

Précis analytique des travaux  
de l'Académie des sciences,  
belles-lettres et arts de  
Rouen

Académie des sciences, belles-lettres et arts (Rouen). Précis analytique des travaux de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen. 1960-1962.

**1/** Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

**2/** Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

**3/** Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

**4/** Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

**5/** Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

**6/** L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

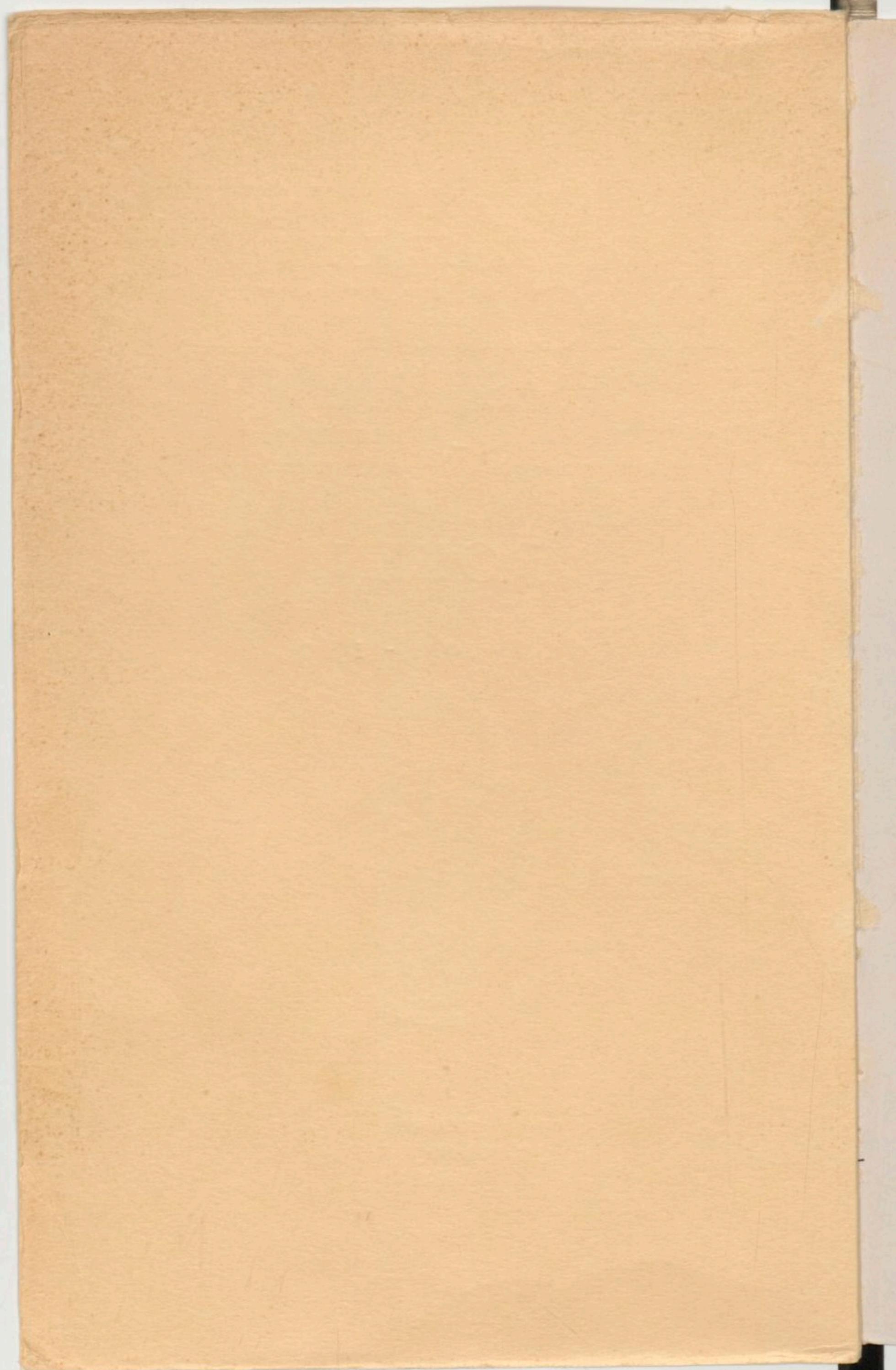
**7/** Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter [reutilisationcommerciale@bnf.fr](mailto:reutilisationcommerciale@bnf.fr).

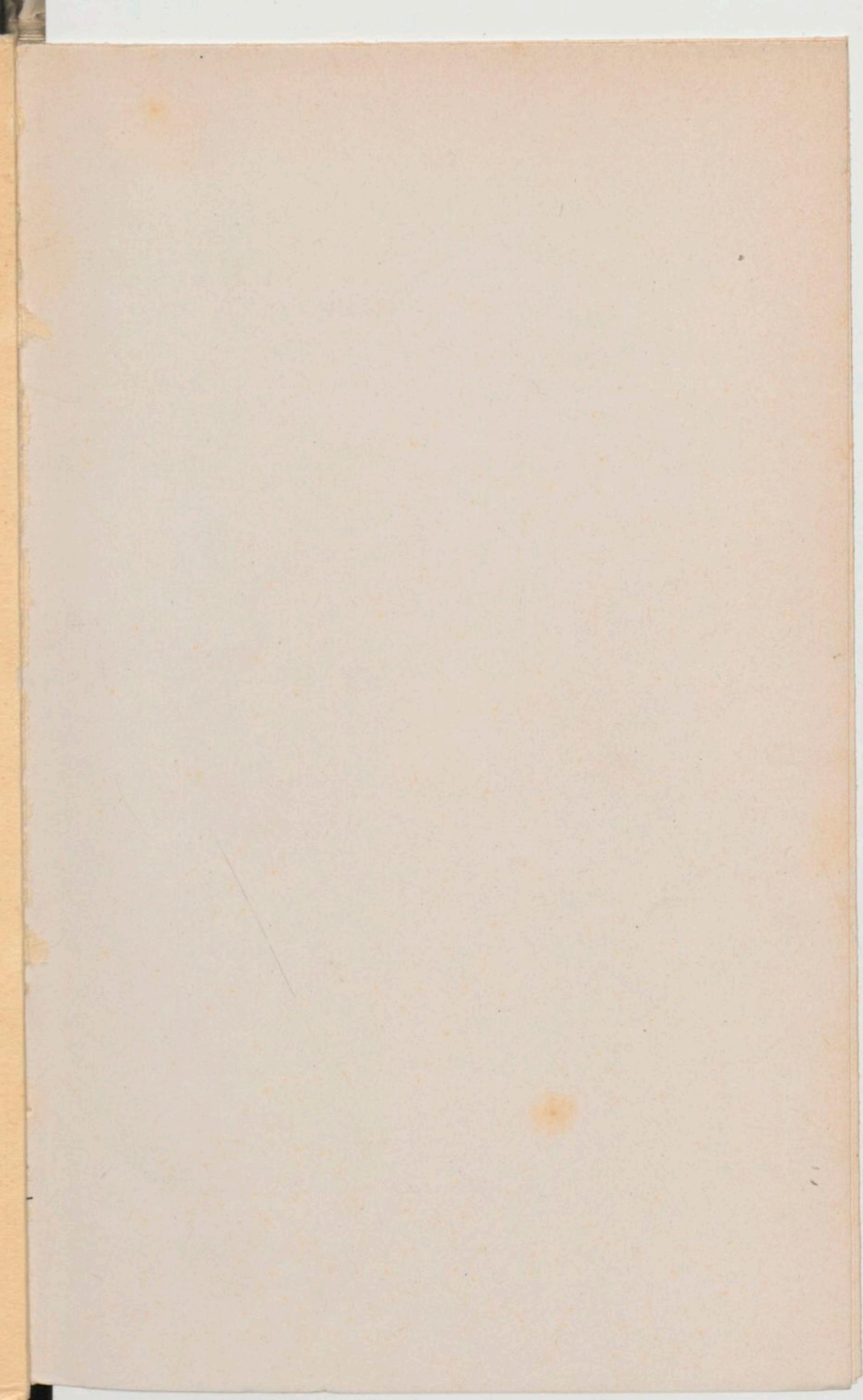
PRÉCIS ANALYTIQUE  
DES TRAVAUX DE  
L'ACADÉMIE  
DES SCIENCES  
BELLES-LETTRES  
ET ARTS DE  
ROUEN

1960 - 1961 - 1962

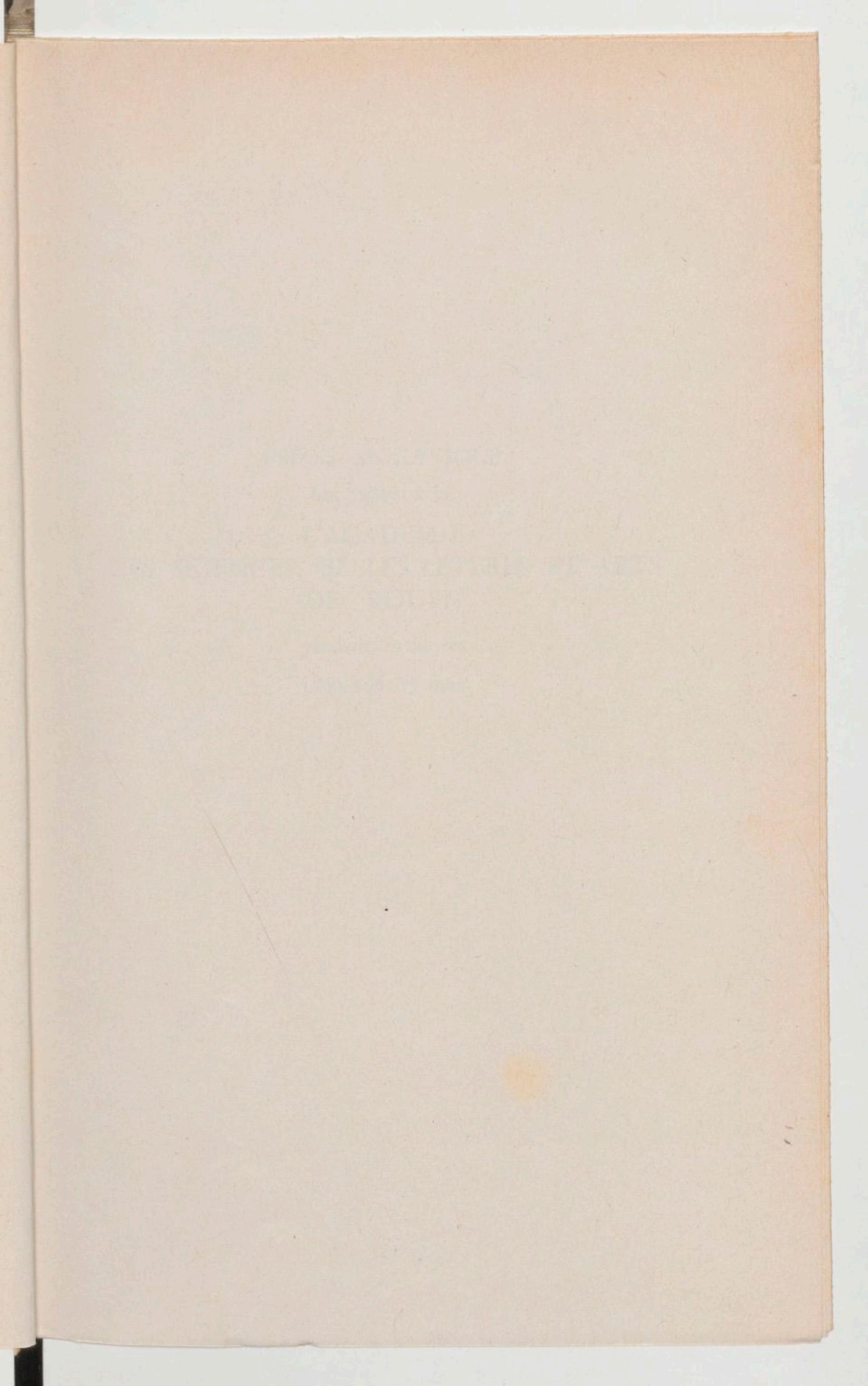


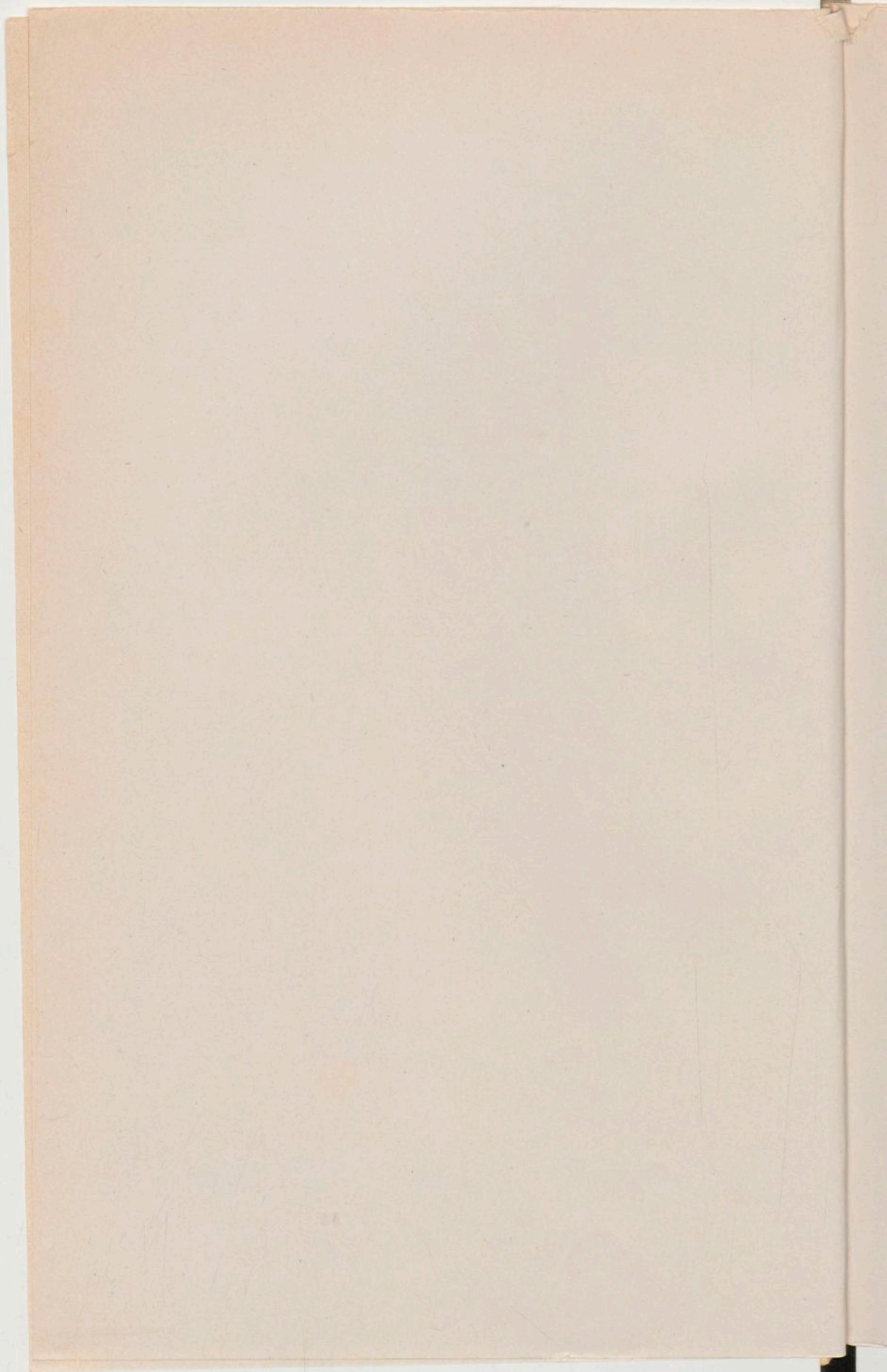
FÉCAMP  
L. DURAND & FILS  
1963











PRÉCIS ANALYTIQUE  
DES TRAVAUX DE  
L'ACADÉMIE  
DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS  
DE ROUEN

pendant les années

1960, 1961 et 1962

ARTICLE 59 DES STATUTS

L'Académie déclare laisser à leurs auteurs toute la responsabilité des opinions et des propositions consignées dans les ouvrages lus à ses séances ou imprimés par son ordre.

Cette disposition sera insérée, chaque année, dans le *Précis* de ses travaux.

---

PRÉCIS ANALYTIQUE  
DES TRAVAUX DE  
L'ACADÉMIE  
DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS  
DE ROUEN

PENDANT LES ANNÉES

1960, 1961 et 1962



FÉCAMP - L. DURAND ET FILS  
PARIS. - A. PICARD, RUE BONAPARTE, 82

1963

PROCES ANALYTIQUE

DE LA

L'ACADEMIE

DES SCIENCES BELLES-LETTRES ET ARTS

DE ROUEN

RENDU PAR

LE



LE

PARIS A L'IMPRIMERIE DE BREVILLAT

1801

TABLEAU  
de  
L'ACADÉMIE DES SCIENCES,  
BELLES-LETTRES ET ARTS DE ROUEN  
(au 31 Décembre 1962)

---

MEMBRES D'HONNEUR

- M. LE PRÉFET DE LA SEINE MARITIME.
- M. LE PREMIER PRÉSIDENT DE LA COUR D'APPEL DE ROUEN.
- Mgr L'ARCHEVÊQUE DE ROUEN.
- M. LE MAIRE DE ROUEN.
- M. LE COLONEL COMMANDANT LA SUBDIVISION DE ROUEN.

MEMBRES TITULAIRES RÉSIDANTS

- M. Fernand GUEY, \*, I , directeur honoraire des Musées de Peinture et de Céramique (23 avril 1926).
- M. Robert RÉGNIER, O \*, I , C , docteur ès sciences, directeur du Muséum d'Histoire naturelle de Rouen, directeur honoraire de recherches agronomiques (3 décembre 1926).
- M. René HERVAL, \*, président de la Société des Ecrivains Normands (20 décembre 1928).
- M. Marcel LANQUETUIT, \*, I , compositeur de musique, titulaire du grand orgue de la Cathédrale (9 mars 1934).
- M. Pierre-René WOLF, \*, directeur de *Paris-Normandie*, président de la Fédération Nationale de la Presse Française, romancier (2 décembre 1938).
- M. le Chanoine Edouard COUTAN, agrégé de l'Université, supérieur honoraire de l'École de Théologie (10 mars 1939).
- M. René-Gustave NOBÉCOURT, O \*, , directeur de journal, historien, (12 mai 1939).
- M. Raymond NEVEU, \*, C<sup>r</sup> de la Santé publique, O , , docteur en médecine, auditeur au Conseil supérieur d'Hygiène (24 avril 1942).
- M. Robert TROUDE, \*, , I , agrégé de l'Université, professeur honoraire au Lycée Corneille (28 novembre 1942).
- M. Paul HÉLOT, \*, docteur en médecine (8 décembre 1945).
- M<sup>lle</sup> Jeanne DUPIC, \*, archiviste paléographe, directrice des Bibliothèques de la Ville de Rouen (23 mars 1946).
- M. René ROUAULT DE LA VIGNE, I , vice-président de la Société de l'Histoire de Normandie (7 juin 1947).

- M. Georges FAYARD, professeur de musique, professeur au Conservatoire de Rouen (1<sup>er</sup> juillet 1947).  
 M. Victor BOUTROLLE, O ✱, notaire (25 octobre 1947).  
 M. André HAUMESSER, ✱, I 🌿, compositeur de musique (10 juin 1948).  
 M. Pierre-Maurice LEFEBVRE, ✱, A 🌿, ✠, architecte D.P.L.G. (19 juin 1948).  
 M. Georges OLIVIER, ✱, 🏆, ornithologiste (7 juillet 1948).  
 M. Louis LEMARIGNIER, industriel, vice-président de l'Observatoire de Rouen (20 novembre 1948).  
 M. Raymond QUIBEL, I 🌿, artiste peintre (11 février 1950).  
 M. Albert ROBIN, O ✱, docteur en médecine, chef du Laboratoire central des Hopitaux (24 juin 1950).  
 M. François BLANCHET, ✱, I 🌿, archiviste en chef de la Seine-Maritime (9 décembre 1950).  
 M. Jacques LIGER, O 🌿, docteur ès sciences (13 janvier 1951).  
 M. Jean FLEURY, ✱, docteur en médecine (19 mai 1951).  
 M. Pierre PETITCOLAS, O ✱, 🏆, ✠, ✠, docteur ès sciences (10 janvier 1953).  
 M. Robert BLONDEL, O ✱, industriel, président de la Société industrielle (14 février 1953).  
 M. Pierre DARDEL, A 🌿, docteur en droit, président de la Société de l'Histoire de Normandie (16 mai 1953).  
 M. Maurice HEUZEY, ancien président du Tribunal de Commerce (13 juin 1953).  
 M. Robert EUDE, A 🌿, ✠, ✠, historien local (7 novembre 1953).  
 M. Louis HÉDIN, ✱, ingénieur agronome (21 mai 1955).  
 M<sup>lle</sup> Elisabeth CHIROL, 🌿, diplômée de l'Ecole du Louvre, conservateur des Musées départementaux des Antiquités (10 décembre 1955).  
 M. André ROBINNE, O ✱, architecte, président d'honneur du Conseil régional de l'Ordre des Architectes (29 mai 1958).  
 M. Pierre SEMENT, assureur conseil, président honoraire de l'Ecole Sociale (17 octobre 1959).  
 M. Daniel LAVALLÉE, professeur au Lycée Fontenelle (13 février 1960).  
 M. André RENAUDIN, ✱, O 🌿, journaliste (27 mai 1961).  
 M. Charles SCHNEIDER, vice-président de la Société normande d'études préhistoriques et membre de la Commission départementale des Antiquités (17 février 1962).  
 Dom René HESBERT, ✱, 🏆, moine bénédictin de Solesmes en résidence à l'abbaye de Saint-Wandrille (20 octobre 1962).

## MEMBRES NON RÉSIDANTS

- M. Jean LAFOND, ✱, archéologue (3 avril 1925).  
 M. Jean DELACOUR, O ✱, O 🏆, ornithologiste (30 novembre 1934).  
 M. Maurice PELLET, ✱, ingénieur agronome (4 février 1938).  
 M. Eugène LE GRAVEREND, ✱, 🏆, 🏆, I 🌿, O 🏆, ancien directeur des Jardins et Promenades de la Ville de Rouen (4 mars 1938).  
 M<sup>lle</sup> Marie-Josèphe LE CACHEUX, archiviste en chef du Calvados (22 novembre 1947).  
 M. l'abbé Paul GRENET, docteur ès lettres, professeur à l'Institut Catholique de Paris (28 novembre 1953).  
 M. Henri VAN EFFENTERRE, ✱, ancien membre de l'Ecole française d'Athènes, professeur à la Sorbonne (26 février 1955).

## MEMBRES ASSOCIÉS ÉLUS

- M. Jérôme CARCOPINO, historien, membre de l'Académie Française et de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres (8 avril 1961).  
M. l'Amiral André LEMONNIER, ancien chef d'Etat-major général de la Marine, secrétaire de l'Académie de Marine (8 avril 1961).

## MEMBRES CORRESPONDANTS ÉLUS

- M. Michel DE BOUARD, doyen de la Faculté des Lettres de Caen (27 février 1960).  
M. Lucien MUSSET, agrégé des Lettres, professeur à l'Université de Caen (27 février 1960).  
M. Bernard FRANCK, homme de lettres (10 décembre 1960).  
M. Jean-Albert SOREL, historien, député de Paris (24 février 1961).  
M. Pierre LAMBERT, critique et collectionneur littéraire à Paris (24 février 1961).  
M. Georges DETHAN, archiviste au Ministère des Affaires Etrangères, (24 février 1961).  
M. Gilbert MARTIN, président de la Chambre d'agriculture de l'Eure (11 mars 1961).  
M. Pierre VARENNE, homme de lettres, membre de l'Académie de l'Humour, vice-président de la Société des auteurs et compositeurs dramatiques (8 avril 1961).  
M. Jean BAILLY, pharmacien au Trait (S.-M<sup>me</sup>), archéologue (13 mai 1961).  
M. Raymond POSTAL, homme de lettres (13 mai 1961).  
M. François DE VAUX DE FOLETIER, ancien archiviste du département de la Seine-Inférieure et de la Seine (23 février 1962)).  
M. Jean ADIGARD DES GAUTRIES, docteur ès lettres, ancien maître de recherches au Centre national de la Recherche scientifique, à Falaise (23 novembre 1962).  
M. Georges PRIEM, archéologue, président des Amis du Vieux-Havre (23 novembre 1962).  
M. Jean VIDALENC, professeur à la Faculté des Lettres de Caen, historien (23 novembre 1962).

## MEMBRES CORRESPONDANTS ETRANGERS ÉLUS

- M. Guido DI STÉFANO, professeur à l'Université de Palerme (Italie) (14 mai 1960).  
M. Georges MÉAUTIS, professeur à l'Université de Neuchâtel (Suisse) (14 mai 1960).  
M. l'abbé Emile BÉGIN, directeur de la Revue de l'Université Laval (Canada) (14 mai 1960).  
M<sup>lle</sup> Elizabeth-Annie FRANCIS, secrétaire de l'Anglo-Normann-Text-Society, d'Oxford (Angleterre) (14 mai 1960).  
M. Gaëtano FALZONE, professeur à l'Université de Palerme (Italie) (25 mai 1962).

## MEMBRES DÉCÉDÉS

## RÉSIDENTS

- M. Charles GOUINGUENET, président honoraire du Conseil interdépartemental de la Préfecture, décédé le 26 juin 1960.  
M. Abel CAILLE, directeur honoraire de l'Institut chimique, décédé le 26 décembre 1960.  
M. Georges VANIER, historien local, décédé le 22 janvier 1961.  
M. le chanoine Léon LETELLIER, docteur ès lettres, directeur de l'Institution Join-Lambert, secrétaire émérite de l'Académie, décédé le 20 février 1962.

## NON-RÉSIDENT

- M. René FAUCHOIS, auteur dramatique (5 décembre 1930) décédé en février 1962.

## ASSOCIÉ

- M. Marcel AUBERT, archéologue, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres (10 juillet 1936), décédé en décembre 1962.

## CORRESPONDANTS

- M. le chanoine Gabriel BRETOCQ, curé de Rosay-sur-Lieure (Eure), archéologue (8 décembre 1951), décédé le 1<sup>er</sup> février 1960.  
M. Pierre VARENNE, homme de lettres (8 avril 1961), décédé le 31 décembre 1961.  
M. l'abbé Adalbert MAURICE, curé de Fresquiennes, historien (12 juin 1942), décédé le 10 août 1962.  
M. Louis-Eugène LE GRAND, ingénieur agronome, directeur général adjoint de la Bénédictine de Fécamp (13 décembre 1958), décédé en 1962.  
M. Guido DI STEFANO, professeur à l'Université de Palerme (Italie) (14 mai 1960), décédé en 1962.
-

## BUREAU

## ANNÉE 1960

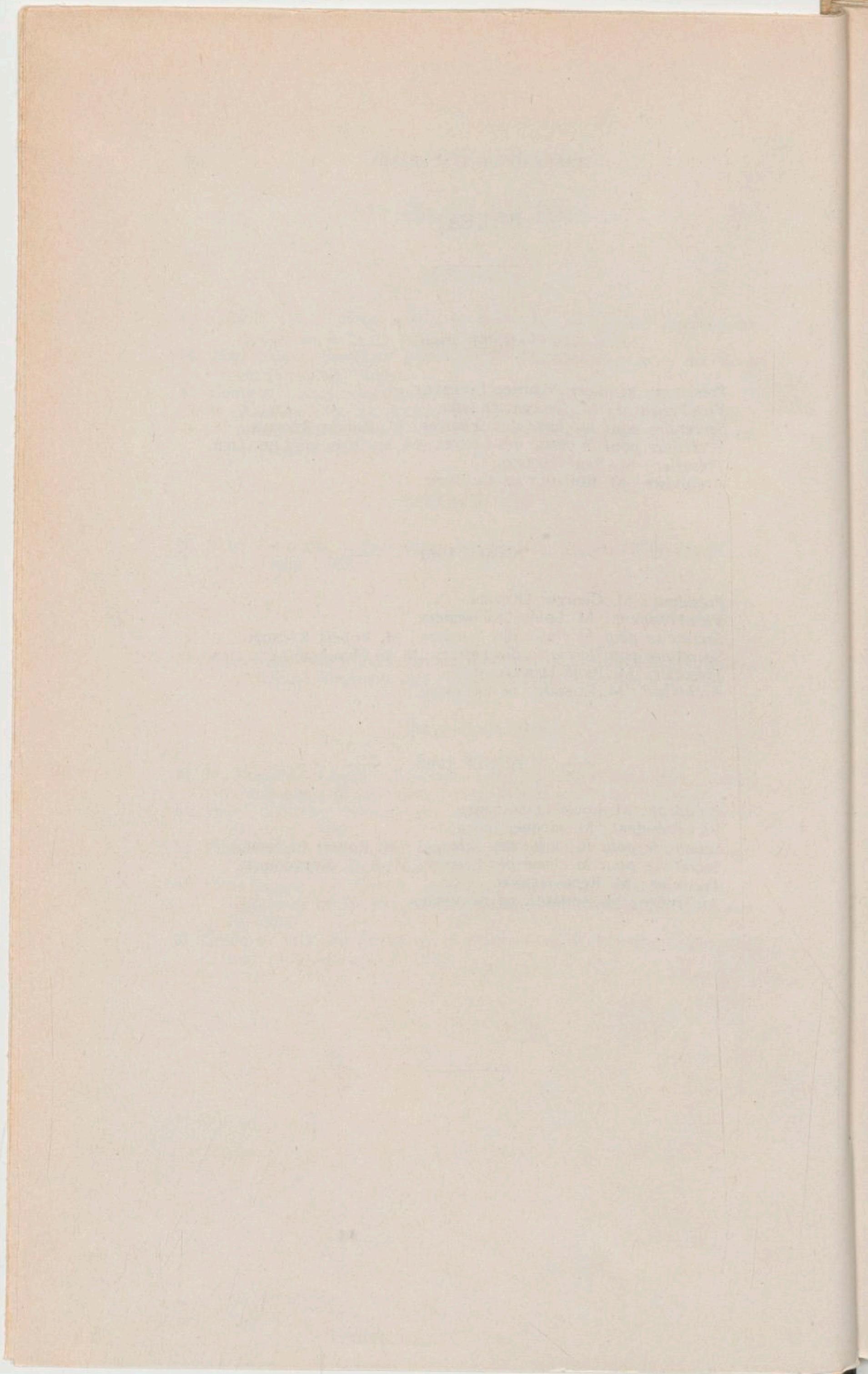
*Président* : M. Pierre-Maurice LEFEBVRE.  
*Vice-Président* : M. Georges OLIVIER.  
*Secrétaire pour la classe des Sciences* : M. Robert RÉGNIER.  
*Secrétaire pour la classe des Lettres* : M. le Chanoine LETELLIER.  
*Trésorier* : M. René HERVAL.  
*Archiviste* : M. ROUAULT DE LA VIGNE.

## ANNÉE 1961

*Président* : M. Georges OLIVIER.  
*Vice-Président* : M. Louis LEMARIGNIER.  
*Secrétaire pour la classe des Sciences* : M. Robert RÉGNIER.  
*Secrétaire pour la classe des Lettres* : M. le Chanoine LETELLIER.  
*Trésorier* : M. René HERVAL.  
*Archiviste* : M. ROUAULT DE LA VIGNE.

## ANNÉE 1962

*Président* : M. Louis LEMARIGNIER.  
*Vice-Président* : M. Jacques LIGER.  
*Secrétaire pour la classe des Sciences* : M. Robert RÉGNIER.  
*Secrétaire pour la classe des Lettres* : M. R.-G. NOBÉCOURT.  
*Trésorier* : M. René HERVAL.  
*Archiviste* : M. ROUAULT DE LA VIGNE.



CHRONIQUE  
DES  
SÉANCES DE L'ACADÉMIE

---

ANNÉE 1960

16 JANVIER. — M. André Haumesser transmet la présidence à M. Pierre-Maurice Lefebvre qui rappelle les grandes étapes de l'histoire de l'Académie. — Communication de M. Robert Régnier sur l'organisation « Alimentation et agriculture » des Nations Unies et le récent congrès de la sous-commission internationale d'Entomologie tenu à Rome.

30 JANVIER. — Communications de M. Robert Troude sur Daniel Huet, évêque d'Avranches à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, et du docteur Pierre Nicolle, membre correspondant, sur « L'intérêt des études sur les bactériophages pour une connaissance plus approfondie des ultravirus ». — M. René Herval présente les comptes de l'Académie pour l'année 1959 ; ils se soldent par un actif de 354.190 frs.

13 FÉVRIER. — Réception, en la salle Sainte-Croix-des-Pelletiers, de M. Daniel Lavallée, professeur au Lycée Fontenelle. M<sup>lle</sup> Elisabeth Chirol répond à son discours : « *De Rouen ville-musée et de quelques paradoxes* » en parlant de la *Sauvegarde du patrimoine artistique de Rouen*.

27 FÉVRIER. — M. Robert Régnier met l'Académie au courant du projet de reconstruction de l'Hôtel des Sociétés Savantes rue Beauvoisine. — M. Robert Troude présente quelques ouvrages récemment parus, dont les derniers travaux philosophiques de M. l'abbé Grenet, membre de la Compagnie. — Sur rapport de M. Herval, M. Michel de Bouard, doyen de la Faculté des Lettres de Caen, et M. Lucien Musset, maître de conférences à la même faculté, sont élus membres correspondants. — Communication de M. Herval sur le Graal.

12 MARS. — Communications de M. Pierre Sement sur « l'avenir portuaire normand » et de M. Herval sur « Tristan et Iseult, de la Saga au roman ».

26 MARS. — Communication de M. Robert Eude sur « les églises reconstruites et les églises nouvelles du diocèse de Rouen ».

9 AVRIL. — M<sup>lle</sup> Herval présente une série de photographies prises par elle-même en Afrique noire.

23 AVRIL. — M. Pierre-Maurice Lefebvre, président, fait une communication sur l'histoire du Château-Gaillard.

14 MAI. — Compte-rendu de M. P.-M. Lefebvre d'un colloque de critiques d'art et de conservateurs de musées tenu aux Andelys. — Vote d'une participation de 100 NF à l'érection d'une plaque à la mémoire de Camille Cé, membre correspondant. — La Commission du Grand Prix de l'Académie sera composée de MM. Troude, R.-G. Nobécourt, Docteur Hélot, J. Liger, M<sup>lles</sup> Dupic et Chirol. — Sur rapport de M. André Haumesser, les félicitations rituelles sont adressées à M. André Renaudin. — Sur rapport de M. Herval, MM. Guido di Stephano, professeur à l'Université de Palerme ; Georges Méautis, professeur à l'Université de Neuchâtel (Suisse) ; l'abbé Emile Begin, directeur de la « Revue de l'Université Laval » (Canada) ; M<sup>lle</sup> Elizabeth-Annie Francis, secrétaire de l'Anglo-Normann-Text-Society, d'Oxford, sont élus membres correspondants étrangers.

28 MAI. — Communication de M. Lucien Musset, membre correspondant, sur « le patrimoine de l'abbaye de Saint-Ouen du IX<sup>e</sup> au XI<sup>e</sup> siècles ».

11 JUIN. — Communication de M. André Chesneau, membre correspondant, sur la Suède.

25 JUIN. — Suite de la communication du Docteur Pierre Nicolle, membre correspondant, sur les bactériophages. — Le président annonce que M<sup>lle</sup> Elisabeth Chirol, membre résident, est nommée conservateur des Musées départementaux des Antiquités.

8 OCTOBRE. — Le président annonce la mort de M. Charles Gouinguenet, membre résidant depuis 1953, survenue le 26 juin. — Conférence de M. Georges Méautis, membre correspondant étranger, sur « l'œuvre de Mathias Grunewald, le peintre de Colmar ».

22 OCTOBRE. — Sur rapport de M. Robert Troude, le Grand Prix de l'Académie sera attribué à M. l'abbé Quoist pour son ouvrage « *La Ville et l'homme* », enquête sociologique sur un quartier de Rouen. — Un hommage est voté à la mémoire de M. Robert.-C. Flavigny, ancien président ; il sera accompagné d'un prix de 100.000 frs pour l'ensemble de son œuvre remis à sa veuve. — Le chanoine Letellier lit quelques passages d'une étude sur « les lectures de Pierre Corneille écrivant *Polyeucte* ».

12 NOVEMBRE. — M. Robert Eude est autorisé à remettre à l'imprimeur le texte qu'il a établi de la Table des matières des Précis de l'Académie pour les années 1912-1959. — A propos de la parution prochaine du Précis 1957-1960, M. R.-G. Nobécourt regrette que l'on n'y trouve pas certaines communications faites à l'Académie et publiées ailleurs. — M. P.-M. Lefebvre donne une relation illustrée par des projections d'un récent voyage en Scandinavie du Nord.

26 NOVEMBRE. — Un questionnaire sera envoyé aux membres de la Compagnie sur la modification éventuelle des jours de séance. — Communication de M. Herval sur « le Bélier de Syracuse » conservé au musée de Palerme.

10 DÉCEMBRE. — Conférence publique de M. le professeur Orcel, du Muséum national, sur les météorites. — En séance privée M. André Renaudin est élu membre résidant et, sur rapport de M. Victor Boutrolle, M. Bernard Franck est élu membre correspondant.

17 DÉCEMBRE. — M. Georges Olivier est élu président pour l'année 1961 et M. Louis Lemarignier vice-président. — Séance publique pour la proclamation et la remise des prix.

---

## ANNÉE 1961

14 JANVIER. — M. P.-M. Lefebvre, président sortant, rend hommage à M. Abel Caille, membre résidant, directeur honoraire de l'Institut Chimique de Rouen, décédé le 26 décembre 1960. Il salue le nouveau président M. Georges Olivier, et le vice-président, M. Louis Lemarignier. — M. Georges Olivier lui succède. Sur sa demande une commission du Règlement est nommée; en feront partie, avec les deux secrétaires du bureau, MM. Boutrolle, Eude et Nobécourt. — La Compagnie se préoccupe de la reconstruction de l'Hôtel des Sociétés Savantes. Puis M. René Herval fait une communication sur « la poésie grecque moderne ».

26 JANVIER. — Séance publique à la salle Sainte-Croix-des-Pelletiers pour une conférence de M. Bernard Franck, membre correspondant : « Saint Paul, de Césarée à César ».

27 JANVIER. — Le président informe la Compagnie du décès de M. Georges Vanier, membre résidant, survenu le 22 janvier. — Dix membres seulement assistant à la séance, la lecture du rapport prévu sur l'œuvre de Dom Hesbert est remise. M<sup>lle</sup> Chirol et M. Eude suggèrent qu'un quorum soit fixé par le règlement pour l'élection de nouveaux membres; cette suggestion est renvoyée au bureau. — Le rapport financier du trésorier est adopté. — Communication de M. Pierre Sement sur « l'évolution des transports ».

11 FÉVRIER. — Il est décidé de rédiger un vœu quant à l'utilisation du terrain laissé vacant à proximité du Donjon dont il conviendrait de préserver le site. — M<sup>lle</sup> Chirol souhaite une réorganisation intérieure de l'Académie et M. Boutrolle que celle-ci s'exteriorise davantage par des conférences publiques plus nombreuses. — M<sup>lle</sup> Chirol, à propos de la reconstruction de l'Hôtel des Sociétés Savantes rue Beauvoisine, fait le point sur le transfert prévu de la façade de l'Hôtel Romée. — M<sup>lle</sup> Dupic analyse un carnet de notes conservé à la Bibliothèque municipale, appartenant au don Raban (1906). — La commission des prix est reconduite pour 1961.

24 FÉVRIER. — L'Académie approuve la suggestion de M. Herval que le terrain situé à l'angle de la rue Jeanne-d'Arc et du boulevard, proche du Donjon, où doit s'élever un immeuble de rapport, soit acheté par la ville et qu'un jardin public y soit créé. — Sur rapport de M. Herval sont élus membres correspondants : MM. Jean-Albert Sorel, historien, député de Paris, petit-fils de M. Albert Sorel, historien, originaire de Honfleur ; Pierre Lambert, exégète de Huysmans, originaire de Tôtes ; Georges Dethan, archiviste au Ministère des Affaires Etrangères. — Communications de M. Liger sur la structure d'un nouvel acide alicyclique ; de M. Lavallée sur la pollution de l'air dans l'agglomération rouennaise ; de M. Herval sur Félix-Guillaume Vasse, un dieppois qui créa une manufacture de soieries à Florence en 1808.

11 MARS. — Rapport de M. Rouault de la Vigne sur les travaux de Dom Hesbert, moine bénédictin de Solesmes en résidence à Saint-Wandrille, auquel sont votées des félicitations. — Rapport de M. Hedin sur les travaux de M. Gilbert Martin, exploitant agricole à Theillement (Eure), président de la Chambre d'agriculture de l'Eure, qui est élu membre correspondant. — M. Boutrolle informe l'Académie qu'il a négocié la vente d'un reliquat de dommages de guerre afférent à la ferme acquise avec les fonds du legs de M<sup>me</sup> Gadon. — Communication de M. Eude sur « Flaubert et les Académies ». — Mise au point par M. Régnier concernant les listes d'objets appartenant à l'Académie qui ont été déposés en mai 1942, lors de la réquisition allemande de l'Hôtel des Sociétés Savantes, soit au Musée des Antiquités, soit au château de Carouges.

24 MARS. — Vote d'une subvention de 100 NF pour le concours « Connaissez-vous votre ville ? » organisé par la Société des Monuments Rouennais. — M. Eude se préoccupe de la révision du règlement dont certains articles ne sont plus adaptés au fonctionnement actuel de l'Académie. — Communication de M. Liger sur les travaux des deux savants américains récents prix Nobel de chimie et en particulier sur la méthode de datation par le carbone 14.

8 AVRIL. — Communication de M. Jacques Nicolle, membre correspondant, sur « les Eglises de Rouen et leur orientation ».

— Sur rapport de M. Herval sont élus : membres associés, M. Jérôme Carcopino, historien, membre de l'Académie Française et de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, et l'Amiral Lemonnier, secrétaire de l'Académie de Marine ; membre correspondant, M. Pierre Varenne, homme de lettres, membre de l'Académie de l'Humour et vice-président de la Société des auteurs et compositeurs dramatiques. — Des « félicitations » sont votées à M. Charles Schneider, archéologue, membre de la Commission départementale des Antiquités.

28 AVRIL. — Communications de M. P.-M. Lefebvre sur « les galères et la marine à rames à Rouen » et de M. Herval sur « Barbey d'Aurevilly, connétable des lettres ».

13 MAI. — Sur rapport de M. Eude, M. Jean Bailly, et, sur rapport de M. R.-G. Nobécourt, M. Raymond Postal sont élus membres correspondants. — Communication de M. R. Troude sur « Richard Simon d'après l'ouvrage de l'abbé Jean Steinmann ».

26 MAI. — M. Georges Olivier, président, propose aux quatre membres présents de parler « à bâtons rompus » des modifications à apporter éventuellement à la vie de la Compagnie pour l'animer davantage. Il parle en particulier pour sa part du « Précis » et de l'activité académique des correspondants. Du fait du nombre des absents, on renonce au « jeton » qui se monte pour cette séance à une valeur exceptionnelle.

27 MAI. — Séance publique à la salle Sainte-Croix-des-Pelletiers pour la réception de M. André Renaudin par M. André Haumesser.

10 JUIN. — Communication de M. le chanoine Letellier : « A Rouen quand Pierre Corneille écrivait *Polyeucte* ».

1<sup>er</sup> JUILLET. — Séance publique. Le D<sup>r</sup> Pierre Nicolle remet à l'Académie des ouvrages de son père et sur son père, le professeur Charles Nicolle. — M. le chanoine Letellier lit quelques lettres inédites (impressions de voyage) adressées par Charles Nicolle à M. Edouard Delabarre. — M. R. Troude présente une réédition (par M. Francis Bar, maître de conférences à l'Université de Caen) du *Berger extravagant* de Thomas Corneille.

29 SEPTEMBRE. — Réunion des anciens présidents et du bureau.

7 OCTOBRE. — Le D<sup>r</sup> Pierre Nicolle présente un médaillon de bronze de son père destiné à l'hôpital Charles-Nicolle. — Communications de M. Liger sur « les Spiranthes autumnalis et leur inflorescence en spirale » et de M. Georges Olivier sur « les tissus aérés ».

14 OCTOBRE. — Séance publique. M. Georges Dethan, récemment élu membre correspondant, prend séance et parle de « Gaston d'Orléans, frère de Louis XIII, prince factieux et prince charmant ». Lui répondant M. Herval évoque l'historien rouennais Adolphe Chéruel.

27 OCTOBRE. — Election de M. Charles Schneider comme membre résidant. — Communication de M. Georges Olivier sur « l'ornithologiste yvetotais Louis-Pierre Vieillot ».

4 NOVEMBRE. — Communications de M. P.-M. Lefebvre : « Variation sur le châtelain moyen de notre temps » et de M. Eude sur « l'histoire du Théâtre des Arts de Rouen ».

24 NOVEMBRE. — Communication de M<sup>lle</sup> Dupic sur l'édition du « Canarien » de Jean V de Béthencourt publiée à Las Palmas par le professeur Cioranescu. — M. R.-G. Nobécourt donne lecture d'un chapitre de son ouvrage en cours d'impression sur « Les secrets de la propagande en France occupée ».

9 DÉCEMBRE. — Election comme membre résidant de Dom Hesbert. — M. A. Robinne présente les plans du nouvel hôtel des Sociétés Savantes. — Attribution du Grand Prix de l'Académie 1961, des prix Bouctot et Gossier. — Décision de consulter par referendum les membres de la Compagnie sur les jours et heures des réunions hebdomadaires.

16 DÉCEMBRE. — En séance privée le bureau est ainsi renouvelé : M. Louis Lemarignier, président, et M. J. Liger, vice-président, pour 1962 ; MM. Robert Régnier, secrétaire de la classe des Sciences, R. Rouault de la Vigne, archiviste, et M. R. Herval, trésorier. M. le chanoine Letellier, secrétaire de la classe des Lettres depuis trente ans, étant démissionnaire pour

raisons de santé, est élu par acclamations secrétaire émérite, et M. R.-G. Nobécourt est appelé à le remplacer. — En séance publique proclamation et remise des prix, puis projection de photos en couleurs sur la Hollande par M. Dardel et sur Noirmoutiers par M. Eude.

---

## ANNÉE 1962

---

13 JANVIER. — M. Georges Olivier remet à M. Louis Lemarignier les fonctions présidentielles ; il rappelle ses activités diverses et salue M. Jacques Liger qui accède à la vice-présidence, puis rend hommage à M. le chanoine Letellier, promu secrétaire émérite. M. Lemarignier s'associe à cet hommage et souligne, en précisant ses intentions, qu'une Compagnie comme celle-ci doit veiller à entretenir le capital spirituel et les traditions dont elle est l'héritière sans s'y tenir enclose. — Communication, avec film, de M. Gilbert Martin, membre correspondant, sur ses voyages récents à Berlin et en Allemagne de l'Est.

26 JANVIER. — Approbation du rapport financier du trésorier. — La Commission du Précis est constituée. — M. Eude rend compte de son enquête au Musée de peinture sur la présence des objets appartenant à l'Académie qui y ont été déposés en 1940. — Communication du docteur Pierre Nicolle sur un récent séjour en Roumanie à l'occasion d'un congrès scientifique.

10 FÉVRIER. — Adoption d'un vœu concernant la commémoration du tricentenaire de Blaise Pascal et la fondation d'un prix exceptionnel pour un travail original sur « les expériences scientifiques de Pascal à Rouen ». — Constitution des commissions des prix. — Communication de M. A. Renaudin sur M. Jean des Vignes Rouges, membre non résidant, et M. F.

de Vaux de Foletier, membre élu en 1939 et non reçu, à propos d'une réédition par le premier de son ouvrage « Deviens un chef » et de la publication par le second d'un volume sur « Les tziganes dans l'ancienne France ». — M. Liger souhaite que l'Académie proteste contre la création éventuelle d'une Université à Amiens plutôt qu'à Rouen.

17 FÉVRIER. — Séance publique : réception de M. Charles Schneider, membre résidant, par M. René Herval.

23 FÉVRIER. — Le président rend hommage à la mémoire de M. le chanoine Léon Letellier, décédé le 20 février. — M. François de Vaux de Foletier, ancien archiviste de la Seine-Inférieure et de la Seine, est élu membre correspondant. — Un texte s'élevant contre l'éventuelle création d'une Université à Amiens au détriment de Rouen devra être rédigé. — Communications de M. G. Olivier sur « la protection de la nature » et de M. P. Sement sur « un épisode des relations diplomatiques entre l'Angleterre et le Vatican ».

10 MARS. — Séance publique à la salle Sainte-Croix-des-Pelletiers : réception de M. Jérôme Carcopino, membre associé. M. R. Herval répond à son « remerciement ». Au début de la séance M. R.-G. Nobécourt prononce l'éloge de M. le chanoine L. Letellier, son prédécesseur au secrétariat de la classe des Lettres.

23 MARS. — M. Liger rend compte de la réunion du Consortium des Sociétés Savantes à laquelle il a été surtout parlé de la reconstruction de l'Hôtel de ces sociétés, rue Beauvoisine.

12 MAI. — Echange de vues sur l'aménagement de l'Hôtel des Sociétés Savantes dont la reconstruction va bientôt commencer et sur le relogement des archives de l'Académie qui se trouvent à la Bibliothèque municipale. — Le Docteur Hélot évoque les circonstances qui ont fait venir à Rouen Etienne Pascal, le père de l'auteur des *Pensées*. — Rapport de M. Herval proposant des « félicitations » à M. Bernard Vaudour et à M. Georges Heullant et l'élection comme membre correspondant de M. Gaëtano Falzone, professeur à l'Université de Palerme.

25 MAI. — M<sup>lle</sup> Chirol indique que les archives de l'Académie ont été *déposées* et non *données* à la Bibliothèque municipale. — M. Gaëtano Falzone est élu membre correspondant étranger. — Les scrutins pour l'élection de deux membres résidants donnent l'un un résultat nul, l'autre un résultat défavorable. — Le président rend compte de l'inauguration d'une plaque commémorant rue du Cordier, sur la maison où ils naquirent, le souvenir des frères Charles et Maurice Nicolle. — Communication de M. R. Troude sur « la vie et l'œuvre de Chênedollé ».

16 JUIN. — Séance publique : M. Raymond Postal, récemment élu membre correspondant, fait une conférence sur « l'œuvre de la France au Sahara ».

30 JUIN. — Séance publique au Palais des Consuls pour la réception de l'Amiral Lemonnier, membre associé, auquel répond M. R.-G. Nobécourt.

13 OCTOBRE. — Le président annonce la mort de MM. l'abbé Adalbert Maurice et Louis Le Grand, membres correspondants, et Guido di Stefano, membre correspondant étranger. — Vote d'une subvention de 100 NF pour l'érection au Havre d'une plaque à la mémoire de Julien Guillemard, membre correspondant. — Compte-rendu par M. Liger de la réunion du Consortium des Sociétés Savantes à propos de l'aménagement intérieur de leur futur Hôtel. — Sur rapport de M. P.-M. Lefebvre des félicitations sont votées à M. Bernard Lefebvre, photographe d'art, et, sur rapport de M. R. Herval, à M. Bernard Vaudour, administrateur de presse. — Communication de M. Rouault de la Vigne : « Lettres d'étudiants à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle ».

20 OCTOBRE. — Séance publique à la salle Sainte-Croix-des-Pelletiers : réception de Dom Hesbert, membre résidant. M. R.-G. Nobécourt lui répond.

26 OCTOBRE. — Communications de M. Jacques Nicolle : « Fonts baptismaux et symbolisme dans les églises de Rouen » et du Docteur Hélot : « Recherche des restes de Roland de la Platière à Bourg-Beaudoin ».

10 NOVEMBRE. — Séance publique solennelle au Palais des Consuls pour la célébration du tricentenaire de Blaise Pascal. Discours par MM. Henri Massis, délégué par l'Académie Française, et Jean Lecomte, délégué par l'Académie des Sciences.

23 NOVEMBRE. — L'Académie s'émeut de la suppression du Puy des Palinods. — Sont élus membres correspondants sur rapport de M. Herval : MM. Jean Adigard des Gautries, Georges Priem et Jean Vidalenc. — Rapports de M. R. Troude sur le prix Blaise Pascal, le Grand Prix de l'Académie et le prix Bouctot, cumulé avec le prix Courtonne-Lenepveu. — Rapport de M. Pierre Sement sur les prix Gadon, Braquehais-Verdrel et Marie Lambert. — Exposé de M. Boutrolle sur les conditions dans lesquelles se présente la succession de M. l'abbé Adalbert Maurice, décédé curé de Fresquienne, membre correspondant, qui a institué l'Académie de Rouen sa légataire universelle.

8 DÉCEMBRE. — Sur complément d'information donné par M. Boutrolle, l'Académie décide de refuser le legs de M. l'abbé Adalbert Maurice. — Il est convenu que les séances en 1963 auront lieu le samedi, à 17 heures, deux fois par mois, sauf en juillet, août et septembre. — M. Sement est désigné pour faire connaître au directeur des « Etudes normandes » l'opinion défavorable de l'Académie sur une nomenclature des sociétés littéraires et des écrivains de la Seine-Maritime parue dans cette revue et qui comporte un certain nombre d'oublis, d'inexactitudes et d'exagérations.

22 DÉCEMBRE. — En séance privée, élection du président, M. Jacques Liger, et du vice-président, M. Pierre Petitcolas, pour 1963. En séance publique, proclamation et remise des prix puis projection commentée de photos en couleurs sur l'île de Ceylan par M. Robert Blondel.

LE SECRÉTAIRE DE LA CLASSE DES LETTRES,  
R.-G. NOBÉCOURT.

Faint, illegible text, possibly bleed-through from the reverse side of the page. The text is arranged in several paragraphs and appears to be a formal document or letter.

Handwritten notes or signatures in the bottom left corner, including what appears to be a name and a date.

# PRIX DE L'ACADÉMIE

---

## ANNÉE 1960

GRAND PRIX DE L'ACADÉMIE (100.000 frs) : M. l'abbé Michel QUOIST pour son ouvrage *La ville et l'homme* (rapporteur M. R. Troude).

Mention très honorable à M. COLLIGNON (de Granville) pour *La belle histoire de Georges-René Pléville-le-Pellay (1725-1805)* et à M<sup>me</sup> LEMERCIER (de Mont-Saint-Aignan) pour *Jeunesse 40-44*.

PRIX PELLECAT : M. Daniel AUTHOUART, élève à l'Ecole régionale des Beaux-Arts (rapporteur M. P.-M. Lefebvre).

PRIX GADON : M<sup>me</sup> R. FLAVIGNY, en hommage à l'œuvre de son mari décédé, M. Robert Flavigny, membre résidant de l'Académie.

PRIX BRAQUEHAIS-VERDREL : M. et M<sup>me</sup> MARVIN ; M<sup>me</sup> IBRAHIM (de Rouen) ; M<sup>me</sup> V<sup>ve</sup> QUESNOT (de Petit-Quevilly) ; M. et M<sup>me</sup> HAZET (de Grand-Quevilly). (Rapporteur M<sup>lle</sup> Elisabeth Chirol).

---

## ANNÉE 1961

GRAND PRIX DE L'ACADÉMIE (100.000 frs) partagé entre M. André PLAISSE pour son « essai d'histoire agraire, économique et sociale » *La Baronnie du Neubourg* (rapporteur M. Rouault de la Vigne) et MM. J. JACQUET et R. THÉVENOT pour leur étude *Le lait et le froid* (rapporteur M. Hédin).

PRIX BOUCTOT : M. Georges MIRIANON, artiste peintre, pour l'ensemble de son œuvre (rapporteur M. André Robinne).

PRIX GOSSIER : M<sup>lle</sup> Yvonne BRUNEL pour sa biographie de *Marie-Josèphe de Saxe, mère de Louis XVI* (rapporteur M. R.-G. Nobécourt) et M. Jean MONTIER pour son ouvrage *Les moines de Fécamp pendant la Révolution* (rapporteur M. R. Eude).

PRIX PELLECAT : M<sup>lles</sup> Anne et Claire BERNARD, toutes deux 1<sup>er</sup> prix de violon du Conservatoire de Paris (rapporteur M. Georges Fayard).

PRIX GADON : M. et M<sup>me</sup> Michel COLANGE (rapporteur M<sup>lle</sup> Elisabeth Chirol).

PRIX BRAQUEHAIS-VERDREL : M. et M<sup>me</sup> Georges DELATTRE, M<sup>me</sup> MORIN, M<sup>me</sup> VALIN (rapporteur M<sup>lle</sup> E. Chirol).

PRIX ROUSSELIN-MAYET et PRIX ROULAND : M<sup>me</sup> Paul JOUEN (rapporteur M<sup>lle</sup> E. Chirol).

PRIX MARIE LAMBERT : M<sup>lle</sup> ROCQUIGNY (rapporteur M<sup>lle</sup> E. Chirol).

---

## ANNÉE 1962

PRIX BLAISE PASCAL (100.000 frs). N'a pas été attribué. — Sur rapport de M. R. Troude deux mentions sont accordées à M. Didier NECTOUX, de Saint-Germain-en-Laye, et à M. Joseph BERTRON, de Château-Gontier, pour les Mémoires qu'ils ont adressés à l'Académie ; celle-ci avait institué un concours sur les expériences de Blaise Pascal à Rouen, à l'occasion du 3<sup>e</sup> Centenaire de la mort de l'écrivain.

GRAND PRIX DE L'ACADÉMIE (100.000 frs) : M. Charles LEDRÉ pour l'ensemble de son œuvre d'histoire religieuse et d'histoire de la presse (rapporteur M. R. Troude).

PRIX BOUCTOT et PRIX COURTONNE-LENEPVEU (50.000 frs) : M. Louis HARMAND, professeur à la Faculté des Lettres de Caen, pour son travail sur *L'Occident romain* (rapporteur M. R. Troude).

PRIX GADON : M. et M<sup>me</sup> Roland TROUDE (rapporteur M<sup>lle</sup> E. Chirol).

PRIX MARIE LAMBERT : M<sup>lle</sup> Raymonde JARDIN (rapporteur M<sup>lle</sup> E. Chirol).

PRIX BRAQUEHAIS-VERDREL : M<sup>me</sup> LEFEBVRE-LECOUILLARD et M. et M<sup>me</sup> DAMIENS (rapporteur M<sup>lle</sup> E. Chirol).

---

# Le troisième Centenaire de la mort de Blaise Pascal

---

*Pour commémorer le troisième centenaire de la mort de Blaise Pascal qui séjourna à Rouen de 1640 à 1647, l'Académie a tenu le 10 novembre 1962, au Palais des Consuls, une séance solennelle à laquelle M. Henri Massis représentait l'Académie française et M. Jean Lecomte l'Académie des sciences, l'un et l'autre ayant revêtu « l'habit vert » des membres de l'Institut. Les discours suivants furent prononcés.*

Le troisième Centenaire  
de la mort  
de Blaise Pascal

Le troisième centenaire de la mort de Blaise Pascal, le 19 août 1662, a été célébré à Paris le 19 août 1962. Les fêtes ont été organisées par le Comité national de la célébration du troisième centenaire de la mort de Blaise Pascal, présidé par M. le Ministre de l'Éducation nationale, M. René Haby. Les fêtes ont été marquées par une cérémonie solennelle à la Sorbonne, le 19 août 1962, à 10 heures, présidée par M. le Ministre de l'Éducation nationale, M. René Haby, et par une messe à la cathédrale de Paris, le 20 août 1962, à 10 heures, célébrée par M. l'Archevêque de Paris, M. Louis Billot.

# Les Expériences scientifiques de Pascal à Rouen

Discours de M. Jean LECOMTE

*Membre de l'Académie des Sciences.*

L'ACADÉMIE des Sciences m'a fait le grand honneur de me désigner pour la représenter dans cette solennelle commémoration, ce qui me permet de revêtir le « grand costume », assorti de la fameuse épée, dont, paraît-il, le port serait illégal et constituerait le délit prévu par les articles 101 et 314 du Code pénal. Donc une fois de plus, la coutume a primé la loi.

Notre Compagnie s'est fait un devoir de participer activement à toutes les cérémonies où a été honorée la mémoire de Blaise Pascal, cet effrayant prodige, suivant l'expression de Chateaubriand, en particulier à Clermont-Ferrand en 1923 pour le tricentenaire de sa naissance, dans cette ville et à Paris, il y a quelques semaines, pour le tricentenaire de sa mort.

Pascal n'a pu appartenir à l'Académie des Sciences, puisqu'elle n'a été fondée qu'en 1666. Cependant, dès 1625 avaient lieu chez le P. Marin Mersenne, dans son couvent des Minimes, près de la place des Vosges, alors Place Royale, à jours fixes, des réunions de savants de Paris. Etienne Pascal, père de Blaise, après la mort de sa femme, survenue en 1628, abandonna sa charge de Président à la Cour des Aides de Clermont-Ferrand et vint s'établir à Paris avec ses trois enfants. Il assistait régulièrement aux réunions du P. Mersenne et y introduisit son fils âgé de douze ans, où, suivant sa sœur, M<sup>me</sup> Périer, « il y tint si bien son rang, tant pour l'examen que pour la production ». De cette Académie des Sciences dérive directement notre Compagnie.

L'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen ne pouvait, après la brillante commémoration de Fontenelle, se désintéresser d'un illustre savant, qui a habité cette ville de 1639 à 1648. Cette période a été exceptionnellement féconde, puisqu'elle a vu l'invention de la machine arithmétique et les premières expériences sur le vide. La sœur de Pascal s'est mariée en l'église Sainte-Croix-Saint-Ouen, aujourd'hui disparue, avec son cousin Florin Périer, et trois enfants de ce mariage ont été baptisés à Rouen. C'est aussi à cette époque que remontent les premiers contacts avec les disciples de Jansénius. Il était donc naturel, à des titres divers, que fût organisée la présente cérémonie. Croyez bien que je suis très honoré d'y prendre la parole. Votre Compagnie compte plus de deux cents ans d'existence et des personnalités éminentes comme Fontenelle, Georges Cuvier, Boucher de Perthes, Louis Vauquelin, l'abbé Nollet, Pilâtre du Rosier, Charles Nicolle, pour nous borner à quelques hommes de science, lui ont appartenu.

Présenter en moins d'une heure l'œuvre scientifique de Blaise Pascal, en faisant « du neuf et du raisonnable », semble impossible après les illustres savants qui ont traité ce sujet. Au cours de ces quinze dernières années, on dénombre, paraît-il, plus de 450 publications. Comme nous craignons de ne pas posséder, en mathématiques, des clartés suffisantes et que nous laisserons, bien entendu, à notre confrère M. H. Massis le soin de présenter le côté philosophique qu'il connaît si bien, nous nous bornerons à souligner la manière très spéciale dont se poursuivaient les Recherches scientifiques au xvii<sup>e</sup> siècle, à replacer notre illustre personnage dans l'ambiance rouennaise de cette époque, à rappeler les expériences sur le vide, en particulier celles de Rouen. Nous pourrons ainsi suivre le cheminement d'une idée dans l'esprit de Blaise Pascal et montrer comment, aidé d'une habileté expérimentale peu commune, il a triomphé de ses contradicteurs.



Si nous voulons comprendre Pascal, nous devons nous rappeler, que, de son temps, il n'existait pas de scientifiques de profession. Pendant les heures de loisir, que laissait l'occupation

principale, on passait dans sa « librairie », pour y découvrir des propositions mathématiques, dans son « Cabinet de Physique », ou bien on mettait l'œil à son télescope. Les grands esprits faisaient figure d'amateurs, y compris Descartes et Pascal, mais de quelle classe ! Cette notion d'amateurisme, dans le meilleur sens du terme, explique que Pascal soit allé successivement de la Géométrie à la Physique et à l'Hydrostatique, pour se confiner ensuite dans le Mysticisme en passant par la Théologie. De son temps, une intelligence, aussi extraordinaire que la sienne, pouvait se donner le luxe de toucher successivement à des questions éloignées les unes des autres.

Actuellement, la liberté dans le choix d'un sujet de Recherches apparaît totale en France, un peu moins grande aux Etats-Unis, où l'on risque de paraître pas sérieux, si l'on veut sortir du sillon que l'on a laborieusement tracé pendant un certain nombre d'années, et pratiquement nulle dans les pays à tendance totalitaire, où tout doit concourir à renforcer le potentiel de la Nation et tendre à obtenir des succès spectaculaires, même au prix de l'annihilation de la personnalité humaine.

Alors qu'actuellement, dans tous les pays du monde civilisé, on peut affirmer qu'aucun talent véritable n'est dépourvu de moyens de travail et de subsistance, au XVII<sup>e</sup> siècle, suivant une expression vulgaire, « la science ne nourrissait pas son homme ». Aussi ses adeptes ne pouvaient-ils appartenir qu'à certaines classes privilégiées (bourgeoisie aisée dans le cas de Pascal, noblesse ou encore ecclésiastiques et religieux), et leur nombre restait donc extrêmement restreint. Ils pouvaient essayer de se connaître et de correspondre entre eux, malgré la difficulté des communications postales et la lenteur des voyages.

Mais, finalement, le savant travaillait dans un grand isolement. L'amateurisme en usage ne favorisait guère les rapprochements et empêchait le savant de se soumettre à une discipline stricte. Quel changement avec l'esprit d'équipe, sans lequel toute recherche scientifique ne saurait être menée à bien actuellement. A ce point de vue, le P. Mersenne a joué un rôle primordial, en permettant des échanges fructueux, non seulement dans les réunions dont nous avons parlé, mais encore au

moyen d'une active correspondance avec les savants de France et de l'Etranger. Il provoqua même parfois des disputes entre savants, pensant que de la contradiction jaillirait la lumière. La brouille entre Descartes et Roberval en est un exemple. Si je voulais cultiver le paradoxe, je dirais que la médiocrité de ce religieux a été une chose excellente : elle le conduisait à changer souvent d'avis, ce qui attirait l'attention de ses correspondants avisés sur les points délicats des doctrines et la vanité de certains résultats.

Faire le point d'une question reste difficile actuellement à cause de la multiplication des centres de Recherches sur tout le Globe ; mais, du temps de Pascal, c'était pour d'autres raisons. Les savants n'étaient pas pressés de publier, et ils gardaient en réserve bon nombre de résultats. C'est ainsi que l'absence de publications — les premiers journaux scientifiques (*Philosophical transactions, Journal des savants, etc...*) ne remontent pas au-delà de 1665 — rend fort difficile l'établissement de l'antériorité de certaines découvertes. C'est, par conséquent, dans la correspondance des savants, plus que dans leurs livres que l'on doit chercher l'évolution des idées. Les échanges de vues, directement ou indirectement entre savants, ne se bornaient pas à exposer des résultats acquis ou des interprétations, mais encore à lancer des questionnaires ou des défis sur les sujets qu'ils n'avaient pas pu résoudre ou qu'ils tenaient en réserve. Célèbres sont, à ce point de vue, les questions de Géométrie posées par Pascal, en particulier sur la « roulette », courbe appelée aujourd'hui cycloïde, comme sur le calcul des probabilités.

\*  
\* \*

On connaît, d'une façon précise, les ascendants de Blaise Pascal suivis à Cournon, en Auvergne, depuis le XIV<sup>e</sup> siècle, et venus à Clermont-Ferrand avec Martin Pascal, son grand-père, marié à Marguerite Pascal de Mons, issue d'une famille que l'on a voulu, à tort, rattacher à celle des ascendants paternels de l'illustre savant. Martin prit les armes de la famille de sa femme : « d'azur à un agneau pascal, tenant une banderolle

du même, croisetté de gueules ». Dans la généalogie des parents de Blaise nous trouvons, entre autres, de très nombreux hauts fonctionnaires, principalement dans les administrations judiciaires et financières. La famille de notre illustre personnage était donc bien dans une situation à lui permettre l'amateurisme, dont nous avons parlé. Rappelons qu'un de ses grands-oncles, du côté des Pascal de Mons, a été Conseiller du Roi au Parlement de Rouen au début du XVI<sup>e</sup> siècle.

La préparation de ce propos m'a conduit à rechercher s'il existait actuellement des cousins et arrière-cousins de Pascal. Ses plus proches parents — en raison de l'extinction de la branche à laquelle appartenait Blaise, dans ses neveu et nièce — descendent ainsi des frères et sœurs de son père ou de son grand-père. Grâce à l'amabilité de M. Juge Chapsal, lui-même arrière-neveu « breton » de Blaise Pascal, j'ai pu prouver que nos enfants sont effectivement, du côté maternel, des petits-cousins de l'auteur des *Pensées*, par l'intermédiaire de la famille d'Albon.

Voici donc Etienne Pascal, père de Blaise, venu à Paris en 1633. Tout a été dit sur l'influence extraordinaire que cet homme, grand amateur de Sciences, principalement de Géométrie et d'Astronomie, eût sur l'éducation de son fils. Nous avons déjà signalé qu'Etienne Pascal fréquentait assiduellement le milieu scientifique parisien, et le fameux limaçon de Pascal est probablement de lui et non de son fils. On sait qu'Etienne Pascal, à la suite de mauvaises opérations financières, se mit à comploter contre le Cardinal de Richelieu, et qu'il rentra en grâces à la suite d'un placet improvisé par sa fille Jacqueline. Un manuscrit du temps conclut en ces termes : « la maxime du Cardinal était de perdre ses ennemis sans ressources ou de les attacher à sa personne par de grands bienfaits, quand il les jugeait dignes de son estime et capables de rendre quelque service à l'Etat. M. Pascal fut de ce dernier genre. Il lui fut permis de saluer l'Eminence, qui le fit Conseiller d'Etat et l'adjoignit aux sieurs de Paris et de Miromesnil dans l'Intendance de Normandie. »

Nous suivons ainsi Etienne Pascal à Rouen dans l'automne de 1639, comme Intendant des finances, pour l'impôt et la

levée des tailles en Normandie. On a toutes raisons de croire qu'il n'habita pas l'Hôtel des Finances, mais dans le voisinage des murs de Saint-Ouen, dans un quartier particulièrement tranquille, qui servait à loger des fonctionnaires. La haute muraille, qui fermait tout le côté ouest de l'abbaye de Saint-Ouen, ainsi que la rue, où habitait Pascal, sont représentées actuellement par la partie ouest de la place de l'Hôtel-de-Ville.

La demeure familiale, la paroisse ont disparu. Avec quelque vraisemblance, on peut imaginer le logis du type rouennais spécial au XVII<sup>e</sup> siècle : un rez-de-chaussée en pierre, supportant plusieurs étages de colombages. Pierre Chirol parle aussi d'encadrements de fenêtres, largement moulurés et décorés parfois, comme des montants de meubles. Il écrit : « Un toit hardi, percé de lucarnes solides et tout enjolivé d'épis, se campe militairement, presque orgueilleusement face au ciel ». Dans ces demeures, précédées d'un cour pavée, avec des pièces souvent sombres et basses de plafond, pourvues de poutres apparentes, de petits carreaux en verre trouble diffusaient une lumière parcimonieuse, et la vie s'écoulait silencieusement à l'ombre de la grande abbaye, le long de l'étroite rue des Murs-Saint-Ouen.

De toute évidence, Etienne Pascal trouvait à Rouen un cercle de personnes agréables et cultivées, qui lui permettait de se délasser des ennuis de sa charge, et lui faire oublier un peu l'impopularité, qui a toujours accompagné les percepteurs et les contrôleurs d'impôts. On connaît aussi les relations avec le curé de Sainte-Croix-Saint-Ouen, le P. Maignart, de l'Oratoire, qui était en rapport avec Saint Cyran, et avec Thomas du Fossé, maître de Requêtes, ainsi qu'avec les deux gentilshommes jansénistes qui soignèrent Etienne Pascal après sa fracture de la jambe.

Ch. de Beaurepaire, dans un article important et fort documenté, a fait le point de la situation à Rouen entre 1640 et 1647, période qu'il qualifie de l'une des plus malheureuses dans l'histoire de cette ville. Sans compter deux épidémies de peste, l'exagération des impôts, la multiplicité extraordinaire des expédients imaginés par des traitants impitoyables pour tirer de l'argent, même des plus misérables, l'avilissement des

monnaies, que nous comprenons si bien maintenant, l'inquiétude qui régnait partout, avaient causé un mécontentement général et si profond, qu'il avait créé, dans toute la Normandie, un véritable mouvement de révolte. L'insécurité régnait en maîtresse et des bandes armées commettaient vols et meurtres, sous prétexte de s'opposer au paiement des taxes et des impôts. La justice restait bafouée et les « monopoliers » chargés d'établir de nouveaux impôts, se voyaient parfois jetés à la Seine. L'arrivée des soldats, qui se paraient du titre de « Fléaux de Dieu », pour faire appliquer la loi, amena de nouveaux désordres. Le chancelier Séguier, lui-même, constate que les gens de guerre ruinent tout où ils passent, que ce sont des voleurs et non des soldats.

Du côté religieux, la situation ne se montrait guère meilleure. Mgr François de Harlay, archevêque de Rouen depuis 1614, essayait de maintenir son autorité spirituelle et temporelle, et aussi celle de ses curés. Il eut de nombreux démêlés avec le clergé tant régulier que séculier. La brouille avec les Jésuites, qui divisa la Société de Rouen pendant plusieurs années, conduisit à l'établissement d'un collège à l'Archevêché, où professa Jacques Pierius, curé de Déville, un des adversaires de Pascal dans la querelle du vide.

Les affaires n'allèrent pas mieux entre le Parlement de Rouen et le pouvoir central. Pour essayer d'amadouer le chancelier Séguier, l'archevêque le traita magnifiquement à Gaillon à partir du 21 décembre 1639, ainsi que probablement l'intendant Etienne de Paris et Etienne Pascal.

L'établissement d'une Chambre de Justice en 1648 éloigna de Normandie l'intendant de Miromesnil et Etienne Pascal : celui-ci ne devait jamais y revenir.



Nous ne reprendrons pas l'histoire de la jeunesse de Blaise Pascal et de ses prodigieuses découvertes que tout le monde connaît. Nous le situerons à Rouen, associé à son père et imaginant la fameuse machine arithmétique, destinée à faciliter les calculs, auxquels on peut supposer que fût tenu l'intendant

des finances, bien que son rôle dût consister à établir l'assiette de l'impôt plutôt que de vérifier les comptes.

Pour éviter de se tromper dans les retenues, on recourait à des jetons. Chaque fois que l'on arrivait au chiffre 10, on mettait de côté un jeton et on repartait de l'unité. Actuellement encore, dans certaines villes d'Extrême-Orient, par exemple à Hong-Kong, les commerçants et les financiers jonglent avec une dextérité extraordinaire avec des bouliers, qui présentent l'avantage de ne pas risquer la perte des jetons.

La machine de Blaise Pascal, basée sur le principe des compte-tours, est la première du genre, capable d'effectuer des additions, plus difficilement des soustractions. La grande originalité consistait dans une roue appelée « sautoir », destinée à passer la retenue à la roue suivante, opération délicate avec des livres divisées en vingt sols, et des sols en douze deniers. Notre illustre et jeune rouennais travailla deux ans à la réalisation de ses plans, employant pour la construction des horlogers rouennais. La première machine vit le jour en 1643, et nous ne nous attarderons pas à rappeler l'envoi de l'une d'elles au chancelier Séguier, une autre à la reine de Suède, ni la notoriété qui s'attacha aussitôt au génial inventeur. On connaît actuellement une dizaine de ces « pascaliennes ». A la suite d'une tentative de contrefaçon par un horloger rouennais, le chancelier Séguier fit obtenir à Blaise Pascal le Privilège du Roi, interdisant à quiconque de construire une autre machine à calculer, de quelque nature que ce soit — protection bien difficile à tourner à cette époque.

Cette découverte, si remarquable, ne permettait évidemment pas de prévoir les machines à calculer actuelles, qui effectuent les opérations les plus compliquées, tracent automatiquement des courbes représentées par des équations transcendantes, font preuve de mémoire, pourvu que le problème leur soit posé sous forme de programme.

Nous nous arrêterons plus longuement aux expériences sur le vide, non seulement parce qu'elles permettent de suivre, d'une manière remarquable, la pensée de Blaise Pascal, mais aussi parce qu'elles ont débuté à Rouen.

Le 12 juillet 1651, Blaise Pascal communique à M. de Rebeyre, premier président à la Cour des Aides de Clermont-Ferrand : « En l'année 1644, on écrivait d'Italie au R.P. Mersenne, que l'expérience dont nous parlions, avait été faite, sans spécifier, en aucune façon, qui en était l'auteur, si bien que cela demeura inconnu entre nous. Le P. Mersenne essaya de la répéter à Paris, et n'y ayant pas entièrement réussi, il la quitta et n'y pensa plus. Depuis, ayant été à Rome pour d'autres affaires et s'étant exactement informé du moyen de l'exécuter, il en revint pleinement satisfait ». Il s'agit de la fameuse expérience de Torricelli, exécutée en 1644, dans laquelle, pour une localité située au bord de la mer, la colonne de mercure, dans un tube vertical, préalablement rempli, reste à environ 76 cm au-dessus du niveau du mercure de la cuvette.

L'avant-propos « Au lecteur », en tête des *Expériences nouvelles touchant le vide*, publiées en 1647 par l'auteur des *Pensées*, nous informe de la suite de cette expérience : « Je l'appris de M. Petit, intendant des fortifications, et très versé dans les belles-lettres, qui l'avoit apprise du P. Mersenne lui-même. Nous la fîmes donc ensemble à Rouen, ledit sieur Petit et moi, de la même sorte qu'elle avait été faite en Italie et nous trouvâmes, de point en point, tout ce qui avait été mandé de ce pays-là, sans avoir remarqué rien de nouveau ».

Relativement à cette dernière conclusion, l'illustre habitant de Rouen ne tarda pas à changer d'avis, comme il l'exprime dans la même préface : « Depuis, ajoute-t-il, faisant réflexion en moi-même, sur les conséquences de cette expérience, elle me confirma dans la pensée, où j'avais toujours été, que le vide n'était pas une chose impossible dans la nature et qu'elle ne fuyait pas avec tant d'horreur que plusieurs se l'imaginent ». Il rejetait donc le principe : « la nature a horreur du vide » ; mais « comme tout le monde, poursuit Pascal, ne recevait pour cela aucune preuve, je crus que cette expérience d'Italie était capable de convaincre ceux-là mêmes qui sont les plus préoccupés de l'impossibilité du vide ». « Je résolus, continue-t-il ailleurs (*Expériences nouvelles touchant le vide*) de faire des expériences si convaincantes, qu'elles fussent à l'épreuve de toutes les objections ».

Ces citations de Pascal nous fournissent d'abord un remarquable exemple de la manière dont se propageait une idée scientifique à cette époque, et ensuite du rôle considérable que jouait le P. Mersenne au centre de son bureau d'informations. Le problème du vide se trouve ainsi posé par l'illustre savant lui-même, et nous connaissons son opinion au début des opérations, voyons maintenant comment elles se déroulèrent.

Soulignons d'abord que Pierre Petit, comme d'ailleurs d'autres expérimentateurs, avaient tenté de reproduire l'expérience de Torricelli, mais avec un insuccès constant, vu que ce dernier, dans sa Communication au P. Mersenne, n'avait pas mentionné la longueur du tube à utiliser. Toutes les fois, elle restait trop courte dans les essais, et le mercure montait toujours jusqu'en haut du tube, semblant confirmer que la nature a horreur du vide, puisqu'à aucun moment il n'existait un espace sans mercure en haut du tube. On attribue souvent à Etienne Pascal l'idée d'utiliser, pour répéter l'expérience d'Italie, une douzaine de tubes de longueurs croissantes.

Un manuscrit, tiré de l'oubli par Bouquet, indique que la première expérience avec Pierre Petit eut lieu sur la Côte Sainte-Catherine. Il nous paraît savoureux de reproduire le texte du manuscrit : « Qu'on prenne un tube de verre de trois pieds de longueur (ou plus), que ce tube, fermé à un bout du sceau d'Hermès (hermétiquement) soit rempli de vif-argent par l'autre et qu'alors l'extrémité du tube pouvant livrer passage au vif-argent, soit plongée dans un vaisseau plein d'un autre vif-argent, mais dormant, qu'ensuite on redresse perpendiculairement la partie du tube qui est fermée, mais pleine, alors le vif-argent descendra et occupera deux pieds seulement au bas du tube. » (En réalité il s'agit d'un peu plus).

Les deux expérimentateurs ne s'étaient d'ailleurs pas contentés de reproduire les indications venant d'Italie. Le vif-argent contenu dans le vase, où plongeait le tube, a été recouvert d'eau. Tant qu'en levant le tube, il plongeait dans le mercure, son niveau dans le tube resta immuable. Dès le moment où il arriva au niveau de l'eau, le mercure descendit avec précipitation, et l'eau remplit jusqu'en haut le tube long de 4 pieds. (L'eau serait montée, on le sait, beaucoup plus haut).

Votre confrère, P. Chirol, a rappelé l'aspect de la Ville de Rouen au temps de Pascal. La situation déplorable qui régnait alors, comme nous l'avons souligné, n'empêchait pas l'apparence opulente du haut de cette Côte Sainte-Catherine. Il montre Rouen « enserrée dans une ceinture continue de remparts, pressée par une ligature de pierre, elle jaillissait en un foisonnement de clochers, ceux de la cathédrale, des trente-six paroisses, de nouveaux couvents... » Seule la nature n'a pas changé, et la Seine caressait déjà des rives incertaines, baignait le pied des murailles, et laissait apparaître des îles aux formes arrondies. Au-delà du vieux Pont Mathilde, prolongement de la rue Grand-Pont, apparaissait le bien médiocre faubourg Saint-Sever, avec sa petite église campagnarde, près de laquelle se situait la verrerie, dont il sera question bientôt.

Dès cette première expérience, Pascal doit résoudre les deux questions suivantes : montrer que le vide règne en haut du mercure dans le tube, puis trouver la nature de la force qui retient le vif-argent dans le tube de Torricelli. Une fois la nature de cette force découverte, Blaise Pascal expliquera tous les effets attribués à la mystérieuse horreur du vide et présentera, dans toute son ampleur, la théorie de la pesanteur de l'air.

Aristote n'admettait pas l'existence du vide. Comme le dit Duhem : « de sa Physique, de ce monument qui avait l'inébranlable solidité d'un bloc et la pureté de lignes de la plus belle œuvre d'art, il ne restera pas pierre sur pierre ». A la suite d'Aristote, l'école péripatéticienne assurait le vide impossible, et Galilée pensait que la suspension de l'eau, dans une pompe aspirante, s'expliquait par une « repuganza al vacuo ». Cependant, il ne lui attribue pas une puissance infinie, mais la regarde comme une force définie et mesurable. Il connaissait, en effet, l'expérience des fontainiers de Florence, vers 1615, dans laquelle il apparaît qu'une limite à un peu plus de 18 brasses est imposée à l'élévation de l'eau par une pompe. A la suite de Galilée, nous trouvons Giovanni Battista Baliani, qui se montre, dès 1630, comme partisan du vide, puis Berti, qui réalise une expérience popularisée par une gravure, où l'on voit un tuyau de plomb, long de dix mètres, surmonté d'un

ballon de verre destiné aux expériences, puis Descartes, qui, malgré sa théorie de la matière subtile et celle du circuit fermé de l'air, à la suite des remarques d'Isaac Beeckman, professeur de mathématiques à Dordrecht, se montre enclin à penser que l'air est pesant.

Faut-il aussi rappeler les prédécesseurs, Nicolas de Cues, qui attribue au XIV<sup>e</sup> siècle un poids à l'air, Jérôme Cardan, qui essaya de le mesurer, Jean Rey, médecin au Bugue en Périgord, qui signala la poussée de l'air faussant les pesées des balances et soupçonna le véritable rôle d'une atmosphère pesante.

Pour mesurer le chemin parcouru, et la voie frayée par Mersenne, il faut se souvenir que Jean Rey, ci-dessus nommé, commettait l'erreur de penser que l'eau chauffée donnait lieu à de l'air, et que la physique scolastique professait encore, au début du XVII<sup>e</sup> siècle, que l'air porté à un volume décuple se transforme en feu.

Il est particulièrement instructif, comme l'a fait en particulier Duhem, de comparer le comportement du P. Mersenne et celui de Blaise Pascal. Toute découverte réjouit l'actif Minime. Il n'a cesse d'en être informé, et essaie, par des moyens grossiers, de la reproduire. Il se trouve sollicité, tour à tour, par les systèmes explicatifs les plus divers. Il se complait à commenter les expériences, à essayer de concilier les théories en présence, trop peu perspicace pour discerner la vérité et repousser résolument les erreurs. Cependant, dès le 11 juin 1644, Torricelli écrit à Ricci : « On peut supposer que la force qui empêche le vif-argent de tomber, en dépit de sa nature, a son siège à l'intérieur du vase, soit qu'elle ait pour cause quelque matière extrêmement subtile. Mais je prétends que cette force est extérieure, et qu'elle vient du dehors. Sur la surface du liquide, pèse une colonne d'air de cinquante milles. Ce n'est donc point merveille si le vif-argent ...entre dans le tube de verre et s'y élève jusqu'à faire équilibre à la gravité de l'air extérieur qui le pousse. En un vase semblable, mais beaucoup plus long, l'eau montera à peu près à dix-huit brasses ; elle s'élèvera plus haut que le vif-argent, dans le rapport où le vif-argent est plus lourd que l'eau, afin de faire

équilibre à la même cause, qui pousse également l'eau et le vif-argent. »

« Alors paraît Pascal, dit Duhem, logicien d'une rare valeur, doué d'un sens critique, qui peut-être n'a jamais été égalé, il est plus capable que qui que ce soit au monde de soumettre une expérience à un rigoureux examen, d'en apprécier la portée avec une extrême justesse, d'en tenir la conclusion en suspens tant qu'elle n'aura pas été établie d'une manière irréfutable ». Jusqu'à ce que Pascal ait réuni un faisceau suffisant de preuves — et il lui faudra attendre la fameuse expérience du Puy-de-Dôme, — il rédigera son écrit sans en tirer de conclusions sur la nature de la force qui suspend le mercure dans le tube de Torricelli, ce qui lui permettra de ne rien changer à sa rédaction, après les expériences décisives ; mais ce qui lui aurait également donné la possibilité de ne pas se rétracter, dans le cas où la doctrine de Galilée se fût montrée correcte. Ne devons-nous pas faire remarquer cette extrême habileté, absolument correcte du point de vue scientifique, mais empreinte, pensons-nous, d'un peu d'esprit normand ? Nous savons par ailleurs, combien était influençable l'illustre habitant de Rouen.

Torricelli avait donc prévu que l'eau s'élèverait bien plus haut que le mercure dans un tube vidé, mais il restait à concrétiser cette délicate expérience.

Elle fut réalisée, la même année 1646, à Saint-Sever, près de la verrerie d'Antoine Girard. Le manuscrit, déjà cité, la raconte ainsi : « Il prit deux tubes longs de 40 pieds, hermétiquement fermés d'un côté, et les attacha le long d'un mât de navire, le tout formant un appareil mobile, qui lui permettait de tourner à son gré l'ouverture des tubes, tantôt vers la terre, tantôt vers le ciel. Ces dispositions prises, il remplit l'un des tubes d'eau, l'autre de vin, et les plongea dans leurs liqueurs respectives, c'est-à-dire le tube plein d'eau dans l'eau et le tube plein de vin dans le vin. Ces liqueurs restaient suspendues à des hauteurs différentes, savoir, l'eau à la hauteur de 31 pieds 1 pouce, et le vin à la hauteur de 31 pieds 8 pouces, tandis que d'après les péripatéticiens, la hauteur du vin aurait dû être moindre que celle de l'eau. Au moyen de cette expérience, il leur montra

que les liqueurs montaient à des hauteurs différentes, non parce qu'elles étaient plus ou moins remplies d'esprits, mais parce qu'étant d'une pesanteur spécifique différente, la liqueur la plus légère exigeait dans le tube une colonne plus longue que la liqueur la plus pesante pour faire équilibre à la colonne d'air ». Soulignons la manière particulièrement élégante dont Pascal a résolu le délicat problème du maniement de ces tubes de verre d'une longueur inusitée, et l'emploi du vin, dont la coloration permettait à l'expérience d'être vue de tout le monde. Pascal parle de cinq cents personnes.

En dehors de ces expériences publiques, sur la Côte Sainte-Catherine et à Saint-Sever, Pascal exécuta de très nombreux essais, avec des tubes de toutes formes et de longueurs variées. En inclinant le tube, il démontra que le mercure monte toujours à la même hauteur, comptée verticalement à partir du bain dans lequel plonge le tube. Il semble aussi que l'expérience fut répétée à Dieppe, où, conformément à l'attente, le mercure monta d'autant plus haut que le lieu d'expérimentation se trouva plus bas.

Ayant pris aussi une seringue avec un piston bien ajusté, Pascal la place verticalement dans un bain de mercure et, tirant le piston vers le haut, constate que le vif-argent monte toujours à la même hauteur, celle de l'expérience de Torricelli. D'autre part, que le piston soit au bas de sa course, ou à quelque hauteur que ce soit dans le corps de la seringue, l'ensemble pèse toujours le même poids. Pour être juste, il faut signaler que le P. Mersenne avait tenté une expérience du même ordre, dont il n'a rien tiré de précis, car il s'est trop hâté de l'interpréter en passant en revue diverses théories sans attendre de nouveaux résultats expérimentaux.

Pour montrer que le vide existe bien dans le haut du tube de Torricelli, Pascal imagine l'expérience du vide dans le vide, qui est probablement la plus remarquable et la plus originale. Il prend un premier tube d'environ un mètre de longueur et de diamètre suffisant pour contenir un deuxième tube, rempli de mercure et fermé à ses deux extrémités par une membrane. Le premier tube, rempli de mercure avec le deuxième placé dans son intérieur, se trouve tenu verticalement sur la cuve

et le niveau du mercure s'arrête à la hauteur ordinaire. A ce moment, on perce la membrane du deuxième tube et instantanément le mercure qu'il contenait descend dans la cuvette. Il se trouvait dans le vide et par conséquent soustrait à l'action sustentatrice de la pression atmosphérique, dont le rôle apparaît ainsi d'une manière lumineuse. Admirens, en passant, l'ingéniosité de l'expérimentateur et son habileté à une époque où n'existait pas la moindre pompe de nos laboratoires, qui lui aurait évité tant de peine.

La même idée, sur les suggestions de ses amis Auzout et Roberval, a été reprise de la manière suivante. Le haut du tube de Torricelli, dans lequel se produit le vide, puisqu'il faut bien l'appeler par son nom, est soudé à l'une des branches d'un tube en U, vertical, dont l'autre branche est fermée. Ce tube en U sert de manomètre et le mercure, qui le remplit, occupe la même hauteur dans les deux branches. Si l'on vient maintenant pratiquer un petit trou dans le haut du tube de Torricelli, le mercure qu'il contient descend immédiatement jusqu'au niveau de la cuvette et en même temps, le mercure contenu dans le tube en U monte dans la branche fermée prouvant qu'il est soumis alors à la pression atmosphérique.

La ville de Rouen peut donc, à juste titre, s'enorgueillir de toutes ces expériences, qui ont conduit à celle du Puy-de-Dôme absolument irréfutable. Descartes en revendiqua la paternité, car disait-il, au cours d'une conversation avec Pascal, il la lui avait suggérée. Encore s'agissait-il de prouver une théorie fautive, de sorte que nous ne pouvons pas attribuer à Descartes une influence bien importante. Il en est un peu autrement du P. Mersenne, qui avait, de son côté, porté son attention sur la relation, qui existe entre la hauteur à laquelle monte le vif-argent, l'épaisseur de l'atmosphère et le poids spécifique de l'air, si bien que cette épaisseur devrait diminuer à mesure que l'altitude du lieu d'observation augmente. C'est exactement le programme réalisé par Florin Perier, beau-frère de Pascal, entre le jardin des Minimes et le sommet du Puy-de-Dôme. Mais immédiatement, le P. Mersenne trouve diverses échappatoires enfantines pour contrecarrer l'action du poids d'air sur la hauteur du vif-argent dans le tube de Torricelli. Il essaie

même de prévenir l'échec possible de l'expérience : « Cela pourra provenir également d'autres causes, inconnues de nous, ou bien de ce que la colonne d'air n'est pas cause du phénomène... ». Si Pascal avait raisonné de même, en usant de telles subtilités, et non de résultats expérimentaux irréfutables, nous n'aurions pas à commémorer aujourd'hui sa mémoire.

Divers expérimentateurs avaient été arrêtés par le bris des tubes de verre sous le poids du vif-argent. Réaliser des tubes de verre de plus de 10 mètres de longueur semblait une gageure. Pascal eut la bonne fortune d'opérer en Normandie, où il existait, de temps immémorial, des verreries utilisant le combustible fourni par les forêts qui couvraient, dans des temps anciens, des territoires très étendus.

Des lettres-patentes de janvier 1598 devaient permettre de construire, dans la ville de Rouen ou ses faubourgs, une verrerie « avec défenses à tous autres verriers d'établir aucune autre verrerie à vingt lieues à l'entour, excepté pour les verres communs, dits verres de fougères ». En 1619, cette verrerie est entre les mains des frères d'Azémar, gentilshommes qui s'associent avec un habitant de Rouen, Antoine Girard (et non Pierre comme on l'écrit quelquefois), pour financer l'opération et s'occuper de la vente des produits. Les fours furent transférés vers 1631, de la propriété de Jean Bocadeuvre à Saint-Sever en la rue tendant à la Bonne-Nouvelle, dans celle contiguë d'Antoine Girard, et des acquisitions l'étendirent jusqu'à la rue aux Anglais. C'est bien d'ailleurs, à l'angle des rues du Pré et de la Pie-aux-Anglais, que Gomboust, dans son plan de Rouen de 1655, place la verrerie, la rue du Pré ayant pris, par la suite, le nom de rue de la Verrerie. C'est là qu'eut lieu la fameuse expérience de Blaise Pascal, et on doit regretter certain dessin fantaisiste, qui représente bien les deux tubes de verre, allant jusqu'au faite des maisons, mais dans un décor où l'on pourrait reconnaître un mélange de la place Saint-Amand, avec la tourelle caractéristique de l'ancienne abbaye, et, à droite, certaines maisons de la rue du Petit-Salut, avec, à l'arrière-plan, la Tour de Beurre.

Il est assez piquant de découvrir que Pierre d'Azémar, l'un des maîtres-verriers, épousa Anne Girard, fille de son associé,

et devint ainsi le beau-frère du fameux Marc-Antoine de Gérard, sieur de Saint-Amand, poète fort maltraité par Boileau, qui avait usurpé la noblesse, réservée aux maîtres-verriers, mais non attribuée aux bailleurs de fonds et aux marchands de verre, au lieu de se contenter du titre fort honorable de bourgeois de Rouen, que portait son père.

Quoiqu'il en soit, nous pouvons affirmer que le succès des expériences de Blaise Pascal à Rouen vient de la fourniture non seulement des tubes les plus divers, de dimensions et de formes inusitées, mais encore de pistons soigneusement ajustés, qui devaient être extrêmement difficile à trouver en ce milieu du XVII<sup>e</sup> siècle.

Les expériences de Rouen n'avaient pas été sans s'ébruiter, sans éveiller un puissant intérêt, et à susciter maints contradicteurs. Un des premiers fut Jacques Pierius, curé de Déville, dont nous avons déjà parlé. Il avait publié, en 1645, les *Leçons philosophiques sur la Physique d'Aristote*, et ne pouvait donc pas laisser passer les expériences de Pascal à Rouen, qui détruisaient les affirmations de son chapitre « Du vide ».

Le Père Valerio Magni, appelé par Roberval « le voleur de Pologne », avait reproduit à Varsovie l'expérience de Torricelli, dont il prétendait, contre toute vraisemblance, être l'inventeur. Il éditera, entre septembre 1647 et décembre 1648, un certain nombre de brochures, dans lesquelles, sans autres preuves, il déclare à propos du haut du tube de Torricelli : « Mon sentiment, jusqu'à ce qu'on m'ait montré l'existence de quelque matière, qui le remplisse, est qu'il est véritablement vide ».

La contradiction d'un tenant de l'idée aristotelécienne, le P. Noël, s'attira une réplique foudroyante de Pascal, qui atteste déjà le grand polémiste et contient toute la méthode expérimentale moderne. Toute affirmation qui ne reposerait pas sur des axiomes ou des démonstrations devra être considérée comme « tantôt vision, tantôt caprice, parfois fantaisie, quelquefois idée et tout au plus une belle pensée ». Il résume aussi, en formules lapidaires, la forme et les conditions de l'hypothèse, et il n'a pas de peine à montrer inacceptables les pseudo-raisonnements du jésuite et la vanité de ses démons-

trations. Il écrit aussi : « *On ne peut vous refuser la gloire d'avoir soutenu la Physique péripatéticienne, et je trouve que votre lettre n'est pas moins une marque de la faiblesse de l'opinion que vous défendez que de la vigueur de votre esprit* ». Le P. Noël, s'obstinant à ressasser les mêmes arguments sans apporter de preuves expérimentales, s'attira successivement les deux réparties cinglantes de Pascal. Dans la lettre à Le Pailleur, il dit : « *Vous voyez par là, Monsieur, que le P. Noël appuie cette matière invisible sur des expériences fausses, pour en expliquer d'autres qu'il a mal entendues. Aussi était-il bien juste qu'il se servît, d'une manière que l'on ne saurait voir et qu'on ne peut comprendre, pour répondre à des expériences qu'il n'a pas vues et qu'il n'a pas comprises* ». Et encore : « *Je trouve qu'il est assez difficile de réfuter les pensées de ce père, puisqu'il est le premier plus prompt à les changer qu'on ne peut être à lui répondre* ».

Pascal eut encore à se défendre de l'accusation de plagiat (de l'expérience de Varsovie) par un autre jésuite de Clermont-Ferrand, attaque qui lui fut d'autant plus sensible qu'elle venait de sa ville natale. La lettre à M. de Ribeyre, déjà citée plusieurs fois, constitue, suivant un auteur contemporain, « une des exécutions les plus féroces que l'on connaisse ».

Terminons par les discussions, qui eurent lieu à l'Académie fondée par Pierre Michon-Bourdelot, médecin des Condé, avant d'être celui de la reine de Suède, et qui prouvent que les idées d'Aristote étaient encore bien vivantes. Bourdelot fait reprendre, en 1647, l'expérience de Torricelli, vieille de trois ans, en ne voyant là qu'un moyen de se mettre en avant et de jouer les premiers rôles scientifiques, pour lesquels il ne possédait que de très médiocres qualités d'acteur. Des essais, mal conduits et avec des moyens insuffisants, ont pour résultats de brouiller les idées, en reprenant la théorie des esprits, en introduisant, dans le haut du tube de Torricelli, une vessie de carpe qui se gonfle évidemment dans le vide, en essayant, avec Mersenne, d'y produire des sons, avec Roberval, d'y placer des être animés et, avec Descartes, d'y allumer du feu au moyen d'un miroir.

Seul, Blaise Pascal a su mener, avec une sûreté extraordinaire les expériences, en déduire des conclusions qui, trois siècles passés, restent encore complètement intangibles, et se montrer vraiment le fondateur de la Physique moderne.

La même méthode rigoureuse de déduction a permis à Pascal d'arriver à des conclusions définitives en hydrostatique, bien qu'il n'ait apporté rien d'essentiellement nouveau, mais qu'il ait rassemblé dans l'importante question de l'*Equilibre des liqueurs* des éléments épars, trouvés avant lui. Pourquoi, en particulier, le principe fondamental, dit de Pascal, ne porte-t-il pas un autre nom ?

Avant l'auteur des *Maximes*, il n'a pas manqué de savants, parfois de très grande classe, pour s'intéresser à ce problème et obtenir des résultats, dont s'est servi Pascal. Comme le montre Duhem, le P. Mersenne a tout lu ce qui a été écrit sur l'équilibre des liqueurs, mais il présente, comme d'habitude, ses réflexions personnelles sans un esprit critique suffisant ; Benedetti (1530-1590), dans la tradition de Léonard de Vinci, a aperçu la possibilité de faire monter l'eau dans deux tubes de diamètres très différents reliés entre eux, beaucoup plus vite dans le petit tube que dans le grand, et il est passé à côté de l'invention de la presse hydraulique ; Stevin, géomètre brugeois (1548-1620) a bien étudié la pression d'un liquide sur les parois du vase qui le contient, mais sans rattacher le phénomène à la loi fondamentale de l'hydrostatique ; Galilée est parvenu à ramener les propriétés des corps flottants ou immergés aux lois générales de l'équilibre, mais il n'a pas tiré de ces lois la grandeur de la pression qu'un liquide exerce sur les parois qui le contiennent. Descartes et Torricelli ont formulé des principes généraux, dont chacun est propre à résumer toute la science de l'équilibre ; mais ni l'un ni l'autre n'a fait d'application de son principe à l'équilibre des liqueurs.

Toutes ces vérités, qui contribuent à constituer l'hydrostatique, ont donc été découvertes avant Pascal ; mais elles attendaient celui qui les ordonnerait, les relierait les unes aux autres et ferait, de tous ces matériaux épars, une doctrine impérissable. On peut qualifier de hautement originale une œuvre où l'auteur transforme, en une loi générale et féconde,

une simple remarque de ses prédécesseurs, et c'est pourquoi le principe fondamental de l'hydrostatique s'appelle principe de Pascal. Comme le dit Painlevé : « Son argumentation bouillonne, palpite et s'élançe vers le vrai. Toutes les connaissances fragmentaires éparses autour de lui, il les fait siennes, il se les approprie, mais pour les fondre au creuset de sa flamme ». Les *Pensées* nous précisent la naissance d'une idée géniale : « Tel dira une chose de soi-même sans en comprendre l'excellence, ou un autre comprendra une suite merveilleuse de conséquences, qui nous font dire hardiment que ce n'est plus le même mot, et qu'il ne le doit pas non plus à celui d'où il l'a pris ». Aussi le *Traité de l'équilibre des liqueurs* ne cite-t-il aucun des noms des prédécesseurs.



Blaise Pascal a eu le grand bonheur de naître dans un milieu familial extrêmement cultivé, dans lequel son père Etienne Pascal joua un rôle essentiel pour son éducation.

Blaise Pascal a pu fréquenter un milieu scientifique exceptionnel. Le Père Mersenne, que nous nous excusons d'avoir peut-être un peu maltraité, a droit finalement à notre admiration, car son influence sur le développement de la Science a été immense. Il a eu le rare mérite de préférer l'expérience à tous les systèmes métaphysiques ou philosophiques, fussent-ils de Descartes. Dans les réunions qu'organisait l'actif Minime, Pascal a pu rencontrer une foule de savants et correspondre, par son intermédiaire, avec beaucoup d'autres. Le milieu familial accueillait, entre autres : Pierre Petit, co-auteur de la première expérience de Rouen ; Adrien Auzout, qui devint un des plus grands astronomes de la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle ; Le Pailleur, vieil ami de la famille Pascal et mathématicien amateur ; Claude Millon, disciple de Desargues ; Melchisedec Tévenot, inventeur du niveau à bulle d'air ; Morin, qui a manqué une carrière d'astronome, pour avoir cru à l'immobilité de la terre.

Blaise Pascal est arrivé à un moment où la Science était en plein essor, ce que les développements prodigieux de notre

ère, dite atomique, nous font un peu oublier : observation en 1610 des satellites de Jupiter et fondation de l'astronomie physique par Galilée, découverte de la circulation du sang par Harvey en 1628, indication par Kepler des lois du système planétaire en 1630, publication du *Discours de la Méthode* par Descartes en 1637, série magnifiquement continuée par l'expérience du Puy-de-Dôme en 1648.

Pourquoi Blaise Pascal, au moyen des méthodes qu'il avait imaginées pour la résolution de certains problèmes de géométrie, n'a-t-il pas abouti à la découverte du calcul différentiel et intégral, qui devait être faite par Newton et Leibnitz seulement une trentaine d'années plus tard ? Certaines questions n'ont peut-être pas été suivies jusqu'au bout par suite de l'extrême brièveté de la période scientifique de Blaise Pascal (9 ans). Probablement aussi l'amateurisme dans la Science ne poussait pas, même les plus grands esprits, à approfondir leurs découvertes. Faut-il aussi noter le dédain de l'illustre savant pour la géométrie, tel qu'il l'exprime dans la dernière lettre à Fermat (10 août 1660) : « je la trouve le plus haut exercice de l'esprit, mais, en même temps, je la connais pour si inutile que je fais peu de différence entre un homme qui n'est que géomètre et un habile artisan ». En réalité, le but de Pascal restait beaucoup plus élevé qu'une découverte même sensationnelle. Comme l'analyse très finement Painlevé, « le savant n'est qu'une des faces de sa personnalité, il est avant tout un des plus hauts lyriques de l'anxiété humaine et... sa grande âme tourmentée a poursuivi, en dehors de la science, la recherche des certitudes absolues dont elle avait soif ».

Pendant le court temps de notre existence, nous accumulons, tant bien que mal, quelques connaissances, nous acquérons, avec beaucoup de peine, quelque expérience de la vie. Il n'en reste généralement presque rien, car nos modestes publications ne peuvent donner une idée de nos efforts. Aussi est-il hautement réconfortant de pouvoir suivre, dans les écrits qui nous en restent, le développement du prodigieux génie de Pascal.

Les commémorations risquent toujours d'amener des redites : mais si le développement de la philosophie a conduit à consi-

dérer l'œuvre de Pascal avec une optique entièrement différente de celle de 1923, il en est de même en sciences. Les idées, émises par l'auteur des *Pensées*, trouvent des développements nouveaux, absolument insoupçonnés, il y a quarante ans, et c'est pourquoi des célébrations, comme celles de 1962, prennent toute leur valeur.

Rouen n'avait d'ailleurs pas attendu cette cérémonie pour rendre à la famille de Pascal un touchant hommage. Je ne saurais trouver de meilleure conclusion que le récit de Marguerite Perier, nièce de Blaise Pascal : « Il (Etienne Pascal) avait été si aimé et estimé qu'une année, au premier de l'an, les échevins de Rouen, au nom de la ville, lui firent présent d'une bourse de jetons d'argent, qu'ils avaient fait battre exprès, qui avaient les armes de la Ville, où il y avait d'un côté un agneau pascal, et de l'autre les armes de mon grand-père, qui étaient aussi un agneau pascal, dans une bourse de velours bleu, brodée d'agneaux pascals d'argent, qui étaient les émaux de la ville ». Comme ces jetons, cette séance solennelle acquittera un peu de la dette de reconnaissance de Rouen envers l'un de ses plus illustres habitants.

---

# Le Message de Pascal

---

Discours de M. Henri MASSIS

*Membre de l'Académie Française.*

**J**E me sens particulièrement honoré d'avoir été désigné par l'Académie Française pour la représenter à cette cérémonie où l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen célèbre le tricentenaire de la mort de Blaise Pascal. Comment votre Compagnie n'eût-elle pas tenu, elle aussi, à commémorer celui qui, de 1640 à 1647, fut votre « compatriote » et qui, pour votre ville, comme pour Clermont, sa ville natale, est un orgueil, une parure et une gloire ? Le séjour de Pascal à Rouen est, en effet, rempli d'événements qui ont marqué dans sa vie de façon décisive. En la seule année 1646, n'est-ce pas ici que les Pascal sont entrés en contact avec Port-Royal ? Et la visite que leur fit alors Pierre Petit, la réalisation de la première expérience sur le vide, dont vient de nous parler notre confrère M. Jean Lecomte, ne devaient-elles pas déterminer la vocation de Pascal physicien, faire de lui le créateur des méthodes d'expérimentation moderne et de l'hydrostatique ? De là, dans la vie de Pascal, deux courants, qui allaient alterner ou se combiner pendant des années. Aussi bien a-t-on pu dire que c'est au cours de cette période rouennaise que le génie de Pascal atteignit son complet développement.

Evoquant dans une phrase célèbre la prodigieuse activité de Pascal, Chateaubriand a tracé de cet « effrayant génie » une figure presque inhumaine, où l'on ne saurait retrouver la grande raison réaliste et lucide qui, dans tous les ordres de recherche où elle s'est appliquée, fut avant tout soucieuse d'équilibre et de certitude. Car, la part faite à ce qu'il y a d'extraordinaire dans cette destinée, à ce qu'on décèle de violent, d'excessif, dans la sensibilité pascalienne, rien n'a

jamais entamé ni l'intégrité de son esprit, ni la fermeté de sa foi. Une telle vie surtout nous émerveille par le triomphe des facultés raisonnables, conduites avec rigueur jusqu'à ce point où elles connaissent et acceptent leurs limites. Pour se dépasser et soumettre son être à l'Être infini, l'homme n'y fait pas tort à l'homme.

Aussi bien — et c'est un savant qui l'observe — « on ne saisira jamais le vrai Pascal dans ses découvertes hydrostatiques ou mathématiques, pas plus que dans la dialectique de sa mysticité, si l'on ne veut, une fois pour toutes, s'imposer fermement à l'esprit, qu'il fut un homme rude, un homme de bon sens, manieur de choses, l'inventeur des brouettes, des haquets, des omnibus, de mille objets pratiques, sensible tout spécialement aux qualités physiques de la matière, doué d'une prodigieuse activité des sens, dont il jouissait au point de vouloir s'en punir comme d'un péché, un homme enfin, et qui, s'il disait cette parole sublime : « Le silence éternel de ces espaces infinis m'épouvante », le disait bonnement, exprimant tout simplement un fait avec le bon sens d'un homme qui ne songe pas à la littérature, et avec l'accent auvergnat. » L'esprit normand ne lui a pas non plus été étranger, assurait tout à l'heure notre confrère, et de son habileté pratique il nous a donné un exemple.

Ce n'est pas rabaisser Pascal, ni le réduire à la mesure commune, mais se faciliter l'accès de cette âme exceptionnelle que d'essayer de la saisir dans l'ordinaire de la vie. Nul esprit ne fut davantage enseigné par l'événement, par le réel, ni plus préoccupé d'efficace. Sa méditation et la plus haute ne fait qu'informer une matière vivante. Toutes ses idées, Pascal a commencé par les expérimenter. Et si l'on songe que la maladie l'écarta fort jeune de « l'usage délicieux du monde », comment ne pas conclure que ses premières expériences lui laissèrent des impressions singulièrement vives, dont on trouve la trace brûlante jusqu'en ses ultimes propos. L'idéal, pour parler de Pascal, serait de découvrir le fait réel, authentique, qui a orienté sa recherche, qui a donné la direction à chacune de ses pensées. Tenons pour assuré qu'il n'y en a pas une qui ne soit née au contact de la réalité humaine. Ce dessous frémissant, on le

discerne au détour elliptique de la moindre phrase : l'abstraction même en semble toute tendue, enfiévrée.

Pour graviter dans l'univers spirituel, c'est, en effet, de son cœur, de ce qu'il y a de plus humain, de plus complexe, de plus mobile au monde que la pathétique raison d'un Pascal nous livre les secrets. Au temps des *Provinciales*, on le voit dominateur, intraitable, plein de colère, dans son paroxysme et dans son remords. Puis viendra l'heure où seul le mystère divin pourra encore l'exalter en le courbant d'amour. Crises dramatiques, d'une telle fulguration que leur éclat nous masque ce qui les prépare et les annonce. Mais, comme le disait Barrès, si la part divine du génie nous échappe fatalement, du moins pouvons-nous le connaître dans ses premiers mouvements et ses premières nourritures. Rien de plus libre, de plus vivant, de plus stimulant aussi que le climat familial où grandit le jeune Blaise. On n'a pas laissé de faire voir ce qu'il dut à ce milieu de judicature et d'administration financière qui fut celui de son père Etienne Pascal : milieu de grands bourgeois provinciaux, d'une profonde solidité morale, où il puisa ce sentiment de la responsabilité dont se nourrira son génie passionné et sévère. Mais il y avait chez le Président Pascal, plus que de l'austérité juridique, et il semble avoir apporté dans les affaires de son état et dans ses propres affaires une vivacité, une indépendance, une liberté d'humeur qui se retrouvent chez son fils. C'est une personnalité vraiment forte et originale que celle de ce Conseiller du Roi qui, veuf à trente-huit ans, ne se remarie pas, quitte sa rude Auvergne et vient s'établir à Paris afin de mieux remplir sa tâche de père et de savant. Lorsqu'il s'installe au Marais, rue Brisemiche, avec ses trois enfants, il vient de vendre sa charge et sa maison de Clermont ; il a placé sa fortune en rentes sur l'Hôtel de Ville, il est à l'aise et maître de ses loisirs. Personnage d'importance, homme de bonne compagnie, il fréquente aussitôt le monde aimable des salons et la société des savants ; il entre en relations avec tous les beaux esprits de l'époque. Les entretiens du dehors se prolongeaient à son foyer où il recevait ses amis ; et, c'est parmi eux, dans une atmosphère libérale et de haute culture, accueillante à toutes sortes de curiosités et d'études,

au milieu d'une infinie diversité de personnes, d'esprits et de méthodes, que s'est formé le jeune Blaise. Jusqu'au soir de sa vie, et dans le temps même où sa dévotion aurait dû l'éloigner de ces géomètres et de ces physiciens trop suspects d'incrédulité, plus portés à la morale sceptique qu'à la philosophie stoïcienne, plus épicuriens qu'aristotéliens en physique et plus naturalistes que géomètres, Pascal conservera les relations de son père. Sans parler du profit que son génie naissant trouva en ces rencontres, il y prit de la science et de l'homme la notion la plus exacte. C'est pour avoir fréquenté, dès l'enfance, les savants les plus fameux de son époque qu'il écrira un jour : « On ne s'imagine Platon et Aristote qu'avec de grandes robes de pédants. C'étaient des gens honnêtes, et, comme les autres, riant avec leurs amis, et quand ils se sont divertis à faire leurs *Lois* et leur *Politique*, ils l'ont fait en se jouant ; c'était la partie la moins philosophe et la moins sérieuse de leur vie, la plus philosophe étant de vivre simplement et tranquillement ».

On sait assez que Pascal ne se contentera pas de cette fausse paix, et qu'avec tous les siens, il voudra vivre sur un autre plan. S'élever dans une autre sphère. Mais, au seuil d'une existence chargée de plus haut pathétique, il convient de placer ces vives images des années qui ont laissé dans son esprit une trace ineffaçable. Les événements devaient, au reste, bouleverser la quiétude de ce foyer bourgeois où l'on ne semblait vivre que pour l'étude et l'agrément du monde.

Les affaires d'argent ont tenu une grande place dans la vie de Pascal, de cet homme qui voulut mourir comme un pauvre. Qu'il s'agisse de ses expériences scientifiques où il faillit se ruiner, de l'entrée de Jacqueline à Port-Royal qui suscita de difficiles réglemens de compte, de l'entreprise des carrosses à cinq sols qui devait l'enrichir, les soucis pécuniaires ne lui furent pas épargnés. Et c'est un incident de cette sorte qui troubla son adolescence, en renversant l'ordre si sagement aménagé par Etienne Pascal pour élever sa famille et se réserver d'aimables et studieux loisirs. La fortune du Président, nous l'avons dit, consistait pour une grande part, en rentes sur l'Hôtel de Ville de Paris. En 1638, le Cardinal de Richelieu

ordonna d'en rogner les quartiers. Cette décision qui portait une sérieuse atteinte à son revenu fut accueillie par Etienne Pascal avec une belle colère — la colère des Pascal. Il se mit aussitôt à la tête d'une petite cabale de mécontents qui se livrèrent à des actions séditeuses ; et tandis que ses principaux complices étaient envoyés à la Bastille, il demeura caché chez des amis, tantôt chez l'un, tantôt chez l'autre, jusqu'au jour où il dut s'enfuir en Auvergne. Cet esprit de fronde, cette humeur individualiste et violente, on les retrouve chez Blaise, et ces incidents font songer à ceux du temps des *Provinciales*. On sait comment les choses s'arrangèrent, et M. Jean Lecomte nous a rappelé tout à l'heure comment Jacqueline qu'on aimait à la Cour où elle jouait la comédie et disait des vers de sa façon, obtint la grâce de son père qui fut nommé quelques mois plus tard au poste de « Commissaire-député par Sa Majesté en Haute-Normandie, pour l'impôt et levée des tailles et sur le fait de la subsistance et étape des troupes et autres affaires en ladite province ».

Ces années de Rouen allaient avoir sur l'esprit de Blaise Pascal une singulière importance. Son expérience d'homme commence. Il arrive dans une ville pleine d'agitations et de troubles et qui n'a connu depuis de longs mois que l'émeute et la misère. Les troupes du Maréchal Gassion envoyées par le chancelier Séguier pour remettre de l'ordre dans la province, campent encore dans les faubourgs lorsqu'Etienne Pascal vient prendre possession de son poste d'Intendant. Ce magistrat doit lutter contre une situation terrible : il faut agir selon les lois, mais aussi avec humanité. Blaise Pascal, qui se mêle aux affaires paternelles, voit les résultats de la guerre civile, les désordres incroyables sous lesquels gémit une partie du royaume ; il réfléchit sur la justice et sur la force, et maintes pensées sur la « raison des effets » ne se réfèrent-elles pas à quelques souvenirs de ce temps où Pascal eut sous les yeux le spectacle des maux que peut engendrer le mécontentement du peuple ? Quelles idées de par derrière la tête ne lui sont-elles pas venues en assistant aux pilleries des « trognes armées », en observant la condition des prisonniers espagnols qui peuplaient la ville, ou celle des seigneurs anglais que la révolution avait chassés

de leur patrie ? Chaque jour, qu'il s'agît du désordre des gens de guerre ou des frais qui se font à lever la taille, quelque nouvel objet s'offrait à la méditation de ce jeune homme qui prenait garde à tout.

Mais il n'y a pas que le moraliste qui s'informe au contact de la réalité, l'imagination du savant est aussi mise en branle. On nous a dit comment pour aider son père dans la tâche écrasante de rétablir la comptabilité des impôts et des dépenses de toute la généralité de Normandie et pour lui épargner de fastidieux calculs, Blaise Pascal inventa la machine arithmétique. Il avait alors dix-huit ans.

D'autres passions que celles de la science allaient également agiter cette âme véhémence. A la suite d'Etienne Pascal qui, après un pénible accident, était entré en relations avec de pieux personnages, amis de Port-Royal, Blaise se convertit, entendez qu'il se tourne vers l'étude de la Religion, pour laquelle il avait un grand respect sans toutefois y appliquer sa curiosité. L'étonnante conversion ! Sur le champ, et avec une ardeur de néophyte où se découvre un zèle tout intellectuel, tout critique, il se lance dans une dispute contre un ancien capucin, Jacques Forton, qu'on appelait le frère Saint-Ange ; il l'accuse de corrompre la jeunesse par ses nouvelles doctrines. Hier encore, Pascal ignorait tout de la théologie, et le voilà qui dénonce à l'autorité un religieux coupable d'une certaine interprétation de saint Augustin, suspecte à son jansénisme novice. Il fulmine, en appelle à l'Archevêque de Rouen, introduit un procès, le premier d'une vie qui en comportera bien d'autres : procès des Jésuites, procès des hérétiques, procès des libertins, procès de ses amis de Port-Royal ! C'est le trait saisissant de cette nature impétueuse, en perpétuelle conversion, que d'aller d'une volée jusqu'à l'extrême du parti où elle s'engage. Mais, comme le dit Jean Guittou : « Comment un génie qui a besoin de signes et de querelles, comment Pascal se serait-il éveillé aux problèmes posés par la religion, si ceux-ci ne lui étaient pas apparus sous un aspect insolent et provocateur ? Pour concevoir, il lui fallait une atmosphère de bataille et de défi. En physique même, il n'a jamais été aussi à son aise que lorsqu'il avait des contradicteurs. Pour

que le christianisme l'intéressât, il fallait qu'il se présentât sous les formes où il avait paru au commencement, comme un paradoxe à défendre, un témoignage à fournir, une lutte à ravitailler, une orthodoxie à soutenir. Newman disait que les premiers chrétiens formaient le « parti de Jésus ». Pascal eut volontiers adhéré à un tel parti. »

Le voilà donc environ à sa vingtième année, converti à une doctrine âpre et forte qui se donne comme la vérité même, et la vérité méconnue, doctrine qui, aux yeux de ce jeune fanatique, a le privilège d'être en lutte contre l'autorité. Cette foi dominatrice, exigeante, que Pascal va découvrir à Port-Royal, était celle qu'il fallait à son âme où les jeux contrastés de la géométrie, du stoïcisme, du pyrrhonisme, de l'épicurisme, d'Epictète et de Montaigne passeront sans pouvoir lui celer son impuissance et son dégoût. C'est là que sa foi tiède et morte s'est exaltée, vivifiée, et Pascal a dû traverser cette voie singulière avant de parvenir à l'héroïsme chrétien, de se soumettre, de se convertir au christianisme et à ses normes éternelles.

Ce que Pascal allait y apporter, c'est un frémissement jusqu'alors inconnu. D'où lui vient donc cette fièvre, ce tourment, cette manière de ressentir les idées ? Dans ce qu'on appelle l'angoisse de Pascal, on discerne quelque chose que la maladie ne suffit pas à expliquer, quelque chose qui lui vient du dehors et qu'il a contracté. Il s'agit d'un mal nouveau qui est propre au temps où Pascal a vécu et qu'il a ressenti plus vivement qu'aucun autre. Bien que la flamme pascalienne brille au-dessus du cours de l'histoire, rien ne peut faire que Pascal ne s'y trouve placé à une époque décisive, et qu'il ne soit le témoin d'un monde qui s'effondre — de ce monde qui, avec la Fronde (cet événement d'une importance capitale) manifeste physiquement qu'il est frappé, miné dans sa vie. La Fronde, la crise de la Fronde, a été surtout une révolution morale, et, Michelet l'a fort bien vu : la Fronde et Port-Royal, c'est la même chose ; la Fronde religieuse a précédé la Fronde politique qu'elle anima de son esprit.

C'est là ce que le regard d'un Pascal, ce « témoin unique », sut discerner au fond des désordres de la Fronde, dans la

double anarchie religieuse et politique dont cette subversion témoignait. Ce qu'en l'occurrence Pascal n'a pu sauver, c'est la foi d'un passé que sceptiques, libertins, esprits forts, étaient en train de saper dans une ardeur d'émeute. Ce qu'il a cherché, de façon pathétique, à mettre hors d'atteinte, c'est ce qui échappe au temps, ce qui possède l'éternité de *l'être* et de la *vérité*.

Voilà ce que traduit en lignes de feu la fièvre d'un Pascal qui, plus encore que ses misères physiques, a souffert en son âme du même mal que nous. Pascal a, en effet, vécu et mis dans tout son jour ce mal du monde moderne, dont on peut dire qu'il commence avec lui. *L'Entretien avec M. de Saci* — qu'il rencontra pour la première fois en janvier 1656, dès son arrivée à Port-Royal-des-Champs — un tel entretien est en quelque sorte le porche, l'ouverture de cette « déchirante cérémonie ». Ce qui fait la grandeur d'un tel drame, l'intérêt supérieur de la scène, c'est qu'à travers Epictète et Montaigne, Pascal y pose, dès l'abord, comme « deux colonnes d'erreurs », tous les systèmes et toutes les philosophies qui, dans l'avenir, solliciteront tour à tour les esprits. Car, et alors même que l'homme moderne cherchera en vain dans ces doctrines la réponse à son inquiétude, qu'il en sentira les déficiences, qu'il les rejettera même pour demander la vérité à Celui seul qui la possède, encore lui faudra-t-il dorénavant la définir en fonction des idées nouvelles qui l'ont d'abord retenu, séduit, et dont rien ne saurait faire qu'il n'ait subi la morsure. Aussi, quoi qu'elle tentât, l'apologétique moderne ne pouvait-elle plus être que celle d'un monde coupé de son passé, où les hommes ayant perdu leur héritage, allaient sans cesse se trouver menacés de perdre le chemin de leur essence, où la protection des temps manquerait à toutes leurs doctrines. Et c'est là ce qu'au vif de son être a éprouvé Pascal, ce Blaise Pascal qui vécut de notre âme trois siècles avant nous.

Il a vu, disions-nous, l'effondrement d'un monde, et il a été le premier témoin d'un temps où, plus encore que les puissances de désordre politique, la confusion des esprits se révélait partout. La raison désavouait les croyances que la tradition prétendait fortifier, tandis que la tradition continuait de lier

l'enseignement de la foi à une représentation physique du monde que la science n'acceptait plus. Sous l'action du mathématisme cartésien, « la voie mécanique était ouverte, la machine intronisée, la personne exterminée ». A dater de Descartes, on assiste à une transformation du monde, et l'on peut dire que le « monde moderne » a eu Descartes pour créateur. La foi à laquelle les sociétés chrétiennes ont alimenté, pendant des siècles, leur énergie, leur activité, leur puissance créatrice, a reçu, en effet, son premier coup d'arrêt d'un *savoir* qui prétendit changer le monde et qui effectivement l'a changé. Evoquant cette époque, dont la décomposition interne l'avait tellement frappé, Michelet pouvait écrire : « *Chacun y sent nettement que quelque chose meurt* ».

Plus profondément que nul autre — son angoisse en témoigne — Pascal a perçu, ressenti, cette « fluctuation d'un monde intermédiaire entre deux âges », qui se sent pris entre des survivances exténuées et des tentatives incertaines. Face à ce monde qui se détruit en perdant sa métaphysique, la raison d'un Pascal éprouve de véritables transes. Accablé par le drame religieux, dont il poursuit en lui-même le dénouement, un tel esprit a proprement pour unité celle qui lui vient d'une inquiétude, d'une recherche, d'un effort. Dans l'universel écroulement, Pascal n'entrevoit la paix, le bien-être de l'âme et la sérénité qu'en Dieu. Par son génie, comme le dira Sainte-Beuve, Pascal prend le sentiment profond et lucide du point capital où sera bientôt le grand danger, et c'est toute la religion qu'il envisage de penser à nouveau.

Plus que par des raisonnements, c'est par des preuves morales qui vont plus au cœur qu'à l'esprit, que Pascal veut convaincre les plus endurcis, car il connaît leur fort et leur faible, et il sait d'expérience comment on peut les persuader et les prendre. Mais il faut se garder de traduire en notions spéculatives ce qui, chez Pascal, se présente sous le signe concret de la vie, c'est en se livrant au vif qu'il entend les convertir, car « chacune de ses paroles porte un poids de chair et de sang ». Il s'agit, en effet, d'un homme qui a vécu dans le tumulte du siècle, qui a été mêlé à ses agitations et à son remuement ; d'un homme dont le génie propre a, d'autre part, tout exploré

dans l'ordre des choses extérieures, qui en transporte les principes et les méthodes dans l'étude du cœur humain et qui mène, en savant, une expérience où tout le moral est en jeu ; d'un homme enfin qui, placé au seuil des temps modernes, à l'heure même où la foi et la raison, le christianisme et la science sont aux prises, voit d'un coup le problème, le pose, en éprouve les difficultés et ne peut plus penser à rien d'autre, comme s'il sentait que c'était là la grande aventure, celle où la conscience humaine allait être désormais engagée.

Riche de tant d'expériences et de sentiments éprouvés en leurs contrariétés, Pascal qui avait revendiqué si hardiment le mérite de ses inventions dans l'ordre de la physique, ce Pascal, sorti de « l'aveuglement charnel qui fait prendre la figure pour la réalité », savait qu'il y a un zèle pour la vérité qui n'est point selon la vérité : « Je suis en colère, dit-il, contre ceux qui veulent absolument que l'on croie la vérité lorsqu'ils la démontrent, ce que Jésus-Christ n'a pas fait en son humanité créée ». Voilà ce qu'il y a au fond du ressentiment de Pascal contre le « Dieu des savants et des philosophes, inutile pour le salut ». Et c'est là ce qu'il voulait dire quand il se proposait d'écrire « contre ceux qui approfondissent trop les sciences ». Nul plus que Pascal ne les a approfondies : son univers est celui de la science et de la vérité. Et loin de rejeter ce que sa raison avait découvert dans l'ordre de la science et d'y voir un obstacle à la foi, Pascal montre que la vérité du savant et la vérité du chrétien finissent par se rejoindre, parce qu'il n'y a qu'une seule vérité. Mais il sait que la science des choses extérieures ne saurait satisfaire à tout l'homme. « Je trouve bon, dit-il encore, qu'on n'approfondisse pas l'opinion de Copernic, mais ceci : il importe à toute la vie de savoir si l'âme est mortelle ou immortelle ». Trouver « des cieux et des astres » suffit à un Descartes qui est en quête d'un monde nouveau, d'une béatitude terrestre. Pascal, lui, ne saurait s'en accommoder. D'où son aversion pour Descartes. Pressentant le danger d'une conception mécanistique de l'univers, il ne peut lui pardonner. « Il aurait bien voulu, dans toute sa philosophie, pouvoir se passer de Dieu, dit-il, mais il n'a pu s'empêcher de lui faire donner une chiquenaude ; après cela, il n'a plus que faire de Dieu ». Pascal, lui, ne peut se passer de

Dieu et de Dieu fait homme, de Jésus-Christ, du Médiateur, « sans quoi rien n'est explicable, dit-il, ni la nature, ni la science, ni la géométrie ».

Apologiste, Pascal prétend par la plus hardie confession de soi-même, nous mener à la connaissance de notre véritable bien. Ni philosophe, ni théologien, métaphysicien moins encore, mais trouvant dans sa foi les principes qui rendent raison de notre nature en particulier et de la conduite du monde en général, Pascal ne veut être que le compagnon de l'homme qu'il conduit à réclamer son Dieu. C'est à « l'amener à chercher la vérité et à délibérer de sa propre vie que ce convertisseur met tout son art ».

Art d'ébranler l'âme où il est maître, car c'est un fait que nul ne sait comme lui faire l'assaut d'une âme, la cerner de toutes parts, lui montrer sa misère et sa grandeur, tout ensemble l'éprouver par le doute et par la raison, ne lui laisser point de repos qu'elle n'appelle la grâce dans ce terrible colloque qu'elle engage entre l'humain et le divin, et où la foi seule peut introduire l'unité. Cette recherche de Dieu, cet appétit constant de Dieu, cette tension de l'être qui s'achève dans l'amour du Dieu vivant, voilà son principal et son tout. Pour Pascal, l'objet de tout, le centre où tout tend, c'est Jésus-Christ. Ni doctrine du cœur sans l'amour de Jésus-Christ, ni hauteur d'intelligence sans la vénération de Jésus-Christ, car « qui le connaît connaît la raison de toutes choses ». Aussi bien est-ce à Jésus-Christ que Pascal entend nous convertir. Et, au seuil des temps modernes, dans le moment où savants et philosophes cherchaient à connaître Dieu sans médiateur, Pascal montre « le Christ crucifié qui doit être toute la science du chrétien et l'unique gloire de sa vie ».

C'est là ce qui confère un aspect d'éternité aux *Pensées* de Pascal, ce livre « si revêtu d'éclat, si armé de rigueur et comme d'épouvante au dehors, mais en son fond si contueux et si tendre ». Les *Pensées* ne sont pas seulement l'histoire d'un homme et de sa vie, mais l'histoire de l'homme et de la condition humaine. Et, parlant de cette passion que Pascal ressent pour le bien et pour un digne bonheur, Sainte-Beuve, qui avait si longtemps vécu avec ce grand esprit, ne disait-il pas aussi :

« On s'associera sans peine à cet idéal de perfection morale qu'il personnifie si ardemment en Jésus-Christ, et l'on sentira qu'on s'est élevé et purifié dans les heures qu'on aura passées en tête à tête avec cet athlète, ce martyr et ce héros du monde moral invisible ». Pour le sceptique Sainte-Beuve, « Pascal était tout cela ».

Et l'historien de Port-Royal ajoutait de façon prophétique : « Le monde marche ; il se développe de plus en plus dans les voies qui semblent les plus opposées à celles de Pascal, dans le sens des intérêts positifs, de la nature physique travaillée et soumise, et du triomphe humain par l'industrie. Il est bon qu'il y ait quelque part contrepoids, et que, sans prétendre protester contre le mouvement du siècle, des esprits fermes, généreux et non aigris se disent ce qui lui manque et par où il se pourrait compléter pour que l'habitude ne s'en perde point absolument et que la pratique n'use pas tout l'homme... Aujourd'hui, c'est l'ingénieur qui triomphe. Ne nous en plaignons point, mais rappelons-nous l'autre partie de nous-mêmes et qui a fait longtemps l'honneur le plus cher de l'humanité ».

Et, en exprimant le vœu qu'elles fussent « gravées » en lettres d'or au fronton du Palais de Cristal et de ses merveilleuses inventions, Sainte-Beuve de citer ces paroles où tout le Pascal des *Pensées* se résume :

« Tous les corps, le firmament, les étoiles, la terre et ses royaumes ne valent pas le moindre des esprits, car il connaît tout cela et soi ; et les corps ensemble, et tous les esprits, et toutes leurs productions ne valent pas le moindre mouvement de charité : *cela est d'un ordre infiniment plus élevé.*

« De tous les corps ensemble, on ne saurait en faire réussir une petite pensée ; cela est impossible et d'un autre *ordre*. De tous les corps et esprits on n'en saurait tirer un mouvement de vraie charité : cela est impossible, et d'un autre ordre « *surnaturel* ».

Tel est le message de Pascal, et c'est un message éternel.

---

DISCOURS  
DE RÉCEPTION

DISCOURS

DE RÉCEPTION

De « Rouen ville-musée »  
et de quelques paradoxes

---

DISCOURS DE RÉCEPTION DE

M. Daniel LAVALLÉE

(13 février 1960)

Mesdemoiselles, Messieurs,

**E**SSAYANT de définir un programme de mise en valeur pour la « Ville-Musée » rouennaise, j'ai eu la surprise de rencontrer constamment des vérités déconcertantes, diamétralement opposées à ce que l'examen et le raisonnement rapide semblaient fonder avec la solidité de l'évidence. Mais avant de me mesurer à ces paradoxes, ne devrais-je pas m'étonner surtout de celui que constitue ma présence ici, en votre savante Compagnie, alors que je prétends parler d'une cité et que seul au milieu de vous, je l'ai connue pour la première fois au crépuscule d'immenses destructions dont on pouvait croire qu'elles l'avaient rayée de la liste des villes d'art ?

Et puisque votre bienveillance n'a pas reculé devant ce paradoxe-là, je serais doublement indigne d'elle, si je n'éprouvais pas en retour une profonde reconnaissance. Qu'il me soit donc permis de vous exprimer celle-ci, et de vous dire très simplement mon ferme propos d'essayer de ne pas trop la décevoir...

Il faut assurer la sauvegarde de ce qui fait de Rouen une « Ville-Musée ». Cette opinion réalise depuis longtemps une unanimité qui serait touchante, si elle ne semblait contredite par des discussions passionnées et interminables autour de

projets de démolitions ou de constructions. C'est évidemment que sous une même expression, les interlocuteurs conçoivent des réalités différentes, et la tâche la plus difficile est sans doute d'en donner la définition précise.

C'est à ce point que je m'attacherai en premier lieu. Puis j'étudierai rapidement dans quelle mesure ce patrimoine a été défendu au cours d'un passé récent. Enfin j'essaierai de conclure à la lumière de ce bilan, en proposant un certain nombre de solutions pour l'avenir.

Qu'est-ce qu'un musée ? C'est un cadre dans lequel sont présentées au public des œuvres de diverses époques et origines. Ces œuvres sont généralement choisies pour leur valeur de document rare et typique. Elles concernent une activité humaine tendant à l'Art dans toutes les acceptions de ce terme.

Les idées concernant le choix des objets et leur mode de présentation, se sont lentement mûries à partir du chaos primitif, qui ne remonte pas au-delà de la première moitié du siècle dernier, époque où le terme de « Ville-Musée » aurait semblé bien vague... Il n'est pas indifférent de constater que c'est seulement vers la fin du siècle que l'on construisit le grand bâtiment de la rue Thiers, et que se précisèrent notablement les notions de muséographie dont les conceptions actuelles sont l'aboutissement. C'est à la même époque qu'un critique rouennais alors célèbre, Jules Levallois, l'ancien secrétaire de Sainte-Beuve, attribua à sa ville natale le titre de « Ville-Musée », vocable dont la fortune allait être telle qu'un journaliste lassé en parlait récemment comme de « la tarte à la crème des Syndicats d'Initiatives ».

Néanmoins, et de toute évidence, l'univers imaginaire de Levallois ne se limitait pas à des collections de tableaux et d'objets d'art, assez restreintes alors. Il précise lui-même : « Combien j'aimais, écrit-il, les vieux édifices, les maisons à pignon, tout ce qui évoquait en moi le Rouen du moyen âge ». Déjà nous pouvons donc, à titre provisoire, tenter une première définition.

Une ville-musée est une ville dans laquelle se trouvent des

édifices évoquant le passé, églises ou palais, mais aussi humbles maisons d'une époque révolue, constituant un cadre à ces monuments. C'est assez vague et pourtant une telle définition ne serait pas facilement acceptée par tous. Un urbaniste connu écrivait récemment en pensant à Rouen qu'il ne fallait conserver dans une ville qu'une cathédrale et un ou plusieurs palais. Le quartier entourant la merveilleuse chapelle Saint-Julien de Quevilly pourrait bien nous offrir en petit l'image de ce qui serait réalisé en grand selon toute vraisemblance, en partant de tels principes ; il serait peut-être charitable de ne pas insister. Pourtant cette conception primaire dissimulant agréablement une certaine paresse intellectuelle sous les dehors de la hardiesse novatrice, est encore assez répandue, parce que la marche des idées est très lente. Quelques faits nous éclaireront à ce sujet :

Si par exemple les services des Monuments Historiques eurent la possibilité légale de protéger les abords des grands monuments français à partir de 1920, ils n'osèrent pas en user avant 1938, et, il est peut-être utile de le remarquer, c'est à Rouen que les premières mesures furent prises.

Avant 1920 également, aucune de nos constructions de bois n'était protégée, si nous exceptons la célèbre « vieille maison » de la rue Saint-Romain.

A la veille de la dernière guerre, l'ensemble des immeubles privés intéressants était frappé d'alignement, c'est-à-dire que l'interdiction de toute consolidation n'était pas un vain mot : la destruction de la magnifique maison Renaissance de la rue Damiette, à l'angle de la rue des Hauts-Mariages, allait le rappeler en 1933, après les incroyables mutilations de la maison de Corneille, rue de la Pie, celles de l'hôtel de Bourgtheroulde, et cent autres destructions effectuées au siècle dernier par la volonté de quelques bureaucrates.

Ici, une remarque complémentaire s'impose :

Dans tous les domaines où le législateur ou l'administrateur sont appelés à intervenir, ils le font toujours, qu'ils le veuillent ou non, avec un temps de retard de plusieurs années ou dizaines d'années par rapport aux conceptions de la fraction

du public compétente en la matière, et seulement au moment où l'aggravation de la situation est telle que ces conceptions gagnent ce qu'il est convenu d'appeler le « Grand Public ».

Je ne chercherai pas à faire la démonstration de cette règle en une ville où les urbanistes ont été contraints de bâtir des rues à sens unique, et où des immeubles de cinquante ans ignorent le tout-à-l'égout. Mais cette observation nous conduira à rechercher, dans la sphère qui nous intéresse, la ligne générale de l'évolution des connaissances et des idées.

Les conceptions du public éclairé, qu'il s'agisse de membres de sociétés archéologiques, de touristes, d'artistes, de médecins, de sociologues ou d'éducateurs, rejoignent étrangement celles de presque tous les urbanistes qui ne sont pas simplement des bâtisseurs en quête de chantiers rémunérateurs : Il faut conserver d'une part tous les éléments grands ou petits qui présentent un intérêt exceptionnel, et sur ce point l'accord sera relativement facile. Mais aussi d'autre part — c'est la grande révélation des cinquante dernières années — des ensembles de constructions typiques qui à l'origine étaient cependant banales, et dont la conservation n'intéresserait personne si elles étaient disséminées au milieu de bâtiments modernes. Chaque ensemble ancien sera considéré à l'égal d'un monument unique. Dans certains pays étrangers, en particulier en Europe Centrale et Orientale, ce sont des quartiers entiers que l'on classe. Faut-il s'étonner qu'à Rouen, l'an dernier, et pour la première fois, la Commission Supérieure des Monuments Historiques vienne de protéger rue aux Ours toutes les maisons anciennes du côté impair, même celle qui fait l'angle de la rue Camille-Saint-Saëns et qui ne date que du début du XIX<sup>e</sup> ?

Nous touchons ici un point capital : Jusqu'à quelle époque faut-il remonter pour protéger les témoins du passé ?

Au XIX<sup>e</sup> siècle, le style classique, après avoir été seul toléré, se trouva subitement voué aux gémonies, et l'intérêt se porta presque exclusivement sur le style gothique du XIII<sup>e</sup>. A la rigueur on supportait le XII<sup>e</sup> et le XIV<sup>e</sup> : A Rouen on démolit le portail flamboyant de Saint-Ouen, inachevé mais de même qualité que la tour centrale, pour le refaire en style plus pur ; et on détruisit sans remords l'œuvre du XVI<sup>e</sup>, depuis le logis

abbatial de Saint-Ouen jusqu'à l'église Saint-André, rue aux Ours. L'archéologue de la Quérière lui-même, tout en estimant les beaux hôtels du XVIII<sup>e</sup>, n'a jamais étudié leur décoration, et ne s'est guère ému des destructions ou mutilations dont certains étaient l'objet, l'hôtel de la Première Présidence mis à part. Il y a vingt ou trente ans, les églises classiques sur lesquelles on jetait encore comme une insulte le qualificatif de « jésuite », n'intéressaient que quelques spécialistes. Aujourd'hui on les recherche presque autant que leurs devancières, mais il y a mieux : A New-York, le Metropolitan Museum vient de remonter une entrée du « Métro » parisien de 1900 ; à Paris vient d'être classé le Théâtre des Champs-Élysées d'Auguste Perret, œuvre de béton armé. Et sur notre place de la Cathédrale, qui ne serait tenté de crier au scandale ? *Les Monuments Historiques* s'appêtent à protéger comme témoin de l'époque Restauration l'immeuble pour la construction duquel on détruisit en 1824 la merveilleuse église Saint-Herbland. C'est que malgré la coupure du XIX<sup>e</sup>, l'Art continue, et l'on pense de plus en plus que tous les temps ont produit des œuvres valables, même si ces œuvres choquent le goût de l'époque qui les juge. Il n'est pas impossible que nos petits-enfants fassent classer un jour la façade et la tour de la Gare de la Rive droite, lorsqu'elles constitueront une rareté et que la période de décantation indispensable se sera écoulée. Votre regretté collègue Pierre Chirol semblait le pressentir.

Quittons un instant l'Architecture pour des domaines parallèles. Que voyons-nous ? Les meubles de la Restauration sont aussi recherchés maintenant que ceux du XVIII<sup>e</sup>, Le Napoléon III intéresse déjà... Par ailleurs les galeries qui ont acheté naguère à vil prix les tableaux des peintres impressionnistes et de leurs successeurs, se voient prodigieusement riches depuis quelques années.

Sans crainte nous pourrions dire que la liste des monuments à protéger n'est absolument pas exhaustive, et si l'on nous demande ce qu'est la Ville-Musée, nous répondrions hardiment en parodiant Nietzsche : « La Ville-Musée n'est pas, elle devient » !

Evidemment, dans les œuvres relativement modernes, le tri

sera provisoire ; un jugement que la postérité ne ratifierait pas, doit pouvoir être réformé. Il est clair aussi que les œuvres remarquables achevées dans les cent dernières années sont très peu nombreuses. Mais nous croyons pouvoir déjà retenir, outre la flèche de fonte de la Cathédrale, certaines sculptures de la Fontaine Sainte-Marie, deux ou trois façades rue de la République et rue Jeanne-d'Arc ; et volontiers nous ajouterions Saint-Nicaise et le Palais des Consuls.

Dans cette perspective, le cadre de la Ville-Musée s'élargit aux dimensions de l'agglomération rouennaise tout entière, avec ses nouveaux ensembles résidentiels sur les deux rives. Je m'attacherai seulement ici au domaine privilégié de la cité primitive, où l'art jaillit de la réunion des hommes depuis l'époque gallo-romaine ; soit en gros l'espace compris entre les boulevards de la rive droite et la Seine, plus quelques prolongements. Il serait tentant — je confesse avoir longtemps cédé à cette tentation — de considérer comme des parents pauvres le quartier Saint-Vivien ou celui des Bons-Enfants. Une étude comparative se fondant par exemple sur l'officiel « Casier Archéologique » établi par la Ville, montre qu'il n'en est rien. La vérité c'est qu'ici la mise en valeur est encore plus embryonnaire que là. Quelques enduits sur des pans de bois, quelques affiches criardes et quelques coffrages de boutiques suffisent à enlever tout intérêt, même pour des yeux avertis. Révélerons-nous qu'un projet très officiel établi à la fin de la guerre, envisageait la démolition de toutes les maisons de bois entre la rue Damiette et l'Aître Saint-Maclou, et qu'après les bombardements, les services compétents avaient refusé de consolider les maisons gothiques formant le côté Sud de la Place Barthélémy, en déclarant qu'elles ne méritaient même pas la dépense de quelques étais ? Aucun de ces immeubles n'avait été remis en valeur à l'époque, il faut le dire...

On imaginerait mal un musée se refusant à conserver un tableau de Rubens sous le prétexte qu'il posséderait déjà un Raphaël... ou même un autre Rubens. Et l'idée même de musée n'implique-t-elle pas celle de nombre, ou, ce qui revient au même, d'une forte concentration d'œuvres de valeur à l'intérieur d'un espace où elles doivent être agréablement présentées

au public ? Une Ville-Musée ne devrait pas être seulement, suivant le mot désabusé que Pierre Chirol prêtait aux touristes il y a une vingtaine d'années, une « ville de débris dignes d'un musée », où l'on erre d'îlot en îlot à la recherche d'éléments noyés dans la laideur.

Le grand drame de Rouen, c'est la compénétration de l'ancien et du moderne, le fait que le centre vivant est resté au même endroit alors que les dimensions de la ville et les nécessités de la vie se modifiaient radicalement, d'où une adaptation douloureuse et des opérations chirurgicales mutilantes, en bref un mariage forcé qui ressemble à un viol. Heureuses les villes du Maroc, et d'ailleurs, où l'on a créé des quartiers pour l'an 2000 sans toucher aux quartiers anciens !

Mais puisque les artères modernes du centre de Rouen existent, nous devons considérer qu'elles font partie de la Ville-Musée, et elles devront par suite être traitées différemment de celles de la rive gauche, afin d'assurer une liaison décente entre les centres attractifs anciens, et redonner à ceux-ci leur intérêt avec l'apparence d'une certaine unité. Car c'est uniquement s'il pressent qu'une même pensée a imposé à l'ensemble une « forme intérieure », cette armature invisible et cohérente exigée par Goethe de toute création de l'esprit, que le visiteur pourra trouver le musée dans la ville, et non plus la ville sans âme installée dans le musée qu'elle déshonore !

Je puis maintenant conclure la première partie de cette étude. La « Ville-Musée » rouennaise, limitée grosso modo par le périmètre des boulevards, se compose de trois sortes d'éléments :

Les premiers forment un fonds immuable, ils doivent être restaurés et mis en valeur, aucun ne saurait être supprimé sans appauvrissement du patrimoine. Il s'agit des grands monuments, des petites constructions d'intérêt exceptionnel, et d'une série d'ensembles d'immeubles, ou plutôt — exprimons-nous comme les services des Beaux-Arts — de façades sur rue avec les toitures correspondantes. Le chiffre minimum de ces façades peut, me semble-t-il, être raisonnablement fixé à un millier.

Les éléments du second groupe sont constitués par des parties de constructions anciennes isolées et simples, qui pourront, suivant les circonstances et l'évolution future de la ville, être intégrées sur place à des ensembles modernes, ou déplacées et intégrées à des ensembles anciens reconstitués (comme la façade de bois de la rue des Charrettes transportée rue du Gros-Horloge), ou, pour partie, disparaître et faire place à des œuvres modernes tenant compte du cadre.

— Les autres éléments enfin, ce sont les constructions modernes. Elles pourront faire l'objet d'aménagements propres à leur donner un caractère esthétique ou à supprimer du moins ce qu'elles ont de choquant ; elles pourront aussi fort bien disparaître, à l'exception des quelques œuvres hors de pair qui viendront peu à peu grossir le fonds immuable dont j'ai parlé. Dans ce groupe seront classées également les architectures de verdure qui, de toutes, sont les plus aptes à réaliser l'harmonisation de l'ancien et du moderne.

Dans de telles perspectives, notre musée de la rue pourra s'enrichir et recevoir peu à peu une meilleure présentation, comme un musée ordinaire.

Abordons maintenant le second point de notre étude. Dans quelle mesure le patrimoine du musée Rouen a-t-il été préservé de la ruine et mis en valeur ?

Si un vandale est celui qui détruit de belles œuvres sans les remplacer par des œuvres comparables, le XIX<sup>e</sup> siècle a bien mérité ce titre : Peu à peu, et sans que l'on y prît garde, il a anéanti les deux tiers des grands monuments que quatre cents ans avaient accumulés, et il n'a presque rien produit à la place. Tout a été prétexte.

Il faut à la Garde Nationale un terrain de manœuvres ? On rase l'abbaye de Saint-Ouen, une des plus belles d'Europe, et on crée l'actuelle place du Général-de-Gaulle, dont les dimensions de champ de foire rappellent seules aujourd'hui la splendeur passée. Les spéculateurs cherchent des terrains pour bâtir des maisons de rapport ? Ils achètent une à une les églises gothiques désaffectées, et les abattent avec la bénédiction des autorités. Mais ces autorités elles-mêmes, que font-elles ? Elles

tracent de beaux alignements bien droits, condamnant à disparaître toutes les façades anciennes, elles obligent les propriétaires qui ne peuvent rétrécir leurs maisons à plâtrer les pans de bois, et elles encouragent ceux dont les façades sont en pierre à en râcler tous les ornements. Sait-on qu'un déplacement de quelques mètres du tracé prévu pour la rue Jeanne-d'Arc, aurait permis sans frais supplémentaires, en 1860, de sauver avec la nef de Saint-André dont la tour rappelle la richesse anéantie, la belle église Saint-Martin-sur-Renelle et les seules maisons de la rue du Gros-Horloge qui fussent véritablement de premier ordre ?

Dans le dernier quart du siècle, le public éclairé se décide enfin à intervenir, et 1886, qui voit la naissance des « Amis des Monuments Rouennais », annonce le ralentissement d'un massacre qui n'avait pas même réussi à assainir la ville, puisque la tuberculose restait stationnaire à la fin de tous les travaux, comme le remarquait le directeur de l'École de Médecine, le docteur Brunon.

Mais, objectera-t-on, il reste encore beaucoup de choses. C'est donc que les autorités, malgré tout, veillaient sur une partie au moins du patrimoine à elles confié. Eh ! bien, imaginons un instant qu'aucun amateur ne soit intervenu auprès des propriétaires et des pouvoirs publics, mais que, par contre, les services municipaux aient reçu vers 1890 une dotation budgétaire permettant de financer les opérations de voirie votées par le Conseil municipal. Et suivons aujourd'hui un touriste arrivant de Paris par la route.

Après avoir traversé les nombreux paysages timbrés du signe de la sobriété associé à celui des boissons alcoolisées, il découvre enfin entre les panneaux-réclames qui meublent le site classé de Bonsecours, l'oasis d'art qui va l'arracher à cet univers stomacal.

Le vieux Saint-Paul ayant fait place à un terrain vague, il ne s'attarde pas à admirer l'ensemble formé par l'architecture fonctionnelle de l'usine d'incinération, les constructions du champ de Mars et celles de l'île Lacroix, il se dirige vers les ponts. La porte Guillaume-Lion n'est plus là, il y a longtemps qu'on l'a démolie de même que les vestiges des Augustins. Il

tourne bientôt et monte la rue de la République. Un regard jeté à gauche sur la place de la Vieille-Tour lui suffit : La Fierce ayant disparu, on n'a pas restauré les vestiges de la Halle. Il continue et apercevant l'Archevêché et Saint-Maclou, il s'arrête. Quel beau spectacle en vérité ! A gauche, la rue Saint-Romain est devenue une artère rectiligne de 7,27 mètres de largeur moyenne, toute bordée de façades en briques sombres semblables à celles que nous côtoyons chaque jour dans la partie centrale. En suivant des yeux cette belle droite que soulignent les rails du tramway établi vers 1900, on découvre sans avoir besoin de se déplacer, les immeubles modernes de la rue des Carmes.

De l'autre côté, comme Saint-Maclou est bien dégagé sur l'immense place créée en son honneur ! Les maisons anciennes de la rue Malpalu ont disparu, la sombre rue Damiette a fait place à une voie de dix mètres toute semblable à la rue Victor-Hugo et dédiée à un poète ou à un homme politique des environs de 1900. Saint-Ouen apparaît tout proche entre les alignements parfaits de briques un peu noires et d'enduits de plâtre légèrement écaillés. N'insistons pas, nous connaissons l'aspect du côté Est de la rue des Boucheries-Saint-Ouen, remis à l'alignement en 1908.

Quant à la rue Martainville, elle a été élargie et rendue également bien rectiligne ; elle a 16 mètres vers la rue Molière et 37 mètres au droit du portail de Saint-Maclou ; on y a fait des maisons de briques semblables à celles qui existaient vers la place Saint-Marc. Inutile de la suivre, du reste, puisque les morceaux de l'Aître Saint-Maclou, vendus à un honnête commerçant en 1925, ont été transportés chez les amateurs étrangers qui les avaient retenus par avance. De l'hôtel d'Aligre, rue Damiette, on n'a rien gardé, parce que les ornements ne se prêtaient pas à un transfert. Mais quels beaux hangars on a pu construire à la place du jardin !

Je n'aurai pas la cruauté de poursuivre. D'ailleurs que pourrait voir encore notre touriste s'il continuait sa route ? Arrivé sur la place de l'Hôtel-de-Ville, il ne se dirigerait pas vers la Chapelle du Lycée, puisqu'elle aurait été détruite en 1895 et remplacée par des classes de pur style III<sup>e</sup> République. Il pour-

rait suivre la rue Thiers, et saluer au passage la rue Beauvoisine, devenue également bien droite et toute semblable à la rue Victor-Hugo. Il ne saurait en tout cas aller voir le Musée le Secq des Tournelles : l'église Saint-Laurent ayant fait place en 1891 à un bel immeuble de rapport de style néo-gothique (je n'invente rien), le vieux collectionneur aurait porté ailleurs ses trésors, suivant l'exemple des frères Dutuit. Et s'il prenait fantaisie à notre promeneur d'aller jusqu'à la rue du Gros-Horloge, il trouverait cette voie également droite et semblable à celles qui ont été réalisées dans le quartier Martainville. La Fontaine d'Aréthuse ayant disparu, il n'est pas absolument certain que le Gros-Horloge lui-même, devenu l'unique obstacle à une circulation normale, aurait été conservé. Il ne faut pas oublier que lorsque sa restauration fut obtenue en 1892, il était dans un état voisin de la ruine, que révèlent les anciennes photographies.

Nous croyons rêver, mais le rêve — ou plutôt le cauchemar — a bien failli devenir réalité. Certains objecteront que Rouen était si riche à cette époque qu'elle pouvait bien se permettre certaines destructions secondaires nécessitées par les besoins de la circulation. Les mêmes bons esprits supposeront sans doute qu'après les pertes irréparables de 1944, le devoir de conserver les éléments intéressants n'échappait plus à personne. Est-ce bien certain ?

Après avoir consulté les anciens journaux locaux, les ouvrages des archéologues et d'autres documents des Archives, j'ai pu établir quelques statistiques. Ce qu'elles disent est surprenant : Par un malheureux concours de circonstances qui n'est pas tout à fait un hasard, les destructions du XIX<sup>e</sup> siècle ont porté en majorité sur les édifices qu'il eût fallu sauver à tout prix, un très grand nombre de maisons anciennes sans intérêt spécial subsistant par contre avec des dégradations plus ou moins réparables. Ne parlons pas de l'utilité pratique des remises à l'alignement obtenues, et qui ont élargi des parties de rues d'un mètre environ, quand des boutiques hétéroclites ne se bâtissaient pas à titre provisoire sur le terrain récupéré. Les automobilistes savent aussi bien que les fonctionnaires de la voirie que les seules possibilités s'offrant encore aujourd'hui

à la circulation, sont le fait des grandes percées et essentiellement des rues Jeanne-d'Arc, Thiers ou de la République, ces voies dont le tracé aurait pu aisément éviter les édifices de valeur.

Quant aux pertes de la dernière guerre, elles ont beaucoup frappé l'imagination parce qu'elles ont été concentrées dans le temps et dans l'espace ; mais ces quatre années de disparitions brutales correspondent seulement en fait à quarante ans de dégradation lente, de grignotement insidieux, les chiffres publiés récemment ne peuvent être contestés : dans une vingtaine d'années, si le cataclysme n'avait pas eu lieu, notre patrimoine se serait trouvé aussi amoindri qu'en 1944. Et cependant il n'est pas question ici de la destruction accélérée des pierres calcaires, qui fondent maintenant, en longues traînées grises, dans un bain corrosif alimenté chaque jour par près de mille tonnes d'acide lancées dans le ciel de l'agglomération.

Les mesures de classement n'auraient pas même préservé de façon absolue les témoins les plus précieux. Je prendrai un seul exemple : la maison Renaissance de la rue des Arpents, spécimen unique cité par tous les auteurs et inscrit à l'inventaire des Monuments Historiques, venait d'être démolie quand l'incendie de 1940 ravagea le quartier. Qui peut affirmer que le logis des Caradas, dont la conservation avait déjà donné des inquiétudes, n'aurait pas disparu de même dans quelques décades ? Il aurait suffi de la mauvaise volonté et de la patience d'un propriétaire...

Un regard jeté sur les années 1944-1948 n'est pas de nature à nous rassurer non plus. Bien des vestiges précieux ont été anéantis, qu'il eût été facile de conserver. Voici un fait qui se suffira à lui-même : tous les Rouennais ont entendu parler du transfert de la façade de l'hôtel de Coupeauville, de la rue Ganterie dans une ville de la région dont elle est désormais un des plus beaux monuments. Ceux qui ignoraient les circonstances de ce transfert s'étonnèrent. Mais quelle eût été leur surprise s'ils avaient appris qu'il n'eût pas même été envisagé, sans l'intervention de votre Président. Passant devant la vieille demeure, celui-ci vit les démolisseurs à l'ouvrage et put, non

sans peine, et grâce aux fonctions qu'il occupait alors, sauver la façade que les bombes avaient épargnée en totalité, puis la faire protéger en 1946. Faut-il le dire ? Un aussi heureux hasard fut unique...

Il me semble nécessaire de mentionner ces pertes déplorables pour que les responsables des transformations du Rouen de demain puissent en tirer la leçon un jour. Mais il est certain qu'elles s'effacent aujourd'hui dans la lumière des résultats magnifiques obtenus depuis lors grâce à la coopération de toutes les bonnes volontés officielles et privées.

Qui ne se réjouirait de voir que presque tous les grands monuments ont ressuscité de leurs ruines, que l'administration municipale a entrepris la remise en valeur de Sainte-Croix-des-Pelletiers, des pignons de l'hôtel d'Aligre sur la rue Damiette, de la maison Henri IV fermant le cadre du Gros Horloge à l'angle de la rue des Vergetiers, du Bureau des Finances, de l'Hôtel de Bosmelet enfin, place du Général-de-Gaulle ? qu'elle a sauvé Saint-Pierre-du-Châtel dont un destin opiniâtre semblait vouloir consommer la ruine définitive, et la remarquable maison de la « Salle des Mariages », rue Eau-de-Robec, cadre idéal pour le futur musée d'Art Normand ? Que grâce à la compréhension des diverses administrations, aux efforts de propriétaires intelligents, grâce aussi à l'aide financière de la ville, du Syndicat d'Initiatives et du C.O.M.E.T., presque tous les meubles anciens intéressants ont été préservés, et deux cents façades en bois ont pu être remises en valeur plus ou moins complètement ?

Certaines réalisations, quoique moins spectaculaires, ont une importance capitale. Citons les facilités accordées désormais par la voirie pour remettre en état les éléments intéressants frappés d'alignement, l'inscription à l'inventaire des Monuments Historiques de 85 façades ou parties d'édifices, l'établissement d'une réglementation de la publicité très libérale mais de nature à permettre au moins de préserver l'essentiel.

Pourquoi ne pas dire aussi que malgré toutes ses imperfections, la reconstruction du quartier sinistré de la rive droite a redonné à la cathédrale un cadre à son échelle, dégageant d'intéressantes perspectives ? Celui qui a mesuré d'une part la

puissance des intérêts particuliers s'opposant à l'intérêt général, d'autre part le peu d'efficacité de certaines lois en ce domaine, ne peut pas ne pas éprouver de la reconnaissance pour tous ceux qui au prix de difficultés sans nombre, ont réussi à préserver l'âme de la cité.

Le passif de ces dernières années n'est pas lourd. Pourtant n'est-il pas un peu inquiétant de constater que plusieurs actes de vandalisme sont restés impunis malgré les protestations, et que de simples particuliers ont dû intervenir pour en éviter bien d'autres ? Plus que l'exécution de devantures conçues par des bricoleurs n'ayant jamais appris à dessiner, plus que la restauration de façades en charpente ou en pierre par des cimentiers n'ayant jamais manié d'autre outil que la truelle, l'apposition d'une multitude de panneaux-réclames dans tous les endroits interdits, dénature insidieusement la ville entière. Quand le mal sera tel que l'Administration devra trancher dans le vif pour ne pas se condamner elle-même, les coupables n'auront-ils pas beau jeu de dire que les façades en plâtre peintes par leurs soins d'un décor publicitaire, n'ont aucun intérêt, que les maisons sont du reste frappées d'alignement, et que pour tout dire, ils sont des bienfaiteurs de l'humanité, puisqu'ils procurent un petit revenu aux propriétaires, en attendant une démolition inéluctable ? L'argument sera valable aussi pour toutes les réparations inesthétiques, comme pour la construction de garages et de clôtures en tôle ou fibrociment. L'existence sur tout le côté Ouest du Vieux-Marché, de baraquements provisoires du XVIII<sup>e</sup> siècle, ne laisse pas de porter à quelques réflexions désabusées sur le caractère définitif du provisoire.

J'en ai assez dit pour faire éclater la cause du mal dont souffre la Ville-Musée, comme toutes les villes françaises du reste. Il y a une coordination insuffisante entre les divers services intéressés, dont chacun ne peut considérer qu'un aspect de la question et dont les efforts sont par suite divergents, voire contradictoires. Si au XIX<sup>e</sup> siècle les travaux d'urbanisme furent désastreux, c'est que leurs auteurs n'étaient pas des urbanistes, et que leur compétence ne s'étendait pas au-delà du dessin d'un plan d'alignement.

Pratiquement il faut donc obtenir que les hommes compétents pour juger l'esthétique des transformations de façades, soient consultés immédiatement, dans tous les cas de travaux, et qu'ils aient la possibilité de prendre éventuellement des sanctions efficaces. En retour, il faut que la sauvegarde de l'esthétique ne s'oppose pas à la réalisation ultérieure de larges voies, de jardins et de parcs de stationnement, qu'elle ne freine pas l'adaptation des logements à la vie de notre siècle et de l'ère nouvelle en gestation, faute de quoi la victoire du Beau serait éphémère et ne ferait que préparer pour l'an 2000 d'inévitables hécatombes architecturales.

Il faut par suite que soit établie pour chaque groupe de maisons une documentation tenant compte de tous les éléments en cause, de l'état du gros-œuvre aux conditions d'ensoleillement, des nécessités de la circulation à l'intérêt archéologique ; que les Monuments Historiques inscrivent à l'Inventaire les éléments méritant actuellement cette mesure de protection, et indiquent ceux qui le mériteraient après remise en état, ceux qu'il faut conserver pour donner un cadre aux premiers ou parce qu'ils ont un intérêt d'ensemble. Il sera alors possible de repenser tout le programme d'aménagement, de supprimer le plus souvent les servitudes d'alignement qui ne correspondent plus aux nécessités et sont pratiquement inapplicables, mais en revanche de prévoir quelques très larges percées (dont le tracé ne sera que rarement rectiligne), à travers les arrières des ensembles conservés, cette solution évitant la mutilation des bâtiments sur rue et le rachat des fonds de commerce. Des îlots devraient être démolis en totalité, d'autres en partie, et des servitudes d'architectures précises devraient imposer aux constructions de remplacement un caractère résolument moderne, mais spécifiquement rouennais, ce qui ne veut pas dire qu'il faille construire en bois. D'ailleurs, si le front de l'Empereur avait plus souvent percé le masque étroit de Monsieur Prudhomme sur les façades construites au XIX<sup>e</sup> siècle, nous aurions sans doute moins de réticence devant la démolition d'immeubles anciens sans grand caractère. Et, d'autre part, il est parfaitement possible de reconstruire à un autre emplacement des éléments d'immeubles démolis ; cette solution n'est

pas onéreuse pour des façades en colombages, il faut seulement un peu de bonne volonté, beaucoup de modestie, et un programme précis évitant tout délai entre les deux opérations. En un mot, il ne faut plus que nous entrions dans l'avenir à reculons, comme Valéry nous le reproche.

Concluons. Pour que disparaisse le paradoxe d'un musée sans conservateur et dont les passants se chargent d'aménager les salles comme de réparer les œuvres d'art, il faut d'abord que toutes les transformations du centre de notre ville soient dirigées et coordonnées dans des limites étroites par une seule autorité ; mais il faut même — pour éviter une dégradation lente rendant caduques les dispositions prises — que ces aménagements soient provoqués et pour partie réalisés directement par cette autorité. Ceci implique de nouveaux moyens légaux et financiers, mais aussi une éducation du public, sans l'adhésion féconde et la participation duquel rien n'est plus possible aujourd'hui.

Ainsi, mais ainsi seulement, nous donnerons aux gens de notre temps un cadre digne d'eux. Et offrant en une synthèse idéale la plus belle de ces « confrontations de métamorphoses » qui sont l'essence de chaque musée selon André Malraux, nous lèguerons aux générations futures, par delà l'illusion séculaire d'un « bon vieux temps », tout l'héritage des hommes à la recherche d'un Paradis perdu.

---

# Défense et Sauvegarde du patrimoine artistique de Rouen

---

RÉPONSE AU DISCOURS DE RÉCEPTION

DE M. DANIEL LAVALLÉE

par M<sup>elle</sup> Elisabeth CHIROL

UN membre influent de l'Académie de Nancy, devenu depuis lors membre de l'Institut, échangeait avec un de ses collègues, un jour au téléphone, ses impressions sur un candidat éventuel à leur illustre Compagnie.

Il ne s'agissait pas de peser les mérites de ce dernier, qui étaient grands bien entendu, mais de jauger ses qualités d'autochtone lorrain.

— Il n'avait point vécu toute sa vie dans la Capitale de Stanislas, mais il y était né ; ses parents en étaient originaires.

— Certains de ses travaux avaient porté sur des sujets régionaux, mais non pas tous.

Bref, le Président et son interlocuteur discutaient longuement, et la conversation se prolongeait pour savoir si ce candidat avait ou non suffisamment de quartiers de noblesse intellectuelle authentiquement lorrains.

Le fait me frappa étrangement. Il me sembla concrétiser cet esprit très particulariste d'une province fière de son passé royal et soucieuse non seulement de le conserver jalousement, mais d'encourager les hommes entièrement dévoués à la vie propre de leur petite patrie.

Le rattachement, si éloigné dans le temps, de la Normandie au Royaume de France au xv<sup>e</sup> siècle, la rapidité des moyens

de communication qui tendent à faire de Rouen une grande banlieue de Paris à l'heure actuelle, contribuent, hélas, à supprimer de plus en plus chez nous toute vie autonome. L'Académie de Rouen aurait donc mauvaise grâce à se montrer aussi exigeante que sa sœur nancéenne. Mais le fut-elle cent fois plus, qu'elle eût voté à l'unanimité, j'en suis sûre, Monsieur, votre élection dans notre Compagnie. Car est-il un rouennais de vieille souche normande qui soit plus rouennais que le parisien que vous êtes ? Bien que vous en pensiez modestement, je ne le crois pas.

Avec ce caractère de précocité qui vous caractérise, vous vous êtes fait en quelques années une âme de plusieurs générations d'autochtones.

Bachelier à 16 ans, licencié à 18, admissible premier au professorat des Lycées et Collèges, vous étiez titularisé — fait exceptionnel — à l'âge de vingt ans et aussitôt envoyé au Lycée de Deauville puis transféré l'année suivante au Collège Fontenelle de Rouen où depuis treize ans vous enseignez l'allemand, avec quelle compétence et quelle conscience professionnelle, vos élèves seuls peuvent en témoigner !

Vous utilisiez vos loisirs — car en ces temps heureux vous en aviez encore ! — à flâner dans la ville, en esprit curieux que vous êtes. C'est alors que se situe la rencontre qui décida de votre orientation, celle du commissaire-priseur Laisney. Près de la Salle des Ventes, vous examiniez les derniers vestiges de l'église Saint-Nicolas. Il vous aperçut, engagea la conversation, et voyant votre intérêt pour nos vieilles pierres, proposa de vous inscrire au Syndicat d'Initiatives puis de l'accompagner dans ses démarches pour faire restaurer les maisons à pans de bois ; car, avec M. Grindel, c'est lui qui eut le mérite d'inaugurer cette bienfaisante campagne.

Immédiatement votre zèle au service de nos vieilles maisons s'enflamma ; vous aviez enfin trouvé votre véritable vocation !

Mais maintenant que vous avez conquis à Rouen droit de cité, imagine-t-on le tour de force que représentent les premières réalisations ?

Un « hors sein », que personne — ou presque — ne connaît,

étranger au bâtiment, qui pis est, muni de diplômes uniquement littéraires, venant avec les seuls arguments de la parole convaincre un propriétaire qu'il doit déplâtrer sa façade et dépenser beaucoup plus, ou réussissant à s'immiscer sur un chantier entre l'architecte, l'entrepreneur et le client, persuadant à tous trois de changer de programme, ou bien encore, allant plaider dans les « bureaux », toujours amis de la ligne droite ou de la place nette, les solutions difficileuses de conservation, tout cela ne représente-t-il pas au sens strict du terme une sorte de miracle, puisqu'il s'agit d'événements en dehors et au-dessus des lois habituelles de la nature ?

Vous venez de nous tracer, Monsieur, un tableau un peu hallucinant de ce que serait aujourd'hui notre pauvre ville si les programmes conçus au XIX<sup>e</sup> siècle avaient été entièrement mis à exécution et vous présentez en parallèle tout ce qui a été sauvé ces années dernières. Mais ce que vous oubliez de dire, c'est la part qui vous revient dans cette œuvre.

Le rouennais moyen évolue au milieu d'un cadre habituel auquel il est inconsciemment attaché. C'est avec fierté qu'il emmène ses amis de la Cathédrale à l'Aître Saint-Maclou, leur faisant admirer au passage ces pittoresques et séduisantes maisons qui forment à cette église, notamment, le plus merveilleux des écrins. Mais il ne se doute pas de combien d'heures de travail, de démarches et de luttes patientes vous avez payé ces résurrections.

Alors qu'au lendemain de la guerre, la destruction de voies comme les rues de l'Épicerie et du Bac faisait croire à l'anéantissement complet de nos maisons de bois, les rouennais ont retrouvé grâce à vous 200 façades entièrement déplâtrées et restaurées et ils en retrouveront d'autres encore, dans la mesure où ils le voudront. Vous-même êtes à l'affût de toutes les initiatives possibles dans ce domaine. Sur cette place du Vieux-Marché où, des extrémités de la terre, affluent les foules qui viennent se recueillir, n'avez-vous pas suggéré de remonter, à l'emplacement de feu le Théâtre Français, d'authentiques et belles façades de la rue des Charrettes qui contribueront à recréer une atmosphère évocatrice des grands souvenirs attachés à ce haut lieu. Là encore votre idée a été adoptée

d'enthousiasme tant par la Ville que par un architecte dont la modestie n'a d'égal que le talent.

Votre passion de Rouen, votre labeur incessant et tenace, vos dons indéniables de psychologue d'une part, et de réalisateur d'autre part, vous ont permis, par-delà les réticences, résistances, mauvaises volontés, rebuffades et inconsciences humaines, d'aboutir maintenant au résultat qui emporte l'unanimité des suffrages et qui s'impose de lui-même.

En constatant cette extraordinaire réussite, on en cherche le secret. Modestement vous alléguerez les conditions chaotiques de l'après-guerre. Il apparaît plutôt que si vous servez Rouen de manière si efficace, c'est que vous y avez consacré toutes vos forces vives, avec un désintéressement absolu. En un siècle où tout se monnaie et s'achète, d'aucuns, pour qui l'argent seul existe, n'y croiront même pas.

Et pourtant, vous avez tellement travaillé en toute gratuité pour tout le monde que nous en avons tous pris l'habitude, requérant vos services sans songer seulement à vous en dédommager.

Cette leçon de désintéressement total porte du reste des fruits : elle est si exceptionnelle qu'elle a parfois frappé singulièrement la jeunesse.

Et là, il serait coupable de passer sous silence l'admirable compréhension de M<sup>me</sup> Lavallée. Avec vous, elle a droit à la reconnaissance d'une ville entière. Pour elle comme pour vous, le bien commun n'est pas une entité abstraite en dehors de la vie. Celle-ci ne trouve sa plénitude qu'en servant.

Car si nous n'avons parlé que du côté esthétique de votre œuvre — et celui-ci a déjà par lui-même valeur en soi —, il n'est pas inutile de souligner qu'en ressuscitant nos vieilles maisons, vous accomplissez également une œuvre sociale. L'expérience prouve en effet que lorsqu'une façade est restaurée, les habitants éprouvent d'eux-mêmes le besoin de refaire l'intérieur. Bien plus, rue Martainville, rue Eau-de-Robec des installations sanitaires complètes, voire le chauffage central, viennent redonner à des immeubles qu'on qualifiait ces années dernières encore de « taudis » leur standing initial.

Et chacun sait combien ainsi rajeunies ces maisons pourront défier les siècles, infiniment plus longtemps que nos pauvres immeubles modernes toujours fatalement construits au rabais maximum.

Ces réalisations d'ordre esthétique et social vous apparentent en somme au bâtisseur auquel l'Académie des Arts se devait d'ouvrir ses portes.

Mais elle le doit également au titre des Sciences et des Lettres, serions-nous tentés de dire. *L'Habitation Rouennaise* du Commandant Quenedey journallement en mains, tel un véritable bréviaire, vous avez enregistré jour après jour la leçon dévoilée par chacun des chantiers, ce qui vous a amené à prolonger l'étude magistrale de votre grand devancier. La *Revue de Rouen*, la *Revue des Sociétés Savantes de Haute-Normandie*, le *Bulletin du Syndicat des Architectes de Seine-Maritime* même, vous ont offert leurs colonnes, hommage éclatant des architectes rouennais qui auraient dû, au premier chef, vous tenir en suspicion. Qui plus est, le Service des Monuments Historiques lui-même, la Direction de l'Architecture se sont inclinés devant votre compétence, en vous nommant dès 1952 « Délégué départemental pour le recensement des monuments anciens ».

Le bruit de vos réussites rouennaises a commencé ensuite à franchir les murs de notre ville. En 1957, la Ligue Urbaine et Rurale, dont vous êtes à Rouen le délégué, vous offrait à Paris un parterre royal de personnalités pour entendre votre exposé ; enfin l'Académie d'Architecture elle-même vous invitait à prendre la parole. A bien y réfléchir, cette sélection entre les sélections des noms les plus illustres de l'architecture française, lauréats des grands concours ou auteurs des plus brillantes réalisations, venant docilement écouter la leçon d'un jeune professeur d'allemand, n'est-ce pas le renversement des choses humaines ou plutôt le témoignage éclatant de ce que l'exception confirme la règle, l'Esprit est au-dessus de la Loi ?

Aussi, n'avons-nous été nullement étonnés lorsqu'au mois de juin dernier, nous apprenions que le Ministre Sudreau vous appelait, aux côtés de M. Lecourt, architecte, à faire partie

d'une commission de dix membres chargée d'élaborer les lois nouvelles pour la protection des îlots anciens.

Les Autorités Rouennaises vous disputent d'ailleurs à la Capitale. Membre de la Commission départementale des Antiquités, de la Commission des Sites, de la Commission des Enseignes, du Comité Consultatif des Beaux-Arts de la Ville de Rouen, celle-ci vient tout récemment de vous charger de mission auprès du nouvel urbaniste en chef, M. Arretche.

Se faisant, elle distingue en vous un ami éminent des Monuments Rouennais. Depuis 1954, vous êtes du reste vice-président de la société qui, précisément sous ce vocable, s'est vouée à la défense de notre patrimoine artistique.



Créée à l'imitation de la Société des Amis des Monuments Parisiens — dont on ne parle plus depuis bien longtemps — la Société des Amis des Monuments Rouennais, depuis sa fondation en 1886, s'est fixée pour but de travailler à protéger nos richesses locales, les faire connaître et aimer, en même temps qu'elle se propose d'aider les pouvoirs publics dans leur tâche constructive : programme bien positif comme on peut le constater.

Le *président* du groupe parisien, Charles Garnier, vint lui-même prendre la parole à Rouen pour la cérémonie inaugurale. « Nous devons nous attacher à convaincre plutôt qu'à critiquer, expliqua-t-il aux rouennais, à éclairer plutôt qu'à combattre. Il faut que les Administrations qui décident du sort des choses s'habituent graduellement à trouver en nous non pas des opposants et des fâcheux, mais bien des alliés véritables et directs. Restons donc dans notre rôle de conseillers modestes et lorsqu'on sera bien convaincu que le patrimoine artistique est notre seul guide, et que nous ne voulons nous substituer à personne, on viendra nous demander des avis sincèrement exprimés. » (1)

Plus de soixante ans après qu'elles ont été prononcées, ces

---

(1) *Bull. A.M.R.* 1886, p. 6.

paroles du grand architecte de l'Opéra ne trouvent-elles pas en vous, Monsieur, leur plus vivante illustration ?

Mais en 1886, les temps étaient plus durs qu'aujourd'hui pour les Monuments, comme pour les hommes. Et la Société à peine née, se vit dans l'obligation de guerroyer, vous venez de le rappeler. Pour les jeunes générations qui n'ont pas entendu parler de ces duels pathétiques, je voudrais brièvement ce soir en évoquer les plus marquants :

Le premier qui déchaîna les passions fut l'affaire de Saint-Laurent.

Désaffectée en 1791, à cause de sa trop grande proximité de Saint-Godard, l'église Saint-Laurent, devenue propriété privée, avait failli être démolie pour faire place à une rue. Elle fut seulement transformée en immeuble à location où voisinaient tous les corps de métiers. On y trouvait notamment un atelier, une ébénisterie et une tonnellerie, une écurie et un café-débit (2).

Dès que fut connu en 1890 le décès du propriétaire, M. Boucher, le président de la Société fit des démarches près du notaire de la famille pour qu'on ne conclut pas de nouveaux baux aux occupants (3). Mais « les affaires sont les affaires ». Un acheteur éventuel se proposait de raser l'église pour y construire un immeuble de rapport. Il conclut le marché sous le manteau avec M<sup>me</sup> Boucher. La Ville, qui s'effrayait des réparations à faire à l'édifice, acquiesçait. En échange du terrain bordant la rue Thiers et nécessaire à la future construction, l'acquéreur proposait de lui donner la tour qui serait isolée au milieu d'un petit square. L'exemple de l'église Saint-André, démolie en 1866 par le percement de la rue Jeanne-d'Arc, constituait un fâcheux précédent (4).

La Commission départementale des Antiquités s'émut, la Société fit chorus ; cependant que les quatre ou cinq quotidiens qui existaient alors à Rouen s'emparaient avec joie de cette occasion de polémique inespérée.

(2) *J. de Rouen* 25 Nov. 1906. C.-M. Duval : *A propos de l'Eglise Saint-Laurent*.

(3) *Bull. A.M.R.* 1886, p. 54.

(4) *Bull. A.M.R.* 1886, p. 58.

Ce fut le « *Petit Rouennais* », journal du parti radical, le plus à gauche à l'époque, qui prit la tête de la croisade pour la conservation de l'église Saint-Laurent. Le 2 décembre 1891, il attirait de façon très pertinente l'attention de ses lecteurs sur les tractations qui se tramaient dans la coulisse. Il ne craignait pas de comparer cet acte aux exploits de la Bande Noire qui, en dix années, a fait en Normandie plus de destructions que trois siècles de guerre et de révolution et évoquait tristement le temps où Rouen était la ville la plus curieuse de l'Europe avec Tolède et Nüremberg et méritait d'être appelée la Ville-Musée... « Quand on aura tout démoli et mis à l'alignement, écrivait-il, Rouen sera une ville moderne, banale et riche, où cessera de couler le flot des étrangers qui y passent chaque année. » ...« On remédie à des difficultés financières, mais on ne remédie jamais, fut-ce avec des millions, à la destruction d'un monument d'une aussi grande valeur historique et artistique que l'église Saint-Laurent » (5). En une époque où ce que nous appelons aujourd'hui le tourisme n'existait pas à proprement parler, on commençait à se rendre compte cependant de la valeur que représentent sur le simple plan économique les vestiges du passé.

Tous les jours les articles se succédaient, sous des signatures diverses, mais presque toujours anonymes : « Jean qui vote » ou « Un véritable ami des monuments rouennais » se répondaient, s'injuriaient au besoin.

Après avoir évoqué le long martyrologe de nos monuments, destiné à émouvoir les populations, on passa sur le terrain politique.

Le *Petit Rouennais* accusait ses adversaires, le *Nouvelliste*, organe de droite, et le *Patriote*, royaliste, de laisser perpétrer ce crime à seul fin de pouvoir le reprocher à la Municipalité aux prochaines élections (6). Puis il enregistrait, non sans satisfaction, la reculade du *Journal de Rouen* et faisant allusion à la fameuse apostrophe de Flaubert au Conseil municipal : « Conservateurs qui ne conservez rien », il prenait à parti le

(5) *Le Petit Rouennais*, 2 Déc. 1891.

(6) *Le Petit Rouennais*, 10 Déc. 1891.

directeur du *Nouvelliste* lui-même, lui reprochant une attitude indigne de son illustre ami (7).

Mais les polémiques ne mènent à rien de positif : il fallait trouver des solutions pratiques.

Un membre de notre Société, l'importateur de charbon M. François Depeaux, — bien connu par l'extraordinaire donation d'Impressionnistes qu'il fit après sa mort au Musée de Rouen —, proposa à la Ville de lui offrir la somme nécessaire au rachat de l'édifice. Les règlements administratifs s'y opposaient, paraît-il. On envisagea alors une autre combinaison. L'Etat, la Ville et le Département participeraient à son acquisition. Et c'est ainsi que le 7 avril 1893, le Conseil municipal entérina l'affaire. L'action de la Société et de son président, Gaston Le Breton, qui trouva en M. Garretta, adjoint aux Beaux-Arts, le plus précieux des appuis, avait fortement pesé dans la balance (8).

Ainsi cette église, où dès 1856 il avait été question de transporter le Musée d'Antiquités, put devenir en 1911 Musée d'Art Normand, avant de servir de cadre incomparable à la collection de M. Le Secq des Tournelles.

Les pièces de fer forgé, présentées avec un goût raffiné dans le vieux vaisseau, y déploient aujourd'hui l'harmonie et l'incroyable variété de leurs volutes, pour la plus grande gloire et le plus grand profit de notre ville.



A peine les échos de ces luttes violentes venaient-ils de s'éteindre que des bruits alarmants concernant la chapelle du Lycée Corneille commençaient à circuler.

Hélas, il n'y avait pas que des bruits, mais une triste réalité, puisque sur le rapport de M. Malathire, le 10 mai 1895, le Conseil municipal avait décidé la démolition de la chapelle. L'adjoint aux Beaux-Arts était alors un certain M. Briois, professeur d'allemand au Lycée et ennemi déclaré de la chapelle :

(7) *Le Petit Rouennais* 5 Déc. 1891.

(8) *Bull. A.M.R.* 1886, pp. 58, 59 et 60.

les professeurs d'allemand se suivent, mais ne se ressemblent pas, fort heureusement !

Mais en ce temps-là, nous venons de le voir avec Saint-Laurent, l'opinion réagissait beaucoup plus violemment qu'aujourd'hui. Il n'y avait ni cinéma, ni télévision, pour capter l'intérêt du public et le diriger vers des sujets d'intérêt général ; les questions locales revêtaient de ce fait une importance tout autre et trouvaient dans la Presse — qui joua un rôle déterminant en ces affaires — un moyen et une audace d'expression qui étonnent notre époque certainement plus timorée. « Ce que les conseillers municipaux n'ont point fait ou point voulu faire, les Sociétés Artistiques, la Presse, le fera » écrivait le *Travailleur Normand de l'Eure* <sup>(9)</sup> tandis que l'architecte parisien Charles Normand s'écriait : « Si l'on continue dans cette voie, on arrivera tout droit à la démolition de la Cathédrale sous prétexte qu'on est à la veille d'y dépenser 600.000 F. »

Car les Sociétés d'Architectes, tant rouennaises que parisiennes, prenaient fait et cause pour la chapelle, après les Anciens Elèves du Lycée, et parlaient d'aller trouver le Ministre des Beaux-Arts.

Le *Journal de Rouen*, sous l'influence du grand critique d'art que fut Georges Dubosc, rectifia lui aussi bien vite la position. « Ce qui fait de Rouen une ville unique, écrivait ce dernier, ce n'est pas seulement quelques monuments d'un seul style, c'est le nombre, la variété, la beauté, la succession chronologique de ses édifices... Rouen par là est une véritable Ville-Musée... Le grand siècle y est plus faiblement représenté et l'on songe à supprimer cet enfant du XVII<sup>e</sup> siècle si admiré par ses contemporains ! »

Mais Georges Dubosc mis à part, y avait-il beaucoup de gens qui appréciaient cette architecture d'un type rare, mi-gothique, mi-classique, qui nous rappelle aujourd'hui singulièrement par son plan et ses proéminentes consoles intérieures le parti adopté par Bramante à la cathédrale de Pavie et plus tard à Saint-Pierre de Rome ?

---

(9) 18 Mai 1895.

Un rouennais moyen avouait sans vergogne trouver l'œuvre bien laide, mais jugeait prudent d'être circonspect en constatant que parmi les dix protestataires s'opposant à la démolition figuraient six médecins. « Quoique très malade, la chapelle est sauvée, concluait-il. Les médecins sont aujourd'hui nos maîtres et je ne veux pas me faire une affaire avec des docteurs si ferrés sur l'architecture. »

Très malade, elle l'était en effet, la pauvre chapelle, car, selon la règle commune, on l'avait laissée volontairement dépérir pour obtenir plus facilement sa perte.

L'opinion s'échauffait. Un certain « père de famille » protesta dans le *Journal de Rouen* au nom du bien des enfants. Il parla avec mépris de la poignée de quinze opposants à une démolition souhaitée par des milliers d'autres. A bout d'arguments, il terminait sa diatribe par une vibrante apostrophe : « Messieurs, souvenez-vous de l'église Saint-Laurent. Elle a coûté à la ville 100.000 F., à jamais perdus sans intérêts ni revenus. La perspective d'entretenir ce bâtiment constituera une folie telle que si un particulier peu riche la commettait, sa famille s'occuperait de lui faire donner un conseil judiciaire. »<sup>(10)</sup>

Les journaux adverses se gaussèrent largement « des quinze personnes du père de famille du *Journal de Rouen* » et cet honnête citoyen dut se voir périodiquement ainsi vilipendé dans les colonnes adverses.

Mis en appétit par de semblables propos, les rouennais voulaient aller voir de visu ce qu'il en était de cette fameuse chapelle. Mais six personnes seulement étaient autorisées à y pénétrer quand elles le voulaient ! En dehors de ces six heureux mortels, les autres devaient se lever assez matin pour y pénétrer furtivement pendant la messe de 7 h. 30. Et ce n'était pas encore sûr qu'il ne faille pas un certificat de M. le Proviseur, disait-on.

Car, outre la municipalité coupable du vote, on s'en prit aussi à ce dernier. « Sous couvert d'agrandissement d'un Lycée qui n'a pas besoin d'être agrandi, puisqu'il a moins d'élèves

---

(10) *J. de Rouen* 31 Mai 1895.

qu'autrefois, — nous sommes en 1895, ne l'oublions pas —, on veut tout simplement agrandir les appartements de M. le Proviseur, écrivit-on. C'est une question de cuisine et c'est absolument vrai. »

Cette fois encore, la lutte avait été chaude.

— La Société des Architectes avait édité une brochure.

— La Commission départementale des Antiquités avait demandé le classement de l'édifice.

— La Société des Amis des Monuments Rouennais avait fait exécuter et publié une grande photographie de la chapelle. Elle avait chargé son bureau et une Commission spéciale d'organiser une véritable ligue de défense.

Enfin, le 31 mars 1896, M. Le Breton avait le plaisir d'apprendre aux sociétaires que, grâce aux personnalités parisiennes auxquelles il avait fait appel, il avait obtenu un rapport favorable pour la chapelle du Lycée et qu'elle était sauvée.

S'il était encore de ce monde, comme M. Gaston Le Breton eut applaudi à la création de la Société pour la Restauration de la Chapelle du Lycée qui vit le jour en 1956, ultime couronnement de ses efforts, soixante ans après ces luttes épiques. Il ne faut jamais désespérer des rouennais !



L'affaire de la vieille maison de la rue Saint-Romain en fut un exemple plus retentissant encore. « L'affaire de la rue Saint-Romain », c'est le titre même qu'adopta le Docteur Brunon lorsqu'il voulut évoquer cette histoire. Alerté par son ami, M. Lucien Lefort, architecte du département, c'est lui qui, le premier, réagit devant la nouvelle de la condamnation à mort de la vieille maison. Mais que peut un homme seul, fut-il médecin ? Il alerta aussitôt la jeune Société des Amis des Monuments Rouennais ; c'est elle qui devait prendre la tête de la défense.

La partie s'annonçait en effet sévère. Quels étaient les adversaires ?

— Les habitants de la rue qui avaient fait une pétition.

- Le grand architecte officiel Sauvageot.
- L'Archevêque qui voulait le dégagement de la cathédrale.
- Le préfet qui parlait au nom de l'hygiène urbaine.
- Le maire, le directeur de la voirie et le Conseil municipal qui brandissaient les arrêtés d'alignement de 1839.
- Sans compter deux ministres !

Bien des Autorités mobilisées contre une pauvre petite maison ! La lutte était difficile ; elle fut exceptionnellement longue, puisqu'elle n'eut son dénouement final qu'en 1950 lorsque le Service des Monuments Historiques, à grands renforts de savantes techniques et de bons deniers sonnants et trébuchants, remit absolument à neuf la chère et vieille bâtisse que les cinquante années précédentes s'étaient ingéniées à ruiner.

Car tandis que les lettres, protestations, pétitions s'accumulaient, il pleuvait, il neigeait dans la maison. La Ville s'opposait à ce qu'on fermât les fenêtres ; elle alla même jusqu'à y envoyer subrepticement des démolisseurs qui en lançant des gravois dans la rue feraient crier au danger public. Mais Georges Dubosc découvrit la manœuvre, dénonça le complot et le public prit parti.

Ce public s'étendait à toutes les couches de la Société. Ne vit-on pas jusqu'aux cochers de fiacre qui, furieux de voir ainsi menacer leur gagne-pain, signèrent à 34 la pétition pour la sauvegarde de la maison !

Il s'agissait en effet d'obtenir sa grâce d'abord, de la racheter ensuite, enfin de lui trouver une affectation. Et c'est là où de pénibles et homériques dissensions intestines entre deux de ses plus chauds avocats, MM. Ruel et Brunon, vinrent à nouveau compromettre l'œuvre accomplie et mettre ses jours en danger.

Pour l'instant les Amis des Monuments Rouennais recueillaient les signatures. Il n'y eut pas moins de 3.000 lettres de protestation, ce qui s'explique si l'on songe à l'enjeu réellement en cause : beaucoup plus que la sauvegarde d'une seule maison en pans de bois, c'était la loi du cadre indispensable de nos grands monuments dont il s'agissait ici.

Beaucoup de ces lettres étaient dures. Les défenseurs de la vieille maison menacèrent de les publier. Mais « publiez Mes-

sieurs » leur fut-il rétorqué. C'est ainsi que s'est conservé pour la postérité le souvenir de ces passes d'arme.

Quand on constate aujourd'hui comment des étrangers fort cultivés et amis des Arts ignorent présentement à peu près tout de notre Ville, on s'émerveille de voir qu'en 1900, non seulement Paris et la Province réagissaient violemment devant la menace qui pesait sur la vieille maison, mais que la Presse étrangère belge, anglaise et allemande et jusqu'à l'*Evening Post* de Chicago, prenait position en cette affaire. Aurions-nous perdu de notre importance sur la scène du monde ? C'est en effet ce que nombre de correspondants prévoyaient pour Rouen si elle s'obstinait à se « suicider elle-même » (11), pour reprendre le terme du critique d'art du *Figaro*.

Ce dossier de lettres où voisinent les plus grands personnages de l'époque : universitaires, magistrats, savants, académiciens, bien oubliés aujourd'hui, à côté de ceux plus modestes devenus au contraire de grands noms, est bien amusant à parcourir. A côté de la lettre mordante de Pissarro parlant de « ces Messieurs de la ligne droite » (12), Claude Monet constatait avec plus de bienveillance « le cœur serré, l'œuvre néfaste de ceux qui pensent embellir leur ville » (13), Ziem mettait Rouen si au-dessus de Westminster et de Dijon (14), tandis que notre peintre rouennais Zacharie, en véritable prophète, voyait cette rue Saint-Romain occupée par des antiquaires et des restaurateurs, dans des maisons munies de gaz, d'eau et d'électricité, suprême rêve de confort pour l'époque.

\*  
\* \*

Cette vue prophétique, c'est vous qui travaillez à en faire une réalité, aujourd'hui, Monsieur, grâce à l'appui de pouvoirs publics qui sont maintenant tout acquis à la cause qui nous est chère. Dorénavant, chacun est bien convaincu en effet qu'une ville est comme un être vivant : lorsqu'elle a perdu son âme, ce n'est plus qu'un cadavre.

(11) *Protestations*, 2<sup>e</sup> fasc. p. 17.

(12) « « p. 4

(13) « « p. 19

(14) « « p. 20

Si nos ancêtres ont vu tour à tour, grand, juste, harmonieux, pittoresque, si le stupide XIX<sup>e</sup> siècle n'a que trop sauvagement détruit, Rouen a eu cette chance inouïe de trouver à chaque génération des hommes de goût, de cœur et d'action qui se sont repassés le flambeau pour nous conserver ce qui constitue aujourd'hui les plus beaux fleurons de notre couronne artistique.

Après le dessinateur *Hyacinthe Langlois* qui, au début du XIX<sup>e</sup> siècle, croqua rapidement les œuvres en cours de démolition,

- *de la Quérière*, votre glorieux ancêtre dans la lutte pour la sauvegarde des vieilles maisons,
- *l'abbé Cochet*, zélé protecteur de tous les monuments du département,
- *Gaston Le Breton* qui présida à la Société des Amis des Monuments Rouennais lors de ces glorieuses échauffourées, avant d'enrichir considérablement nos Musées,
- *Georges Dubosc* qui batailla non moins efficacement la plume à la main,
- *le chanoine Jouen* qu'on découvrit, au mépris de tous les règlements, une carabine à la main tirant sur les pigeons destructeurs de la cathédrale,
- *le commandant Quenedey* et *M. Ruel* qui inaugura l'œuvre du déplâtre des maisons de bois,
- mon père, *Pierre Chirol*, qui sauva Saint-Etienne-des-Tonneliers une des victimes de cette guerre.

J'en arrive au dernier de nos disparus, *M. Robert Flavigny*, dont il me sera permis, en terminant, d'évoquer la mémoire. N'est-ce pas lui qui m'accueillit ici-même, il y a quatre ans, au sein de notre Compagnie, dans cette Salle Sainte-Croix-des-Pelletiers si remarquablement restaurée par ses soins ?

Le patrimoine artistique de Rouen ? Il y tenait comme à un bien de famille. Et quand il avait décidé, lui aussi, que les démolisseurs ne passeraient pas, ils ne passaient pas, quelle que fut la puissance adverse.

Nous qui avons eu le privilège de le bien connaître, nous savons que si, moins accaparé par ses tâches écrasantes, il avait disposé de plus de temps, il se serait battu sur d'autres fronts encore. Mais il savait n'entreprendre qu'à bon escient.

Le regard objectif et lucide qu'il portait, au-delà des apparences trompeuses, sur les êtres et les choses, s'exprimait en des jugements bien personnels, souvent inattendus, toujours infiniment judicieux et marqués au coin d'une bonté foncière. Alliance bien précieuse, parce qu'infiniment rare, d'une rectitude et d'une loyauté parfaites, dans une intelligence supérieure, des qualités du cœur et de l'esprit.

Dans son entourage — et l'Académie en faisait partie — on mettait donc souvent à contribution cet espèce de don de Sagesse qui lui était propre, en venant lui demander conseil. Il avait le poids de ceux qui ne cherchent pas à paraître, parce qu'ils *sont*.

Pour nous, on peut vraiment dire qu'il fut un maître dans le grand sens de ce terme, celui dont on recueille précieusement les exemples et les enseignements.

En attendant que ses fils prennent la relève, qui mieux que vous, Monsieur, ne peut le suppléer actuellement ? Il vous avait voulu de notre Compagnie. Il n'aura pas eu la joie de vous y voir entrer ; mais c'est vous qui occupez sa place, avec quelle autorité douce, nous le pressentons déjà.

Quelles que soient les différences de vos personnalités réciproques et bien marquées, votre passion du bien public, votre amour violente de Rouen, votre désintéressement et votre idéal, votre science et votre sagesse, vous apparentent bien directement l'un à l'autre.

Pour combler le vide terrible qu'il laisse parmi nous, vous êtes, Monsieur, notre plus consolante espérance.

# Le Théâtre dans la Cité

---

DISCOURS DE RÉCEPTION DE

M. André RENAUDIN

(27 mai 1961)

Mesdemoiselles, Messieurs,

**L**E 5 décembre 1930, un de mes aînés était reçu en votre Compagnie : M. René Fauchois. Il est toujours un auteur dramatique estimé, et il joua lui-même la comédie, voire le drame. « *La danse de mort* », pièce de Auguste Strindberg, allait le ramener peu après à Rouen. Depuis, il est venu aux honneurs de la Présidence, à la Société des Auteurs et Compositeurs dramatiques. Et il fut, pour le livret, l'auteur de *Madame Bovary*, livret sur lequel, un des vôtres, mon cher et vieil ami Emmanuel Bondeville, qui est également des nôtres, ce soir, récemment élu à l'Institut, a composé la belle partition que l'on sait.

Le 5 décembre 1930, M. René Fauchois, prononçant son discours de réception dans la noble salle d'Albane, aujourd'hui en voie de reconstruction, représentait parmi vos confrères de l'époque (au nombre desquels nous avons la joie de conserver MM. Fernand Guey, Robert Régnier et René Herval), représentait, dis-je, ce personnage dont la venue au monde académique est mystérieuse et qui s'appelle « l'impétrant ».

L'impétrant d'hier devenu le récipiendaire d'aujourd'hui, c'est le très humble et très obéissant serviteur que je suis.

Pour parler à peu près ainsi que Madame de Maintenon, s'adressant au maréchal de Château-Renaud, l'honneur d'un

Rouennais d'adoption vous a paru quelque chose de si délicat que vous n'avez pas voulu refuser votre protection au candidat que j'étais. Je vous supplie de l'accorder pareillement à l'impétrant que je suis en cet instant même où la chrysalide est en proie aux affres de la métamorphose avant que, cette fois, le récipiendaire ne devienne, et pour tout de bon, votre honoré confrère.

Profondément reconnaissant d'une telle distinction, j'oserai même m'en piquer, sachant bien que, dans cette posture, c'est montrer davantage qu'on a coutume d'en faire.

Citant René Fauchois et Emmanuel Bondeville, je pensais à des hommes de la scène, le premier pour le théâtre dramatique, le second pour le théâtre lyrique. Mon propos a pour objet « le théâtre dans la cité » qui concerne l'un et l'autre. Il concerne aussi les animateurs et, parmi eux, André Haumesser. Nous sommes liés par une amitié déjà longue, née d'une égratignure occasionnelle de presse, bien vite confortée dans l'estime pour le compositeur qu'il est, pour l'animateur qu'il n'a cessé d'être.

Organisateur et chef d'orchestre, il soutenait l'ouvrage choisi (de Jean-Sébastien Bach à Honegger) de sa foi, de son travail, et parfois de ses deniers.

Il y était préparé par une forte tradition néo-classique, recueillie, après l'ère Massenet, du côté de César Franck et de Vincent D'Indy à la Schola Cantorum.

Rouen lui doit la révélation — sans aide financière — (sauf celle de l'U.N.C.), d'une bonne vingtaine de partitions et des plus nobles.

Rouen lui doit aussi quelques ouvrages dont il est l'auteur : un « *Ave Maria* » (1) ; un « *Pie Jésus* » (2) ; une « *messe au soldat inconnu* » (3), et récemment, cette fois à Aix-en-Provence, un « *poème maritime* » dont on peut s'étonner qu'il soit allé si loin pour naître à la vie musicale.

Dès le printemps 1945, André Haumesser parvenait à diriger au Cirque une mémorable représentation du « *Prince Igor* »,

---

(1) 1934 ; (2) 1935 ; (3) 1946.

organisée par le Cercle Boieldieu et son président d'alors, M. Jules Lemercier. A cinq années près, ce même Cercle Boieldieu aurait pu prétendre à célébrer triomphalement le demi-siècle. En l'année 1900, ne comptait-il pas, dans ses rangs, un baryton-martin. Celui-ci devait parvenir à une notoriété internationale lorsque sa voix fût devenue de haute-contre. Il émettait avec aisance le contre-ré bémol. Il s'appelait Sullivan et fut une des gloires du théâtre lyrique français.

L'un des plus illustres fils de Rouen, Pierre Corneille, est resté l'un des grands patrons de la Comédie française.

L'an 1913, le peintre Albert Besnard n'a-t-il pas installé, en bonne place, au plafond de cette salle non moins illustre, tout ensemble Molière, Racine, Corneille et Hugo. Ils y figurent selon un alexandrin fréquemment cité :

*Assis et rayonnants, et pareils à des dieux...*

Malgré l'emphase complaisante de ce vers, un autre alexandrin nous permettra de changer instantanément d'époque, comme au cinéma, par l'effet d'un fondu-enchaîné. Nous resterons fidèles à l'un des quatre grands de la Maison : Victor Hugo. Il nous prêtera, lui, un alexandrin insolite mais non moins célèbre :

*Madame, il fait grand vent, et j'ai tué six loups...*

Nous l'utiliserons comme point de départ à une lecture-spectacle, fondement de notre démonstration ultérieure. Une lecture-spectacle en deux temps : le premier par un élément accrocheur dont je me chargerai ; le second par une mise en valeur de deux extraits dont M. Jean-Paul Moulinot, du Théâtre National Populaire, a bien voulu assumer le dire flamboyant.

D'abord une remarque :

Si le vers est dû à Victor Hugo, il lui appartient seulement à concurrence d'un seul mot : la conjonction copulative « et ». Si nous nous référons à ce passage des mémoires rédigés par Madame d'Aulnoy à la Cour d'Espagne <sup>(1)</sup>, nous lisons :

(1) Cité dans la monographie établie par M<sup>me</sup> Sylvie Chevalley, bibliothécaire-archiviste de la Comédie française (2 novembre 1961).

« *Le Roy... fut passer quatre jours à l'Escorial... Le lendemain qu'il fut arrivé, la Reine luy écrivit une lettre fort tendre, et luy envoya une Bague de diamans; il luy envoya à son tour un Chapelet de bois de Calambour, garny de diamans, dans un petit Coffre de filigrane d'or, où il avait mis un billet qui contenoit ces mots : Madame, il fait grand vent; j'ay tué six Loups.* »

L'ancienneté de ce texte remonte à l'an 1690. Il ne manquait vraiment qu'une conjonction à la citation terminale pour qu'elle devînt un alexandrin, net et de ton dramatique par la perfection équilibrée de ses hémistiches.

« *Madame, il fait grand vent, ET j'ai tué six loups.* »

Ce vers qui n'est pas de Victor Hugo doit-il encourir, comme le reste, le reproche de romantisme? La haute personne de la reine étant placée sur le même plan que le gibier abattu.

La femme, puis le gibier, le gibier dans la tempête, tempête dont l'écho vient mourir au pied du trône, c'est, semble-t-il, au contraire, Hugo tout entier à sa proie attaché, Hugo en personne, dans sa demeure enfiévrée et sonore.

Tout ceci pour une phrase dont il n'est pas le père et qui l'a précédé de 138 ans.

On peut se demander pourquoi la conjonction utilitaire n'est pas venue d'elle-même sous la plume du Roi. Sans doute parce que le monarque, lui, n'avait pas beaucoup d'imagination.

A tout prendre, il valait mieux, n'est-ce pas, que ce fût le poète. Et puis, Charles II d'Espagne a bien autre chose en tête. Il chasse. Le temps est mauvais. La reine est surprise de l'apprendre. Plus encore sa duègne Casilda qui raille en elle-même :

« *Il a tué six loups ! Comme cela vous monte  
L'imagination ! Votre cœur est jaloux,  
Tendre, ennuyé, malade ? Il a tué six loups...* »

Du moins, la duègne, penchée sur son ouvrage de dame, exprime-t-elle, tout haut, ce que la reine pense tout bas. Elle est en désaccord avec ce qui est énoncé, l'instant d'après par Dona Juana de la Cueva, duchesse d'Albuquerque, et camerera

mayor, laquelle a posé tout exprès son propre ouvrage de tapisserie :

*« Que faut-il donc de plus ! Notre roi chasse ; en route  
Il écrit ce qu'il tue avec le temps qu'il fait.  
C'est fort bien... »*

Au reste, l'austère duchesse va permettre par son observation de révéler une preuve d'habileté dramatique. Victor Hugo a la manière d'exploiter l'avantage d'une anecdote pour la transformer en situation de théâtre.

En effet, la duchesse examine de nouveau le billet. Elle dit en parlant du Roi :

*...Il écrit, non, il dicte...*

La reine lui arrache, cette fois, le papier, qu'elle regarde pour se rendre à l'évidence :

*...Ce n'est pas de sa main. Rien que sa signature...*

Poursuivant son examen, l'auguste personne paraît « frappée de stupeur ». Elle se dit aussitôt, à part :

*Est-ce une illusion ? C'est la même écriture  
Que celle de la lettre.*

Elle désigne ainsi un billet précédemment reçu qui n'est pas du Roi. Un billet écrit, cette fois, à la Hugo :

*Madame, sous vos pieds, dans l'ombre, un homme est là...*

Il y a identité dans les deux écritures. Le porteur du second message a écrit sous la dictée de Carlos. C'est un nouvel écuyer. Un jeune homme. Ruy Blas enfin.

Le drame est noué. Et vive le théâtre de Victor Hugo ! Vive pareillement le théâtre tout court à la gloire duquel ce discours est composé. Vive l'écuyer qui est un valet. Le départ du galop romantique est donné. En scène pour le trois. En selle pour le quatre. En garde pour le cinquième et dernier acte dans une chevauchée de mots en cascades, jusqu'à l'apothéose de l'amour et de la mort, grâce à l'épée pour le félon, au poison pour le ver de terre, à la transfiguration pour la femme, au cri d'amour échappé à la contrainte de l'étiquette, grâce au pardon dans les pleurs, grâce à la générosité du faux grand d'Espagne :

*Tout restera secret. Je meurs...*

Grâce au geste de la reine qui se jette enfin sur le corps inanimé (à titre provisoire) de Ruy Blas. Grâce au sursaut de ce dernier. Grâce au dernier mot qui nous fait sourire mais qui devance tout à la fois celui de François Coppée dans la « Grève des Forgerons » et celui de Edmond Rostand dans *Cyrano* :

*Merci !*

Certes, ce sont là de gros câbles quand on les pèse sur un trébuchet. Il en est autrement au théâtre, dans ce monde irréel et plein d'ombre, délivré soudain par la montée du rideau. Les proportions ne sont plus les mêmes. On ne regarde plus le mécanisme du drame comme une pièce de musée. On est porté par le flot tumultueux des vers, par la bousculade sans cesse recommencée des images. On s'évade du petit univers étriqué de la vie quotidienne. On échappe aux problèmes sordides embusqués sous vos pas. On ne croit pas longtemps à la réalité de cette évasion l'espace d'une soirée.

Pareille distraction est-elle toujours valable aujourd'hui ? Il le semble. Au 2 novembre de l'an dernier, date de la reprise, il y avait eu 808 représentations de Ruy Blas sur la scène de la Comédie française. 144, moyenne de 14 par an en dix ans, de 1941 à 1950. Mais depuis ?

A ce jour, y compris ce soir où la pièce est affichée à Paris (57 en sept mois) le succès ne se dément pas. Est-ce le propre d'un vêtement usagé, désuet, ou celui d'un besoin d'irréel dû à la curiosité d'ordre historique ?

« *Entre Hernani et Ruy Blas, a écrit Hugo, deux siècles de l'Espagne sont encadrés. Charles Quint naît en 1500 et Charles II en 1700. La descendance de Charles Quint a dominé le monde.* »

Ainsi, dit toujours Victor Hugo, dans son langage détonant, l'auteur « *a voulu remplir Hernani du rayonnement d'une aurore, et couvrir Ruy Blas des ténèbres du crépuscule.* »

Hugo ne s'en tient d'ailleurs pas là. Voilà que justement il se change en fusée pour monter jusqu'aux étoiles. Et c'est ce que nous attendons de lui quand il conclut :

« Dans *Hernani*, le soleil de la Maison d'Autriche se lève ; dans *Ruy Blas*, il se couche... »

★ ★

[Intermède]

★ ★

Essayons à présent d'accrocher ces problèmes au fur et à mesure de notre école buissonnière dans les coulisses d'un théâtre. Théâtre de province fait pour le tout-venant. Et non pas théâtre de Paris.

Marchons à grandes enjambées. *Ruy Blas* date de 1838. Son auteur avait 36 ans. Ce drame est toujours à l'affiche. Est-ce à dire que le spectacle par lequel le nouveau bâtiment du théâtre des Arts fut inauguré le 30 septembre 1882, soit en l'espèce « les Huguenots », ouvrage lyrique de grande vaillance vocale, conviendrait pareillement à la cérémonie inaugurale de l'an prochain, soit quatre-vingt ans plus tard ?

Nous ne le croyons pas. On en était alors au culte du grand opéra, du bel canto, du chant pour le chant.

Trois ministres étaient venus de Paris, dont M. Armand Fallières, ministre de l'Intérieur, futur Président de la troisième République.

A ses côtés, deux sous-secrétaires d'Etat et Son Excellence l'ambassadeur des Etats-Unis.

C'est noter que l'on ne pourra guère voir plus grand, l'an prochain, au jour de la première représentation.

L'architecte M. Sauvageot fut fait chevalier dans l'Ordre de la Légion d'honneur.

Bref, Meyerbeer n'était mort que depuis dix-huit ans. La direction Pezzani avait été large. On commença par *la dame blanche*, en hommage à Boieldieu à la mémoire duquel nous adressons en passant un petit bouquet de rhétorique.

Mais voyons quelle fut la première erreur commise en 1882.

Cette année-là, le succès favorisa à quinze reprises la représentation des *Huguenots*. L'année suivante, la réouverture du théâtre eut lieu le 29 septembre 1883. Pezzani continua sur sa lancée. C'est intéressant à consigner pour la valeur du précédent. Dans les deux premiers mois, il totalisa une recette générale de 112.500 francs-or contre 170.500 francs-or au cours des deux premiers mois de comparaison de la saison 1882. 52.000 francs-or en moins (quelque vingt millions d'anciens francs).

Pezzani dut quitter Rouen.

Il avait commis la faute, que nous retiendrons, de n'avoir pas su renouveler le répertoire. Cependant, il avait monté un chef-d'œuvre dont nous croyons que le titre vous rappellera quelque chose : « *Carmen* ».

Il en fut même pénalisé, si singulier que ce fût, pour la raison suivante. L'ouvrage est, on le sait, de Georges Bizet (dont, selon Paul Leroy, le père Adolphe-Armand Bizet était né à Rouen en 1810, fils lui-même d'un normand d'Yvetot). Cet ouvrage n'avait pas été créé à Rouen au théâtre des Arts, mais, sur la rive gauche, au théâtre La Fayette. Il l'avait été sur cette scène le 8 janvier 1880 sous la direction Lemaire. Il avait été favorisé par une série de dix représentations.

C'était tout de même cinq ans après la date de la création à l'Opéra-Comique (3 mars 1875). A ce moment, le critique du journal *Le Siècle* avait été quelque peu téméraire. Voici ce qu'il avait imprimé :

« *M. Bizet qui n'a plus rien à apprendre de ce qui s'enseigne a malheureusement beaucoup à apprendre de ce qui ne s'enseigne pas. Il n'a pas encore trouvé sa voie.* »

On peut retenir de ce jugement que son auteur n'avait certainement pas trouvé la sienne !

En dépit d'un tel avertissement, Pezzani avait mis l'ouvrage à l'étude. Au cours de sa première saison 1882-1883, il réussit avec « *Carmen* » une suite de quatorze représentations, égalant par le nombre de celles-ci le succès des *Huguenots*.

Dix représentations sur la rive gauche et quatorze sur la rive

droite deux ans plus tard, on ne dira pas que les Rouennais n'ont pas de goût !

Il y eut cependant un à-coup !

Monsieur le Maire de Rouen, Mesdames et Messieurs les édiles de la Ville de Rouen qui nous ont fait l'honneur de vous trouver ici aux côtés de Monsieur le Préfet et de tant de personnalités éminentes de la cité et du département, Monsieur le Maire, voulez-vous prendre la précaution de regarder à la loupe les articles du cahier des charges qui fut imposé en 1882 au directeur du théâtre. Il y avait une clause de prudence. Elle astreignait l'exploitant à monter seulement des opéras (en quatre ou cinq actes, s'il vous plaît) ou des opéras-comiques (en trois actes), choisis parmi les œuvres non représentées à Rouen depuis vingt ans...

Or, le théâtre La Fayette avait devancé de deux ans l'initiative, cependant courageuse, de Pezzani. En conséquence ce dernier fut frappé d'une amende de 3.000 francs-or (1.200.000 anciens francs). Triste nécessité pour un animateur qui avait manifesté du goût et plus de sûreté de choix que le critique du *Siècle* !

Voici cependant une raison d'espérer :

Après une carrière de 86 années, *Carmen* triomphe encore très souvent sur la vaste scène de notre Académie nationale de musique. M. Julien, administrateur général, a permis au metteur en scène Raymond Roulleau de la doter d'un brillant cortège et au décorateur, Mlle Lila de Nobili, d'en inventer les décors nouveaux.

La nécessité du renouvellement est donc une règle ! Elle s'est imposée, même dans *Carmen*. Voyons comment.

M. Raymond Roulleau est un metteur en scène, d'origine belge, doublé d'un comédien, et triplé d'un pêcheur à la ligne. C'est un artiste cultivé, et rempli de fantaisie. Même lorsqu'il pratique l'art souverain de la belle Gaule.

— *Je mets l'hameçon dans les doigts, dans les cheveux, dans les oreilles, mais je prends du poisson*, a-t-il déclaré un jour fort plaisamment.

Le hasard a voulu qu'il fût précisément chargé, l'an dernier, de renouveler aussi la mise en scène de *Ruy Blas*.

Est-ce à cause du degré de fantaisie dont il est capable ? Il a modifié dans *Carmen* la mise en scène du dernier acte. Don José barre l'accès de la porte ouverte sur les arènes à cette Carmencita, éprise du toréador Escamillo, lequel est censé combattre à l'intérieur. Pour le rejoindre, Carmen parcourt le plateau en diagonale et prend son élan pour forcer le passage et gagner de vitesse son adversaire.

A l'Opéra, M. Raymond Roulleau a restreint l'étendue de ce champ d'action en le meublant de personnages indolents et faméliques à la manière dont Murillo, en son temps, les a peints. Ceux-ci dorment à l'ombre jusqu'aux abords immédiats du cirque. La musique du défilé les éveille. Ils surgissent alors de leurs abris, comme autant de fantômes, en leurs capes drapés.

Don José et Carmen ne disposent plus que d'un périmètre réduit. Aussi la Carmencita au lieu d'être poignardée spectaculairement entre les épaules pour tomber sur le dos, les bras en croix, se trouve beaucoup plus rapprochée de Don José. Si bien que, dans la mise en scène actuelle, on ne sait plus si c'est Don José qui la frappe, de face, à la poitrine d'un coup de navaha, ou si, dans une crise de délire, elle ne se jette pas, d'elle-même, sur la pointe effilée de cette arme.

La mise en scène comporte, par contre, de nombreuses trouvailles. Elle est de caractère nettement somptueux. Mais il est possible que M. Raymond Roulleau ait éprouvé un sentiment de frustration. Il nous a semblé qu'il avait repris dans *Ruy Blas*, au moment du duel avec Don Salluste, l'ensemble des itinéraires croisés qu'il avait supprimés dans *Carmen*. Rien ne se perd. Toutes les innovations sont valables au théâtre. Ceci nous fournit la matière d'une nouvelle remarque. A défaut de renouvellement complet du répertoire, que l'on ne se fige pas dans la tradition.

Au surplus, il convient aussi de se méfier des systèmes. Par exemple, le même M. Raymond Roulleau avait eu moins de bonheur, voici près de vingt-cinq ans, lorsqu'il avait transposé *Britannicus* à la moderne.

— Soit, dit alors un critique, on a infligé la culotte de golf aux héros raciniens, mais le manteau donne à Néron l'air d'un spahi en deuil !

A son tour, un autre critique, M. Paul Achard :

— Si Raymond Roulleau a voulu prouver qu'il est possible de jouer la tragédie sans tragédiens, il ne nous a pas convaincus. Il nous a seulement fait penser à ces virtuoses du jazz qui, à bout d'excentricités, exécutent Parsifal sur un rythme de rumba !

Heureusement Racine est toujours Racine et le jazz n'a plus de décri. Avec le rouennais Michel Queval, au piano surélevé dans l'orchestre, l'Opéra n'a-t-il pas représenté avec beaucoup de succès le *Concerto en fa* de Gershwin. On pourrait beaucoup dire sur les modes mais aussi sur l'évolution du goût. Evolution nécessaire. Elle conditionne le choix du répertoire et la manière de s'en servir.

Mozart est mort en 1791, mais le théâtre de l'Opéra-Comique représente toujours et, avec ferveur, *Così fan tutte*, ou les *Noces de Figaro*, et l'Opéra : *Don Juan*.

*Don Juan* a été repris l'an dernier. Cependant, à ce propos, on ne cesse de s'interroger, de discuter. Que peut-on chercher, vous demandez-vous ? Pourquoi croyez-vous qu'une table ronde ait été organisée à cet égard ? Notre très éminent compatriote M. René Dumesnil, prince de la critique musicale, reconnaissait le besoin d'absolu propre à *Don Juan*, mais, disait-il, c'est un drame comique, un drame joyeux, un opéra-buffa. Mozart l'a défini comme un *singspiel* de la même manière que pour les *Noces* ou *Così fan tutte*.

Les interlocuteurs de cette table ronde allaient étudier les arrière-plans de l'ouvrage.

Drame joyeux ou drame du désespoir ?

Par exemple, Don Juan voit, de dos et de loin, une silhouette agréable dont il approche. Il contourne le sujet, parle, ronronne. Tout à coup, s'étant avancé, il s'émeut : « Ciel, ma femme ! »

Déduction. L'orgueil du personnage est-il de nature comique et risible son besoin d'absolu, comique cette situation, risible sa dérobaie effrénée devant la marche implacable des années ?

Quelle conclusion en tirer ?

Un amateur endurci, M. Michel Guy, déclara :

— *On peut agir différemment selon que l'on veuille mettre en valeur le sens dramatique ou le côté baroque...*

Pour sa part, M. Michel Guy préférait adapter le chef-d'œuvre à notre temps et pour avoir recours au mot dont il se servait, à *l'actualiser* en mettant l'accent sur le drame.

Où allons-nous en venir ? A souhaiter que les éléments des divers problèmes soient aussi recherchés à Rouen, et au moins que le public soit tenu au courant. Le répertoire ne saurait être assimilé à un être privé de vie. Le public n'aime pas les autopsies. Les possibilités de renouvellement tiennent d'ailleurs à la nature des êtres et non pas à la structure des pièces de théâtre.

★ ★

Le 23 octobre 1913, quelqu'un écrivait une lettre à un directeur de tournée. « Tout ici est promesse, mais la promesse est grande ».

Cette troupe jouait *l'amour médecin*, avec deux praticiens dont l'un était un gros réjoui et l'autre « un grand cadavre bègue ». Mais quelle troupe c'était, orientée vers un travail d'équipe, un et indivisible.

L'un copiait des adresses, un autre préparait les numéros du vestiaire. Les comédiens voyaient à leurs pieds dans la boîte du souffleur une paire de lunettes rondes sous un front déjà dégarni.

Le souffleur, c'était M. Georges Duhamel, bien connu aujourd'hui.

Le teneur de vestiaire : le très regretté Roger Martin du Gard, lequel, depuis, fut prix Nobel de littérature.

Le copieur d'adresses : Léon-Paul Fargue, future étoile de l'école symboliste.

Le gros réjoui : Lucien Weber.

Le grand cadavre bègue : Louis Jouvet.

L'auteur de la lettre : André Suarès.

Et le destinataire : Jacques Copeau. Il l'a raconté dans ses souvenirs du « Vieux Colombier ».

Tout est promesse dans le projet du théâtre des Arts. Devons-nous espérer qu'elle sera tenue de la même manière ?

Pour sa part, Charles Dullin notait que la tradition servait d'arc-boutant et que le théâtre n'avait jamais dit son dernier mot. Il n'y a pas qu'une vérité au théâtre, soutenait-il, mais des vérités, chacune avec son mystère particulier. Il s'agit de les pressentir, puis de les rechercher. Nous prétendons que le théâtre des Arts retrouvera sa réputation du temps jadis, sous condition de ne pas échapper à cette loi de la recherche qui est celle des grandes entreprises et qui commande impérieusement de devancer l'événement. Elle ne saurait être réservée aux seules scènes parisiennes. Un théâtre doit être un foyer, et non pas un reflet.

Les centres dramatiques ont déjà pris leur essor. Après Toulouse et son Grenier, ce furent ceux de Rennes, de Lyon, de Nancy, c'est à présent celui de Lille en attendant Rouen. Pourquoi pas bientôt des centres lyriques régionaux ? Ils existent en puissance dans la décentralisation des grandes scènes de province. Bordeaux a donné à Rouen, chez Paul Douai, « le roi l'a dit », de Léo Delibes, avant l'Opéra-Comique.

Toutefois, avant de réfléchir ensemble aux étapes de la recherche opérationnelle, comme on dit aujourd'hui, il convient de survoler un demi-siècle de théâtre lyrique à Rouen.

Faut-il le considérer en transparence de ceux qui furent ses directeurs ? En transparence des travers dont quelques-uns d'entre nous ont laissé le souvenir ? Ou de leurs qualités.

Fermo, ancien directeur du cirque royal à Anvers, après son départ de Rouen, n'avait jamais un sou devant lui. Plutôt derrière ! Quand il lui arrivait de rencontrer à Paris quelque rouennais, il disait : « *C'est curieux ces Normands, ils seraient*

*si gentils s'ils ne parlaient pas toujours d'argent!* » Masselon Malausséna, Michel Chabance, toujours président de l'association des directeurs de théâtre de France, de Loose qui, étant un artiste eut un règne noble, Bonnemoy, Campo-Casso, que le très regretté Paul-Louis Robert appelait Campo-Pernod, Paul Douai, Romette et Dubos meublent notamment dans le passé ancien cette vaste galerie des portraits. Qu'ont-ils fait? Comment se sont-ils, dans l'ensemble acquittés de leur mission?

En novembre 1932, M. Henri Geispitz, historiographe du Théâtre des Arts, avait établi une liste des ouvrages inédits véritablement créés à Rouen pendant un demi-siècle. Examinons cette liste.

A cette date, il y en eut tout juste vingt-six, dont le premier fut *Samson et Dalila*, de Saint-Saëns (3 mars 1890, direction Verdhurt); le quatrième *Salammbö*, de Reyer (12 novembre 1890, direction Taillefer), créé seulement hors de France à la Monnaie de Bruxelles; le sixième: *Lohengrin*, de Richard Wagner (7 février 1891), ouvrage cependant créé à Paris, et très mal accueilli, sur une petite scène annexe de l'Eden Théâtre, rue Boudreau, par contre, à Rouen, c'est tout à l'honneur des Normands, il fut joué vingt-six fois; le onzième: *Siegfried*, de Richard Wagner (17 février 1900, direction François). Vif succès. Comme pour *Lohengrin*, des trains spéciaux avaient été mis en marche pour les parisiens; le vingtième: *Ninon de Lenclos*, de Maingueneau (8 janvier 1920, direction Masselon-Malausséna); le vingt-et-unième et le vingt-deuxième: *les Troyens*, de Berlioz (*la prise de Troie* et *les Troyens à Carthage* ayant été jusqu'alors montés séparément sur différentes scènes); le vingt-troisième: *la Vannina*, de Paul Bastide (29 janvier 1926, direction de Loose); le vingt-cinquième: *Rukmabäi*, de M. de Montalent (24 janvier 1930, direction Campocasso) qui révéla du moins le ténor Henri Saint-Cricq, lequel fit carrière et chanta plus tard à l'Opéra.

Bilan: quatre ouvrages de première grandeur et trois qui restent estimables, sur vingt-six. La proportion est intéressante. Cependant elle n'entraîne pas une conviction bien profonde sur la valeur d'un tel délai de cinquante ans. Par contre, les dix-neuf autres ouvrages de moindre valeur ont servi à écorner,

sans grand profit artistique, le montant des subventions. Si on chiffre celles-ci à une estimation moyenne de 150 millions (d'anciens francs) par an, on obtient un total fort impressionnant de sept milliards et demi, en un demi-siècle. Le bénéfice artistique serait faible si cependant, au cours de cette période, le Théâtre des Arts n'avait inscrit au programme de ses quarante-six saisons (sauf le temps de guerre), l'étendue d'un répertoire considérable. Et, par exemple, *Marouf, savetier du Caire*, en 1924, et à la fin de l'entre-deux guerres, cet extraordinaire « *Coq d'or* » de Rimsky-Korsakov. Entreprise courageuse et réussie, bien qu'elle se soit produite trente ans après la création véritable de cet ouvrage.

Les créations mondiales furent ainsi complétées par des créations à l'échelle de la Ville. Dès janvier 1936, on avait quelque idée sur l'importance de ces dernières par le catalogue des décors. Ceux-ci avaient été brossés, en quarante-deux ans de services, par Charles Rambert, père de notre actuel adjoint aux Beaux-Arts.

Que de palais de toile furent ainsi édifiés (à raison d'une surface de 1.000 mètres carrés par plantation) : le palais mauresque d'*Othello*, ceux de *Cléopâtre*, de la *reine Fiamette*, le palais de la Douma pour *Boris Godounov*, le palais de la *Walkyrie*, celui des Gribiches pour *le Crépuscule des Dieux*, le temple aux colonnes turques de *Samson*, l'arcature romane de *Pelléas*, l'église byzantine de *Gismonda*, le parc d'*Henri VIII*, le patio de *Dulcinée* et les moulins de *Don Quichotte*.

Quarante années de décors en pyramides contemplèrent leur maître décorateur Charles Rambert, puis ses successeurs, le maître Raymond Deshays, qui partit à Paris et passa les brosses-balais à M. Bourriau. En 1936, ce furent les décors de *l'Ecole des maris*.

Le théâtre est un monde de l'illusion. Il en faut. Pas trop. Nous souhaitons, au passage, que l'on fît, dans l'avenir, au total, moins de frais pour des représentations de faible retentissement. Le système des rideaux, repris à la tradition des Pitoëff, pourrait fort bien être utilisé plus souvent afin de ménager les deniers publics. Ce système n'empêche nullement de bâtir des petits décors, évocateurs des grands par un détail,

disposés au centre d'un grand portique. La construction scénique récemment mise en œuvre, l'an dernier, dans le *Roy Fol* est à retenir. Au surplus, l'Opéra n'a-t-il pas monté magnifiquement *le roi David*, d'Arthur Honegger, en ayant recours à un tel dispositif, dont la partie centrale était seulement renouvelée.

Le théâtre, a-t-on dit, ce n'est pas un métier, c'est presque une maladie. De grands déploiements de toiles n'y changeront pas grand'chose. Ils sont nécessaires aussi bien pour le *Vaisseau fantôme* que pour les caravelles du grand opéra, pour le bateau de guerre de *Rukmabai* que pour le cirque romain de *Quo Vadis*. Il ne faut rien exagérer. L'essentiel est que les feux de la rampe puissent s'allumer et que le théâtre soit en fonctionnement. C'est beaucoup pour une ville comme celle de Rouen.

Il importe aussi qu'un théâtre soit placé au centre géographique de la cité. Tant que le quartier central fut un tas de décombres, on avait autre chose à faire, mais le temps a passé. L'activité du centre-ville a repris. En ouvrant les portes de son théâtre, la Ville retrouvera, du même coup, les battements de son cœur. Nous ne saurions négliger non plus cet aspect sentimental.

En dépit d'une situation financière souvent précaire pour les directeurs, ce cœur d'une ville a fréquemment battu. Notamment lors de cette représentation de novembre 1932 au cours de laquelle fut célébré le cinquantenaire de la réouverture. Elle fut présidée par M. Jean Mistler, alors sous-secrétaire d'Etat aux Beaux-Arts. L'homme politique n'a pas duré en lui, mais le lettré, l'artiste, le musicien sont toujours actifs au créneau d'un grand confrère parisien.

C'est ce soir-là que fut établi, entre autres, le caractère affectif de cette grande famille du théâtre. On en trouve les représentants dans une association telle que le Comité pour la renaissance du Théâtre des Arts.

Si quelque jeune rouennais avait, par hasard, assisté à la soirée inaugurale du 30 septembre 1882 et qu'il se fût retrouvé à la même place, cinquante ans plus tard, il aurait éprouvé le choc de la surprise. Il aurait revu une ancienne connaissance

en la personne de l'ancien fort ténor de 1882, nommé Devilliers, réapparu en 1932 comme invité d'honneur, mais toujours inscrit au programme.

Il était arrivé, le matin, pour voir la salle. Il avait une bonne tête carrée. Une grosse moustache blanche et touffue, à la Clemenceau, masquait le dessin de la bouche. Il était porteur d'une vieille petite valise d'un autre âge que le nôtre, mais pas du sien. Il avait 88 ans.

L'après-midi, on lui montra une photo. C'était le portrait d'un fier cavalier à pourpoint de velours, d'étoffe bombée à larges raies verticales noires et blanches. C'était « lui », en 1882, dans le rôle de Raoul de Nangis, des *Huguenots*, héros vocal de la blanche hermine, idole du parterre et des galeries.

Ayant ajusté ses lunettes, et s'étant penché en avant, il regarda l'image radieuse du gentilhomme ganté de blanc tenant sur le coude replié la toque surmontée d'une plume blanche ; la main droite retenant aux deux tiers l'épée posée en diagonale.

— *C'est bien moi*, dit-il enfin.

Et sa main tremblait.

Il fut de chaque cérémonie à la place d'honneur, près du maire Georges Métayer. Le soir, il chanta, en public, attaquant le grand air d'Eléazar dans *la Juive* : « *Rachel, quand du seigneur...* ». Il avait retrouvé la discipline des gestes, mains tantôt élevées et tantôt rejointes. Il fut repris par la mimique et par les nécessités de l'attitude. Le texte qu'il chantait lui faisait dire, non sans ironie : « *Je suis jeune et je tiens à la vie...* »

A dix lustres d'intervalle, le ténor Devilliers symbolisait un demi-siècle de grand opéra. Acteur d'un autre temps, il eut la joie suprême de ressaisir l'attention d'une salle attendrie. Il connut à nouveau la griserie des bravos prolongés. Il ne lui manqua pas même le signe de l'enthousiasme. Un bouquet de violettes jeté d'en haut par une main inconnue vint tomber à ses pieds devant la rampe, comme à l'époque de sa jeunesse.

La grande famille du théâtre, c'est cela !

Par qui fut donc constituée cette grande famille au fur et à mesure de ce terreau théâtral sorti des générations ? Si Pierre Corneille débuta en 1629 avec *Mélite*, son œuvre contribua à créer l'art dramatique en France. Pareillement, la création, Messieurs, de votre docte Compagnie remonte à l'an 1744. A la noblesse intellectuelle d'une élite correspond l'éveil d'un public. La curiosité de la ville pour les choses de l'esprit est établie solidement dans les quartiers les plus éloignés et les plus populaires. Selon Mlle Popovitch, conservateur du Musée des Beaux-Arts, le musée doit être un fait social. Il en est de même pour le théâtre.

En 1877, un ouvrage a été publié sous les initiales de l'auteur J.E.B. Il traitait des théâtres de sociétés à Rouen. En un siècle <sup>(1)</sup> vingt-huit associations d'amateurs ont été constituées <sup>(2)</sup>. Certaines d'entre elles renaissent de leurs cendres. Au total, vingt-cinq groupements. Cinq furent très actifs. Tous établirent un théâtre. Il y en eut partout : soixante-six rue Saint-Hilaire (1872), à Belfond ; cent soixante-et-un rue Beauvoisine (1823) ; sept rue de la Madeleine, en pleine ville (1840) ; le théâtre Saint-Jean, entre la rue Rollon et le Vieux-Marché (1840-44) ; le théâtre de la Nitrière (1848).

La répartition géographique est garante de la répartition sociale. Le théâtre de l'impasse Saint-Denis eut par exemple pour animateurs six jeunes gens : trois colleurs de papier, un commis de commerce et un commis de courtier. Au théâtre de la rue des Fourchettes, ce fut un ouvrier potier ; à la société Delamare, un peintre ; au théâtre de l'île Lacroix, des typographes et des ouvriers qui fabriquaient des paniers métalliques. On joua *Tartuffe*, en 1823, à l'Hôtel du Bourgtheroulde. La tradition en fut maintenue. De notre temps, le grand

(1) Depuis 1775 jusqu'à 1874.

(2) D'autres scènes de fortune furent établies : 199, rue Eau-de-Robec ; place de la Rougemare (maison Saint-Louis) ; rue du Maulévrier ; rue Poisson (couvent Saint-Joseph) ; 68, rue du Bac ; à l'hôtel du Bourgtheroulde ; rue Saint-Amand ; rue du Chaudron ; rue Saint-Vivien ; impasse Saint-Denis ; Cour Martin (rue Grand-Pont) ; 25, route de Caen ; 8, impasse Jouvenet ; rue Ancrière (près rue aux Ours) ; à Sotteville, rue des Marettes ; à Maromme, rue de la Prison ; 5, route de Neufchâtel ; 41, boulevard Saint-Hilaire. Il y eut même un théâtre de la rue des Iroquois, rue Jacques-Lelieur.

comédien Victor Boucher, qui fut un des rois de Paris, était sorti du groupe artistique de Bellefonds. Le populaire Bourvil marche sur ces traces. Bernard Dhéran est lui-même sociétaire de la Comédie française.

La famille Albert Lambert est issue de la rue du Ruissel. Elle a fourni deux grands tragédiens. Le nom de cette famille est toujours bien vivant parmi nous, et toujours bien porté et par M<sup>me</sup> Lisika Albert Lambert et par son fils Alexandre.

Albert Lambert, à sa sortie de la Comédie française dont il fut le doyen (1), fut fêté à Rouen, en décembre 1933. Ce fut par une société privée, l'Union Picarde, que présidait M. Houllier...

*Vous, le dernier veilleur, poussant le dernier cri  
Au seuil du dernier temple...*

avait joliment rimé Pierre Varenne, pur et charmant poète de Rouen doublé d'un homme de théâtre.

Cher Albert Lambert ! Il avait de la prestance et il resta longtemps un fier seigneur. Il joua le rôle de Ruy Blas — dont nous parlions — 263 fois à la Comédie française (1885-1935).

Ce même rôle avait été créé en 1836 au théâtre de la Renaissance à Paris. Ce fut par un autre Normand, Frédéric Lemaître, né au Havre, l'an 1800. La personnalité de cet artiste fut si forte qu'elle a marqué le personnage du sceau de la légende.

Dans son film *Les enfants du Paradis*, Marcel Carné a restitué cette silhouette.

« *Indomptable, robuste, pathétique, orageux, charmant* », en disait Victor Hugo qui le considéra comme le plus grand acteur du siècle. Citons-le :

« *Comme le peuple, il a été la tragédie, et il a été aussi la comédie. De là, sa toute puissance, car l'épouvante et la pitié sont d'autant plus tragiques qu'elles sont mêlées à la poignante ironie humaine.* »

Est-ce à dire qu'il faudrait des individualités de cet ordre pour soutenir la réputation du Théâtre des Arts ? A défaut,

(1) De 1930 à 1936.

il conviendrait d'avoir du goût et de la raison. Si, dans le domaine dramatique, la maison n'est pas illustre par ses acteurs, qu'elle le devienne par l'autorité de ses directeurs, grâce aux créations dont ils se chargeront. Pourquoi le domaine créateur serait-il abandonné au bénéfice du lyrique ? S'il y a dans Paris autant de théâtres que cette Académie compte de titulaires, ces théâtres de Paris ne sont pas tous voués aux choses sérieuses, ce qui est le contraire des Académiciens.

Dans ses chroniques écrites de 1917 à 1932, le maître de la critique, Alfred Mortier, déclarait être frappé déjà par la disparition totale de la grande comédie dramatique. Le théâtre de pensée à la Eugène Brieux — un rouennais — avait cédé du terrain au bénéfice de la comédie du boulevard, plaisante et spirituelle.

Depuis, nous avons eu un théâtre où les problèmes de notre temps trouvent leur pleine résonance. Sartre, Pirandello, Brecht l'emportent facilement aujourd'hui sur le charme trop parisien de Jacques Deval. Il ne manque pas de pièces publiées, et non encore jouées. Une seule de René Fauchois a-t-elle été créée à Rouen ? Et d'Armand Salacrou ?

Ce dernier a publié en librairie *Boulevard Durand*.

C'est un ouvrage normand par son origine. Lisons ensemble quelques lignes imprimées sur la page de garde :

*A la mémoire de Jules Durand, né le 6 septembre 1880, au Havre, condamné le 25 novembre 1910 à avoir la tête tranchée sur une des places publiques de Rouen, reconnu innocent le 15 juin 1918, et mort, fou, à l'asile de Quatre-Mares le 23 février 1926...*

Et, dessous, séparée par un blanc, cette mention, dont on comprendra l'ironie affreuse :

*« Le boulevard Durand a été inauguré au Havre en 1956. »*

La pièce sera créée, au Havre, en septembre prochain, par le Centre dramatique du Nord !

La grande comédie dramatique n'est plus celle du sentiment. C'est celle de l'intelligence. Elle n'en existe pas moins. Certes, elle a moins de panache. Déjà en 1938, Madame Colette ne

manquait pas de regretter que l'on jouât « serré, contenu, pudique ».

Parlant du théâtre de Victor Hugo, le grand écrivain ajoutait : « *Qui donc prendra sur ses épaules le poids, parmi d'autres risques, d'un certain ridicule, si magnifique, si généreux qu'il entraîne l'admiration. Qui donc osera à ce point gémir, hurler, se prendre à poignée les cheveux, tutoyer les grands de la terre, en appeler au démon et menacer les cieux ?* »

Et Jean Vilar, créateur de ce merveilleux Théâtre national populaire, recommandait, en 1954, à ses comédiens :

— *Pas de pudeur. Jouez en surface et le verbe haut !*

L'un et l'autre rejoignaient-ils malgré eux le vœu de Victor Hugo sur les trois formes souveraines de l'art ?

— *Don Salluste serait le drame, Don César la comédie, Ruy Blas la tragédie. Le drame noue l'action, la comédie l'embrouille, la tragédie la tranche !*

A Paris, l'excitation intellectuelle existe. Elle provient d'un besoin de culture indispensable pour sortir de la mêlée du nombre. A Rouen, ressentons-nous un tel élan ? Certes, la ville frémit parfois, une douzaine de fois par an, et encore souvent en... matinée. Cette rareté dans le frémissement collectif tient-elle seulement à l'incommodité des grands groupements, à la faiblesse relative des moyens de transport public ? Il paraît souhaitable de consentir un effort en la matière, par une adaptation des horaires. On nous répondra que le public est clairsemé, le soir, retenu par le petit écran de la télévision et par la paresse de ses habitudes. Encore faudrait-il qu'une expérience fut tentée. Les soirées de Rouen ne bénéficient pas suffisamment à notre gré d'un apport périphérique, et si la fréquentation des cars n'apparaît pas suffisante pour entretenir à grands frais, un service de nuit, il n'est pas juste de ne pas tenter, ne fut-ce une fois par semaine, et à tour de rôle, la curiosité des quartiers avoisinants plus lointains de la banlieue. Le futur Théâtre des Arts sera situé à côté de la gare routière. La prospérité de tout un quartier central est en jeu par la même occasion. Combien de cafés, combien de restaurants, combien de brasseries n'en profiteraient-ils pas ? Il y avait autour du théâtre

une catégorie de commerçants qui en tiraient un accroissement de leur chiffre d'affaires. Les soirées de Rouen n'avaient pas dans l'entre-deux guerres le caractère plutôt morne des soirées d'aujourd'hui.

Mais il est temps de considérer le théâtre de demain. C'est le but final de ce propos.

S'agit-il de recommencer l'expérience du passé ?

En 1912, on créait *l'Aigle*, une œuvre de Jean Nougès, aussi oubliée aujourd'hui que son auteur. Notre scène avait perdu foi en sa destinée. Elle était en retard sur son siècle. Le très regretté maître Florent Schmitt devait observer plus tard qu'il y avait presque toujours entre les artistes et la foule une dissonance d'un demi-siècle, surtout en matière de musique. Ce ne fut pas le cas pour *l'Aigle*.

Eh bien, Mesdames, Messieurs, en attirant votre attention sur ce fait, nous nous permettons de souhaiter qu'il n'en soit rien au cours du demi-siècle à venir. Peut-on prévoir d'ici-là les progrès hallucinants de la technique ? Si *Ruy Blas* date de 1838, l'invention du bateau à vapeur avait déjà trente-sept ans d'ancienneté, la locomotive à vapeur treize ans (1825), la chaudière à haute pression, onze ans (1827).

Notre propre siècle a soixante-et-un ans. L'énergie atomique est aujourd'hui pour nous d'une puissance monstrueuse. Que sera-t-elle dans les années futures ? Qui peut se permettre d'envisager l'avenir dans une probabilité sans défaut ?

Quatre-vingts ans se sont écoulés depuis l'inauguration du second Théâtre des Arts. Dans une période d'égale durée, la nouvelle scène sera parvenue à l'année 2042.

Par le monde, en gros, l'effectif humain aura au moins triplé dans quarante ans. En sera-t-il de même en Normandie et à Rouen ? La ville aura-t-elle absorbé ses voisines et la grande banlieue ne fera-t-elle qu'un avec elle ? D'ici sept ans, le nombre des jeunes français, âgés de 18 à 20 ans, aura déjà augmenté de moitié.

L'automation n'aura pas manqué de réaliser en France une série de bonds en avant. On peut cependant prévoir que les têtes chercheuses des laboratoires n'auront pas fini d'inventer,

que les machines-robots auront atteint une puissance de travail considérable. On peut avancer que la jeunesse intellectuelle se consacrera de plus en plus à rester de niveau et à se maintenir à la hauteur de ces têtes chercheuses et de cette conduite des robots. Les élites auront fort à s'occuper. Il en faudra sans cesse davantage. Mais il n'y a pas que les élites.

Des catégories nouvelles d'ouvriers participeront, sans doute, à la promotion sociale. Les contremaîtres d'autrefois auront laissé place à un nouvel échelon d'ingénieurs moyens.

Un grand mouvement d'émulation ne pourra qu'en résulter. Il devrait être de nature à développer une aspiration profonde à s'instruire. Mais parallèlement, là un phénomène de distorsion naîtra et grandira au sein des générations plus anciennes. Dès lors comment occuper l'esprit des jeunes qui ne seront pas des étudiants de facultés et des aînés qui n'en auront plus l'âge ? Les uns et les autres devront veiller à ne pas être rejetés par leur temps, à se trouver encore de plain-pied avec l'évolution, c'est-à-dire à lutter pour supporter leur siècle. Et peut-être même pour se supporter eux-mêmes !

Le problème requiert l'étude des conditions dans lesquelles on pourra pallier aux divergences intellectuelles constatées entre les classes sociales. Ce ne sont pas les plus fortunés qui seront en haut de l'échelle. Mais, à priori, outre les ingénieurs, ce seront les classes les plus jeunes, fraîchement éduquées et toutes bouillantes de connaissances. Il semble que nous devons demander un moyen de rapprochement à la pénétration que représente le théâtre culturel, aussi bien pour la culture musicale que pour la culture littéraire, dramatique ou scientifique. Ce n'est pas le cerveau-robot qui pourrait en fournir l'équivalent. L'un des vôtres, Messieurs, soutient que l'esprit scientifique n'assure la réussite que s'il est entraîné par l'esprit de finesse. A défaut des perfectionnements techniques, les exercices de l'esprit pourront remédier à ce vide partiel provenant du retard des uns dans l'acquisition des connaissances humaines. Rien ne saurait être pire que l'engourdissement dans le bien-être matériel, conséquence de l'élévation du niveau de vie. Veillons dès à présent au salut de cet empire futur de l'esprit. Messieurs, il ne nous a pas paru indigne

de saisir de ce problème une Compagnie aussi docte que la vôtre, ni de formuler à ce propos quelques suggestions dont il vous plaira peut-être de retenir quelques-unes.

La première consiste à appeler en renfort les sciences humaines d'aujourd'hui. Elles nous aideront à définir quelle pourrait être la mission du théâtre de demain. Grande mission s'il en fût, à l'âge scientifique auquel nous parvenons peu à peu.

Nous envisagerions avec faveur que cette mission eût pour le grand public, d'âges différents dont nous avons parlé, un caractère analogue en d'autres domaines à celui qui fait la grandeur des jeunesses musicales. Un mouvement similaire ne pourrait-il être préconisé en faveur des adultes dans le domaine des autres disciplines intellectuelles ?

La Ville le voudra-t-elle et en aura-t-elle les moyens ? Elle serait alors la première à l'entreprendre et à garder l'autorité d'une telle initiative.

Nous avons vu au cours de ce long exposé que les deux jambes de force d'une exploitation théâtrale étaient l'une, le théâtre dramatique ; la seconde le théâtre lyrique. Nous avons vu aussi qu'un directeur eut le plus souvent une responsabilité financière telle qu'il était enclin à se préoccuper surtout du succès commercial : genre de l'opérette *Rose-Marie* avec le succès de laquelle M. Campocasso réussit une suite de dix représentations. C'est une part du délassement pour le plaisir des yeux. De telles exploitations qui comportent un risque ne sauraient être découragées. Cependant l'essentiel de la responsabilité impartie à un directeur de théâtre nous paraît être dans l'avenir une responsabilité humaine, une responsabilité intellectuelle.

Nous avons vu dans le passé qu'une série de quatorze représentations exprimait la cadence d'un succès optimum. Quatorze représentations à une moyenne de 1.500 spectateurs ne totalisent guère que 20.000 personnes. Ne faut-il pas grouper tous les publics pour réaliser tout ce monde. Et avant de le grouper, le *préparer*. En dehors des activités régulières, nous envisagerions ainsi favorablement l'instauration, à bas prix,

non pas de représentations mais de véritables séances instructives par le moyen d'un autre théâtre expérimental, celui-ci fût-il réduit à des séances de lectures-spectacles, avec commentaires préalables et extraits largement donnés de la pièce inscrite au programme.

Un second petit théâtre de quatre heures de l'après-midi pourrait fonctionner de la sorte à une cadence hebdomadaire au moins le samedi.

De nombreux spectacles parisiens qui en valent la peine seraient déjà depuis longtemps connus à Rouen avant que les tournées ne s'en saisissent beaucoup plus tard. Voyez l'exemple tardif donné par une seule représentation de *l'Œuf*, de Félicien Marceau, après deux ans de succès à Paris. La venue préalable en notre ville du créateur Jacques Duby, tout seul, aurait sans doute suffi à assurer pour plus tard la réussite du spectacle complet. Il pourrait en être de même avec les créateurs parisiens des ouvrages de Ionesco : *la cantatrice chauve*, ou *Rhinocéros* ; de Diego Fabbri : *le signe du feu* ; de Jacques Audiberti, ce poète : *la logeuse* ou *l'effet glapion* ; de Pirandello : *Comme tu me veux*.

Voire même d'une pièce non encore jouée, telle ce *Boulevard Durand*, d'Armand Salacrou, ce normand, dont nous parlions tout à l'heure.

Il n'y a pas que le répertoire dramatique. Il y a le mouvement des idées. Il y a l'histoire des découvertes scientifiques, médicales, chimiques qu'il convient de tenir constamment à jour. Déjà à Rouen, l'école des Sciences et des Lettres a adapté ses cours à une ouverture plus large sur les sciences humaines, et elle a recours à des professeurs éminents. Pourquoi ne pas transformer une ou deux fois par an le cours de chacun d'eux en lui donnant une audience plus large par l'intervention du grand public, soucieux, non pas de s'instruire, mais de se compléter, de s'enrichir !

De même dans le domaine musical. Nous avons la chance d'avoir, en de grandes villes françaises, des conservatoires en pleine activité. Peut-on souhaiter que leurs directeurs consentent à étudier eux aussi la possibilité d'étendre de temps à autre la portée des cours à un public plus large auquel

seraient, non pas enseignés, mais communiqués différents éléments de base, jusqu'alors réservés aux seuls élèves inscrits. Ne pensons pas qu'aux jeunes. Songeons aux adultes qui ne demanderaient peut-être pas mieux d'être informés eux aussi. Quatre compositeurs actuels ne sont guère connus, tels Claude Pascal (*la perle*), Pierre Petit (*Ciné-bijou*), Henri Dutilleux (*le loup*), Maurice Thiriet (dont Paul Douai a cependant créé *la nuit vénitienne*). Un certain public ne gagnerait-il pas à connaître de quelles écoles ils se recommandent, quels maîtres ils ont eus et à l'apprendre au cours de séances de plus large audience que les cours ? Le résultat à attendre est d'ordre préparatoire. Une création musicale lorsqu'elle se produirait ne serait pas freinée par la méfiance instinctive du spectateur toujours rebelle à se laisser entraîner loin de ses habitudes paresseuses.

En 1882, encore sous l'influence de la chaleur romantique, la république des ducs était morte. Celle des républicains commençait. En 1962, faisons en sorte que ce soit la république de l'esprit. Ne pourrait-on y intéresser la population laborieuse par l'intermédiaire des associations d'étudiants, des syndicats, des comités d'entreprise et des maisons de jeunes dont les représentants ne manqueraient pas d'être compréhensifs et vigilants en ce domaine.

Nous verrions volontiers à remédier ainsi à ce vide de la pensée, générateur du sentiment affreux de la solitude humaine.

Ouvrons donc de temps en temps les portes des grandes écoles !

Devrons-nous à ce sujet ranimer le fantôme des vieilles universités populaires ? A Rouen, il faudrait saluer le dévouement dont ont fait preuve alors le philosophe Alain, avec ses amis Crépieux-Jamin et Frédéric Millot. Mais il y en eut d'autres, et l'école sociale tint largement sa partie. La Ville de Rouen n'est pas une ville de faculté — pas encore du moins. Peut-être pourrait-on prévoir grâce à l'utilisation rationnelle du théâtre, sinon une université populaire, ou une faculté populaire, ou encore une université du théâtre dont la création ne manquerait pas de provoquer l'émulation des

autres grandes villes françaises. Rouen possède déjà un certain nombre de moyens d'influence sur les étudiants. Outre le Conservatoire national de Musique et l'Institut des Sciences et Lettres, ce sont l'École des Beaux-Arts, l'École supérieure de Commerce, l'Institut Chimique, l'École de Droit, l'École de Médecine, la Bibliothèque, le Musée de Peinture. Rien n'empêcherait ces différents institutions et groupements de s'adresser en quelques circonstances soigneusement choisies à de nouveaux cercles d'auditeurs, attirés par la force des choses.

Dans le cadre de l'industrie, le renouvellement des élites est nécessaire. M. Louis Armand préconise l'organisation de sessions complémentaires de perfectionnement à l'usage des cadres à seule fin que ceux-ci, toujours en activité de service, ne se sentent pas dépassés, refoulés, concurrencés, relégués et bientôt oubliés.

Une université du théâtre permettrait aux aînés de devenir les glaneurs de la nouvelle organisation du monde, de participer au moins par le savoir au développement de l'évolution. Elle réduirait d'autant la profondeur de gouffres soudain découverts entre des générations qui se suivent sans se comprendre. Evitons que le papa ne baisse trop vite la tête devant son fils, ou sa fille, trop savants pour lui. Utilisons l'énorme pénétration vivante et collective du théâtre pour empêcher les adultes encore jeunes de devenir trop tôt des croulants écroulés !

Multiplions, au contraire, les moyens intellectuels de communication entre parents et enfants en délivrant aux premiers les clés du savoir déjà remises aux seconds.

L'élan de toute une jeunesse lancée dans la bagarre de la spécialité électronique ou chimique ne fait aucun doute. Nombre d'adultes demeureront à la traîne. Empêchons-les de devenir des traîneurs prématurés !

N'est-ce pas dans une telle perspective, Messieurs, que vous voudrez peut-être, quelque jour, considérer le problème du théâtre dans la cité de demain.

Ne croyez-vous pas que de larges publics successifs seraient reconnaissants à une ville de leur fournir les moyens et, comme on disait autrefois, de faire société avec eux.

Nous n'aurons jamais assez de têtes en France pour lutter contre la concurrence étrangère, et notamment celle des très grandes puissances à forte densité de population. La province normande a toujours été terre d'élection. Pourquoi ne pas lui réserver la richesse de l'imagination, cette « grande plongeuse » comme l'appelait Victor Hugo. Le théâtre pourra en fournir l'occasion.

N'est-il pas déjà l'instrument de la pensée qui délivre, le lieu de la liberté qui apaise. En ferez-vous le moyen de la liberté qui console ?

Préparons par le théâtre dans la cité, l'alignement des niveaux intellectuels futurs, et, au besoin, l'éveil des vocations tardives de l'esprit moderne. Ce sera à la jeunesse d'en réaliser la réforme nécessaire pour le temps de son âge mûr. Certes, la perspective de l'avenir est, comme la nuit, « mère de toutes choses », et même, selon Henri de Montherlant « mère d'effrayantes clartés ». La jeunesse ne sera-t-elle pas la vieille vague de demain ? N'est-ce pas à nous de l'aider dans ce combat sans fin ?

---

## Le Théâtre des Arts

---

RÉPONSE AU DISCOURS DE RÉCEPTION

DE M. ANDRÉ RENAUDIN

par M. André HAUMESSER

Monsieur,

**L**E mystérieux « *Impétrant* » d'hier, comme vous vous êtes vous-même désigné au début de votre discours, devient donc le récipiendaire d'aujourd'hui ; « *très obéissant* », avez-vous cru devoir ajouter à l'adresse de M. le Président. Dont acte.

Vous vous montrez d'ailleurs tout disposé (et c'est de reconfortant augure) à vous livrer mains et poings liés, comme un jeune clerc, dites-vous, aux règles de notre Compagnie.

Aussi, bien que Rouennais d'adoption — (puisque Jurassien vous fûtes aux temps où votre verbe est né) — l'Académie de Rouen se fait en ce jour le plaisir, non déguisé, d'admettre dans ses rangs votre distinguée personne.

Notre amitié naquit, il y a quelque trente ans, d'une égratignure de presse, bien à vous pardonnable dans votre profession de journaliste. Vous aviez pu d'ailleurs vous convaincre rapidement que ce petit incident n'avait soulevé aucune rancœur de ma part, car c'est justement à partir de cette époque que date notre amitié. Une amitié confiante et sincère, sans ombres ni regrets.

Sous des apparences un peu réservées (encore avez-vous perdu pour beaucoup de cet abord peut-être un tantinet méfiant, qui, vers l'âge mûr, rendait parfois difficile le premier contact avec votre interlocuteur), sous des apparences un peu réservées, un peu soupçonneuses, permettez-moi le mot, se

cachent des qualités de cœur qui ont grand prix et qui me font dire que celui qui possède votre amitié possède un bien de valeur.

Vous êtes bon, secourable, témoins vos inlassables efforts pour obtenir en faveur d'un jeune organiste aveugle, l'instrument nécessaire à ses études. Vous aimez les artistes. Vous recherchez leur compagnie. Vous avez du goût, un goût délicat. Vous aimez les belles choses, les beaux tableaux, les beaux objets, les beaux livres. Vous ne donnez pas vos faveurs à une œuvre de qualité douteuse. Avec circonspection, une circonspection certes réfléchie, comme pour toute chose que vous entreprenez, vous ne transigez pas sur ce qui est votre conviction, sinon vous préférez vous taire ou parler peu.

Ce qui fait que l'on peut fréquemment s'interroger au cours d'une conversation sur le sens sibyllin d'un mot tombé de vos lèvres. Vous ne vous livrez pas à l'aventure. Tout ce que vous dites est réfléchi. La littérature et la peinture trouvent en vous un juge sincère et averti, aux jugements circonstanciés.

Vos études au lycée Corneille vous ont donné une solide éducation et une culture étendue : vos chroniques de presse en portent franchement la marque. Et fait curieux, alors que votre formation ne vous y conduisait certainement pas, vous êtes soudainement montré conquis par une forme d'art manifestement en dehors du circuit commun : *la musique d'orgue*.

Les villes ont leur prédestination. De Crémone sont sortis ses luthiers, de Valenciennes, une pléthore de Prix de Rome, de Rouen, une famille d'organistes.

L'élan y fut donné, il y aura bientôt près d'un siècle, par quelques organistes, véritables précurseurs, tous pénétrés de la richesse de leur art et de la beauté de leur mission. Ce sont : Aloïs Klein, Latouche, Albert Dupré et Jules Haelling.

Aloïs Klein était aux claviers des grandes orgues de la Cathédrale, aux timbres un peu frustes.

Latouche avait les grandes orgues de Saint-Godard ; il fut le

premier qui osa jouer, à Rouen, la 5<sup>e</sup> Symphonie de Widor, dont la célèbre Toccata.

Albert Dupré commençait à faire connaître les œuvres de J.-S. Bach sur son Cavallé Coll de l'Immaculée-Conception d'Elbeuf.

Et Jules Haelling, devenu titulaire de l'orgue de chœur de notre primatiale, instrument somme toute assez médiocre, parvenait à s'imposer comme organiste de talent, excellent interprète de l'œuvre du Cantor de Leipzig, et du répertoire moderne : César Franck et Charles-Marie Widor.

Il s'ajoutait chez Haelling une faculté remarquable d'enseigner qui lui permit de faire de nombreux élèves dont quelques-uns ont illustré notre ville : Emmanuel Bondeville, auteur de *l'Ecole des Maris* et de *Madame Bovary*, Paul Paray, Ludovic Panel, Henri Beaucamp, Robert Bréant, Maurice Duruflé et bien d'autres...

De cette grande famille d'organistes, Jules Haelling reste un des meilleurs fleurons dont j'ai plaisir à évoquer la mémoire.

Mais déjà à cette époque, nous sommes vers 1895, un tout jeune homme commence à faire parler de lui. Il habite rue du Vert-Buisson. Son père est lui-même organiste. Il va bientôt parcourir le monde : l'ancien comme le nouveau ; donner des récitals qui témoignent déjà de son extraordinaire maîtrise. C'est Marcel Dupré. S'inspirant des principes quasi-révolutionnaires que lui a légués Charles-Marie Widor — à cette époque secrétaire perpétuel de l'Institut et titulaire des grandes orgues de Saint-Sulpice — il créa une nouvelle technique d'orgue, maintenant répandue dans le monde entier.

Sa réputation est immense, tant dans ce domaine que dans ceux de l'improvisation et de la registration, et le classe parmi les plus célèbres organistes de notre ère, peut-être le plus grand : l'avenir le dira.

Aussi, il vous a paru vraiment étrange et incompréhensible qu'un tel talent n'eut point dans sa propre ville l'hommage auquel il vous paraissait avoir droit, puisque cet hommage, il le recevait partout tant à l'Etranger qu'en France. En glorifiant le Maître, son incomparable maîtrise, vous réhaus-

siez aussi du même coup le prestige de son instrument et c'est ainsi que naquit le *Comité Normand du Récital d'Orgue* dont vous vous êtes montré tout de suite l'âme vivante et agissante. Des succès indéniables ont couronné votre activité.

On se souvient du récital donné par Marcel Dupré en l'abbaye de Saint-Georges-de-Boscherville en présence des moines de Saint-Wandrille qui avaient gravi la nef majestueuse de la célèbre abbaye, un flambeau symbolique à la main, avant de chanter Vêpres et de donner la parole à l'instrument dont la faible importance — en attendant qu'un nouveau ne vienne bientôt prendre place à la tribune — ne faisait que démontrer la maîtrise de celui qui le touchait.

On se souvient aussi, dans la même basilique, du concert spirituel donné par le *Schubertbund* de Vienne, magnifique chorale d'hommes, comme il serait à désirer qu'il y en eut d'identiques en France.

On se souvient également des récitals que le Comité Normand du Récital d'Orgue a organisés, çà et là, même en dehors des limites de Rouen, et dont le but était de faire connaître, s'ils ne l'étaient pas déjà, des excellents et même réputés organistes de notre ville.

Je ne puis les citer ici et risquer d'établir, contre mon gré, une hiérarchie fatalement critiquable.

Voilà, Monsieur, vos leviers de commande : ils ne sont pas minces ! Puissent les Rouennais se rendre compte de ce que le Ciel leur offre si généreusement par vos soins.

Je n'aurais garde enfin, de ne pas relever vos talents d'écrivain qui se manifestent fréquemment dans la presse locale et témoignent, si c'était nécessaire, du métier et des qualités littéraires qui vous ont permis d'écrire deux romans dont la renommée dépasse les limites de notre ville et atteint même la Capitale : *l'Océanic-bar* et *Borcher l'ermite du gratte-ciel*. Particulièrement remarqué, fut *l'Océanic-bar*. Des critiques parisiens louèrent l'ouvrage et lui consacrèrent des lignes élogieuses.

Enfin la vie théâtrale rencontre chez vous un vivant écho. Très averti des possibilités et du prestige que détient le théâtre

sur la grande masse du public, vous aspirez à lui voir prendre à Rouen la place que, à votre avis, il doit occuper dans la vie sociale et profiter des éléments de réussite incontestable qui s'offrent à lui dans une cité comme la nôtre.

Puisse-t-il avoir, ce théâtre, en avantage sur le précédent, une fosse suffisamment vaste pour y loger l'orchestre (c'est un musicien qui parle), orchestre exigé par les grandes œuvres du répertoire, afin que cordes, violons, violoncelles et contrebasses jouissent de la place suffisante pour le développement des archets, condition primordiale dans le rendement d'un orchestre. Un orchestre tassé, où les archets ne peuvent pas se mouvoir librement, perd au moins le quart de son rendement.

Et puisque l'occasion m'est offerte de faire une allusion à cette nouvelle salle de spectacles, qu'il me soit permis de rendre hommage au *Comité de la Renaissance du Théâtre des Arts* pour les efforts qu'il a poursuivis dans ce but, aux prises avec des difficultés incessantes, et pour le concours si actif qu'il a apporté en la circonstance, à la ville de Rouen.

De longue date le goût du théâtre s'affirme à Rouen. De multiples petites scènes se dressaient çà et là dans les différents quartiers de la ville, apportant à la population le délassement nécessaire à un labeur exécuté dans des conditions pénibles et très éloignées de notre confort actuel ! Point de radio à cette époque, point de machines parlantes, point de télévision. Le cycle n'existait pas. Encore moins faut-il parler d'auto !

A ces tréteaux d'aventure, s'ajoutait le Théâtre La Fayette où se jouaient l'opérette, le drame, et qui eut l'honneur de monter *Carmen* et d'en donner à Rouen la première représentation le 8 janvier 1880.

A quelque cinq cents mètres, à l'angle de la rue des Charrettes et de la rue Grand-Pont, s'élevait un important théâtre, inauguré le 29 juin 1776 et qui reçut en 1794 le nom de *Théâtre des Arts* où se jouait ce que nous appelons maintenant le vieux répertoire, et où sont apparues successivement les œuvres de Rossini, d'Adam, de Boieldieu, d'Audran, de Doni-

zetti, d'Ambroise Thomas, d'Halévy, de Gounod, d'Auber et de Verdi.

Ce théâtre disparut, comme tous le savent, au cours d'un effroyable incendie, le mardi 25 avril 1876.

La question de l'érection d'une nouvelle salle de spectacle, quant à son emplacement, déclencha des controverses passionnées. Il fut question successivement de la place de la Haute-Vieille-Tour, de la place des Carmes, de l'îlot compris entre la rue Rollon, les rues Ecuycère et Guillaume-le-Conquérant et le Vieux-Marché.

D'autres projets moins révolutionnaires virent le jour, tels de légers déplacements par rapport à l'ancienne situation.

La solution adoptée par le Conseil municipal en sa séance du 1<sup>er</sup> août 1876 fut sage, ainsi s'exprime M. Geispitz dans son *Histoire du Théâtre des Arts*. Elle décidait d'adopter l'ancien emplacement et la mise au concours du plan de reconstruction.

A quels mobiles obéirent nos édiles pour agir de la sorte ? Pour être exactement fixés sur cette question, il faudrait pouvoir consulter les procès-verbaux de cette mémorable séance. Pour ma part, j'opinerais à penser que l'idée directrice du Conseil municipal a été de respecter la valeur spirituelle qui s'attache à cette artère ancestrale de Rouen, et qui, prenant ses racines dans les plaines de l'Artois et du Beauvaisis, s'introduisait dans la cité à travers les remparts du Nord de la ville, passait par la rue des Carmes, traversait le parvis Notre-Dame et aboutissait au fleuve qui, depuis des multitudes de siècles, sépare les deux rives.

Et le chemin continuait d'une part vers le Perche, la Basse-Normandie et l'embouchure de la Loire ; de l'autre, vers l'Ile-de-France et vers Lutèce aussi. Que de convois, que d'invasions, que d'exodes ont emprunté cette artère vitale et émouvante de la vieille Capitale Normande ! Du parvis de Notre-Dame au Théâtre des Arts, c'était vraiment l'âme de Rouen qui vibrait, tout comme l'âme d'un violon fait vibrer tout l'instrument. Je ne pousserai pas la comparaison plus loin. Elle risquerait d'être tragique.

Le nouveau théâtre des Arts fut inauguré le samedi 30 septembre 1882 en présence de nombreuses personnalités, parmi lesquelles Armand Fallières, ministre de l'Intérieur, et Ambroise Thomas, l'auteur de *Mignon* et d'*Hamlet*, directeur du Conservatoire, avec la représentation des *Huguenots* dont le succès fut triomphal.

Dès le début, le Théâtre des Arts prit son essor, marqué certes, au cours de son histoire, par des fortunes diverses, mais tenant bon à travers les tempêtes et restant, malgré tout, un des meilleurs Temples de l'Art Lyrique, parmi les scènes françaises.

La première année, *Carmen* paraissait à l'affiche comme nouveauté. Cela n'en était pas une, puisque le théâtre La Fayette en avait monté le spectacle trois ans auparavant. Nous savons l'incident qui en résulta et ce que le directeur Pezzani dut payer à la ville pour infraction au cahier des charges. L'ancien répertoire s'enrichit au fur et à mesure des années.

Successivement, de 1883 à 1889, nous voyons apparaître : *Aïda* et les *Contes d'Hoffmann*, les *Noces de Figaro* et *l'Arlésienne*, la *Jolie Fille de Perth* et *Manon* dirigé par l'auteur le soir de la première, *Lakmé* et *le Cid*, *Hérodiade* et *le Roi d'Ys*.

Au sujet d'*Hérodiade*, il sera toujours plaisant d'évoquer l'enthousiasme du public rouennais pour l'opéra de Massenet et comment il se manifesta. Heureux temps ! Massenet qui avait assisté à la répétition générale et à la première, fut particulièrement acclamé. Après le spectacle, les choristes du théâtre et les membres du Cercle Orphéonique qui avaient participé à l'exécution, se rendirent rue Ganterie sous les fenêtres de la maison habitée par Aloïs Klein chez qui était descendu le compositeur et entonnèrent le fameux chœur des Romains en guise d'aubade.

Le curieux de l'histoire, c'est qu'une semblable manifestation avait eu lieu à la première de *la Dame Blanche* le 25 février 1826, mais alors les fanatiques de Boieldieu avaient

été gratifiés d'un procès-verbal pour tapage nocturne (Geispitz, p. 68).

L'année 1889-90 marque un fait important : la municipalité vient de confier la gestion des Arts à Verdhurt pour deux années consécutives.

La réputation du théâtre de Rouen commence à se répandre. L'Opéra et l'Opéra-Comique ne peuvent accueillir toutes les productions des compositeurs français, dont certains sont obligés de faire représenter leurs œuvres à l'étranger.

On s'était déjà préoccupé de la question à Paris : la création d'un troisième théâtre lyrique, sans résultat.

Un groupe de compositeurs, d'auteurs et de critiques, proposent alors de transformer le théâtre des Arts, en théâtre lyrique départemental français. Ils estiment que les dilettantes, qui vont volontiers à Bruxelles entendre des œuvres dont les directeurs parisiens ne veulent pas, n'hésiteront pas à venir à Rouen. Un comité dont fait partie Edouard Lalo est constitué et entreprend les démarches pour obtenir de la Compagnie des Chemins de Fer une réduction sur le prix du voyage.

C'est sous ces auspices que fut donné, pour la première fois en France, *Samson et Dalila*, le chef-d'œuvre de Camille Saint-Saëns. Ce fut une véritable solennité musicale, car l'opéra venait de Weimar, où Frantz Listz, grand admirateur de l'œuvre, l'avait montée et dirigée en 1877. Les notabilités parisiennes, la critique au grand complet, les confrères aussi étaient venus de Paris, et la salle était fort brillante. Lafarge tenait le rôle de Samson, M<sup>me</sup> Bossy, celui de Dalila. L'orchestre était dirigé par Gabriel Marie. Le succès fut très grand !

En marge, il est à noter que les œuvres nouvelles montées par Verdhurt furent toutes intéressantes.

Combien doit-on regretter que des questions budgétaires, qui ne paraissent pas avoir mis en cause l'honnêteté de la gestion du théâtre, aient amené Verdhurt à résilier son contrat. Il faisait trop bien les choses, mais il les faisait pour la musique et son théâtre.

C'était une belle époque pour le théâtre des Arts, car la

direction Taillefer qui vint après celle de Verdhurt, fit également bien les choses.

1890-91 : c'est l'année de *Salammbô* et de *Lohengrin*. *Salammbô*, d'Ernest Reyer, venait d'être représenté pour la première fois au théâtre de la Monnaie à Bruxelles. L'œuvre n'avait encore paru sur aucune scène française, mais déjà l'auteur possédait un nom. Ernest Reyer n'était peut-être pas un musicien de grand métier, mais c'était un inspiré. Le surnom qui fut donné à Sigurd, la *Tétralogie du Pauvre*, témoigne du manque d'aménité qui règne parfois dans le monde des arts. Toujours est-il que toute la critique, ainsi qu'un grand nombre de personnalités parisiennes vinrent à la première de *Salammbô*. Seul l'auteur était absent !

Le même succès, mais sur une échelle plus grande, car cette fois il s'agissait d'un authentique chef-d'œuvre, accueillit *Lohengrin*.

L'Astre Wagnérien commence à monter à l'horizon. Ce n'était pas en France la première représentation.

La première de *Lohengrin* eut lieu à Paris le 3 mai 1887 à l'*Eden-Théâtre*, sous la direction de Charles Lamoureux. Mais à Rouen ce fut un étonnant succès.

Le grand triomphateur de la soirée fut l'orchestre, dirigé par Flon, frénétiquement applaudi, à tel point qu'un critique, rendant compte de la première à l'Opéra, quelques mois plus tard, regrettait l'enthousiaste et vibrante exécution de Rouen : « Là, écrivait-il, c'était l'ardeur, la jeunesse et la vie ; à Paris, c'est une pontifiante et ennuyeuse solennité. »

Malgré de si belles réussites, qui ne s'arrêtaient pas là, d'ailleurs, malgré de si belles promesses, Taillefer, lui aussi, devait déposer son bilan en fin de saison. Triste condition des directeurs de théâtre !

Dans les années suivantes, on note l'apparition de *Sigurd*, *l'Attaque du Moulin*, de Bruneau ; *l'Esclarmonde*, de Massenet ; *Pailleasse*, de Léon Cavallo et *l'Othello*, de Verdi, ouvrage toujours resté au répertoire ; puis le *Vaisseau Fantôme*, la *Navarraise*, de Massenet, ouvrage insipide, bien oublié aujourd'hui,

je cite pour mémoire. En 1896, c'est le *Tannhauser*, de Richard Wagner, avec des coupures totalisant 591 mesures de la partition, presque la valeur d'un acte, sans doute s'agissait-il des chœurs qui sont si beaux !

Il s'en fallut de peu que cette année-là, une proposition de M. Louvet, tendant à la suppression de la subvention, ayant été adoptée en commission par 6 voix contre 4, les Rouennais ne fussent privés de leur saison lyrique.

C'est en 1897, que le père de notre actuel adjoint aux Beaux-Arts, M. Rambert était nommé conservateur du matériel théâtral et s'installait pour confectionner les décors dans les vieux locaux de la Haute-Vieille-Tour. Nous sommes dans les dernières années du siècle. Le *Don Juan*, de Mozart, s'inscrit en 1898, représenté le 19 janvier devant une salle comble. Avec l'an 1899, c'est la *Vie de Bohême*, *Thaïs*, *Haënsel et Gretel*, musique d'Humperdinck, œuvre charmante d'ailleurs. Mais la *Vie de Bohême* ne fit que trois représentations. Quant à *Thaïs*, la pièce de Massenet, elle s'en tira avec cinq représentations et de faibles recettes.

La direction François (1899-1900) apporte la *Flûte enchantée*, de Mozart, et *Siegfried*. L'ombre de l'auteur de la Tétralogie commence à prendre du relief. Grand succès pour la troupe, l'orchestre et le chef Amalou. Le ministre est présent. *Siegfried* est représenté dix fois, avec de belles recettes, et aussi l'afflux des Parisiens.

Enfin c'est le tour de *Louise*, un des chefs-d'œuvre de l'opéra français, œuvre très discutée, quant à son livret, mais dont la musique est celle d'un grand musicien. Sa première représentation date du 21 février 1902, reprise combien de fois et toujours applaudie. C'est vraiment le parfum de Paris qui s'exhale de cette magnifique partition. Que de joies artistiques celui qui vous parle ne lui doit-il pas !

Les années qui viennent sont plus ternes. On peut noter la *Bohême*, de Léon Cavallo ; le *Juif Polonais*, d'Erlanger ; *Henri VIII*, de Camille Saint-Saëns ; la *Reine Fiammette*, de Xavier Leroux. Puis le Théâtre des Arts semble se réveiller d'une certaine torpeur avec la reprise de *l'Orphée*, de Gluck,

la première de *l'Etranger*, de Vincent d'Indy, une œuvre très belle, et sans complexité. Elle plut au public et connut neuf représentations en dépit d'une interprétation assez faible. C'est l'époque du *Jongleur de Notre-Dame*, œuvre charmante, peut-être la meilleure de Massenet.

*La Walkyrie* apparaît en 1906, ainsi que *la Tosca* et *Marie-Magdeleine*, sans grand succès pour *la Walkyrie* alors que *Siegfried* avait eu un public extrêmement vibrant et chaud. Il y a dans l'art des choses qui ne s'expliquent pas : appelons-les des impondérables.

L'audace de Gunsbourg adaptant *la Damnation de Faust* à la scène séduisit le nouveau directeur de la saison 1907-1908 Traverso. Quatorze représentations couronnèrent cet effort, qui peuvent compter parmi les grandes heures du Théâtre des Arts.

Au cours des années qui précèdent celles de la *grande guerre*, les Arts connurent encore de belles soirées. Ce fut *l'Aphrodite*, d'Erlanger, avec Marthe Chenal, de l'Opéra-Comique, très belle femme et grande voix, celle qui devait chanter le soir du 11 novembre 1918, *la Marseillaise*, sur les marches de l'Opéra, drapée dans les trois couleurs. Encore à signaler *Madame Butterfly*, le 6 novembre 1912, avec cinq représentations.

Fait sans précédent, Fermo aura assuré la gestion des Arts pendant six années consécutives. Et Théodore Mathieu est au pupitre de chef depuis 1908.

Mais la guerre avait montré son visage hideux. Plus de saison lyrique proprement dite. Des spectacles isolés, avec les éléments disponibles. Le théâtre ne devait plus servir qu'à distraire les soldats au repos, particulièrement les soldats alliés, si nombreux à Rouen à cette époque. Qui de ceux qui ont vécu ces années ne se souviennent de la rue Grand-Pont, entre 5 et 7 heures de l'après-midi, encombrée par cette multitude d'uniformes de toutes couleurs et de tous genres.

Puis tout rentra dans l'ordre, la troupe, en sa grande majorité quitta Rouen, qui redevint le Rouen qu'il était avant, et le Théâtre des Arts rouvrit ses portes.

La période qui s'étend de 1919 à 1939 fut fertile en incidents

de toute sorte. Si elle connut de belles heures, elle connut aussi des moments pénibles ; sur ceux-là je ferai le silence.

Cette première année 1919 eut le privilège de mettre à l'affiche *les Troyens*, de Berlioz, œuvre trop longue (je ne veux faire de peine à personne) et ennuyeuse qui ne la tint pas longtemps, et *Marouf*, le chef-d'œuvre d'Henri Rabaud, qui bénéficia de dix représentations.

Notons en passant *Pelléas et Mélisande*, de Debussy, et *Antar*, de Gabriel Dupont, sous la direction Chabance, avec Brouillac au pupitre de chef. Et c'est là que je vais prononcer le nom de de Loose.

De Loose fut un grand directeur, aimé du public, aimé de ses collaborateurs, de ses chanteurs, de l'orchestre et de tous ceux qui ont eu l'occasion de le connaître. C'était un artiste, qui connaissait bien son métier, un homme droit, honnête, sincère, désintéressé. Pour lui, il se jugeait au service de la musique, de son métier qu'il aimait par-dessus tout. Il amenait avec lui une artiste de grand talent, M<sup>me</sup> Andriani, douée d'une voix très étendue, la voix rêvée pour les emplois Wagnériens : ce fut une Brunehilde de tout premier plan, et que d'autres emplois aussi n'a-t-elle pas remplis avec autant de talent.

Il amenait également avec lui un chef de grande valeur : Adolphe Lebot. Adolphe Lebot était violoniste. Il avait fait, si j'ai bonne mémoire, ses premières armes au Théâtre d'Alger où il avait tenu l'emploi de premier Violon avant de monter au pupitre. Intelligent, musicien, doué pour la baguette, et connaissant parfaitement le répertoire, il jouissait d'une qualité primordiale pour un chef : le calme. J'ai vu Lebot au milieu d'une débâcle indescriptible des chœurs, dans *Lohengrin*, tenir son calme et ramener tout dans l'ordre. C'était sous la direction Campocasso.

Un de ses musiciens me disait un jour, qu'il n'avait jamais vu Adolphe Lebot se tromper. Un tel hommage adressé par ses musiciens à leur chef est lourd d'éloges.

Et puis je prendrai la liberté d'ajouter un troisième collaborateur qui, s'il ne faisait pas partie du Théâtre des Arts, s'y jugeait indispensable, c'est Paul-Louis Robert. Paul-Louis

Robert était un critique au *Journal de Rouen* lu à des lieux à la ronde. Il se croyait marqué du *Signe des Croisés*. Véritable chevalier du romantisme, désigné par le doigt de Dieu pour défendre les chefs-d'œuvre ! C'était un sincère, parlant bien sa langue, doué d'une culture étendue, et passionné pour les œuvres dramatiques. On l'a ridiculisé, moi tout le premier, je fais à sa mémoire amende honorable. Berlioz avait pris à ses yeux l'aspect d'une force de la nature. Wagner guère moins. S'il gêna quelquefois de Loose par des excès, il fut pour lui un collaborateur de qualité, en ce sens que toute l'ardeur qu'il manifestait dans ses articles de presse fit venir le public au théâtre et que les spectacles de la Tétralogie furent un très grand succès. En outre, on lui doit la création de la Société des Amis du Théâtre des Arts qui permit la création à Rouen de *Parsifal*.

C'est ainsi que le Théâtre des Arts put donner pendant la saison 1926-27 (chose rare en province) une audition intégrale de la Tétralogie de Richard Wagner à laquelle prit part un seul artiste étranger à la troupe : Forti. C'était une performance qui n'aurait pu être réalisée sans la haute valeur d'un homme comme de Loose, et le talent d'un chef comme Lebot. Les deux noms sont inséparables !

Un an plus tard, c'était *Parsifal* avec M<sup>me</sup> Andriani dans le rôle de Kundry et Forti dans celui de Parsifal. On connaît l'instrumentation de Wagner dans cette œuvre ultime. Les chœurs et l'orchestre avaient été renforcés, comme pour la Tétralogie. Lebot était au pupitre. Le succès répondit à l'effort. Pauvre fosse d'orchestre, que n'a-t-elle pas dû contenir en ces heures solennelles.

De Loose, épuisé par tous ces efforts, ses finances obérées, perpétuellement sur la brèche, devait mourir le 24 février 1929 dans son petit appartement de l'entresol, au théâtre, à l'instant même où quelques pas plus loin, le rideau se levait sur *Le Trouvère*. Les obsèques de de Loose eurent lieu en l'église Sainte-Madeleine. Une très nombreuse assistance, brisée par l'émotion, entourait son cercueil. L'orchestre, sous la direction d'Adolphe Lebot, fit entendre dans une atmosphère inou-

bliable, les préludes de *Lohengrin* et de *Parsifal* ainsi que *Rédemption*, de César Franck, et les chœurs chantèrent des fragments du Requiem, de Fauré. Ce fut l'ultime hommage de ses collaborateurs et de ses amis.

Qu'il me soit permis pour la mémoire de de Loose de m'arrêter là. Tous ceux qui sont présents ici, comprendront mon geste et ne pourront que s'y associer.

---

# L'Impératrice Mathilde dans l'histoire et dans la légende

---

DISCOURS DE RÉCEPTION DE

M. Charles SCHNEIDER

(17 février 1962)

COMME toutes les vocations, celle qui mène à l'histoire et à l'archéologie doit souvent son épanouissement à d'heureuses rencontres. Il en fut ainsi pour moi et ma chance, dans ce domaine, est d'avoir subi l'influence de membres éminents de votre savante Compagnie. C'est à leur contact, et presque à mon insu, que je me suis engagé dans la voie qui m'a conduit à l'honneur qui m'est fait aujourd'hui.

Un destin cruel n'a pas permis que l'un de ceux à qui je dois le plus fût des vôtres pour m'accueillir parmi vous. Il nous a quittés voici deux ans, laissant dans nos cœurs une peine immense et dans nos Sociétés, où il tenait tant de place, un vide qu'il leur est difficile de combler.

Ce n'est pas sans émotion que j'évoque ici la mémoire de M. Robert Flavigny et que je me rappelle ses conseils éclairés et toutes les amicales attentions qu'il a eues pour moi.

Plusieurs fois, malgré ses nombreuses occupations, M. Flavigny m'a fait le grand plaisir de m'accompagner dans mes promenades en forêt du Rouvray, à la recherche de vestiges gallo-romains. Avec moi, et plus que moi peut-être, il s'est réjoui de mes premières découvertes archéologiques sur la colline de Moulineaux. Ce fut le sujet de notre dernière conversation, un après-midi de novembre 1959, dans son bureau du musée départemental des antiquités. Avec beaucoup d'amabilité, il s'enquit du résultat de mes travaux, me fit préciser

mes projets, me donna quelques conseils, prit des notes. Rien dans son attitude ne pouvait me laisser deviner le mal sournois qui allait le terrasser quelques instants plus tard et l'emporter en quelques jours. Ces derniers instants de sa vie active, que M. Flavigny venait de consacrer à mes propres travaux, m'apparurent comme un ultime et bouleversant encouragement à continuer, sans lui, dans la voie qu'il m'avait tracée.

La bienveillance que j'ai toujours rencontrée auprès des membres de votre Académie, les précieux concours qu'ils ne m'ont jamais ménagés, sont, pour moi, comme autant de témoignages de sympathie. Le choix dont vous venez de m'honorer, avec beaucoup d'indulgence sans doute, est une nouvelle marque d'estime dont j'apprécie tout le prix et que je m'efforcerai de ne pas décevoir. Permettez-moi de vous en exprimer toute ma gratitude, ainsi que ma joie d'entrer dans une Compagnie où je compte déjà tant d'amis.

Je dois cependant vous avouer que ce n'est pas un des vôtres, mais un personnage historique, l'impératrice Mathilde, qui, le premier, a révélé au horsain que je suis, l'attrait des promenades dans le passé d'une province qui m'est devenue chère.

A mon arrivée à Grand-Couronne, il y a près de 30 ans, les habitants bénéficiaient encore chaque année des récoltes de deux grandes prairies que Mathilde leur avait « aumônées » en des temps immémoriaux. Le mystère qui entourait cette tradition avait d'autant plus piqué ma curiosité, qu'à une époque où la Lorraine était rattachée au Saint-Empire, cette princesse avait été impératrice de mes aïeux avant d'être duchesse de vos ancêtres.

Quand j'aurai ajouté que, lors de ma première rencontre avec M. Herval, il y a treize ans, nous avons parlé de Mathilde et des habitants de Grand-Couronne, vous comprendrez le pourquoi de mon propos de ce jour et la raison de ce que vous pensez sans doute être une infidélité à l'archéologie.

Depuis huit siècles, les Couronnais n'ont jamais oublié le bienfait de Mathilde, mais ils ont souvent fait preuve d'inconstance dans leur fidélité envers leur bienfaitrice. Au début du 17<sup>e</sup> siècle, ils avaient oublié jusqu'à son nom et ils ne la désignaient plus que sous celui de Madame Desmarais, très

évocateur des prairies baignées par les hautes eaux qu'elle leur avait léguées.

En 1635, les terres ayant fait l'objet de cette donation furent revendiquées par le pouvoir royal. Sur quelles bases reposait cette prétention ? les documents connus ne l'indiquent pas. Sans doute que, par un rapprochement facile, au mépris de l'étymologie scandinave de Couronne et de sa signification première, a-t-on pensé qu'il s'agissait d'une fondation royale. Pendant la révolution, la même équivoque vouera le nom du bourg à l'opprobre et le fera s'effacer temporairement au bénéfice de « La Réunion ».

Les droits des habitants n'étaient pas mieux assurés que ceux du roi. Pour se défendre, ils ne purent tout d'abord qu'invoquer la tradition qui leur attribuait la possession des prairies, ainsi que le service religieux que fidèlement, chaque année au jour de la Saint-Denis, ils faisaient célébrer solennellement en mémoire de la donatrice. Cependant, après bien des recherches, on découvrit que cette dame s'appelait Mathilde et qu'elle avait été duchesse de Normandie et reine d'Angleterre.

Commencé sous Louis XIII, le procès dura plus d'un siècle et se termina le 24 décembre 1765 par un arrêt du Conseil du roi Louis XV qui reconnut aux habitants la propriété de « soixante et onze acres de terres en prairies et communes, sises en la paroisse du Grand-Couronne, à eux aumônées par la princesse Mathilde, reine d'Angleterre et duchesse de Normandie, à charge de fondation. »

Aux XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles, quatre princesses répondant au prénom de Mathilde avaient été reines d'Angleterre et duchesses de Normandie : Mathilde de Flandre, la compagne de Guillaume le Conquérant ; Mathilde d'Ecosse, mariée à Henri Beauclerc ; l'impératrice Mathilde, épouse de Geoffroi Plantagenet et enfin une autre Mathilde, cousine germaine de l'impératrice et femme d'Etienne de Blois, son concurrent au trône d'Angleterre.

L'arrêt de 1765, s'il réglait le différent juridique, ne prenait pas position sur le problème historique. Sur ce point, il s'en

tenait aux termes d'une requête présentée par les habitants en 1637 et passait sous silence les précisions apportées ultérieurement par leurs défenseurs et en particulier par M<sup>e</sup> Roger qui écrivait en 1762 : « Les habitants sont sans contredit les propriétaires de leurs communes de temps immémorial ; l'ancienne tradition est qu'elles leur furent données par la princesse Mathilde, fille de Henri 1<sup>er</sup>, duc de Normandie et roi d'Angleterre, laquelle vivait dans le XII<sup>e</sup> siècle. »

Roger avait très certainement raison. Mathilde d'Ecosse et l'épouse d'Etienne de Blois furent plus anglaises que normandes et s'intéressèrent très peu à la province. Quant à Mathilde de Flandre, Grand-Couronne n'en a gardé aucun souvenir, alors qu'un acte du 16<sup>e</sup> siècle fait mention d'une pièce de prairie sise au triège du « Prey de l'Emperière » qui désignait sans doute l'une des prairies aumônées par l'impératrice.

Mais les légendes sont tenaces. Pendant toute la durée du procès, les habitants continuèrent à désigner Mathilde sous le nom de Madame Desmarais. Il fallut attendre plusieurs années après l'arrêt de 1765 pour voir apparaître, dans les comptes de la paroisse, les expressions de reine Mathilde ou de dame Mathilde, avec encore quelques déformations curieuses comme celle de reine Ballertide qui figure sur un document de 1782.

Aujourd'hui, Madame Desmarais est complètement oubliée à Grand-Couronne. Par contre, tous les habitants connaissent Mathilde. Une avenue, un collège d'enseignement technique féminin et une auberge portent son nom. Mais le titre de reine qui lui est accolé fait que, très souvent, on confond la bienfaitrice de la ville avec la reine Mathilde, épouse du Conquérant, qu'une légende qui lui attribue la tapisserie de Bayeux a placée au faite de la renommée, en même temps qu'elle reléguait dans l'ombre le souvenir de sa petite-fille, Mahaut l'empereuse. Si elle a le mérite d'aider à la vulgarisation de l'histoire, l'exploitation touristique de nos richesses historiques en altère les valeurs et donne naissance à de nouvelles légendes, plus sûrement que l'avait fait jadis le cheminement des traditions transmises de bouche à oreille.

Mathilde, la future impératrice, est née à Londres, en 1102, du mariage d'Henri 1<sup>er</sup>, duc de Normandie et roi d'Angleterre, avec Mathilde d'Ecosse.

Le père de Mahaut fut un grand roi. Instruit et habile juriste, d'où son surnom de Beauclerc, bon organisateur, il sut, une fois ses vassaux mis à la raison, faire régner la paix dans le royaume et dans le duché. Cependant, certains auteurs ne sont pas indulgents à son égard : ils l'accusent de cupidité et de cruauté et ils lui reprochent un manque de scrupules. Cupide et cruel, il le fut sans doute, mais pas beaucoup plus que tout autre prince de son temps.

Au commencement de son règne, afin de fortifier ses droits et se concilier l'affection de son peuple, Henri Beauclerc avait épousé une femme de sang royal anglais, Edith, fille du roi d'Ecosse Malcolm III et de Sainte-Marguerite d'Ecosse. Elle était la petite-fille d'Edgard Atheling, neveu et héritier légitime d'Edouard le Confesseur. Très pieuse, comme sa mère, cette princesse se destinait à la vie religieuse et s'était retirée dans un monastère.

Le mariage du Beau Clerc et de la fille de Sainte Marguerite fut célébré en 1100 par Saint Anselme, le célèbre abbé du Bec devenu archevêque de Cantorbéry. Edith changea alors son nom en celui de Mathilde, plus agréable aux oreilles normandes. Sa vie exemplaire, ses dévotions et ses libéralités aux pauvres et aux ordres religieux lui valurent une réputation de sainteté.

La volonté et l'énergie de son père, la générosité de sa mère se retrouveront chez Mathilde et constitueront les traits dominants du caractère de cette femme que des raisons politiques devaient livrer à un destin précoce. Dans la suite de la chronique de Guillaume de Jumièges, attribuée à Robert de Torigni, abbé du Mont-Saint-Michel et contemporain de Mathilde, ce dernier raconte que « Henri, cinquième roi et quatrième empereur des Romains et des Germains, demanda en mariage cette vierge à peine âgée de cinq ans. L'ayant obtenue, il l'accueillit dans son royaume, amenée par des personnages illustres, des évêques et des comtes chargés de missions et

avec une admirable munificence de son père et de sa mère. Dès qu'il l'eut reçue, il l'épousa solennellement le jour de Pâques, à Utrecht. L'archevêque de Cologne, après ce mariage, la sacra reine à Mayence le jour de la fête de Saint-Jacques, en présence des autres évêques et en particulier de l'archevêque de Trèves qui la tint avec révérence entre ses bras pendant la cérémonie du sacre. Il la fit élever ensuite avec soin, comme reine sacrée, jusqu'au moment qui serait marqué pour les noces. Son éducation tendit à lui faire apprendre l'allemand et à la former aux habitudes germaniques ».

La cérémonie d'Utrecht eut lieu en 1109 et le mariage définitif ne fut célébré qu'en 1114, après que Mathilde eut été reconnue nubile.

On ignore à peu près tout de ce que fut la vie de Mahaut en Allemagne, elle n'y joua certainement aucun rôle politique ; une femme-enfant n'avait pas sa place dans ce combat gigantesque qui opposait l'empereur et le Saint-Siège sur la question des investitures et dans lequel les dépositions sacrilèges des papes légitimes et les désignations d'antipapes répondaient aux anathèmes et aux excommunications. Quelle leçon cependant pour celle qui allait avoir à soutenir une lutte sans merci pour assurer à ses descendants le trône de leurs ancêtres !

Les antagonistes s'épuisaient dans cette lutte. Henri IV, le beau-père de Mathilde, après l'humiliation de Canossa et la feinte réconciliation qui la suivit, avait vu ses propres fils se soulever contre lui et était mort misérablement à Liège. Saint-Grégoire VII lui-même, l'une des plus grandes figures de l'histoire de l'Eglise, était mort en exil, à Salerne, sous la protection de Robert Guiscard et de ses vaillants Normands.

A l'exemple de son père, Henri V continua à désigner les prélats et à favoriser la simonie. La lutte qui avait opposé Henri IV à Grégoire VII reprit entre lui et Pascal II.

En 1111, Henri V vint à Rome pour s'y faire couronner. Le pape lui demanda de renoncer aux investitures. L'empereur refusa, se fâcha et fit jeter Pascal II en prison. Au bout de deux mois un compromis intervint et, dans une atmosphère d'émeute, le pontife procéda au couronnement d'Henri V.

Mais l'année suivante, au concile de Latran, le pape révoquera ce qu'il considérait comme un acte de faiblesse obtenu par la contrainte et la lutte reprendra pour ne se terminer qu'en 1122 par le concordat de Worms qui consommera la grande œuvre de Grégoire VII et mettra provisoirement fin à la querelle des investitures.

Les récits de l'époque ne mentionnent pas la présence de Mathilde, encore enfant, au côté d'Henri V, lors du couronnement de ce dernier, mais nous verrons plus loin, qu'à l'occasion d'autres événements de sa vie, les chroniqueurs rappellent qu'elle fut couronnée à Rome des mains du souverain pontife.

Ces dissensions entre le Saint-Siège et le Saint-Empire ne visaient que le partage des privilèges spirituels et temporels entre l'Eglise et l'empereur. Partout en Allemagne, la foi était restée profonde et donnait lieu à des manifestations populaires. A Eischtätt, en Bavière, les pèlerins accouraient toujours aussi nombreux au tombeau de Sainte Walburg (ou Walpurgis) où le liquide qui s'écoulait parfois du corps de la sainte passait pour avoir des propriétés miraculeuses.

Sainte Walburg est née en Angleterre, vers 710. Fille de Saint Richard, roi des Anglo-Saxons, elle prit le voile dans son pays puis, répondant à l'appel de son oncle Saint-Boniface, apôtre de la Germanie, elle se rendit en Allemagne et devint abbesse du couvent d'Heidenheim, fondé par son frère Wunnibald. Elle y vécut en odeur de sainteté jusqu'à sa mort, vers 779. Un siècle plus tard, son corps fut transféré solennellement à Eischtätt, où un autre de ses frères, Saint Willibald, avait été évêque.

A l'origine, la fête de Sainte Walpurgis, alias Walburg, était célébrée le 1<sup>er</sup> mai et coïncidait avec l'orgie nocturne du Sabbat qui, d'après les légendes allemandes, rassemblait sorciers et damnés sous la présidence de Satan. Voilà pourquoi la nuit du 30 avril au 1<sup>er</sup> mai fut appelée « nuit de Walpurgis ». Ainsi le nom d'une vierge très pieuse devint un synonyme de sorcellerie et acquit certainement de ce fait une célébrité plus grande que celle que lui auraient valu ses seules vertus.

Si j'ai évoqué la figure de la sainte d'Eichstätt, ce n'est pas uniquement parce qu'elle est un curieux exemple de la naissance d'une fiction. C'est aussi parce que je pense que Mahaut, la petite-fille de Sainte Marguerite, n'a pu ignorer la ferveur dont jouissait Sainte Walburg, fille comme elle d'un roi anglais, et que ce n'est sans doute pas par pure coïncidence qu'Henri 1<sup>er</sup>, son père, plaça sous le vocable de cette sainte la chapelle et le manoir qu'il faisait édifier au Val de la Haye.

Je sais que cette hypothèse s'oppose à des traditions qui veulent que Sainte Vaubourg ait séjourné au Val de la Haye, soit seule, soit en compagnie de son père et de ses deux frères. Une légende assure que la jeune fille traversait la Seine à pied sec pour aller faire ses dévotions à l'église de Couronne. Elle précise même qu'un jour, où la sainte avait manqué de charité envers un pauvre diable qui l'on menait au supplice, les flots refusèrent de soutenir ses pas. Une autre légende fait périr Sainte Vaubourg au Val de la Haye au cours d'une aventure qui met en scène la vierge du 8<sup>e</sup> siècle et des contemporains du duc Richard 1<sup>er</sup>.

Nous sommes ici en plein anachronisme. Tout n'est que fiction et légende, et l'hypothèse qui attribue à une intervention de Mathilde le vocable donné au domaine d'Henri Beauclerc me semble moins invraisemblable.

Fatigué, Henri V ne survécut que trois ans à la signature du traité de Worms. Il mourut en 1125 après une union demeurée stérile. Mathilde devenait veuve alors qu'elle n'avait qu'une vingtaine d'années. Elle revint auprès de son père en 1126, abandonnant l'Allemagne avec regret. Toute sa vie elle gardera le titre d'impératrice auquel elle tenait tant. Le continuateur de Guillaume de Jumièges fait état de tentatives qui auraient été faites auprès d'Henri 1<sup>er</sup> en vue de laisser la couronne allemande à Mathilde. Cette démarche, assez invraisemblable, n'est confirmée par aucun autre chroniqueur.

Henri Beauclerc accueillit avec satisfaction le retour de sa fille, car depuis la catastrophe de la *Blanche-Nef* en 1120, au cours de laquelle le prince héritier Guillaume Adelin avait trouvé la mort, il avait reporté tous ses espoirs sur Mathilde. A Noël 1126, il réunit une assemblée plénière des barons à

Windsor et leur fit prêter serment de fidélité à l'impératrice, après leur avoir exposé qu'elle était bien héritière légitime puisqu'elle réunissait à la fois le sang de Rollon et celui des rois saxons par sa mère, fille de Marguerite d'Ecosse, descendante d'Ethereld. Henri réservait cependant le cas où il aurait un fils de sa seconde femme Adélaïde de Louvain et il faisait aux barons une promesse qui devait avoir une certaine importance par la suite : il s'engageait à ne pas marier sa fille hors du royaume, sans prendre leur avis.

Cette succession féminine ne réglait cependant pas le problème de la dynastie. Henri mûrit l'idée d'un nouveau mariage de Mathilde qui assurerait au royaume un héritier mâle en même temps qu'il apporterait à l'impératrice l'appui d'un bras masculin. Il songea alors à la maison d'Anjou dont la politique de volte-face, entre le roi de France et lui-même, était une cause d'inquiétude pour le duché et, sans prendre l'avis des barons dont il craignait l'opposition, il demanda au comte Foulque V la main de son fils Geoffroi Plantagenet pour Mathilde.

L'accord fut vite réalisé. Cette union répondait aux désirs de Foulque qui, à deux reprises avait espéré qu'une de ses filles monterait sur le trône d'Angleterre. En 1119, à Lisieux, il avait marié Mathilde, son aînée, à Guillaume Adelin, frère de l'impératrice et héritier légitime d'Henri Beauclerc. Après le naufrage de la *Blanche-Nef* et la mort de Guillaume Adelin, Foulque avait embrassé, avec le roi de France, la cause de Guillaume Cliton, le fils du malheureux Robert Courteheuse que son frère Henri Beauclerc avait dépouillé de ses droits, et il lui avait donné en mariage une autre de ses filles : Sybille. Cette deuxième union avait été dissoute par le pape Calixte II, à l'instigation d'Henri 1<sup>er</sup>, pour raison de consanguinité. Il est curieux de remarquer que cet argument n'avait pas joué pour le mariage de Guillaume Adelin avec Mathilde d'Anjou qui, comme Guillaume Cliton et Sybille, étaient parents au cinquième degré. Il ne sera pas non plus opposé au mariage de Geoffroi et de l'impératrice.

Si elle correspondait aux préoccupations d'Henri et aux désirs de Foulque, cette alliance déplaisait profondément à

Mathilde qui trouvait le parti trop jeune (Geoffroi n'avait que quatorze ans) et indigne d'une ancienne impératrice du Saint-Empire. Mais Henri tenait à son idée. Sans tenir compte de l'opposition de sa fille, il l'envoya à Rouen, accompagnée de son demi-frère, le bâtard Robert de Gloucester.

La célébration des fiançailles de Mahaut et de Geoffroi eut lieu à Rouen, entre le 22 mai 1127 et la fin août de la même année. A la Pentecôte suivante, le 10 juin 1128, Geoffroi fut armé chevalier à Rouen, par Henri Beauclerc, au milieu de grandes liesses. Les fêtes de l'adoubement durèrent plusieurs jours pendant lesquels les barons et les chevaliers angevins rivalisèrent d'adresse et d'entrain avec les seigneurs anglo-normands.

Une semaine plus tard, le 17 juin, le mariage de Geoffroi et de Mathilde fut célébré au Mans avec éclat. Les festivités qui suivirent durèrent trois semaines, puis ce fut l'entrée triomphale dans Angers pavoisé, derrière le clergé en grand costume, précédé lui-même de porteurs de bannières et de cierges.

Cette allégresse générale fut sans lendemain. Le Plantagenet était autoritaire, l'impératrice ne l'était pas moins, la mésentente régna vite dans le ménage et à peine Henri était-il retourné en Angleterre, en juillet 1129, qu'il apprenait que sa fille avait quitté l'Anjou et s'était retirée à Rouen.

Henri revint en Normandie l'année suivante, puis repassa de nouveau en Angleterre en 1131, emmenant Mathilde avec lui.

Le 8 septembre 1131, Henri réunissait de nouveau ses vassaux à Northampton, et leur faisait renouveler leur serment de fidélité à l'impératrice. Au cours de la même réunion, il prit également leur conseil sur le point de savoir s'il convenait de rendre Mathilde à Geoffroi qui, après avoir presque répudié sa femme, protestait de ses droits d'époux. L'avis des barons ayant été favorable, Mahaut rejoignit son mari.

Le 5 mars 1133, au Mans, Mathilde mettait au monde son premier fils, le futur Henri II, pour la plus grande satisfaction d'Henri Beauclerc. L'enfant fut baptisé le samedi de Pâques 1133. Dans sa joie, le roi d'Angleterre gratifia l'évêque du Mans

de cadeaux royaux et réunit une troisième assemblée des barons où au milieu de festins et de plaisirs de tous genres, on célébra la naissance tant désirée, but principal du mariage de l'impératrice et de Geoffroi. Pour la troisième fois, Henri fit prêter serment à ses vassaux, leur faisant reconnaître comme héritiers légitimes Mathilde et les enfants de celle-ci.

Henri Beauclerc voyait se réaliser le rêve qu'il poursuivait depuis huit ans. Mathilde et son fils étaient reconnus par tous les barons anglo-normands, son mariage avec Geoffroi avait détaché l'Anjou de la France et Guillaume Cliton était mort. L'avenir de sa dynastie paraissait assuré.

Cependant, l'entente ne régnait pas entre Geoffroi et Henri qui refusait de donner à l'Angevin les châteaux forts promis en dot à Mathilde et éludait sans cesse l'exécution de la promesse qu'il lui aurait faite de l'investir du duché. Le comte d'Anjou, soutenu secrètement par Mathilde, menaçait en vain son beau-père.

En 1134, mettant ses menaces à exécution, Geoffroi envahissait les terres du seigneur de Beaumont-le-Vicomte et de Montrevault et incendiait Beaumont. Henri s'en prenait alors à quelques seigneurs suspects d'être favorables à la cause angevine et fortifiait Argentan.

Durant ce temps, à Rouen, Mathilde donnait le jour à un deuxième fils, Geoffroi, après des couches qui mirent ses jours en danger. On a dit que « ses douleurs étaient si grandes, qu'on jugeait que la lumière de son enfant lui apporterait les ténèbres éternelles, que sa vie serait sa mort, ou que tous les deux auraient mêmes obsèques et même tombeau ».

Cette naissance difficile fut pour Mahaut l'occasion de libéralités que Robert de Torigni relate en ces termes :

« La souvent nommée impératrice Mathilde donna à ses contemporains et aux hommes à venir une preuve suffisante de sa prudence et de sa piété. Les trésors impériaux, vraiment incomparables, qu'elle avait rapportés d'Italie, ceux que la munificence paternelle et royale lui avait attribués sur les richesses inépuisables des Anglais, elle les distribua si pieusement aux églises des diverses provinces, aux religieux des deux

sexes, aux pauvres, aux veuves, aux orphelins, qu'elle ne put se tenir de donner la couverture de soie sur laquelle elle gisait dans sa maladie. Elle la fit enlever pour que le prix en fut distribué aux lépreux. »

Après avoir maté les barons normands, Henri manifesta l'intention de rompre avec Geoffroi et d'emmener Mathilde en Angleterre. Mais l'impératrice rejeta ses propositions et rejoignit son mari à Angers. Le père et la fille ne devaient plus se revoir.

A la fin de novembre 1135, Henri tomba malade à Saint-Denis-de-Lyons, aujourd'hui Lyons-la-Forêt. Hugues d'Amiens, archevêque de Rouen, lui donna les derniers sacrements et reçut ses dernières volontés : Henri léguait son royaume à sa fille et à ses descendants. Tous les seigneurs présents renouvelèrent alors leur serment de fidélité à l'impératrice.

Après la mort du roi, malgré le désir exprimé plusieurs fois par ce dernier, malgré le serment qu'ils avaient prêté et renouvelé à l'impératrice, il ne semble pas que les barons normands aient envisagé un seul instant d'accepter la tutelle de Mathilde et de Geoffroi. Ils organisèrent tout d'abord une sorte de Conseil de régence et confièrent le gouvernement et la défense du duché à trois d'entre eux.

De leur côté l'impératrice et son mari ne perdaient pas de temps et s'assuraient la possession de quelques châteaux au sud de la Normandie. Mais les Angevins se livrèrent à de tels excès que les Normands se révoltèrent et Geoffroi et ses gens durent regagner l'Anjou, après avoir éprouvé de lourdes pertes.

Cependant, d'autres prétendants avaient surgi. Les barons normands offraient la couronne ducale à un neveu d'Henri Beauclerc, Thibaut de Blois, qu'ils proclamèrent duc de Normandie, au Neubourg, le 20 décembre 1135. Au même moment, un autre neveu d'Henri Beauclerc : Etienne de Blois, Comte de Boulogne et de Mortain, le propre frère de Thibaut, débarquait en Angleterre. Mal accueilli à Douvres et à Cantorbéry, il réussissait à se faire proclamer roi à Londres, puis à Winchester où son frère était évêque.

Apprenant le couronnement d'Etienne, les Normands abandonnèrent Thibaut qui avait cependant leur préférence et qu'ils avaient acclamé deux jours auparavant. Ils se rallièrent à son frère, sans doute moins par loyalisme envers le nouveau roi d'Angleterre que par intérêt, la plupart d'entre eux possédant des fiefs outre-Manche.

Ainsi, malgré toutes les précautions qu'il avait prises pour assurer le trône à Mathilde, les craintes que semble avoir eues Henri Beauclerc se trouvaient justifiées, et moins d'un mois après sa mort, le royaume et le duché s'étaient ralliés à un usurpateur.

Etienne, troisième fils du comte Etienne-Henri de Blois, n'était pas un inconnu pour les Anglo-Normands, il était par sa mère, Adèle, petit-fils de Guillaume le Conquérant. Il avait été élevé à la cour de son oncle Henri Beauclerc qui l'avait doté du comté de Mortain et lui avait fait épouser Mathilde, fille d'Eustache de Boulogne et nièce de sa première femme. Mathilde l'impératrice et Mathilde la femme d'Etienne de Blois étaient donc cousines germaines et toutes deux petites-filles de Sainte Marguerite d'Ecosse.

Henri considérait Etienne comme le premier baron de son royaume. Cette préférence était patente, elle s'était manifestée très nettement à l'assemblée de Windsor, où Etienne avait prêté serment de fidélité à Mathilde, immédiatement après le roi d'Ecosse et avant Robert de Gloucester, fils naturel d'Henri Beauclerc. Cependant, malgré l'amitié qu'il portait à Etienne, Henri ne semble, à aucun moment, avoir songé à faire de lui son successeur.

Quels sont les arguments que va donner l'ambitieux Etienne pour justifier sa conduite ? Ce qui importait avant tout en regard de l'opinion publique de l'époque, c'était de prouver qu'il n'avait pas manqué à la foi jurée. Il lui fallait donc démontrer la nullité de son serment, ce qu'il essaya de faire et pour cela il prétendit :

1°) Que ce serment avait été extorqué par la violence ,

2°) Qu'Henri ayant violé lui-même sa promesse en mariant sa fille sans prendre l'avis des barons, ceux-ci s'étaient trouvés déliés de leur propre serment ;

3°) Qu'à son lit de mort, Henri avait relevé ses barons de leur serment, avait deshérité sa fille et transmis ses droits à lui, Etienne.

Tous ces arguments sont spécieux. Il y avait eu très certainement une adroite pression d'Henri sur ses vassaux, sans aller cependant jusqu'à la contrainte et, d'autre part, après le mariage de Geoffroi et de Mathilde, par deux fois, les barons avaient renouvelé leur serment de fidélité à l'impératrice. Enfin, l'affirmation du revirement in extremis d'Henri Beauclerc reposait uniquement sur une déclaration faite sous serment, devant l'archevêque de Cantorbéry, par Hugues Bigot, Sénéchal d'Angleterre, dont la présence aux derniers moments du roi est contestée, alors qu'aucun de ceux qui étaient présents n'avaient rien entendu de semblable.

Plus tard, quand Mathilde aura porté l'affaire en Cour de Rome, Roger, évêque de Chester et Arnoul, archidiacre de Séez, tous deux défenseurs d'Etienne, apporteront un nouvel argument assez inattendu : ils accuseront l'impératrice de bâtardise comme étant née de l'union incestueuse, et par conséquent illégitime, d'Henri Beauclerc et d'une religieuse. Ulger, évêque d'Angers, répliqua que si cette accusation était fondée, Pascal II n'aurait pas couronné Mathilde reine des Romains à Rome. On peut ajouter qu'Anselme, le saint abbé du Bec, n'aurait très certainement pas célébré l'union du roi Henri et d'une femme liée par des vœux monastiques dont elle n'aurait pas été régulièrement relevée.

Innocent II ne prit pas ouvertement position, mais reconnut implicitement Etienne dans des lettres adressées à ce dernier. Ses successeurs furent plus réservés, avec cependant quelques préférences marquées pour la cause de Mathilde et quand l'archevêque d'York demandera à Eugène III, au nom de son souverain, de couronner Eustache que son père voulait associer au trône, le pape répondra que la légimité d'Etienne étant contestable, il ne pouvait reconnaître les droits de son fils.

La validité des prétentions de Mathilde était presque unanimement reconnue, tous les chroniqueurs sont d'accord sur ce point, mais sa cause semble avoir été desservie par la haine que les Anglo-Normands avaient pour les Angevins en général et pour le comte Geoffroi en particulier, haine que la rébellion de ce dernier contre Henri Beauclerc avait encore aggravée. De plus, élevé en Angleterre, Etienne était bien connu des Anglais, alors que Mathilde avait presque toujours vécu en dehors du royaume. Avec beaucoup d'à-propos, Etienne avait profité d'une situation qui lui semblait d'autant plus favorable que l'impératrice était éloignée de son père au moment de la mort de ce dernier.

Geoffroi et Mahaut n'étaient pas de ceux qui se contentent de protestations verbales. Chacun de leur côté, se partageant la tâche, ils allaient faire appel de la défaite qu'ils avaient subie et mener une lutte acharnée contre leurs adversaires.

En Normandie, la guerre civile commença d'abord entre partisans : Etienne et Geoffroi étant personnellement très occupés, l'un en Angleterre, l'autre en Anjou où les barons se montraient quelque peu turbulents. Ce fut bientôt le désordre le plus complet. Partout ce n'étaient que brigandages, meurtres, pillages, incendies.

En septembre 1136, Geoffroi reprenait lui-même la lutte qui, après des alternatives de succès et de revers, aboutira à la conquête de la Normandie. Il agit d'abord sans plan déterminé, puis, à partir de 1141, avec méthode et, dès ce moment, toutes les places fortes du duché succombent ou se rallient l'une après l'autre. En janvier 1144, Geoffroi entrait dans Rouen. La même année, il prenait le titre de duc de Normandie. En 1146, après la prise du château d'Arques, le Plantagenet deviendra le maître incontesté du duché.

De son côté, depuis l'été 1138, Mathilde était passée en Angleterre et, avec l'aide de son demi-frère, Robert de Gloucester, qui avait pris la tête de ses partisans, elle menait un combat énergique contre Etienne qui s'était aliéné maladroitement les sympathies du Clergé.

Le conflit entre les partisans de l'impératrice et ceux de son cousin ne se terminera qu'en 1153, après dix-huit années de désordres qui ont laissé dans l'histoire le nom tristement évocateur d'anarchie anglaise. Les cruautés de cette guerre civile marquèrent profondément les esprits et près de quatre siècles plus tard, le terrible souvenir qu'avait laissé la première tentative du gouvernement de l'Angleterre par une femme sera encore très vivace et influencera la décision d'Henri VIII, le poussant à répudier Catherine d'Aragon, coupable de ne pas lui avoir donné d'héritier mâle.

Un instant, en 1141, Mathilde avait pu se croire maîtresse de l'Angleterre. Etienne était prisonnier et, le 8 avril, à Winchester, elle avait été proclamée « dame » de toute l'Angleterre, par le légat du pape, Robert, le propre frère de son adversaire.

Pour des raisons que l'on ignore, elle n'avait pas été couronnée. Peut-être avait-elle estimé que la couronne impériale qu'elle avait reçue à Rome des mains de Pascal II la dispensait de toute autre cérémonie ? Peut-être aussi ne tenait-elle pas du tout au titre de reine, préférant garder celui d'impératrice ? L'une ou l'autre de ces hypothèses s'accorderait très bien avec le caractère de l'altière Mathilde.

Deux mois après, elle entra à Londres. Les événements tournaient en sa faveur. Son triomphe fut cependant de courte durée. Elle se laissa griser par le succès et, à son tour, elle commit des maladresses. Elle indisposa le pays par la pompe dont elle s'entourait, par le mépris qu'elle affectait envers le peuple, par la confiscation des biens d'église, par son attitude à l'égard d'Etienne qu'elle fit enchaîner dans un cachot, par le mépris qu'elle opposa aux offres de la femme de ce dernier qui sollicitait d'elle la liberté du roi et la conservation de ses anciens privilèges, les comtés de Boulogne et de Mortain, en échange de son renoncement au trône.

Mathilde voulut rétablir les lois de Guillaume le Conquérant qu'Etienne avait abandonnées pour revenir à celles d'Edouard le Confesseur, prétendant avec hauteur que ce qui avait été imposé à un usurpateur ne pouvait l'être à une héritière légitime. Le 24 juin, Londres se soulevait et Mathilde devait quitter

la ville. Un peu plus tard, ses troupes étaient prises à revers alors qu'elles assiégeaient Winchester. L'impératrice ne devait sa liberté qu'à une fuite éperdue dont Guillaume le Maréchal nous conte ce savoureux détail :

Ceux qui étaient avec l'impératrice  
 S'en allèrent du mieux qu'ils le purent  
 Mais fortement les désavantagea  
 L'impératrice qui chevaucha  
 Assise à la façon des femmes.  
 Cela ne sembla ni bon ni séant  
 Au Maréchal, aussi lui dit-il :  
 « Madame, que m'aide Jésus-Christ,  
 On ne peut pas éperonner en étant assis  
 Il vous faut écarter les jambes  
 Et les mettre par dessus l'arçon ».

Elle fit, de bon ou de mauvais gré,  
 Car leurs ennemis les pressaient  
 Et les poursuivaient de trop près.

Au cours de cette poursuite, Robert de Gloucester fut fait prisonnier alors qu'il protégeait la fuite de Mathilde. Il sera échangé contre Etienne quelques semaines après et la guerre reprendra entre les deux partis, toujours aussi cruelle, toujours aussi stérile.

Robert de Gloucester, le demi-frère de Mathilde, et son vaillant compagnon de lutte, meurt en 1147. Quatre ans plus tard, Geoffroi succombera à son tour des suites d'une baignade imprudente. Mathilde perdait en lui moins un mari qu'un partisan dévoué qui, à aucun moment, n'avait cherché à prendre le pouvoir pour lui-même. Partout il avait agi au nom de sa femme et de son fils (en qualité de « stipendiaire » précise même le chroniqueur Orderic Vital).

Bien que sollicité à plusieurs reprises par Mahaut et Robert, Geoffroi avait toujours refusé de prendre une part personnelle à la conquête de l'Angleterre, dans la crainte sans doute d'aviver l'antipathie que les Anglais avaient pour lui et de risquer, de ce fait, de nuire aux intérêts de son fils. En Normandie, il avait été plus régent que duc et avait transmis le

duché au futur Henri II dès que ce dernier fut armé chevalier par le roi David d'Ecosse son grand-oncle.

Commencée dans la mésentente, terminée par une longue séparation, l'union du Plantagenet et de Mathilde ne fut pas un modèle de fidélité. Geoffroi eut des bâtards, on lui attribue trois filles et un garçon. De son côté, Mathilde fit quelques fredaines...

En 1153, David d'Ecosse, oncle maternel de Mathilde et son fidèle allié, disparaît lui aussi. Mais le parti de l'impératrice a maintenant à sa tête un prince jeune et énergique, Henri, le propre fils de Mahaut et de Geoffroi, dont l'ambition est de reconquérir le royaume de ses ancêtres.

Le futur Henri II avait été admirablement préparé à son métier de roi par son père et par Robert de Gloucester. Il était rompu au métier des armes et il avait donné des preuves d'une précoce maturité politique. C'était un prince puissant. En 1152, par son mariage avec Eléonore, l'épouse répudiée du roi de France Louis VII, il avait ajouté à ses possessions de Normandie, du Maine et d'Anjou, le duché d'Aquitaine qui lui avait été apporté en dot par sa femme.

Au début de 1153, le moment est favorable pour Henri. La lassitude est générale, le pays est appauvri. Etienne lui-même est fatigué et Eustache, son héritier, n'est pas digne du trône. Les préférences vont au jeune duc de Normandie en qui l'on devine déjà un grand roi.

La situation évolue très vite. Henri débarque en Angleterre à la tête d'une petite armée et rencontre peu de résistance. A l'automne 1153, les partisans d'Etienne sont vaincus ou réduits à l'impuissance. L'église joue alors son rôle d'arbitre, les évêques ménagent une entrevue entre le roi et le fils de Mathilde et, à la satisfaction générale, un compromis intervient : Etienne reconnaît le jeune prince comme son héritier et l'associe au gouvernement du royaume. Un an après, Etienne mourait et Henri ajoutait le royaume d'Angleterre à ses possessions continentales. Il devenait le souverain d'un état qui, en Occident, n'avait d'équivalent que le Saint-Empire. La dynastie des Plantagenet était née.

Le rôle politique de Mathilde était terminé. Elle n'inter-

viendra plus qu'à de rares occasions dans les affaires du royaume et du duché, mais toujours avec beaucoup de bon sens. Dès 1148, elle s'était effacée devant son fils et s'était retirée en Normandie. Elle se fixera définitivement à Rouen, au prieuré de Notre-Dame-du-Pré, dit aussi de Bonne-Nouvelle, où elle passera dévotement le reste de sa vie à faire le bien, comblant de ses bienfaits les monastères normands, parmi lesquels celui du Bec continuera à avoir ses préférences.

Elle dota richement l'abbaye du Valasse qu'elle avait fait édifier conjointement avec le comte de Meulan, à la suite d'un vœu qu'ils avaient fait l'un et l'autre dans des circonstances tragiques. On peut voir encore, au musée départemental des antiquités, une très belle croix du XII<sup>e</sup> siècle qui aurait été donnée à l'abbaye par l'impératrice elle-même. Cette croix est en ébène recouvert d'une feuille d'argent doré et elle est enrichie de pierres précieuses et de cristaux colorés. On pense, qu'à l'origine, elle contenait en incrustation une parcelle de la vraie croix.

Mathilde fit terminer, à ses frais dit-on, le pont de pierre de Rouen dont la construction avait été commencée sous l'administration de Geoffroi, et qui, jusqu'au début du XVII<sup>e</sup> siècle sera le « grand pont » de Rouen.

Cette attitude pieuse et généreuse de Mathilde contraste avec l'implacable dureté avec laquelle elle avait mené la lutte pour la reconquête du trône de ses ancêtres. Il faut cependant se garder de juger cette période agitée de sa vie avec notre conscience et nos préjugés d'hommes du XX<sup>e</sup> siècle. La dureté, la cruauté même, quand elles ne sortent pas tout droit de la légende, répondaient le plus souvent aux nécessités d'une époque, aux mœurs plutôt rudes, où les faiblesses n'avaient pas leur place. L'adversaire de Mathilde, Etienne, était monté sur le trône d'Angleterre à la satisfaction générale et avec l'accord de tous les barons, parmi lesquels se trouvait Robert de Gloucester. C'est sa faiblesse qui l'a perdu. Un chroniqueur anglo-normand a écrit à ce sujet : « Quand les traîtres comprirent qu'il était un homme doux, et mou, et bon, qui ne ferait pas exécuter la justice, alors ils se mirent à réfléchir... »

S'il nous est difficile de comprendre le comportement de Mathilde et de ses contemporains, la réciproque serait pro-

blement vraie et l'on peut se demander comment les pères de l'église qui, au XII<sup>e</sup> siècle, proscrivaient la guerre à l'arbalète parce qu'elle était trop meurtrière, jugeraient maintenant les génocides de notre temps et la menace que constitue pour l'avenir de l'humanité, l'utilisation de la connaissance de la matière à des fins guerrières.

Les chroniqueurs contemporains de celle qu'ils appelaient « Mahaut l'empereuse » s'accordent pour dire que ce fut une grande dame, « maxima mulierum », la plus grande des femmes. Arnoul, évêque de Lisieux, avait fait graver sur sa sépulture l'épithète suivante : « Mathilde la grande est enfermée dans ce petit espace. Ses vertus placèrent au faite de la renommée cette femme qui n'eut rien d'une femme ».

Ces quelques mots résument toute la vie de l'impératrice, de cette femme qui fut parée d'admirables vertus et à qui le destin avait assigné un rôle d'homme. Elle a marqué profondément l'histoire de l'Angleterre et de la Normandie, cependant elle est moins connue que sa grand-mère, la reine Mathilde, l'épouse du Conquérant, qui prit peu de part dans la conduite des affaires de son pays.

Les dernières années de l'impératrice furent attristées par la mort de deux de ses fils :

Geoffroi, dont la naissance avait mis ses jours en danger, était mort en 1158. Il semble avoir brigué lui aussi la main d'Eléonore d'Aquitaine et s'était révolté à plusieurs reprises contre son frère Henri.

En 1164, Guillaume Longuépée, né en 1136 à Argentan, mourait à son tour, de la lèpre, croit-on, à moins que ce ne fut par désespoir d'amour, à la suite de l'opposition de Thomas Becket, archevêque de Cantorbéry, à son mariage avec la comtesse de Varenne, veuve de Guillaume de Mortain, second fils d'Etienne.

Le 10 septembre 1167, Mathilde s'éteignait à l'abbaye de Notre-Dame-du-Pré à Rouen, vivement regrettée des Normands et de son fils Henri II qui, suivant ses dernières volontés, fit distribuer ses trésors aux pauvres.

Suivant l'usage, le corps de l'impératrice fut cousu dans une

peau de bœuf, puis transporté à l'abbaye du Bec comme elle l'avait demandé. Lors de sa grave maladie de 1133, elle avait déjà sollicité cette faveur de son père. Robert de Torigni raconte ainsi cette scène :

« Le roi la lui refusa tout d'abord, disant : il n'est pas digne de ma fille, impératrice auguste, qui a été par deux fois couronnée du diadème des mains du souverain pontife, dans la ville de Rome, capitale du monde, d'être inhumée dans un monastère, fut-il célèbre par sa sainteté et par son renom. Il fallait qu'elle fût déposée dans la ville de Rouen, métropole de la Normandie, dans l'église principale dans laquelle ses aïeux, c'est-à-dire Rollon et son fils Guillaume Longuépée avaient été déposés, après avoir par leurs armes, conquis la Neustrie. Ayant appris cette décision du roi, elle lui fit savoir par un messenger que son âme ne serait jamais heureuse s'il ne se rangeait pas à sa volonté. Son père, vaincu par la sagesse et la piété de son auguste fille, finit par céder. »

Au Bec, la sépulture de l'impératrice connut quelques vicissitudes, dont la dernière en date fut, en 1814, la destruction de la vénérable église abbatiale et l'installation d'un dépôt de remonte dans les ruines de l'antique monastère. Pendant trente ans les sabots des chevaux martelèrent le sol sous lequel reposaient les restes de Mathilde.

En 1846, des travaux de nivellement permirent de retrouver le cercueil de plomb dans lequel les ossements avaient été placés en 1684. Il fut d'abord décidé qu'il serait transféré dans un caveau de la basilique de Saint-Denis, mais le roi Louis-Philippe, instruit des protestations élevées en Normandie, donna l'ordre que les restes fussent déposés dans l'église métropolitaine de Rouen. Après une attente de vingt-quatre ans dans la chapelle de l'Archevêché, les cendres de Mahaut l'empereuse reposent maintenant derrière une simple chapelle sur laquelle on peut lire cette inscription qui ne fait que reprendre en les condensant, les épitaphes du tombeau primitif :

« Grande par sa naissance, plus grande par son mariage, plus grande encore par sa progéniture, ici repose la fille, la femme, la mère des Henri : Mathilde, fille d'Henri 1<sup>er</sup> roi d'Angleterre et duc de Normandie, femme d'Henri V, empe-

reur d'Allemagne, mère d'Henri II, roi d'Angleterre, duc de Normandie, père de Richard Cœur de Lion. »

Plus grande encore par sa progéniture!... Ce sera là ma conclusion. « Cette femme qui — d'après Arnoul — n'eut rien d'une femme » fut cependant une mère et la gloire de Mathilde est d'avoir donné à l'Angleterre et à la Normandie l'un des plus grands princes que le royaume et le duché aient jamais connus.

---

*Légendes qui cheminent...*

## Du Mont italien de la Sibylle au Vénusberg allemand

---

RÉPONSE AU DISCOURS DE RÉCEPTION

DE M. CHARLES SCHNEIDER

par M. René HERVAL

Monsieur,

L'USAGE veut que tout discours de bienvenue en notre Académie commence par un éloge du récipiendaire. De mauvaises langues — il y en a partout — ont même proclamé que ce n'était pas toujours chose facile mais de tels ragots frisent la médisance, voire la calomnie. Je me garderai d'autant mieux de m'y attarder que je risquerais, en ce qui vous concerne, d'être vertement rabroué par tous ceux qui vous connaissent et ont été à même de constater votre infatigable activité. Je suis d'ailleurs personnellement trop heureux de vous accueillir sur le seuil de cette Compagnie à la triple porte pour retarder d'un seul instant le plaisir qu'aura cet auditoire de vous y voir siéger. Une difficulté, cependant, se présente à moi. Par laquelle de ces trois entrées — les Sciences, les Arts et les Belles-Lettres — convient-il de vous introduire parmi nous ?

Vous êtes, en effet, un homme complet, surabondamment complet. Pénétrerez-vous par la porte des Sciences, vous qui êtes ingénieur et appartenez à l'Etat-Major d'une de nos plus importantes sociétés pétrolières ? Dans ce cas, les Arts vont protester puisqu'à des heures qu'on ne saurait qualifier de perdues, vous vous révélez volontiers peintre et sculpteur. Donnerons-nous satisfaction aux Arts ? Les Lettres vont s'in-

surger car, depuis quelques années, vous écrivez des études de préhistoire et, grâce à la platonique tendresse que vous a inspirée l'Impératrice Mathilde — Mahaut l'Empereur! — vous êtes devenu historien. Quelle prodigieuse faculté d'adaptation vous possédez! Mais qu'entends-je? Quel est ce varcarme? Quelle est cette foule qui se rue sur le seuil de l'Académie? Ce sont les basochiens de tous les temps, ce sont les austères jurisconsultes qui sont en train, pour vous faire honneur, d'ouvrir une quatrième porte dans notre enceinte et, conduits par les ombres de Cujas et de Bartole, prétendent vous faire passer par cette autre brèche. Ils n'ont pas tout à fait tort car vous êtes aussi, Monsieur, j'allais l'oublier, très féru de droit et de jurisprudence.

...A moins que vous ne soyez un fils lointain de ce mythologique Protée qui changeait de forme suivant le décours des jours, des mois et des saisons. Dans ces conditions, comment vous saisir? Il faudrait être magicien pour établir votre véritable identité spirituelle. Ne disposant ni des dons de divination d'un Nostradamus, ni des secrets de la Kabbale, je me contenterai de dire que vous avez été tour à tour dessinateur industriel, étudiant en chimie, sous-ingénieur de fabrication dans une grosse usine métallurgique, ingénieur de cracking aux Usines Shell-Berre, étudiant en droit, puis chef du département administratif de la même société à Petit-Couronne.

Mais ceci ne concerne que vos activités professionnelles. Elles ne sont pas les seules à vous intéresser car vous avez un écran intellectuel assez large pour vous plaire dans bien d'autres domaines. En suivant les méandres de votre curiosité vous êtes devenu artiste, préhistorien, historien et archéologue. Vous vous livrez à des fouilles gallo-romaines à la Maredotte à Moulineaux, dans la Forêt de Rouvray, dans celle de Roumare et chacun vous fait confiance au point que dès qu'il s'agit d'ouvrir un chantier on vous appelle désormais sur le terrain. J'allais oublier encore que vous vous passionnez pour les légendes, telle celle de Sainte Vaubourg et pour le folklore. Vous nous direz peut-être avec votre coutumière modestie: ce ne sont là que violons d'Ingres! Je vous répondrai simplement qu'avec une telle quantité de violons d'Ingres à votre

disposition vous finissez par constituer, à vous seul, un orchestre infiniment séduisant.

Vous nous avez montré, Monsieur, à propos de l'expansion du culte de Sainte Vaubourg, combien les légendes étaient itinérantes et voyageaient parfois fort loin de leurs lieux d'origine. De fait, beaucoup d'entre elles se sont tellement déplacées qu'il est parfois fort malaisé de retrouver leur berceau primitif. Ceci est vrai des traditions hagiographiques, pourtant relativement récentes, et plus vrai encore des traditions païennes qu'on est tout surpris souvent de retrouver, presque intactes, sous des rites paysans ou des chants populaires. On en décèle même parfois l'existence et la permanence lorsqu'on étudie de près des thèmes littéraires modernes et l'on est tout surpris de constater que la cellule-mère de ces thèmes est très éloignée, dans le temps et dans l'espace, des régions qui les ont vu refleurir.

Pour ne pas quitter l'Allemagne de Mathilde l'Impératrice, examinons, par exemple, le cas de ce Tannhäuser que Wagner a irradié de toutes les splendeurs de son génie.

Pour l'histoire littéraire, Tannhäuser appartenait à la famille des comtes de Tannhausen, d'origine bavaroise. Il vécut d'abord à la Cour du duc d'Autriche, Frédéric II dit le Batailleur. C'était un de ces Minnesinger errants qui parcouraient l'Allemagne en tous sens, attirés par les générosités de quelque prince ou repoussés par l'avarice d'un autre. La tradition nous dit que, pour cette raison, il fut tantôt riche et tantôt pauvre. Ceci ne nous surprend pas car, en fait de poésie, il ne paraît pas s'être élevé plus haut que beaucoup d'autres. Il semble même qu'il ait été, du point de vue de l'originalité, plutôt inférieur à un Walther de la Vogelweide, à un Wolfram d'Eschenbach ou à un Christian de Hamle. Si sa réputation s'est maintenue au point de refleurir en un chef-d'œuvre au XIX<sup>e</sup> siècle, c'est qu'on a prêté à cet heureux poète une légende très séduisante mais aussi assez étrange. D'après celle-ci, aspirant certain jour à des amours plus tangibles que celui, platonique sans doute, qu'il avait voué à sa dame, le Tannhäuser se serait introduit dans la caverne du Hørselberg, voisine d'Eisenach, communément désignée sous le nom de Venusberg ou Monta-

gne de Vénus. Il y aurait longuement vécu dans la compagnie de l'antique déesse et de ses nymphes. Mais un jour, pris du regret des charmes de la terre, il se serait enfui, au grand désespoir de Vénus et aurait couru se jeter aux pieds du Pape afin d'obtenir le pardon de son péché.

Hélas ! le pontife de cette époque, d'ailleurs incertaine, devait avoir le cœur dur. Il se contenta de répondre au pénitent agenouillé devant lui : « *Quand ce bâton sur lequel je m'appuie poussera des feuilles, tu seras pardonné* ». Ainsi repoussé, le Tannhäuser s'enfuit désespéré.

Or voici que trois jours plus tard, le bâton du pape se mit à fleurir. On envoya aussitôt à la recherche du malheureux pénitent mais on ne le retrouva jamais. On sut cependant qu'il était retourné dans la caverne de Vénus et une vieille ballade, traduisant sans doute le sentiment populaire, affirma : « *Le Pape perdit son âme propre pour avoir perdu une âme de pécheur* ».

Richard Wagner a fondu cette légende avec celle de la Lutte des Chanteurs à la Wartburg. Il en a tiré une œuvre bouleversante mais nous pouvons nous demander quelle fut l'origine de cette tradition bizarre du Vénusberg qui, tout bien considéré, semble étrangère à l'Allemagne et même au christianisme en dépit d'un dernier épisode qui pourrait bien n'être qu'une adjonction relativement récente.

Nous avons la bonne fortune de posséder ce que nous croyons la clef de ce petit mystère folklorique et poétique.

Cette clef se trouve dans un ouvrage d'Antoine de la Salle, l'auteur bien connu du *Petit Jehan de Saintré* et un de nos plus curieux écrivains du xv<sup>e</sup> siècle. Cet ouvrage porte pour titre : *La Salade*. C'est une compilation assez indigente dans laquelle se trouvent narrées, fort heureusement, deux excursions faites par son auteur en Italie, l'une aux Iles Lipari, l'autre à la grotte de la Sibylle, voisine de Norcia en Ombrie. Norcia fut la patrie de Saint Benoît, mais Antoine de la Salle ne songeait guère au Père des Moines lorsque, le 18 mai 1420, il entendit parler, au village voisin de Montemonaco, du Mont de la Sibylle et de son antre mystérieux qu'il décida aussitôt de visiter.

Tout ce territoire ombrien est riche de légendes de toutes provenances. Le plus haut sommet des montagnes de l'Apennin dans ces régions est le Vettore, d'une altitude de 2.478 mètres. A sa cime se rattache une tradition apocryphe, mais d'apparence chrétienne, qui est répétée depuis des siècles par les bonnes gens d'alentour. Il existe à cinq cents mètres environ du sommet, une dépression naturelle qui forme un lac, et ce lac, dans le pays, a fort mauvaise réputation. On affirme, en effet, que Ponce Pilate, l'ancien procureur de Judée qui avait laissé crucifier le Christ, avait été condamné à mort par l'empereur Tibère et que son corps, placé sur un chariot traîné par deux bœufs avait été précipité par cet attelage dans ses eaux. Nous verrons bientôt ce qu'il faut penser d'une anecdote aussi fantaisiste.

Parfois aussi ce Lac de Pilate était désigné d'un autre nom : le Lac de la Sibylle. Le Mont de la Sibylle n'est, en effet, pas très éloigné de cette première cime et tout un chaînon apennin porte le nom de Monts Sibyllins. En réalité, ce n'était pas le souvenir de Pilate mais celui de la Sibylle qui avait attiré Antoine de la Salle en Ombrie.

Non loin du Monte Vettore, en effet, se dresse un autre sommet dominant le bourg de Montemonaco. Sa silhouette est bizarre. Après avoir formé, vers sa base, une masse puissante, il s'amenuise pour s'achever en une sorte de tronc de cône que les gens du pays appellent la Couronne et qui, de fait, offre assez bien cet aspect. Un peu avant d'arriver à son point culminant cette Couronne présente l'entrée d'une grotte mystérieuse. Un peu plus haut, s'ouvre dans la roche une faille ou pertuis, du diamètre approximatif d'une tête humaine, qui permet à un rayon de lumière de pénétrer dans l'antre mystérieux, car cette partie du Mont de la Sibylle est toute une énigme, une énigme qui, bien avant le xv<sup>e</sup> siècle, attirait de nombreux visiteurs même étrangers.

La rumeur populaire faisait, en effet, de la caverne de la montagne la retraite d'une divinité qui ne livrait pas volontiers ses secrets, la reine Sibylle. C'était là un sujet d'effroi pour les uns, une tentation pour les autres : ne disait-on pas que cette reine Sibylle était belle comme une Vénus mais que ceux

qui tentaient de pénétrer dans son royaume risquaient de ne jamais revoir la lumière du jour et mettaient leurs âmes en péril pour l'éternité ?

Après bien d'autres, Antoine de la Salle tenta donc, le 18 mai 1420, l'ascension de la Couronne et le récit qu'il a fait de son expédition est extrêmement précieux pour nous. Notre auteur a réussi en effet à faire le point des traditions relatives à la grotte de tous temps révérée et redoutée et à nous en donner une description dont l'exactitude a suscité l'intérêt de nombreux critiques et historiens contemporains.

Voici donc Antoine de la Salle au seuil même de la grotte. Écoutons-le :

*« Le petit et surerain mont qui est dit la Couronne du Mont... a environ trente toises de haut <sup>(1)</sup>. Et là est l'entrée de la cave à main droite et est l'entrée petite, en forme d'un escu, aguë dessus et large dessoubs. Et il y a une roche au devant. Et celui qui y veult entrer, il lui convient très fort baissier et entrer à quatre piez, descendant les piès contrebas jusques à une chambrette toute quarrée qui est à la main droite du pertuis où sont sièges entaillez tout entour. Laquelle est de VIII à X pas de long et autant de large et de haulteur autant. En ceste chambre a un pertuis comme rond, à la grosseur d'une teste d'omme qui ne lui donne que un bien peu de jour et ce pour la grant espaisseur de la montagne. A la saillie de ceste chambre, retourne l'en à main droite qui veult aler plus avant. Mais il lui convient descendre les piez premiers car autrement nul aller n'y pourroit tant est la cave estroitte et petite en descendant fort contre bas.*

*« Des autres choses et merveilles que y sont ne saroie plus que dire car je ne fus mie plus avant... Et si bien eusse voulu, sans grant dangier de ma personne je n'eusse pu... »*

On ne saurait tenir rigueur à Antoine de la Salle, qui n'était pas spéléologue, de n'avoir pas osé s'aventurer au fond du gouffre mystérieux. Il y aurait vraisemblablement perdu la vie et ç'eut été bien dommage car, grâce aux gens de Montemonaco, au nombre de six, qui l'accompagnaient, il a pu nous

(1) Environ 58<sup>m</sup>,470.

conserver de très curieuses traditions qui, s'il n'avait pas écrit la *Salade*, auraient péri.

On contait alors, dans les parages du Mont de la Sibylle, que cinq habitants de Montemonaco avaient osé s'aventurer un jour dans le dédale des galeries souterraines dans le but d'atteindre de mystérieuses portes de métal qui, disait-on, s'entrechoquaient de jour et de nuit. Munis de cordes, de lanternes, de chandelles et de pierre à feu et pourvus de cinq jours de vivres, ils avaient réussi à pénétrer dans une première cave, très étroite, mais qui donnait le passage à des salles de plus en plus larges. A certains endroits il leur était possible de cheminer à deux ou trois de front. Descendant toujours, ils parcoururent ainsi une distance qu'ils estimaient être d'environ trois milles lorsqu'ils parvinrent à une partie du souterrain où soufflait un vent d'une violence si extrême qu'ils craignirent d'en être emportés. Ils n'osèrent donc pas poursuivre leur exploration et ressortirent de la caverne.

Ce n'était pas là l'unique aventure que l'on narrait aux veillées dans la région. On attribuait une expérience du même genre à un prêtre de Montemonaco appelé Antonio Fumato. Celui-ci prétendait — mais, à la vérité, il passait auprès des gens du pays pour quelque peu fol — qu'il avait accompagné deux voyageurs allemands non seulement jusqu'à l'endroit où soufflait le terrible vent mais beaucoup plus loin. On trouvait au-delà, d'après son récit, un pont étroit enjambant un gouffre extrêmement profond au fond duquel on entendait bruire le cours d'une grosse rivière. Le pont dépassé, ses compagnons et lui avaient trouvé une nouvelle salle qui semblait avoir été préparée intentionnellement et dont l'issue était gardée par deux dragons artificiels. Au-delà de ces dragons se trouvaient deux portes de métal qui s'entrebattaient sans cesse. Messer Antonio Fumato se refusa alors à pénétrer plus loin dans la montagne mais ses deux compagnons décidèrent, eux, de franchir les portes. Ils lui demandèrent seulement de les attendre pendant une journée, ce qu'il fit et même au-delà, mais les imprudents ne reparurent jamais.

Le Mont de la Sibylle semblait exercer une attirance particulière sur l'esprit des Allemands. Un autre fait le prouve.

Antoine de la Salle apprit, en effet, des habitants d'alentour qu'un chevalier venu de ce pays, ayant entendu parler des merveilles qui se passaient au Mont de la Sibylle, résolut de s'y rendre. Les Allemands, déclare notre auteur, « *sont gens grandement voyageurs et quérans les adventures du monde* », ce qui explique la curiosité de ce touriste intrépide et même téméraire dont, malheureusement, le nom semble avoir été perdu.

Accompagné de son écuyer, le chevalier se glissa dans la redoutable caverne. Tous deux franchirent les portes de métal et se trouvèrent dans une salle, brillante comme si elle eût été de cristal, au bout de laquelle apparaissait une porte, étincelante elle aussi à la lueur de leurs torches. Après un temps d'hésitation, ils décidèrent de frapper à cette porte. Ils y furent parfaitement accueillis par de mystérieux personnages. Mais, avant de pouvoir pénétrer au-delà, ceux-ci les firent « *entrer dans une petite chambrette moult richement tendue, nous dit Antoine de la Salle, et là les firent despoiller de tous leurs habits, du greigneur jusques au moindre, si les vestirent d'autres très riches vestemens, puis les menèrent à instrumens et mélodies par jardins, par salles et par chambres* ». Notons ces indications qui semblent se rapporter à des rites très archaïques dont nous nous efforcerons de déceler l'origine.

Peu après, nos deux Tudesques étaient présentés à la souveraine de ce lieu souterrain, assise sur son trône et entourée de toute sa Cour. Accueillis avec de grandes démonstrations de joie, ils apprirent qu'ils pourraient, à leur choix, quitter l'étrange royaume après le 8<sup>e</sup>, le 29<sup>e</sup> ou le 329<sup>e</sup> jour. Si le 330<sup>e</sup> jour écoulé ils étaient demeurés chez la Sibylle, ils ne pourraient plus jamais quitter la mystérieuse caverne. Le temps passa, le chevalier remettant sans cesse son départ au terme suivant. Ayant compris cependant qu'il était le jouet d'une influence maléfique, il finit par se repentir des plaisirs qu'il goûtait en ces lieux, notamment des joies charnelles, et décida de retourner sur la terre ainsi que son écuyer. Au grand désespoir de leurs dames, tous deux regagnèrent la sortie du mont et s'en furent vers Rome afin d'y obtenir l'absolution de leur terrible péché.

La tradition rapportée par Antoine de la Salle est assez flottante en ce qui concerne la personnalité du pape qui régnait alors. Les uns disaient qu'il s'agissait d'Innocent VI, ou encore d'Urbain V. D'autres penchaient pour Urbain VI, voire pour son compétiteur, l'antipape Robert de Genève. Quel qu'il fut, le Pontife, qui s'était réservé un cas aussi exceptionnel et aussi grave, se montra intraitable et refusa l'absolution. Craignant d'être finalement poursuivi par le Saint-Office et condamné à mort, le chevalier, toujours suivi de son écuyer et désespéré de son salut en ce monde et en l'autre, retourna au Mont de la Sibylle. Avant de pénétrer de nouveau dans la funeste grotte, il remit une lettre à des bergers qui menaient paître leurs troupeaux sur la montagne, lettre dans laquelle il exposait que ne pouvant obtenir son pardon, il retournait auprès de la reine Sibylle. Depuis, nul ne le vit plus jamais, non plus que son écuyer.

Le Pape cependant s'était repenti de sa dureté de cœur. Il avait envoyé des messagers à la recherche du pénitent infortuné. Mais quand ses gens se présentèrent à la grotte, il était trop tard. Les deux Allemands s'en étaient allés vers leur infernal destin.

Ce dénouement est certes plus tragique que celui du *Tannhäuser* de Wagner puisque, pour le héros du grand musicien allemand, le salut finit par être obtenu. D'autre part, en bon poète, Wagner a imaginé l'épisode de la crosse pontificale qui finit par reverdir en signe de pardon. Mais qui pourrait n'être pas frappé par la ressemblance des mythes qui s'attachent au Mont Ombrien de la Sibylle et au Vénusberg allemand ?

La question parut si intéressante à la fois pour l'étude du folklore, pour celle de l'histoire des religions et aussi pour la science géologique, que de nombreux érudits, après avoir étudié de près le récit d'Antoine de la Salle, furent tentés d'éclaircir cette série de mystères. Au premier rang de ces illustres curieux figurèrent Pio Rajna, Gaston Paris, le professeur Falzetti, originaire de Norcia, et Fernand Desonay, de l'Université de Liège, qui fut ensuite l'éditeur très averti de cette partie de la *Salade* qu'est le *Paradis de la Reine Sibylle*.

Gaston Paris et Pio Rajna tentèrent une première fois, vers la mi-juin 1897, l'escalade du Mont de la Sibylle. Ce fut un échec. Si Pio Rajna, en bon fils de la Valteline, était alpiniste, son compagnon ne l'était pas. Les conditions atmosphériques étaient des plus mauvaises ce jour-là. Un épais brouillard, très dangereux, et un froid intense s'opposèrent à l'ascension. Quelques jours plus tard, Pio Rajna, qui, lui, était entraîné à ce genre d'exercice, atteignait enfin l'entrée de la grotte mais, à son grand regret, il n'y découvrait ni les graffiti signalés par la Salle, ni, au moins de façon très nette, les bancs entaillés dans la roche, ni même l'orifice qui, d'après le conteur médiéval, donnait accès à la galerie intérieure. Il notait cependant que cette entrée pouvait avoir été obstruée par un bloc de rocher qui gisait sur le sol de la première chambre.

Antoine de la Salle avait-il donc menti ? Il ne le semblait pourtant pas.

Au mois d'août de cette même année 1897 Pio Rajna retourna chez la Sibylle en suivant méthodiquement, cette fois, le chemin indiqué dans la *Salade*. Il fit l'ascension par le flanc oriental de la montagne et par Montemonaco. En ce qui concernait cet itinéraire, sa conclusion était formelle : « Antoine, disait-il, est, pour le fond, d'une exactitude admirable et chacune de ses affirmations doit être fondée sur la vérité ».

La grotte, pourtant, ne se laissait guère explorer, encombrée qu'elle était par des matériaux tombés de sa voûte. Un nouveau séjour fait à Montemonaco du 16 août au 1<sup>er</sup> septembre 1898 ne permit pas à Rajna de percer davantage le secret qu'elle recélait. Après cette nouvelle déconvenue, il concluait que des fouilles étaient indispensables pour retrouver la trace des sièges entaillés dans le roc qu'avait aperçus Antoine de la Salle, ainsi que l'entrée, devenue invisible, des salles souterraines. Une exploration scientifique semblait donc intéressante à faire sous la Couronne du Mont de la Sibylle, mais rien ne fut même tenté. Non seulement le site demeura à l'abandon mais il fut en proie à d'indiscrètes curiosités qui l'altérèrent gravement.

Il fallut pour qu'un nouvel assaut fût donné au Mont

attendre 1930. Le 17 juillet, un petit groupe dont faisaient partie le professeur Falzetti et le professeur belge Desonay escalada la Couronne. Il s'était muni d'un matériel indispensable, mais tout à fait inadapté à la situation devant laquelle il se trouva. Au retour, le professeur Falzetti dut se borner à rédiger un rapport plutôt décevant.

*« De récents travaux, disait-il, avaient changé l'aspect des lieux. L'ouverture de l'ancien corridor avait disparu... Le groupe a commencé à enlever la terre autour de la pierre qui obstruait l'orifice de ce corridor. Très rapidement, dans la partie la plus basse, vers la gauche, la bonne voie a été trouvée. Après une heure de travail, une ouverture, profonde de deux mètres environ, avait été pratiquée et l'on s'est trouvé devant un vide. Pour se rendre compte de l'importance de cette cavité on a pensé de fixer une pierre à l'extrémité d'une corde mais cette pierre se bloqua entre d'autres pierres et l'on ne put la récupérer. Le groupe a dû se convaincre de l'inutilité de ses efforts car le matériel alors disponible ne permettait pas d'en faire davantage ».*

Plus que jamais la Sibylle de Norcia cachait son secret. La curiosité publique demeurait cependant en éveil, d'autant que le peuple italien lit toujours avec plaisir les remaniements plus ou moins fantaisistes du célèbre roman le *Guerino Meschino* dans lequel une fée, au nom bien conventionnel d'Alcina, attire vers le Mont de la Sibylle les chevaliers en quête d'aventures, surtout amoureuses. Un Comité *Pro Sibilla* fut donc créé mais, faute de ressources suffisantes, il ne semble pas qu'il ait obtenu d'importants résultats. La dernière en date des tentatives faites pour scruter les mystères de la Sibylle fut réalisée en 1953 sous la direction du surintendant des Archives des Marches, le professeur Giovanni Annibaldi, accompagné d'ouvriers, de gardes forestiers et de pompiers, munis du matériel indispensable. On constata alors que la grotte avait dû être ébranlée par le tremblement de terre du 1<sup>er</sup> décembre 1328 et que l'intérieur en était, de ce fait, obstrué par les blocs de pierre et les gravats. A six mètres de profondeur environ, on découvrit sous les décombres un sol tournois de Henri II, un éperon et un couteau : ceci indiquerait que la grotte

recevait encore des visiteurs un siècle et demi après le passage d'Antoine de la Salle.

En présence de l'obstacle opposé aux investigations par les anciens éboulements, l'équipe de 1953 dut battre à son tour en retraite, mais ce premier sondage profond avait permis de constater qu'on se trouvait en présence d'immenses souterrains. Il est à souhaiter que les recherches soient reprises un jour car elles pourraient fournir des indications précieuses tant au point de vue de la géologie et de la spéléologie qu'à celui, peut-être, de la connaissance des rites antiques.



De plus en plus, en effet, les savants sont enclins à penser par suite de la ressemblance des noms, que la Sibylle de Norcia ne serait autre que l'antique Cybèle. On sait que cette déesse, après avoir été honorée en Phrygie, en Galatie et en Crète avait vu son culte se répandre en Grèce puis, vers l'an 204 avant Jésus-Christ, en Italie. Divinité de la Terre elle était aussi honorée sous le nom de Rhéa et plus encore, à Rome, sous celui de la Bonne Déesse. Ses fêtes s'accordaient au rythme des saisons. Ses fidèles pratiquaient pour la célébrer des mystères orglastiques. Dans l'antiquité Cybèle était représentée assise sur un trône qu'encadraient deux lions. Elle tenait à la main un tympanon et une coupe.

Cybèle que les artistes aimaient à figurer sous les apparences d'une femme enceinte, aux mamelles pleines de lait, leur apparaissait donc, à tous égards, comme la déesse de la fécondité. De là à la confondre avec Vénus, il n'y avait qu'un pas, surtout si l'on songe à l'ardeur avec laquelle les femmes de l'Italie ancienne célébraient les mystères de la Bonne Déesse.

Le savant professeur liégeois, M. Fernand Desonay, n'a pas hésité à écrire ceci :

*« Le mythe de la Sibylle doit remonter au culte païen de Cybèle, honorée de façon érotique dans la grotte rituelle sous la Couronne symbolique. Ce culte de Cybèle avait pris aux temps de l'Empire un grand essor, dans la région de l'Apennin et surtout aux pieds des Monts Sibyllins... Entre la déesse aux*

*rites orglastiques et la prophétesse inspirée, les concordances sont nombreuses. Quand s'est faite cette substitution ? Il est impossible d'en indiquer l'époque avec précision. Peut-être aux temps païens, peut-être aussi quand les montagnards du Piceno se furent convertis au christianisme. Depuis lors la Sibylle de Norcia conserva de sa mère Cybèle le caractère voluptueux que le culte de celle-ci tenait de l'Asie. Son caractère prophétique lui vient de la Sibylle de Cumès et de l'épopée virgilienne... »*

Si nous nous déclarons volontiers d'accord avec M. Desonay sur l'ensemble de sa doctrine, nous ne saurions cependant lui donner notre acquiescement quant au dernier point. Il n'apparaît pas, en effet, que la prétendue Sibylle de Norcia ait jamais été considérée comme une femme douée du don de divination. En dépit de l'altération de son nom, due à l'ignorance des temps obscurs, Cybèle est demeurée Cybèle, la Bonne Mère, la Grande Déesse présidant aux phases de la fécondité. Les imaginations paysannes ont prolongé à travers les siècles un culte ou le souvenir d'un culte, lié au rythme des saisons et, de ce fait, à tout le cycle de la production. Cybèle, d'autre part, est une divinité Chthonienne, c'est-à-dire issue de la terre. Son culte, lié à celui d'Attis, fut le premier culte mystique qui s'implanta dans l'Empire romain. Le trône de Cybèle était situé sur le sommet des montagnes et c'était dans des cavernes et des grottes profondes que la déesse était invoquée.

Dès lors, il semble que le mystère du Mont de la Sibylle, ou plutôt de Cybèle, soit au moins partiellement élucidé. Nous devons être ici dans un lieu où le culte de la déesse fut longtemps célébré et où se déroulèrent ses mystères.

Nous savons par Antoine de la Salle que la première grotte qui se présentait au voyageur assez audacieux pour en franchir le seuil était garnie de sièges entaillés dans le roc. Ces sièges, il semble que Pio Rajna en ait encore aperçu des traces en 1897 en dépit de l'exhaussement du sol. Ils donnent l'impression qu'en cet endroit étaient reçus, avant leur initiation, les futurs mystes. Une brèche, plus loin, donnait accès à d'autres souterrains. C'est le moment de rappeler ce que contait ce pauvre prêtre de Montemonaco, Antonio Fumato,

qui prétendait avoir accompagné deux Allemands jusqu'aux fameuses portes battantes. Cet Antonio Fumato passait, il est vrai, pour quelque peu lunatique, mais Antoine de la Salle nous a appris que jamais il ne variait dans le récit de cette expédition. Or voici ce qu'il affirmait :

Au-delà du passage qui menait de la première salle aux parties plus lointaines du souterrain, l'épreuve initiale à affronter était celle qu'il désignait sous le nom de veine de vent. C'était un courant d'air violent et même dangereux sur une distance de quelques pas. Ce péril évité, les visiteurs devaient descendre encore pendant environ trois cents toises, soit environ six cents de nos mètres. Ce parcours se faisait sans aucune difficulté mais un peu plus loin, se montrait un pont très étroit et qui semblait fort long<sup>(1)</sup>. Au-dessous de ce pont coulait une grosse rivière « *à très grant et hydeux abisme de profondeur* » dont le bruit se répercutait à l'entour avec une effroyable violence. A l'autre extrémité s'amorçait un très long corridor qui semblait fait « *artificiausement* », expression de la Salle qui semble pouvoir être traduite par : de main d'homme. Au bout de ce corridor le voyageur intrépide qui s'était aventuré jusque-là faisait une étrange rencontre : c'était celle de « *deux dragons, des deux lez* »<sup>(2)</sup>, qui sont faits artificiausement (encore !) mais il est d'avis proprement qu'ils soient en vie, fors de tant qu'ils ne se bougent et ont les yeux si reluisants qu'ils donnent clarté tout autour d'eux ». Ces deux dragons font penser aux traditionnels lions de Cybèle. Il fallait ensuite parcourir un nouveau corridor, long de cent pas environ et très étroit, qui aboutissait à une petite salle carrée. Au fond de celle-ci s'entrechoquaient les portes de métal que franchirent témérairement les deux Allemands que nul ne revit. Mais Maître Antonio Fumato, en homme prudent, se refusa à les accompagner plus avant.

Une autre légende, celle du chevalier damné, nous révèle l'existence, au-delà de ces portes, de tout un monde merveil-

(1) C'est le thème du « Pont Périlleux » qu'on trouve déjà dans le « *Zend Avesta* », dans toute la littérature chrétienne apocryphe et dans *Les Romans de la Table Ronde*.

(2) Côtés.

leux, le Paradis de la Reine Sibylle ou plutôt, nous l'avons établi, celui de la déesse Cybèle.

Dans une salle plus brillamment éclairée que les autres siégeait sur son trône, « *en son tribunal* », dit Antoine de la Salle, la Dame du lieu entourée de charmantes personnes toutes prêtes à satisfaire les caprices de leurs hôtes. Le chevalier allemand et son écuyer demeurèrent longuement en leur compagnie jusqu'au jour où, en proie à maints remords, ils sortirent de la caverne pour se rendre à Rome. Mais on sait que, déçus par le refus d'absolution opposé par le Pape, ils finirent par retourner chez Cybèle d'où, cette fois, ils ne purent revenir. Dans le drame de Richard Wagner le dénouement n'est pas aussi impitoyable, mais il faut la prière d'Elisabeth, qui est une sainte, pour arracher le Minnesinger à son affreux destin.

Il ne saurait, à notre sens, exister le moindre doute en ce qui concerne la parenté de la légende du Mont de la Sibylle avec celle du Vénusberg. Mais quand et comment l'une d'elles a-t-elle donné naissance à l'autre ? Quel fut le cheminement suivi par la plus ancienne des deux ?

Les folkloristes allemands ont prétendu que leur pays avait été le berceau de la légende. Ils ont même cru trouver des liens entre elle et certains romans de la Table Ronde. Déjà Gaston Paris avait combattu cette théorie mais non sans tomber, à notre avis, dans une autre erreur. Il y voyait, en effet, la survivance d'un mythe celtique, ce qui semble dépourvu de toute vraisemblance. Il nous paraît évident que la tradition populaire comme aussi les réminiscences qu'on peut relever tant dans le récit d'Antonio Fumato que dans l'histoire du chevalier et de l'écuyer allemands damnés se rapportent à d'antiques cérémonies religieuses se rattachant au cycle annuel de la fécondité.

Que la soi-disant reine Sibylle ait été la déesse Cybèle nous en voyons une autre preuve dans la légende de la montagne voisine, le Vettore, relative à la prétendue mort de Pilate. Ici encore, semble-t-il, un nom a été gravement altéré.

On sait que, là où existait le culte de Cybèle, était célébré parallèlement celui d'Attis, son jeune amant, ou, plus vraisemblablement un rite de la mort s'opposant à celui de la génération. Nous sommes ici très près de la magie préhistorique. Or, traditionnellement, Attis était représenté coiffé du bonnet phrygien ou *pileus*. On disait donc de lui, comme de Castor et de Pollux, qu'il était *pileatus*. De *pileatus* à *Pilatus* la différence n'est que d'une seule lettre. Le pas dut être vite franchi et c'est probablement la raison pour laquelle, les imaginations paysannes devenues chrétiennes aidant, le procurateur de Judée s'est vu un jour mêlé à cette histoire. Il est fort plausible — nous n'allons pas tarder à dire pourquoi et comment — que des mystères d'Attis se déroulaient jadis sur le Vettore.

Mais comment la légende ombrienne parvint-elle à s'infiltrer en Allemagne? Elle serait passée par la Suisse si nous croyons un savant de ce dernier pays, M. Dubi, qui a démontré qu'avant de parvenir au Venusberg, elle s'était ramifiée en trois versions helvétiques au moins.

Quand cette diffusion a-t-elle eu lieu?

Il est difficile de le dire avec précision mais il faut sans doute ne pas perdre de vue, que durant tout le cours du Moyen Age, des Allemands, très nombreux, ne cessèrent de descendre en Italie. Antoine de la Salle lui-même nous atteste que le Mont de la prétendue Sibylle était fort fréquenté par les voyageurs de cette nation qu'attirait vraisemblablement le caractère déjà romantique des récits ombriens. Lorsqu'il pénétra, le 18 mai 1420, dans la première salle de la caverne, l'auteur de la *Salade* releva sur la muraille rocheuse de celle-ci l'existence de graffiti dûs à des visiteurs antérieurs. Parmi ceux-ci il en était un qui rappelait le souvenir d'un certain Hans de Bamberg: *Herr Hans von Bamberg intravit*. Voici donc la trace certaine du passage d'un Allemand qui avait péleriné jusqu'au seuil de l'ancre sibyllin. Nous ne pouvons pas en inférer, évidemment, que Hans de Bamberg ait été l'homme qui transmet à sa patrie la légende italienne, mais il est peut-être intéressant de noter que de Bamberg à Eisenach et au Venusberg, la distance, à

vol d'oiseau, n'est guère que de cent trente kilomètres. Nous savons d'ailleurs par les récits des bonnes gens de Montemonaco, relatés par Antoine de la Salle et par d'autres sources encore, que le Mont de la Sibylle exerçait sur les imaginations allemandes une attraction toute particulière. Quelques années plus tard un médecin de ce pays interrogeait le docte Pape Pie II au sujet du Mont de la Sibylle. En 1497 un certain Arnold von Harff, originaire de Cologne, tentait l'ascension de celui-ci parce qu'il avait entendu dire dans son pays que c'était-là une Montagne de Vénus. A cette époque il n'existait pas de Venusberg en Allemagne. Il semble bien que ce nom ait été donné au Hörselberg de Thuringe au cours du XVI<sup>e</sup> siècle seulement. Ce fut bien plus tard encore que Grimm, comprenant sans doute combien cette tradition était fragile, tenta d'identifier avec Vénus une déesse germanique de la fécondité.



En poursuivant à travers les différents pays notre quête des affabulations païennes, voici que nous avons accompli une longue course. Il est temps, dès lors, de rappeler les étapes de celle-ci et de faire le point d'une recherche qui s'est avérée passionnante.

A l'origine, succédant sans doute à des rites préhistoriques mêlés de magie, s'établit en Asie Mineure le culte de Cybèle. Ce culte passa de Grèce en Italie dès l'année 204 avant Jésus-Christ, et les Romains, toujours séduits par les religions étrangères, l'adoptèrent d'autant plus volontiers qu'il donnait lieu à la célébration de mystères. Beaucoup plus tard, sous l'Empereur Claude, le culte d'Attis fut, à son tour, introduit à Rome où il se jumela si intimement avec le premier qu'il ne fut plus possible de les dissocier. Il est infiniment probable que Cybèle fut spécialement honorée sous la couronne d'une des montagnes voisines de Norcia en Ombrie et qu'Attis, le dieu « *Pileatus* » le fut sur la cime, toute proche, du Vettore. Leurs cultes mêlés durent se maintenir longuement parmi des populations paysannes fort

superstitieuses et qui avaient même la réputation de s'adonner à la sorcellerie.

Lorsque les rites païens cessèrent d'être pratiqués, le souvenir dut s'en perpétuer à travers les siècles, déformé certes mais encore reconnaissable. Les curieux récits attribués à ceux qui, prétendait-on, avaient pénétré fort avant dans la caverne semblaient, en effet, pétris de réminiscences des antiques cérémonies. On croit même y discerner encore les deux degrés de l'initiation. Le premier était symbolisé par l'échange de vêtements. C'était l'initiation proprement dite. Le second consistait en l'admission du nouveau myste en présence de la déesse. A ce moment il était procédé à des cérémonies marquant l'union de l'adepte avec la divinité, ce qui n'allait pas sans donner lieu à des scènes de prostitution sacrée. C'est pourquoi la mystérieuse souveraine de la montagne ombrienne n'avait rien de plus pressé que d'offrir des compagnes à ses visiteurs.

On retrouve également des réminiscences de l'ancien culte dans la légende qui nous montre le corps du prétendu Pilate traîné jusqu'au lac du Vettore par des bœufs. A Rome, le 4 avril de chaque année, une procession solennelle conduisait dans un char attelé de ces animaux la statue de Cybèle jusqu'aux rives de la rivière Almo, affluent du Tibre. Lorsque le cortège était parvenu en cet endroit, l'archigalle plongeait cette statue dans l'eau et procédait à la *lavatio* ou purification du char et des objets du culte. C'était là, sans doute, ce qui demeurait d'une ancienne cérémonie magique destinée à assurer la venue des pluies fécondantes. Lorsque le culte passablement trouble d'Attis se fut mêlé à celui de Cybèle, il est possible que la statue du dieu *pileatus* ait subi une *lavatio* analogue dans le lac du Mont Vettore.

Attis et Cybèle, transformés en Pilate et en Sibylle sous l'influence des idées chrétiennes, ont dû garder d'autant plus longtemps leur prestige que nul ne comprenait plus les antiques souvenirs qu'ils rappelaient. Ce fut ainsi que des rites préhistoriques, après de multiples et parfois étranges transformations, aboutirent, à l'époque moderne et dans un pays bien éloigné de celui de leur origine, à la création du chef-

d'œuvre qu'est le *Tannhäuser*. Voilà bien le cas d'une tradition singulièrement itinérante.



Ce phénomène de la migration des récits légendaires ne pouvait, Monsieur, vous laisser indifférent. Il intéressait à la fois votre souci de recherche et votre esprit de méthode et c'est là, je crois, le double motif qui vous a amené, à propos de Mathilde l'Emperesse, à vous faire l'historien de Sainte Vaubourg. Vous semblez, d'ailleurs, avoir fait vôtre la devise du poète latin qui voulait que rien de ce qui touche à l'humain ne lui demeurât étranger.

Aussi est-ce une admirable vie que la vôtre ! Depuis les temps de votre petite enfance passée à Frouard, en Lorraine, vous avez accumulé toutes les connaissances qui s'offraient à votre curiosité. Vous disposez désormais de tant de compétences diverses que, lorsqu'il se présente à eux quelque cas épineux, tous ceux qui vous connaissent décident aussitôt de vous demander conseil. Entrez donc aujourd'hui, par quelque seuil que ce soit, dans notre sanctuaire académique. Une sympathie unanime vous y accueille. Mais faites cependant grande attention, cette médaille a son revers. J'entends par là que tous nos confrères misent absolument sur votre concours. Vous voyez bien qu'à ce compte-là c'est moins vous qui gagnez à devenir membre de l'Académie que l'Académie elle-même à vous recevoir parmi les siens.

---

CHAPTER I. THE EARLY HISTORY OF THE UNITED STATES

SECTION I. THE DISCOVERY OF AMERICA

The discovery of America by Christopher Columbus in 1492 is one of the most important events in the history of the world. It opened up a new world of discovery and led to the development of a new civilization. The discovery of America was the result of a long and arduous journey, and it was a great triumph for Columbus and his crew.

SECTION II. THE EARLY SETTLEMENTS

The early settlements in America were established by European explorers and settlers. The first permanent settlement was founded by Spanish explorers in 1492. Other early settlements were founded by French, Dutch, and English explorers. The early settlements were small and isolated, but they laid the foundation for the development of a new civilization.

SECTION III. THE STRUGGLE FOR INDEPENDENCE

The struggle for independence in America began in 1776. The American colonies declared their independence from Great Britain, and they fought a war to establish a new nation. The war was a great triumph for the American people, and it led to the establishment of a new government.

SECTION IV. THE DEVELOPMENT OF THE UNITED STATES

The development of the United States has been a long and arduous process. It has been a process of growth and expansion, and it has been a process of struggle and conflict. The United States has become a great nation, and it has played a leading role in the world.

# François Le Métel de Boisrobert

---

DISCOURS DE RÉCEPTION DE

**M. Jérôme CARCOPINO**

*Membre de l'Académie française  
et de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*

ELU MEMBRE ASSOCIÉ

(10 mars 1962)

Messieurs,

**J**E vous remercie du grand honneur que vous m'avez conféré en m'appelant à prendre aujourd'hui séance parmi vous, et ma gratitude envers vous se nuance de sentiments qui, malgré leur complexité, trouvent leur équilibre dans la sincérité qui les anime : la fierté que j'éprouve d'appartenir à une Compagnie dont les illustrations ne se comptent plus, le plaisir avec lequel j'ai appris que, par une délicatesse dont s'orna votre généreuse bienveillance à mon endroit, vous avez désigné pour me recevoir M. René Herval, le confrère qui, depuis des années, n'a cessé de suivre et d'encourager mes recherches avec une indulgence avertie, de qui me rapproche une inclination pareille pour la beauté de l'Italie, et dont il m'a été si souvent donné, en lisant ses études aussi neuves qu'attrayantes, d'admirer autant le talent que l'érudition, enfin, et surtout, l'émotion qui m'étreint à la pensée qu'en m'accueillant vous resserrez encore davantage les liens si forts et si doux qui m'unissent à la petite cité normande, Verneuil-sur-Avre qui, si longtemps, fut la ville frontière la plus âprement disputée de notre province.

Sans rien renier des origines de ma famille paternelle qui me rattachent à la Corse lointaine, j'aime profondément ce coin de terre où je suis né, où s'épanouirent mon enfance et ma jeunesse dans la joie de mes vacances, cette ville que je chéris comme l'initiatrice à l'histoire et à l'art qu'elle aura été pour moi.

Peu s'en fallut, Messieurs, qu'elle ne me fournît le sujet de mon discours tant elle abonde en monuments et en souvenirs de notre commune destinée, tant elle est redevable à Rouen de sa plus noble parure et de son âme même.

Que de fois, depuis que j'ai été en âge de savoir et de comprendre, j'ai rêvé aux événements dont Verneuil a été le théâtre !

A chaque tournant de ses rues, des maisons à tourelles du xv<sup>e</sup> et du xvi<sup>e</sup> siècles, des hôtels des xvii<sup>e</sup> et xviii<sup>e</sup> siècles s'éclairent d'un reflet de leurs splendeurs d'autrefois. Autour de son agglomération, les fossés qui la ceinturent d'un bras de l'Iton, forcé par Henri 1<sup>er</sup> Beauclerc, et les remparts ruineux qui la bordent vers l'Ouest excitent l'imagination du passant le plus positif et la tournent vers les xi<sup>e</sup> et xii<sup>e</sup> siècles, où la Normandie appartenait au Roi d'Angleterre... Dans la plaine qui l'entourne à l'Est, un chemin, dit de la Bataille, rappelle au promeneur la terrible mêlée de 1424 où fut saignée à blanc la chevalerie française. Ainsi, j'ai respiré l'histoire à pleins poumons dans l'air de mon pays, et ma vocation est née naturellement de ce que je voyais et entendais tous les jours.

Ce n'est pas tout : les fastes de ma petite ville sont en quelque sorte suspendus à ceux de votre capitale, comme les plus remarquables édifices du vieux Verneuil s'apparentent aux constructions de Rouen. Il en est ainsi pour le donjon vernoilien, cette « Tour Grise » dont M. Francis Salet a démontré qu'elle fut bâtie par Philippe-Auguste dans les jours consécutifs à la reconquête française de 1204, où le vainqueur a remplacé le château de Rouen qu'il avait démantelé par une forteresse nouvelle. Et cette fraternité monumentale se vérifie avec plus d'éclat dans le joyau dont s'enorgueillit Verneuil, cette Tour de la Madeleine qui n'est qu'une réplique, aussi harmonieuse peut-être que son modèle, de votre Tour de Beurre : elle a été

érigée par les soins d'un enfant de Verneuil, Artus Fillon qui, vicaire général d'un Premier Ministre entièrement absorbé par ses obligations auprès du Roi Louis XII résidant sur les bords de la Loire, pouvait administrer en maître votre archidiocèse et put, avec ou sans l'autorisation du Cardinal d'Amboise, détourner sur la paroisse où, sans doute, il avait été baptisé, les deniers et les plans qui l'ont dotée pour sa gloire d'un des chefs-d'œuvre du gothique flamboyant.

Il est toutefois des contacts plus intimes entre votre métropole et ma petite ville. Les bourgeois de Verneuil s'étaient ligués avec les bourgeois de Rouen pour défendre contre l'avance de Philippe-Auguste, les privilèges que leur avaient prodigués les Plantagenet et ils firent ensemble leur paix avec le Roi de France dès qu'il leur eut garanti les franchises qui étaient inscrites dans les *Etablissements de Rouen* et dont il étendit le bénéfice aux Andelys, près de Rouen, et à Nonancourt, près de Verneuil. Excusez-moi s'il me semble n'avoir pas changé de patrie en passant de Verneuil à Rouen. Ici et là, règne le même amour d'une liberté dont l'apprentissage remonte, là comme ici, à sept siècles en arrière et le culte est si profondément chevillé au cœur des Normands qu'immunisés contre une contagion scélérate, ils ont traversé, sans y déchoir, les périodes les plus sombres et sanglantes de nos pires fanatismes.

Mais il m'est très vite apparu que si j'avais osé m'avancer sur ce terrain qui vous est beaucoup plus familier qu'à moi-même, je me serais exposé au ridicule dont se couvraient les Romains qui prétendaient apporter des chouettes à Athènes. Au risque de vous décevoir, je me proposerai plus modestement de célébrer devant vous, le troisième centenaire, qui tombe cette année, de la mort de François Le Métel de Boisrobert, en essayant de rendre à ce compatriote, plus méconnu que connu, un peu de la justice qui lui est refusée.

Un membre de l'Académie française ne peut éprouver pour Boisrobert que gratitude car, sans Boisrobert, sans l'insinuante adresse avec laquelle, en 1634, il a décidé les neuf lettrés qui, depuis 1629, se réunissaient privément chaque semaine chez

Conrart, l'un des leurs, à accepter, avec la tutelle de Richelieu, leur intégration dans l'Etat, l'Académie n'eût pas été fondée.

Sans la diplomatie de ses entremises, ils ne se fussent pas mis d'accord sur les termes du règlement que le Premier Ministre de Louis XIII finit par approuver en 1635, comme, sans ses interventions aussi souples qu'énergiques, n'eussent pas été brisées les résistances du Parlement à l'enregistrement, acquis seulement en 1637, des lettres patentes qui ont transformé un groupe d'amis du beau langage en un corps privilégié du royaume et en une institution nationale.

Dois-je maintenant vous l'avouer : mon amour-propre et une sorte de curiosité toute intime m'ont attiré vers Boisrobert, car les hasards de l'existence m'ont amené à acheter, en 1925, une moitié du Prieuré dont Boisrobert fut, à la Ferté-sur-Aube, en Haute-Marne, le Prieur Commendataire, à en acquérir en 1953 l'autre moitié et, finalement, à restituer son unité primitive à un ensemble de bâtisses et de jardins où me poursuit toujours l'ombre ondoyante de mon spirituel devancier. Enfin, et c'est peut-être ma raison la plus forte, je me suis aperçu en lisant, soit la biographie quelque peu romancée du personnage par Emile Magne, soit les passages qui le concernent dans la belle *Histoire de la Littérature française au XVII<sup>e</sup> siècle* de M. Antoine Adam, que la critique n'est point parvenue à affranchir ses jugements de l'influence pernicieuse de Tallemant des Réaux. Celui-ci s'est trompé quand il a porté aux nues *La Cassandre* qui est, assurément, l'une des plus mauvaises pièces de théâtre qu'ait composées Boisrobert, à grand renfort de complications invraisemblables et de « ficelles » conventionnelles. Mais, ce qui est plus grave, Tallemant nous a trompés lorsque, avec une malveillance perfide, il a, tout au long de ses historiettes, cherché à ne nous inspirer pour la personne de l'auteur qu'aversion et mépris. Non, Boisrobert ne méritait :

*Ni cet excès d'honneur ni cette indignité.*

Je n'aurai garde de vous parler de l'écrivain qui, romancier et nouvelliste en prose, versifiait aussi facilement qu'Ovide en latin, et plus facilement encore en Français, et nous a laissé, en plus de satires, d'épigrammes, d'odes dithyrambiques et

de stances de piété, plusieurs livres d'épîtres pimpantes, une tragédie, huit tragi-comédies, dix comédies.

L'une de celles-ci, *La belle Plaideuse*, a prêté à Molière, une des scènes les mieux venues de *l'Avare*.

Quant aux innombrables pièces de circonstance où la verve du poète se dépensait à plaisir, nul ne pourrait contester à M. Antoine Adam que dans leur langue pure et limpide « elles font de Boisrobert avec leur souplesse et leur légèreté... l'initiateur de la poésie galante à l'époque classique ».

Cet hommage suffit à l'écrivain. Ce que je voudrais chercher en lui, c'est l'homme même, l'homme dont les faiblesses ne sont pas niables, mais chez qui nous retrouvons une bonne part de l'esprit et du cœur des Normands.

Normand, Boisrobert l'aura été jusqu'aux moëlles.

D'abord, par le nom que François Le Métel a emprunté comme le signe de sa seigneurie, à une terre qu'il a héritée des siens au Bois-Robert, à trois lieues du Sud de Dieppe.

Puis, par ses ascendants. Son père, Jérémie Le Métel d'Ouville, Avocat au Parlement de Rouen, sa mère, Jeanne Delion que les lettres de noblesse délivrées à la famille en 1636, désignent comme issue d'une noble et ancienne famille de la province de Normandie.

Ensuite, par son lieu de naissance controversé, il est vrai, mais ne pouvant être que Caen ou Rouen, cités normandes l'une et l'autre. Et quand bien même il serait né à Caen, c'est à Rouen que, sous les impressions si vives de l'enfance et de la jeunesse, l'âme de Boisrobert a pris son pli. C'est à Rouen qu'il a brillamment parcouru le cycle de ses études. C'est à Rouen qu'ayant embrassé la profession de son père, qui, entre temps semble avoir été promu Procureur à la Cour des Aides, il a remporté ses premières victoires au barreau.

Il était un homme fait quand, à l'âge de 27 ans, il se résolut, en 1616, d'aller chercher fortune à Paris.

Plus tard, quand ses succès à la Cour dépassèrent ses espérances, il garda une prédilection pour la Ville qu'il regardait comme sa patrie et où il avait sa maison. Heureux ou mal-

heureux, il y est souvent retourné, non seulement pendant les semaines d'août et de septembre où l'y appelait la session du grand Chapitre des Chanoines, mais pour de plus longs séjours. Il y a notamment habité de février 1641 à août 1642, de novembre 1642 à octobre 1643, et de juin 1655 à la fin de l'année, et chaque fois avec le même plaisir, celui que l'on ressent à revoir des sites familiers, à retrouver des visages aimés.

Lorsque dans son épître rimée à M. de Carradas, il a exalté avec dilection :

*Ce doux Paris, ce Paris adorable  
Le seul séjour de l'homme raisonnable,  
Car, sans mentir, je ne vois ni ne sens  
Partout ailleurs, ni raison, ni bon sens,*

il a été aussitôt après assailli par une sorte de remords, et s'est hâté d'ajouter ce repentir :

*Quoique Rouen, ville en peuple féconde  
Soit la première après ce petit monde.*

Les Normands n'oublient jamais leur Normandie. Boisrobert a pu la quitter, il ne l'a jamais, ni reniée, ni délaissée.

Son départ nous est représenté par Tallemant comme une fuite éperdue dans la honte d'un scandale. Il se préparait à plaider devant ce Parlement de Rouen, quand une entremetteuse se serait approchée de lui pour l'avertir qu'une fille venait de l'assigner devant un juge de petite justice comme étant le père de ses deux enfants. Boisrobert ne se serait point décontenancé pour si peu : il aurait prononcé son plaidoyer, puis, tranquillement, il s'en serait allé au Palais pour répondre à l'assignation dont il était l'objet. C'est alors que, chemin faisant, il aurait été informé de l'intention du juge de le mettre en état d'arrestation et que, saisi de panique, il se serait sauvé à Paris, où il devait s'attacher au Cardinal du Perron. L'historiette est alertement filée et amuse le lecteur. Mais elle est incohérente et invraisemblable. Il n'y a aucune apparence que, sur la dénonciation d'une fille, un juge de petite justice ait pris le parti d'arrêter un avocat au Parlement avant même de l'avoir entendu. Il est encore plus difficile de croire qu'après

avoir fait preuve du plus beau sang-froid, en plaidant comme si de rien n'était, Boisrobert se soit soudain démonté au point de s'enfuir à toutes jambes.

En réalité, son exode fut sûrement prémédité. Boisrobert, s'il était capable, en bon Normand, de se débrouiller avec agilité dans le maquis des procédures, rechignait à leurs grimoires. En possession d'une immense culture, acquise dans les langues anciennes et plusieurs langues modernes, l'Espagnol, l'Italien et l'Anglais, il s'était voué à l'amour des Lettres et, conscient de ses talents, il devait avoir depuis longtemps caressé le projet de se rendre à Paris, le seul endroit de la terre où il pourrait les produire avec des chances d'en être récompensé grâce à la générosité de quelque grand seigneur qu'ils auraient séduit. Que le désir d'échapper aux récriminations d'une maîtresse dont il était las, ait avancé l'heure de son dessein, c'est bien possible. Mais la preuve qu'il l'avait mûri dans sa tête, c'est qu'il n'a rien livré au hasard et qu'à Paris, il est venu tout droit frapper à la porte de Du Perron, c'est-à-dire du Prince de l'Eglise qui pouvait être à la fois le plus indulgent à ses frasques et le plus sensible à ses dons et lui ouvrir, avec les portes de la Cour, la brillante carrière de ses rêves.

Si peu exemplaire qu'elle eût été et précisément autant par ses tares que par ses réussites, la vie de Du Perron lui offrait, si j'ose dire, un exemple prometteur.

Du Perron, ce fils probablement né en Suisse d'un ministre huguenot de souche bas-normande, qui, avant sa conversion, avait poignardé un rival dans une rixe de cabaret et qui, longtemps après elle, devait mourir à Bagnolet du mal de Naples, s'était, du poste de lecteur d'Henri III, glissé dans les ordres, puis élevé jusqu'au cardinalat et au conseil de régence de Louis XIII, par une extraordinaire ascension qu'expliquait la supériorité d'une intelligence également apte à se faire valoir dans les joûtes éloquentes des colloques théologiques, dans les jeux délicats d'une poésie tour à tour religieuse, politique et sentimentale et dans les savantes combinaisons de l'action gouvernementale. Entre ce vieux Normand arrivé du même pas au sommet de son pouvoir et au déclin de son âge, et

notre jeune Normand, avide autant qu'il était doué, il y avait trop d'affinités d'origines, de tempéraments et d'aspirations pour que Boisrobert n'eût pas conquis d'emblée les bonnes grâces du protecteur qu'avec la finesse de son discernement, il s'était choisi par avance.

Plutôt à la fin de 1616 qu'en 1617, il est admis par l'intercession de Du Perron dans la suite de la Reine Mère, Marie de Médicis ; mais, le 3 mai 1617, quand la souveraine eut encouru la disgrâce de son fils, Boisrobert eut l'élégance d'accompagner la fugitive à Blois qui lui avait été assigné comme résidence.

Dans la mélancolie de cette Cour découronnée, dans la somnolence de cette ville provinciale, l'entrain de Boisrobert, sa verve, sa disponibilité à tous les instants et pour toutes les distractions dont il était l'animateur firent merveille. Marie de Médicis, sensible à sa faconde, lui commanda une traduction française de la tragi-comédie pastorale de Guarini, le « Pastor Fido ». La reine n'en aurait pas été contente, mais nous pouvons tenir pour certain que le traducteur en fut satisfait, puisqu'elle lui rapporta une gratification de 1.000 livres et que, déjà, avec le flair psychologique qui ne surprendra point chez un Normand, il avait deviné le génie du conseiller de l'exilée, l'évêque de Luçon, Armand de Richelieu, et s'était juré d'en forcer l'estime et gagner la confiance.

D'abord, Richelieu repoussa ses approches. Le paillard Boisrobert déplaisait au prélat par les écarts d'une conduite trop dérégulée et trop voyante. Il lui arrivait, en effet, de sacrer comme un charretier. Il se complaisait aux grasses ripailles, aux longues beuveries, aux interminables parties de cartes où il gaspillait le plus clair de son argent. Surtout il était coureur. Certes, je me séparerai d'à peu près tout le monde en me refusant à voir en Boisrobert le fiéffé pédéraste que nous dépeint Tallemant avec un luxe d'anecdotes suspectes d'une répugante obscénité, et à qui, même M. Cauchie reproche le vice qu'un médecin français, en résidence en Italie, lui aurait prôné à l'égal d'une hygiénique vertu.

Sur ces ragots prévaut, à mon avis, le témoignage contraire du pamphlet où, dissimulés sous le voile de leur anonymat,

les pires ennemis de Boisrobert se sont évertués à le noircir dans le mélange de prose et de vers de la *Boscorobertine*. Non seulement, ils ignorent tout de l'homosexualité de Boisrobert, mais ils la démentent en ce quatrain dépourvu d'ambiguïté :

*« Il ne va point à son couvent  
Connaissant assez bien son humeur vicieuse  
Si son cloître enfermait quelque religieuse  
On l'y verrait assez souvent. »*

Dans le même sens témoigne Guy Patin en une lettre datée du 6 juin 1655 (II. p. 179) qui se contente, en sa malveillance, de dauber sur Boisrobert « un prêtre qui vit en goinfre, fort déréglé et fort dissolu ».

Oui, Boisrobert a été « fort dissolu ». Dans ses lettres de prose, il ne se gêne pas pour parler de « sa maîtresse ».

On le verra fréquenter assidûment chez Ninon de Lenclos, « sa divine ». Dans la force de son âge et de sa faveur, il a prodigué des déclarations rimées à des « belles » qu'il ne désigne que par des pseudonymes. Même, sur le tard, on lui a attribué plus d'une « bonne amie » et il est aisé de concevoir que, dans son bel âge, l'étalage de ses fredaines, au sortir de la taverne ou du tripot, n'ait pas été pour lui, de prime abord, une recommandation auprès de l'évêque de Luçon.

Seulement, quelle que fut sa prescience de la grandeur future du prélat en exil, Boisrobert n'était pas homme à supporter indéfiniment ses rebuffades ; il en prit au contraire prétexte pour monter à l'assaut de cette insolente hauteur. Un jour que Richelieu s'était montré plus raide qu'à l'ordinaire, il éclata :

« Vous laissez bien manger aux chiens les miettes de votre table. Ne vaux-je pas bien un chien ? »

Tallemant, à propos de cette sortie, qu'il nous rapporte, a traité Boisrobert de lâche. Pour moi, j'entends-là un cri de révolte où s'affirme son courage. En bon Normand, il n'arborait pas de panache, mais il savait être dur, résolu, intraitable, et l'on ne se frottait pas à lui.

Tallemant s'étonne de ce que Monseigneur de Sourdis, archevêque de Bordeaux, « eût été battu deux fois et Boisrobert

pas une ». Il eût mieux fait de comprendre que ce prétendu lâche savait se faire respecter, et par Richelieu lui-même, qu'il osait contredire et dont il ne craignait pas d'encourir l'irritation et les mécontentements « en parlant hardiment pour le tiers et pour le quart ». Plutôt que de désertir une cause qu'il estimait juste, Boisrobert préférait s'exposer à une brouille et finissait toujours par se faire entendre et se raccommo-der.

Connaisseur d'hommes, Richelieu savait qu'on ne s'appuie que sur ce qui résiste. Il a deviné en Boisrobert un loyalisme qui ne s'est jamais démenti, et il l'a employé sans arrière-pensée au succès de sa politique.

Assurément, quand il succombait sous le poids de ses travaux, de ses responsabilités et de ses périls, et qu'il éprouvait le besoin de se distraire, Richelieu envoyait quérir Boisrobert, car Boisrobert était capable, avec le même bonheur, d'agrémenter les cancanes de la Cour et de la Ville, de filer une anecdote, de lâcher un bon mot, brocart ou flatterie, de singer les tics, la mimique et la prononciation de n'importe qui, et de déclamer une tirade tragique avec un feu et des accents à rendre jaloux Mondory, le grand acteur de la troupe du Marais.

Sous tous ses aspects, Boisrobert était irrésistible et son secours si nécessaire à la santé du Premier Ministre que Citois, le médecin de Richelieu, prescrivait, certains jours, « dix drachmes de Boisrobert » à son illustre patient.

Mais abaisser Boisrobert au rôle de bouffon de Son Eminence serait trahir la vérité. Par l'étendue de son savoir, la pénétration de sa psychologie et son incomparable entregent, ce Normand, dont Richelieu était sûr, devint, sans en porter le titre, ce que nous appellerions aujourd'hui son Secrétaire d'Etat aux Affaires Culturelles.

Boisrobert n'aura pas failli à sa mission. Sa collaboration fut aussi sincère qu'efficace. Si l'on cherchait à en définir les constantes, elles tiendraient en trois mots : l'attachement qu'il a témoigné sans éclipses au maître incommode qui n'a jamais douté de lui, le réalisme qui l'adaptait instantanément aux

variations des circonstances et, par dessus tout, une foncière bienveillance envers son prochain.

Certes, Tallemant s'est ingénié à nous démontrer le contraire et, pour commencer, il a démenti l'inclination réciproque des deux hommes l'un pour l'autre. Mais en pure perte. Car il a travesti les faits lorsqu'il a insisté sur la disgrâce qu'aurait encourue Boisrobert de Richelieu, au début de 1641, pour avoir introduit au théâtre de Son Eminence une actrice de faible renom et de petite vertu, alors que des ordres sévères avaient été impartis pour que l'assistance de cette représentation extraordinaire fût rigoureusement triée sur le volet.

A l'en croire, elle aurait été acquise sur les instances de la nièce du Cardinal, la Duchesse d'Aiguillon. Or, il suffit de se reporter aux détails de l'historiette pour s'apercevoir que Richelieu avait jugé vénielle l'incorrection de Boisrobert. Il était même tout prêt à passer l'éponge quand il se rendit compte que c'était un coup monté par Cinq-Mars auprès du Roi pour l'atteindre lui-même à travers son favori. La lutte était dès lors engagée entre le Cardinal et le Grand Ecuyer qui, fort de l'affection de Louis XIII, méditait de remplacer le Premier Ministre, au besoin par l'assassinat. Richelieu plia en feignant de sacrifier Boisrobert, mais il n'a pas rompu.

A peine découverts le complot et le traité souscrit à l'Espagne par le conspirateur, Richelieu, dans le même mois de juin 1642, fit arrêter Cinq-Mars et autorisa le retour de Boisrobert à Paris. D'ailleurs, Madame d'Aiguillon sentait si bien l'impossibilité où elle se trouvait d'ébranler le crédit de Boisrobert auprès de son oncle, qu'elle préférait y faire appel dans les situations délicates où, par crainte de se compromettre, elle ne se souciait pas d'intervenir. Par exemple, ayant entendu la lecture d'une pièce de théâtre que le Cardinal avait mise en vers et dont il était fort content, elle jugea, avec les autres auditeurs, que ce serait un désastre si jamais la pièce était montée.

Elle désirait fort qu'on détournât Richelieu de ce propos. Elle s'adressa alors à Boisrobert pour tenter la démarche devant laquelle elle reculait. Boisrobert l'osa faire, quelque périlleuse qu'elle fût. Mieux encore, il réussit.

Quand, à la fin de 1642, mourut le Premier Ministre, Boisrobert conçut de sa disparition un véritable chagrin et tout en sachant fort bien qu'il indisposerait Mazarin qui, jusqu'alors, lui avait été toujours favorable, en tardant à venir faire sa cour au soleil levant, il quitta Paris pour plusieurs mois, parce que, le cœur en deuil, il voulait se recueillir, solitaire, dans le souvenir de son bienfaiteur.

Voilà pour son dévouement. Quant à son réalisme, il nous en a fourni la preuve dans ses rapports avec l'Académie française dont il avait, non seulement élaboré les statuts, mais recruté vingt-huit membres sur quarante, de telle manière que, dans le public, on désignait couramment les Académiciens comme les « enfants de la pitié de Boisrobert » et que lui-même ne se gêna pas pour écrire :

*« Et j'eus encor fortune assez amie  
Quand je formai l'illustre Académie ».*

Pour mieux la diriger, lorsqu'il émigra de sa modeste maison des Trois-Pucelles, où fut son premier logis parisien, rue Saint-Honoré, pour l'hôtel de Mélusine, en la rue de Valois, il s'empessa de lui offrir l'hospitalité de sa nouvelle demeure. C'est chez lui, désormais, que, jusqu'à la mort de Richelieu, elle a tenu ses séances. Mais, ensuite, et c'était un premier signe de son émancipation, elle les transporta chez son nouveau protecteur, le Chancelier Séguier. Boisrobert, alors, fit contre fortune bon cœur et, du même coup, renonça aux ambitions qu'il avait caressées. Il eût, en effet, souhaité que les Académiciens s'occupassent de littérature et qu'à chaque séance fût, soit étudié un ouvrage récemment paru, soit traité un sujet à controverse. Ses protégés, au début, s'inclinèrent. Un jour, Chapelain lut une dissertation contre l'amour, un autre, Racan pourfendit les Sciences au profit des Lettres et Boisrobert paya de sa personne, en prenant la défense du théâtre et des Modernes contre les Anciens.

Mais il avait compté sans la loi du moindre effort. Assez vite, les Académiciens se lassèrent d'exercices qui leur demandaient trop de temps et de soins et prétendirent se confiner dans le grand œuvre de leur dictionnaire dont ils finirent, du

reste, par reporter le gros du fardeau sur les épaules du seul Vaugelas. Boisrobert n'entama point une lutte où, privé de l'appui de Richelieu, il s'attendait à avoir le dessous. Il se borna à se moquer en des vers qui, dédiés à Balzac en 1646, n'ont pas, hélas, cessé d'être d'actualité :

*« Et la nuit vient qu'à peine on a su faire  
Le tiers d'un mot pour le vocabulaire.  
J'en ai vu tel aux Avents commencé  
Qui, vers les Rois, n'était guère avancé.  
Depuis six ans, dessus l'F on travaille  
Et le destin m'aurait fort obligé  
S'il m'avait dit « Tu vivras jusqu'au G ».*

Mais le trait dominant de Boisrobert, parvenu au comble de ses honneurs et de son influence, c'est sa bonté. S'il était prompt à malmener qui l'attaquait, il n'avait ni fiel ni envie et, bien que son comportement n'eût rien d'édifiant, il pratiquait par inclination de nature, la vertu chrétienne par excellence, la charité.

Personne, depuis la mise au point de M. Adam, n'ajoute plus foi aux ragots de Tallemant sur la jalousie méchante que Pierre Corneille aurait inspirée à son concitoyen. Dans l'affaire du *Cid*, c'est Pierre Corneille qui, par la violence de ses ripostes aux critiques, a allumé les hostilités. C'est Richelieu qui, trop heureux de profiter de l'occasion, a voulu convertir son institution académique en Tribunal d'Etat et forcé Corneille de soumettre sa pièce à la censure des Académiciens. Mais, quand ils eurent rendu leur jugement, c'est Boisrobert qui a décidé Richelieu à arrêter net le flot des polémiques et à consoler Pierre Corneille de la blessure d'amour-propre que lui avait infligée une sentence, d'ailleurs mitigée, par les lettres d'noblesse conférées au père de l'auteur du *Cid* en mars 1637. Les rapports entre nos deux Normands continuèrent d'être excellents. En 1646, Corneille daigne inscrire au fronton des *Epîtres* de Boisrobert une louange à la gloire de l'épistolier dont l'exagération suffit à démentir Tallemant :

*Que tes entretiens sont charmants !  
Que leur douceur est infinie !*

.....  
*Tu m'assures bien mieux de l'immortalité  
 Que Cinna, Rodogune, et le Cid et l'Horace.*

A son tour, entre 1651 et 1653, Boisrobert s'indignera d'apprendre que le fisc réclame à Corneille la taxe sur les récents anoblis et protestera auprès de Séguier, non sans véhémence :

*« J'apprends que l'illustre Corneille  
 Souffre une disgrâce pareille.  
 Penses-tu que les bons auteurs  
 Soient un gibier à collecteurs ! »*

Envers tous les amis des Lettres, Boisrobert se montre d'une inépuisable obligeance. Avec une prestesse non pareille, il savait aborder Richelieu au bon moment pour faire pleuvoir sur eux les libéralités qui allaient fournir leur subsistance. Ainsi, lorsque l'idée lui vint de présenter à Richelieu la fille adoptive de Montaigne, Mlle de Gournay, alors très démunie, et qu'il la vit d'abord faire rire le Premier Ministre par l'archaïsme de son accoutrement et la verdeur de son langage, puis le déconcerter par le sang-froid avec lequel elle se déclara fort aise de contribuer, fût-ce à son dépens, à l'amusement d'un grand homme, notre Normand saisit la balle au bond et décroche une pension pour la vieille fille et des gratifications pour ses domestiques. Comme l'a rimé Gombaut :

*« Sa faveur bien loin d'être vaine  
 Fut le recours des affligés  
 Et la Cour est encore pleine  
 De ceux qui lui sont obligés ».*

Gombaut fut du nombre, et Godeau, et de moindres lettrés et jusqu'au modeste libraire de l'Académie, et à la foule des Normands qui n'ont point vainement frappé à la porte de Boisrobert sans avoir été poètes.

On conviendra toutefois que cet infatigable intercesseur s'est trop bien souvenu que charité bien ordonnée commence toujours par soi-même. Nous sommes aujourd'hui gênés par la quantité — et la qualité — des bénéfices ecclésiastiques échus à cet ancien huguenot d'inconduite notoire. Seulement,

il serait inique de reprocher à Boisrobert une honte profanatrice qui fut celle de son siècle.

Ce n'est pas sa faute. C'est celle du concordat de 1516, si, en un partage d'une inégalité choquante avec le Souverain Pontife, le Roi de France s'était taillé la part du lion dans les biens de l'Eglise de son Royaume et si était indécente la collation qu'avec la désinvolture de la III<sup>e</sup> République distribuant ses bureaux de tabac, il avait accoutumé d'en faire pour récompenser ses créatures, moins pour leur dévotion et leur orthodoxie que pour les services profanes qu'il en avait reçus.

Si c'est la faute de Boisrobert d'avoir mené son existence dans une fantaisie et des désordres qui répugnaient aux titres qu'il portait, c'est surtout celle de son époque singulièrement indulgente aux péchés de la chair, celle d'une Société qui, tout en révérançant la sainteté d'un Cardinal de Bérulle, ne réproouvait que de ses sourires ou du murmure de ses quolibets les passades du Cardinal Du Perron, les liaisons du Cardinal de la Vallette, les amours du Cardinal de Richelieu.

Au lieu d'accabler Boisrobert, à qui peut servir de circonstances atténuantes sa position malgré tout subalterne dans la hiérarchie, admirons plutôt la prudence et la dextérité normandes avec lesquelles il s'est avancé dans une direction aussi contraire à sa nature que conforme à ses intérêts ; l'effort de bienséance auquel il s'est astreint pour sauver au moins la face dans l'accomplissement des devoirs spirituels que lui imposèrent ses promotions terrestres ; et plus encore, peut-être, l'expérience du terrien, la subtilité du juriste, la prévoyance du père de famille, que cet ancien avocat va déployer dans la gestion des biens temporels dont furent assorties ses dignités.

Depuis qu'il avait été pensionné, mais par un ministre au pouvoir éphémère, Boisrobert ne cessait d'aspirer à la substantielle solidité des bénéfices ecclésiastiques.

Mais deux ans après sa conversion au catholicisme, il ne s'était encore prêté qu'à la tonsure et, quelle que fût l'envie de Richelieu d'exaucer son vœu, il fit d'abord la sourde oreille à ses sollicitations.

Pour l'induire en patience, il lui fredonne des vers de sa façon :

*« Boisrobert, en vain tu t'amuses  
A chercher du secours chez moi ;  
Si tu veux enrichir tes Muses  
Il te faut adresser au Roi. »*

C'est pourquoi, évidemment, d'accord avec son Maître, Boisrobert s'avisa d'un astucieux détour pour arriver jusqu'à Louis XIII et fléchir la piété du Roi.

En 1630, il entre dans les bonnes grâces du Secrétaire d'Etat Bouthillier, préposé aux commandements de Sa Majesté, mais surtout aussi docile aux volontés du Premier Ministre qu'on disait sa femme soumise aux caprices du Cardinal. Il se laissa choisir par Bouthillier comme guide et compagnon en Italie du fils que le Secrétaire d'Etat entendait préparer à sa succession par un voyage qui formerait sa jeunesse au contact des meilleurs diplomates qui fussent au monde, ceux de la Curie romaine. Passons sur les détails d'un itinéraire qui comporta un arrêt près d'Aix-en-Provence, dans la maison de campagne de Peiresc, remplie d'antiquailles et d'inscriptions latines. Partis de Lyon en octobre 1630, les voyageurs entrèrent en la Ville Eternelle, comme jadis Charlemagne, la veille de Noël. Boisrobert, bien que tonsuré, fut présenté à Sa Sainteté en tenue de cavalier :

*« L'épée, encore en toute sûreté  
Dans son fourreau, pendait à (son) côté ».*

Mais cela n'empêcha nullement le pape Urbain VIII, qui volontiers taquinait la muse en ses heures de loisir, d'apprécier ce poète de belle mine et de si agréable commerce. Mais ici le mieux est de laisser la parole à Boisrobert qui, en 1649, dans une épître au Prince de Conti, a spirituellement raconté les commencements de sa fortune cléricale :

*« Le Pape Urbain, ce saint et savant homme  
Sur quelque bruit, dont il fut abusé,  
Que d'Apollon j'étais favorisé,  
Me voulut voir et me fut si propice  
Qu'un mois après, vacant un bénéfice,  
Dans la Bretagne, il me le conféra ».*

Il s'agissait du très pauvre prieuré de Saint-Saturnin de Nozay, près de Châteaubriant, aujourd'hui en Loire-Maritime, qu'en 1632 Boisrobert eut tôt fait d'affermier pour 170 livres par an. En réalité, malgré sa minceur, le cadeau pontifical était d'importance parce qu'il venait, si l'on peut dire, de mettre le pied à l'étrier du donataire, ainsi d'ailleurs que celui-ci l'avoue :

*« Oui, ce levain d'autres biens m'attira  
Car pour l'Eglise, il me fallait un titre :  
Je n'aurais eu sans lui, ni croix ni mitre ».*

Urbain VIII, sans qu'il s'en doutât, avait donné le feu vert à la munificence de Richelieu en abolissant les derniers scrupules du dévot Louis XIII.

De fait, à peine eut-il été revêtu du diaconat, le 2 juillet 1634, que Boisrobert, « en trois jours ensoutané », vit affluer à lui les prébendes convoitées : avant la fin de juillet 1634, le canonicat de Rouen dont Chapelain l'a félicité le 3 août ; dans le premier semestre de 1635, puisqu'en décembre de cette année s'aplanirent les difficultés qui avaient opposé les moines à leur nouveau prieur, le prieuré de la Ferté-sur-Aube, en Haute-Marne ; en 1637, le canonicat du Mans, dans lequel, tenons-nous bien, Scarron l'avait précédé de trois ans ; enfin, en août 1638, la grande abbaye de Châtillon-sur-Seine, en Côte-d'Or, dont l'abbé portait la mitre et la crosse. Si l'on tient compte, en outre, de sa charge de conseiller d'Etat qui, bon an mal an, lui rapportait 1.500 livres, Boisrobert, en sa plus haute faveur, a disposé d'au moins 10.000 livres de rentes qui feraient, au bas mot, vingt millions de nos anciens francs.

On est effaré par l'énormité des sommes qu'il a perçues et par la rapidité avec laquelle l'avalanche en a suivi sa prêtrise. Mais, à la réflexion, c'était alors dans l'ordre. Par exemple, le poète Godeau, qu'à l'Hôtel de Rambouillet on avait surnommé le « nain de Julie », n'était prêtre que depuis huit jours quand il fut nanti par Richelieu de l'évêché de Grasse, qu'il cumula bientôt après avec celui de Vence, puis, à partir de 1648, avec le prieuré de la Ferté-sur-Aube, qu'entretiens avait lâché Boisrobert. Quant aux revenus de celui-ci,

ils ne sauraient soutenir la comparaison avec ceux de Chapelain qui, avare et crasseux, possédait 13.000 livres de rentes et laissa à ses héritiers 400.000 livres, dont 240.000 d'argent, entassées dans ses coffres.

Décidément, sous Louis XIII, la littérature, associée aux biens d'Eglise, constituait le meilleur des placements et l'on ne saurait blâmer Boisrobert de l'avoir compris.

Mais, pas davantage, il ne faut le critiquer pour la manière dont il a assumé ses fonctions et touché ses émoluments.

A Rouen, où tout le monde le connaît mieux que moi, on se souvient surtout de ses démêlés avec ceux des chanoines, ses confrères, qui jalousant la liberté de ses allures, auraient voulu le visser, une fois pour toutes, à sa stalle dans le chœur. Ils eussent été plus charitables s'ils lui avaient su gré d'échapper parfois pour les rejoindre, aux obligations qui, d'ordinaire l'enchaînaient à Richelieu, que celui-ci fût à Paris, à Rueil, à Amiens ou à Abbeville ; et ils étaient d'autant moins fondés à se plaindre de ses carences involontaires que, sans son crédit grandissant auprès du Premier Ministre, ils n'eussent point réussi à ramener de quatorze à dix mille livres la taxe d'amortissement de leur chapitre.

En fait, Boisrobert se distingue avantageusement de la plupart des commendataires, ses pareils, par une présence aux lieux de ses commendes dont ils se dispensaient habituellement. Il était, par exception, celui qui tient à « résider » autant que son maître souffre son éloignement. Comme si, en les veines de ce Normand coulaient encore quelques gouttes du sang des Vikings migrants, ses lointains ancêtres, il ne tenait pas en place ; et lui, qui avait visité l'Angleterre, l'Italie et même l'Allemagne, dans l'escorte de la Duchesse de Longueville, il se déplaçait en France, en dépit de la longueur des moindres voyages, de la lenteur des attelages, de l'incommodité des véhicules, avec l'aisance et la mobilité véritablement surprenantes qui ressortent de ses *Epîtres*.

Par exemple, en 1645, deux mois — août et septembre — lui ont suffi pour parcourir le chemin de Paris à La Ferté-sur-Aube, puis de La Ferté-sur-Aube à Fontainebleau, ensuite de

Fontainebleau derechef à La Ferté et enfin, de là, à Rouen où, le 30 septembre, il assiste à la clôture du grand chapitre annuel.

Comme il l'a versifié pour le Conseiller d'Etat Rossignal :

*« J'ai pour faire honneur à ma crosse  
Encor deux chevaux au carrosse  
Qui, jusqu'au bout, me vont traîner ».*

Et tandis qu'il roule, passablement cahoté, sur ce qui est devenu la Nationale 19, il trouve moyen de lui dépêcher en prose un premier adieu :

*« Attendant que je te l'envoie  
Rimé de Provins ou de Troyes ».*

qui étaient, en effet, ses deux étapes obligées en direction de La Ferté-sur-Aube.

Aussi bien, quand il « réside », l'abbé de Boisrobert prend le plus grand soin de sa respectabilité et surveille incessamment sa tenue et ses propos. Aux yeux du monde, il a l'air de remplir en conscience ses devoirs d'Etat. Tandis qu'il n'est encore titulaire que du Prieuré de Saint-Saturnin de Nozay, il mande, sans rire, au comte de Nogent : « Depuis deux jours que le Pape m'a fait prieur en Bretagne, il me semble que je suis devenu plus grave et plus sérieux ».

Après son entrée dans les ordres, le ton s'élève et, à l'annonce de son canonicat de Rouen, il adresse à Mademoiselle de Hautefort, dont le roi comme lui-même fut amoureux, une lettre qui est un modèle de la pudique réserve, délicatement pimentée par un restant de galanterie, et qui, de surcroît, contient un engagement pour l'avenir : « Je vous confesse ingénument aujourd'hui que je ne vous aime que du seul esprit et de la même sorte que l'on aime les choses célestes... et vous approuverez sans doute le vœu que j'ai fait de n'aimer et servir qu'une seule beauté qui est la source de toutes les autres... »

A Rouen même, il s'emploie à rimer les accusations dont il est victime :

« Et pourtant jamais je ne dis  
 Libera ni de profundis,  
 S'il faut parfois que je soutienne  
 Ou le répons ou l'Antienne,  
 Je n'en saurais venir à bout ;  
 Je mets le désordre partout  
 Et par un ton plaisant et rare,  
 Je leur suis brutal et barbare. »

Ce n'est point un *mea culpa* dont il se frappe la poitrine, c'est une protestation, dont l'ironie cache la violence, contre les calomnies de la poignée de chanoines qui s'acharnent à le déconsidérer.

Quand, en décembre 1655, il a quitté Rouen pour un séjour furtif et presque clandestin à Paris, son premier soin fut d'aller se confesser à un père Jésuite et d'obtenir du curé de Saint-Roch la permission de dire la messe en son église.

Mais c'est à Châtillon-sur-Seine que Boisrobert s'est surpassé lui-même par la gravité avec laquelle il a joué son rôle d'abbé crossé et mitré. Il enchantait l'élite par ses belles manières et son esprit ; mais il en imposait à tous par la fermeté de sa contenance :

*Nos moines sont satisfaits  
 Toute la ville l'est de même  
 .....  
 Hors de Paris, je mets tout au billon  
 Sans excepter mon joli Châtillon  
 J'y suis aimé. J'y passe pour habile  
 J'y suis enfin le premier de la Ville.*

Aussi bien avait-il le droit de s'enorgueillir, par dessus tout, de ses qualités d'administrateur.

Partout, il veille jalousement au grain de sa commende et met tout en œuvre pour qu'elle lui soit confortablement rentable à souhait. En son abbaye de Châtillon-sur-Seine comme en son prieuré de la Ferté-sur-Aube, lesquels, d'ailleurs, n'étaient distants que de neuf lieues, il a procédé de la même façon, avec le même entendement de propriétaire, la même ardeur d'activité, la même maîtrise en l'art de surmonter les

difficultés et de réduire des oppositions inévitables. Dans toute commende, en effet, il existait un conflit latent ou déclaré entre les moines à qui il incombait de célébrer le culte et d'exploiter les terres et le commendataire plus ou moins lointain, qui était leur supérieur et qu'ils avaient à renter. En effet, c'étaient les mêmes biens sur les revenus desquels les uns tiraient leur nécessaire et l'autre son superflu. Si celui-ci était avisé, il devait tout de suite en évaluer l'importance, en organiser le rendement et donner à ses subordonnés l'impression qu'il était capable de venir plus souvent qu'à son tour vivre à côté d'eux pour contrôler leurs comptes et suivre de l'œil du maître la marche de leurs travaux.

C'est à quoi notre Boisrobert n'a point manqué. Nommé Abbé de Châtillon-sur-Seine au printemps de 1638, il accourt trois mois après pour inspecter son abbaye et faire le tour de sa prébende. Pour le spirituel, ses moines dépendent avant tout du Général des Génovéfains. Pour le temporel, c'est affaire à celui-ci de s'entendre avec leur prieur. Rendu sur place, Boisrobert ne trouve pas à son goût le logis qui est en piteux état et qu'on lui réserve au centre de la communauté. Il ne cache pas son intention d'en posséder un autre.

Il propose donc à ses moines d'échanger le bâtiment délabré qui lui déplait, contre la maison du jardinier qui, située à l'écart, donne sur des jardins et qu'il se charge de métamorphoser. Le projet comporte pour lui trois avantages : il souligne sa volonté d'habiter à Châtillon, il lui garantit une coexistence pacifique sans cohabitation gênante, enfin il flatte la secrète passion d'un Normand qui, sous ses airs de citadin raffiné, garde pour la nature et pour la terre cet amour qui lui a fait célébrer les pelouses du château de Gaillon et diriger, de sa personne, les plantations de son verger de Boisrobert, ainsi qu'il s'en vante au Comte de Cesy :

*« Car enfin, quoiqu'il arrive,  
C'est mon jardin que je cultive ! »*

Seulement la transformation envisagée va coûter cher et les moines se rebiffent à l'idée qu'elle infligera à leurs portions congrues des réductions insupportables. Dès novembre 1638,

Boisrobert pour les ramener à la raison, leur intente un procès en Conseil d'Etat. Débouté, il en appelle au Parlement de Dijon, dont le Premier Président, Lenet, est son ami. Puis, tandis que l'instance sommeille et que les moines commencent à douter de leur cause, il renonce à la procédure en Normand payé pour savoir qu'un mauvais arrangement vaut mieux qu'un bon procès. En 1642, il souscrit aux Génovéfains un concordat aux termes duquel les coupes de dix-sept arpents dans la forêt de Villotte qui relève de l'abbaye seront affectées aux changements et reconstructions qu'il médite. En la forme Boisrobert a cédé. Sur le fond, il l'emporte. Le 5 mars 1643, la cognée s'abat sur les bois de Villotte et les travaux de l'abbaye sont menés si bon train que Lenet, en 1644, répond aux compliments de Boisrobert par un prosaïque tercet qui enregistre la victoire de l'abbé :

*Je tiens ton ouvrage parfait,  
Et ta demeure abbatiale  
Est une maison sans égale.*

Hélas ! Il ne reste plus, de l'abbaye de Châtillon, détruite sous la Révolution, que le site gracieusement étalé au bas de la colline de Saint-Vorles, entre la Douix et la Seine.

Par bonheur, à La Ferté-sur-Aube, le passé ne s'est pas entièrement évanoui. Il renaît sur le terrain mieux que dans la sèche description de Boisrobert.

*« Je suis vers Chaumont arrêté  
Au Prieuré de la Ferté  
Situé sur les bords de l'Aube  
Où je me lève devant l'aube. »*

Le paysage du prieuré n'a pas changé depuis que, dans la deuxième moitié du XI<sup>e</sup> siècle, il a surgi sur les donations du Comte de Bar-sur-Aube, Simon de Valois, au profit de l'abbaye de Saint-Oyend à Saint-Claude dans le Jura, où lui-même avait revêtu le froc ; une fois de plus se vérifie la sûreté de discernement des moines dans le choix de leurs emplacements. Au pied de la double terrasse d'un grand jardin, l'Aube serpente au milieu des prairies. Au second plan, les terres arables

gravissent doucement les pentes où s'abritaient les vignes et que couronne la forêt.

L'église du prieuré, qui d'abord avait servi de paroisse ayant été détruite par un incendie, fut bâtie, cent mètres plus bas, une église paroissiale forcément ouverte aux moines par un curé dont la désignation demeurait une prérogative de leur prieur. De l'église monastique elle-même, il ne reste que le nom : elle ne survit plus que dans l'appellation d'une rue de l'Eglise qui ne cadrant pas avec la situation du nouveau sanctuaire, longe le terre-plein jadis occupé par l'ancien. Mais, du cloître par lequel les moines pouvaient se rendre aux offices, subsistent deux arcades voûtées en ogives que mon cher Henri Focillon datait du xv<sup>e</sup> siècle et un chapiteau roman qu'au vu des êtres fantastiques sculptés sur ses côtés, Focillon a attribué à des imagiers contemporains de la fondation, au xi<sup>e</sup> siècle.

Ici, comme à Clairvaux, ce que la Révolution a le mieux respecté, c'est la demeure conventuelle. Massive et rustique, elle se présente, au moins sur sa face Nord, sous l'aspect que lui connut Boisrobert quand il l'habita après l'avoir retouchée. Car il n'y a point de doute qu'il n'y ait, à diverses reprises, séjourné ; point de doute non plus qu'auparavant il ne l'ait, pour ses aises, remaniée à sa guise. Il n'a pas, en effet, agi dans son prieuré autrement que dans son abbaye. Investi, le nouveau commendataire s'est précipité sur sa commende et il a bataillé ferme, contre son sous-prieur et ses quatre moines, sur la répartition entre lui et eux de l'argent que rapportaient les champs, les vignes, la ferme de Matonvaux et la seigneurie d'Aizanville qui, en 1791, lors de la vente des biens nationaux, formaient toujours la dotation du pieux établissement. Il perd son procès devant le bailli de Chaumont. Il traîne alors son sous-prieur, Philibert de Corns, devant le Parlement de Paris et brusquement, dans sa maison des Trois-Pucelles où il l'a convoqué et intimidé, il signe avec lui, le 25 décembre 1635, un protocole d'accord qui règle, une fois pour toutes, leurs différends.

Ensuite, comme il le fera à Châtillon, il s'est empressé de pourvoir à son confort à la Ferté en modifiant les dispositions du bâtiment conventuel qu'en 1791 le notaire royal du lieu

acquerra, avec les dépendances, pour le prix de 24.000 livres d'assignats. De ses initiatives de constructeur, il n'y a pas trace dans ses *Epîtres*. Mais elles résultent d'une inscription qu'il a dictée et qui, enchassée dans le linteau d'une porte, s'y lit encore de nos jours. Au milieu, en chiffres arabes une date : 1637. A droite, en capitales romaines, deux lettres creuses et séparées par des points en creux : un D et un S. A gauche, deux autres lettres, pareillement creuses et séparées : un F et un P. Détail significatif, les points, au lieu d'être gravés au pied des lettres, le sont en leur milieu suivant l'usage classique auquel le latiniste Boisrobert avait eu loisir de s'initier, tant auprès de Peiresc, lors de leur rencontre en 1630, que de ses *ciceroni*, en ses promenades romaines de 1631.

Il est clair, par conséquent, que nous ne pénétrerons les arcanes du problème que ces quatre lettres nous posent qu'avec la clef que nous offrent les règles rédactionnelles de l'épigraphie classique.

D et S abrègent une formule courante sur les édifices de l'époque impériale que tel ou tel bienfaiteur a construits ou reconstruits : D (e) S (uo) : du sien, c'est-à-dire de ses deniers. Le verbe est sous-entendu : *fecit* ou *refecit* : a fait ou a refait.

Notre Normand s'est ici astucieusement abstenu de l'énoncer pour nous laisser le choix entre deux interprétations : celle d'une simple réfection qui correspond à la réalité et celle, inexacte, mais flatteuse, d'une construction neuve qui abuse-rait la postérité sur l'étendue des sacrifices consentis par le bâtisseur, dont les initiales de gauche, F et P, indiquent le nom de baptême et la qualité ecclésiastique : F (ranciscus) P (rior).

Aussitôt se dévoile le sens du mystérieux libellé : l'année 1637 fut celle de l'achèvement des travaux dont Boisrobert s'enorgueillit d'avoir soldé la dépense. *Franciscus Prior de suo* : François, prieur, de ses deniers.

Comme notre rédacteur a dû rire sous cape de l'énigmatique dispositif que lui souffla son érudition et qui a dû intriguer d'abord puis émerveiller les pauvres moines rudimentaires dont il a raillé avec une sorte d'ironie compatissante la grossière naïveté et les ignorances :

*« Mes moines sont cinq pauvres diables.  
 Sans livre, ils chantent par routine  
 Un jargon qu'à peine on devine.  
 On connaît moins dans leur canton  
 Le latin que le bas-breton. »*

Certes, à la Ferté, il se lamente d'être voué à l'unique compagnie de ces butors :

*« J'ouis braire ici matin et soir  
 Ces cinq paysans vêtus de noir  
 Je n'ai que plaintes et requêtes :  
 Voilà mes divertissements ! »*

Cependant, il se soumet à l'obligation de résider en cette compagnie. Car, sans parler des excursions qu'il lui était loisible d'improviser de son abbaye voisine de Châtillon, il aura fait à la Ferté au moins quatre séjours inégalement prolongés : le premier en 1635, pour l'entrée en possession de son titre et son recours au baillage de Chaumont ; le second, lorsqu'il a inauguré ses innovations d'architecte et apposé sur ses murs l'inscription que nous avons déchiffrée ; un troisième, à l'été de 1645 ; un quatrième et dernier, à l'automne de 1646 : l'un et l'autre abondamment racontés dans ses *Epîtres*.

Fin juillet ou début d'août 1645, il informe Rossignol de sa décision de partir pour La Ferté afin de parer aux dégâts dont la tempête a jonché son prieuré. *« Je viens, dit-il, d'apprendre par une lettre*

*Du fermier de mon prieuré,  
 Que mon pressoir est demeuré,  
 Qu'un vent plus rude que la guerre  
 Avait mis mon moulin par terre,  
 Et que, par un plus rude effort  
 L'écluse avait eu le même sort. »*

Il a beau avoir appris que La Mothe, cette forteresse, sise à seulement quinze lieues au Nord de La Ferté et assiégée depuis des mois, a été prise par les troupes royales. Malgré son patriotisme, il n'a pas le cœur de se réjouir de ce fait d'armes :

*« ...Le vent a renversé  
 Ce que la guerre m'a laissé.*

*Que me sert si La Mothe est prise ?  
Il est forcé que, dès demain,  
En personne, je m'achemine  
Pour réparer cette ruine. »*

Vers la mi-août, il est encore d'assez bonne humeur pour plaisanter avec Citois sur son infortune :

*« Ne suis-je pas bien ridicule  
D'être ici sous la canicule ? »*

Mais bientôt il se lasse de vaquer à ses chantiers dès le lever du soleil par une chaleur torride. En outre, il confie au même Citois sa crainte d'y être retenu trop longtemps pour pouvoir se rendre en Normandie avant le 30 septembre, jour de la clôture du Grand Chapitre des Chanoines.

S'il a réussi le tour de force d'y arriver à temps, il était encore le 18 septembre à La Ferté d'où il exhale à Gineste son amertume d'être là, coupé de Paris et sevré de la Cour :

*« Consulte mes amis fidèles  
Car je ne vis que des nouvelles  
Dans ce lieu sauvage et désert  
Où nul passant n'est découvert. »*

Or, l'an d'après, force lui sera d'y revenir. En effet, les barrières dressées à l'encontre de la libre circulation des récoltes lui interdisent d'exporter hors de la Champagne une moisson qui n'aura jamais été si belle. Tels ces capitalistes d'aujourd'hui qui, ayant investi leurs avoirs en des pays d'où les devises ne peuvent plus sortir, montent en avion pour aller y vivre, Boisrobert s'est résolu à consommer sur place les ressources qui ne viennent plus à lui, et en juillet 1646, il mande à Carradas sa résolution :

*« Je sais fort bien qu'à l'arrière-saison  
J'aurai des blés et du vin à foison.  
Mais ces biens ne me rendront pas un double  
A Paris, et c'est bien ce qui me trouble.  
Vois, Carradas, que le Bon Dieu qui m'aime  
M'a châtié par l'abondance même  
Qui va m'ôter tout ce que je chéris,  
S'il faut, par force, abandonner Paris. »*

La perspective des récidives à prévoir l'effraye et pour comble de misère son fermier lui rend sa ferme. C'en est trop. De retour à Paris, Boisrobert se hâte de résigner son prieuré de La Ferté-sur-Aube au profit de Jacques Legendre, aumônier du Roi qui, du reste, deux ans après, et de la même manière, le repassera à Godeau.

En principe, ces résignations devaient être gratuites, et théoriquement, c'était se rendre coupable de simonie que de les monnayer. Mais les locataires qui, de nos jours, cèdent contre argent le droit au bail de leurs appartements savent qu'il y a loin de la théorie à la pratique puisqu'en marge de la loi, ils se font grassement rémunérer.

Il n'en allait pas autrement jadis avec les bénéfices ecclésiastiques. Boisrobert qui, sans le dissimuler au Prince de Conti, avait réalisé, en 1639, une opération du même genre, quand il se défit de son prieuré de Bretagne, ne s'est sûrement pas privé de se conformer aux errements en vigueur quand il s'est agi de son prieuré de La Ferté-sur-Aube.

Ce n'est point une coïncidence fortuite si, après 1646, dédaignant son hôtel de Mélusine dont la proximité du Palais Cardinal avait perdu ses attraits depuis la mort de Richelieu, il s'en est fait construire un autre à deux pas du Palais Mazarin, en un endroit où passe présentement la rue Saint-Augustin. Nonobstant sa passion du jeu, notre Normand n'était pas un dilapidateur, et il a incrusté sagement le gain de sa « résignation » dans les pierres de taille de sa dernière habitation parisienne.

Son excuse de se comporter, lui prêtre, en homme d'affaires, c'est qu'il ne pensait pas qu'à lui ; il songeait à sa famille. De feu son frère, d'Ouville, un panier-percé, Boisrobert avait trois neveux qui étaient des chenapans dont les excès lui faisaient horreur mais qu'il aimait quand même et que, par ses démarches, en 1649, auprès du Chancelier Séguier, il avait sauvés des galères. Mais de sa sœur, Madame Leprince, il en avait deux autres dont la réputation était irréprochable, un officier et un prêtre. Celui-ci était son préféré, et il lui résigna son canonicat du Mans dès 1640.

Plus tard, se sentant vieillir, il prit des dispositions pour

que retombât sur ses proches la meilleure part de la manne qu'il avait recueillie pour son compte.

Il vendit vers 1660 à Villarceaux son hôtel de la rue Saint-Augustin, mais à la condition d'y conserver un logement sa vie durant et il a remployé le montant de sa cession dans l'achat d'une maison de campagne à Villoison, près d'Essonnes. Maintenant que les longs voyages l'épuisaient et que sa goutte le tracassait sans répit, il pourrait grâce à cette acquisition proche de Paris, jouir encore parfois de la vue des gazons, des fleurs et des fruits. Avec elle, après lui, il enrichirait ses neveux à qui, comme Tallemant lui-même est obligé de l'avouer, il avait l'intention de « la substituer ». Enfin, quand il s'est rendu compte, par l'aggravation de ses maux, que sa fin était proche, il abandonna sa chère abbaye de Châtillon. Mais il ne se résigna, si j'ose dire, à la « résigner » au fils du Président Lenet qu'à la dernière extrémité : l'acte de cession date de 1662, l'année de sa mort. Boisrobert, en Normand attaché à sa famille, a cherché par tous les moyens à en assurer l'avenir.

Enfin, à l'exemple de son maître Richelieu, on l'a vu, à mesure qu'approchait la suprême échéance, s'assagir, se surveiller, se purifier. N'écoutons point Tallemant qui s'est efforcé de salir jusqu'à ses derniers moments et prête à sa voix expirante des propos contradictoires sur Richelieu. Ajoutons foi plutôt à d'Olivet qui relate simplement : « Boisrobert fit une fin décente et chrétienne dans de grands sentiments de repentir de n'avoir pas assez exactement réglé sa vie suivant les devoirs de sa profession ».

Assurément, le « plaisant abbé de Boisrobert » qu'égratigne, dès le titre, la biographie d'Emile Magne, aura eu tous les défauts communément rencontrés chez les abbés de cour. Mais, en plus de son talent qui aura préludé aux plus jolis airs de flûte de Voltaire, il se distingue d'eux par des qualités qui lui sont propres : un solide bon sens, une habileté sans perfidie, une invariable fidélité à ses amis, une bonté qui le portait d'instinct à venir en aide aux autres.

Outre qu'il aura été le meilleur poète badin de sa génération, le Normand Boisrobert fait décidément honneur à sa province par un caractère où le bien l'emporte sur le mal.

# De Verneuil-sur-Avre à Rome et à la Ferté-sur-Aube

---

RÉPONSE AU DISCOURS DE RÉCEPTION  
DE M. JÉRÔME CARCOPINO

par M. René Herval

Monsieur,

C'EST une lourde et périlleuse mission qui m'incombe aujourd'hui puisque j'ai été chargé de vous accueillir au seuil de notre Compagnie. Prendre la parole après vous peut, en effet, suggérer des comparaisons qui ne seraient pas très favorables à celui qui vous succède à cette tribune. Ce qui m'a empêché de me décourager dès l'abord, c'est que je sais de longue date votre extrême bienveillance et aussi l'excellence de la matière que je vais avoir à traiter devant cet auditoire. Cette matière est riche au point d'en être surabondante puisqu'il s'agit de retracer brièvement les étapes d'une existence toute de labeur et jalonnée de réussites éblouissantes qui ont largement justifié votre double accession parmi les aréopages de l'Institut.

Vous appartenez, en effet, depuis nombre d'années à la fois à l'Académie française et à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Vous avez obtenu cette double consécration de votre science et de vos mérites grâce à une œuvre extrêmement importante qui vous a valu l'estime et l'admiration de tous les connaisseurs de l'antiquité classique. Qu'il fait bon vous entendre parler, du haut d'une tribune ou aux pages d'un livre, de ceux que vous appelez avec une tendresse de prédilection vos « *vieux Romains* »

Bien que d'origine corse, vous êtes né, Monsieur, en cette charmante ville de Verneuil qui veille sur le *limes* de notre Province normande. Cette sentinelle avancée de notre terroir fut jadis une redoutable forteresse comportant, en sus de son château, trois quartiers solidement munis de tours et de remparts. Il en demeure la célèbre Tour Grise à laquelle on a rendu récemment, après qu'elle eût subi de multiples déprédations, son ancien prestige. Mais si Verneuil n'est plus, et dès longtemps, une place forte, il est toujours veillé par un guetteur insigne, ce clocher de la Madeleine, frère magnifique de notre Tour de Beurre, visible de plusieurs lieues à la ronde. C'est là, dans l'ombre de cette magnifique aiguille de pierre, ouvragée comme une châsse, et dans le rayonnement posthume d'un ancien curé de notre Saint-Maclou, devenu plus tard évêque de Senlis, Artus Fillon, que vous avez débuté dans la carrière historique.

Le hasard aurait pu choisir beaucoup plus mal pour vous en fait de berceau. La ville est fort curieuse. Elle possède, en sus de la Madeleine, une autre très belle église, Notre-Dame, qui a été partiellement restaurée à la fin du siècle dernier et qui mériterait bien que cette œuvre de salut fût complétée. A l'intérieur, ce sanctuaire est un véritable reliquaire où l'on admire des voûtes d'une suprême élégance, des fonts baptismaux romans d'un modèle assez exceptionnel et tout un peuple, combien sympathique, de statues dont les origines s'échelonnent du XIV<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle. Il existait jadis à Verneuil d'autres églises encore, Saint-Jean notamment, dont les restes ont été récemment remis en valeur. De Saint-Laurent subsistent quelques débris défigurés. Mais un des charmes principaux de la cité fondée par Henri I<sup>er</sup> Beau Clerc réside en ses vieilles maisons. Il en est deux surtout, situées l'une à l'angle des rues de la Madeleine et du Canon, l'autre à celui des rues Notre-Dame et du Pont-aux-Chèvres, qui méritent de retenir l'attention. Avec leurs tourelles en encorbellement, disait jadis Raymond Bordeaux, elles « *sont uniques dans leur style et aucune ville de Normandie ni peut-être même de la France entière n'en peut, je crois, montrer de pareilles* ». Disons simplement, nous, qu'elles sont d'un type rare et que leur aspect est charmant. On imagine volontiers, derrière leurs façades

pittoresques, les Vernoliens d'antan penchés sur leurs écritoirs et les Vernoliennes, en bonnes filles d'Eve, surveillant, de derrière les carreaux étroits centrés en culs de bouteilles, les allées et venues de la rue.

Verneuil n'a pas toujours été une ville pacifique. Sa situation même le lui interdisait. Construit pour servir de forteresse au temps du Beau Clerc, le bourg devait longuement demeurer fidèle à sa vocation guerrière. Que de fois il fut assiégé au cours du Moyen Age, le vieil et héroïque combattant de nos Marches ! Que de fois fut forcé le cours paisible de l'Avre ! Après la mort de son fondateur, Verneuil fut disputé entre les partisans du roi Etienne et ceux de Mathilde l'Emperesse. Ce fut ensuite l'enjeu des grandes querelles dynastiques entre les rois de Paris et les ducs normands, rois à Londres. En 1174 Henri II débloqua la ville assiégée par Louis VII qui dut s'enfuir en abandonnant machines et bagages. En 1194 Philippe-Auguste devait lever également le siège à la nouvelle de l'arrivée de Richard Cœur de Lion. Il fallut toute la lâcheté de Jean Sans Terre pour que Verneuil fut abandonné finalement au Capétien.

Ce fut parmi les misères de la guerre de Cent Ans que la mort revînt rôder autour de la Tour Grise. Sous les murs de Verneuil les Anglais, en 1424, écrasèrent, une fois de plus, la chevalerie française, incapable de se plier à la nouvelle tactique. Les Français ne devaient rentrer à Verneuil qu'en 1449, grâce à l'héroïsme du meunier Jean Bertin. L'histoire de la ville fut depuis lors plutôt paisible.

Au début du XVII<sup>e</sup> siècle ou, pour être plus précis, au mois de décembre 1601, le sieur de Sigogne, futur gouverneur de Dieppe, poète fort en bouche et cavalier extravagant, avait accompagné Henri IV à Verneuil. Il eut l'occasion d'y passer une nuitée désagréable et la relation qu'il nous a laissée de cette aventure donne une assez piètre idée de l'hôtellerie vernolienne de l'époque :

*« Entre la puce et la punaise  
Sans chaise ny sans tabouret  
Je suis icy mal à mon aise  
Dessus un lit de cabaret.*

*Réduit sans besoin de diette  
 A faire un malheureux repas  
 De deux œufs et une omelette  
 Et, néantmoins, il est jour gras.  
 Mon hôtesse, femme sauvage  
 Et qui se cognoist mal en gens  
 Me prend pour homme de bagage  
 Ou qui se sauve des sergents  
 Et, sans le velours que je porte,  
 Je vous diray bien en un mot  
 Qu'elle me mettroit hors la porte  
 De peur de perdre son écot... »*

Cent-soixante ans plus tard, les choses avaient déjà passablement changé. Des bourgeois de Paris, Antoine Duchesne et son fils Antoine-Nicolas, se rendant au Havre, passèrent par Verneuil le 2 août 1762. Tous deux logèrent « *au Grand Monarque, chez M. Pinson, Grande rue Notre-Dame* ». Nous avons vu, dirent-ils, la rue Pont-aux-Chèvres et la Grande rue de la Madeleine où demeure Madame Milon. Cette dernière était la veuve d'un notaire et sans doute aisée car, lui ayant rendu visite, nos voyageurs firent la curieuse réflexion suivante : « *Il n'y a pas dix ans que la femme d'un notaire n'avait point de montre d'or, de dentelles ni de mantelet. Ce luxe s'est introduit ici* ». Ils ajoutent aussi, en bons badauds de Paris que tout surprend : « *Nous vîmes des fenêtres de cette dame passer un enterrement dont le cérémonial mérite memento. Une sonnette marchait en tête, comme au devant des sacrements. Après un clergé peu nombreux paraissaient des confrères de la charité, les uns portant le corps, les autres l'accompagnant, tous vêtus de noir, un chaperon rouge sur l'épaule et un bouquet au côté* ». Chemin faisant les Duchesne relevèrent ce qui leur paraissait le plus digne de remarque dans la petite ville, notamment l'établissement horticole du nommé Quartier et ses jardins « *joignant la rivière d'Iton* », car un bras dérivé de l'Iton coule à Verneuil. Ils notèrent aussi, ce qui était évident, que la Madeleine était la principale église de la ville : « *sa tour gothique est élevée et remarquable pour la gentillesse et la légèreté de son amortissement* ». L'observation archéologique était certes sommaire mais, en 1761, la connais-

sance des antiquités était encore bien médiocre en France, après un siècle et demi d'un mépris conformiste pour l'art médiéval.

Telle qu'elle était et telle qu'elle demeure, votre cité natale, Monsieur l'Académicien, est une terre à tous égards historique. Il était donc tout naturel qu'elle donnât l'éveil à votre curiosité. De fait, c'est en chantant sa Laude — une Laude parfaitement documentée et solidement conçue — que vous avez débuté si, comme je le crois, votre étude publiée en 1906 sur le *Verneuil de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle* marqua votre premier pas dans une carrière qui devait vous réserver les plus beaux succès et vous faire acquérir une enviable illustration.

Vous avez donc gardé un attachement tout naturel pour la petite ville de la vallée de l'Avre mais celle-ci n'aurait pu suffire à vous fournir la matière nécessaire pour l'œuvre immense que vous méditez. Il existe au-delà des Alpes une Ville prestigieuse dans laquelle, pour peu qu'on ait l'imagination férue d'histoire, il semble qu'on chemine toujours accompagné de grandes ombres. Cette Ville, c'est Rome et Rome allait vous faire romain.

Pareille aventure était arrivée, au début du v<sup>e</sup> siècle à un rhéteur gaulois, Rutilius Claudius Namatianus, que vous avez jadis étudié de très près, Monsieur l'Académicien. Namatianus avait été appelé à Rome et y avait rempli l'office de Préfet de la Ville en 414. Les temps étaient terribles et les envahisseurs barbares saccageaient dès lors la Gaule et l'Italie. Notre Gaulois, rappelé dans son pays en proie à la guerre et à l'anarchie, s'était profondément attaché à Rome qu'il ne quitta qu'avec déchirement. Au moment du départ, il apostropha l'*Urbs* en vers magnifiques :

« *Ecoute, Rome, reine splendide d'un Monde qui t'appartient, toi qu'on égale aux astres du firmament ! Ecoute, Mère des hommes et Mère des dieux ! Grâce à tes temples nous ne sommes jamais éloignés du ciel. Sans cesse nous te chantons et, tant que le permettront les destins, nous te chanterons. Nul ne peut vivre s'il ne se souvient de toi. J'ensevelirai plutôt le soleil dans un criminel oubli que de cesser de te rendre dans*

*mon cœur l'hommage qui t'est dû... » (De reditu suo. Vers 47-54).*

Bercé par le chant de la Sirène antique, obsédé par la puissance des souvenirs et par la présence même de Rome, charmé sans doute aussi par la beauté de ses collines, par l'incessante chanson de ses fontaines, par l'*aura* inimitable de la Cité unique, vous avez subi, Monsieur l'Académicien, la même métamorphose que votre ami Rutilius Namatianus. Comme lui vous vous êtes fait citoyen romain. J'ajouterai que rien ne pouvait être plus heureux pour vous et pour vos lecteurs puisque cette aventure vous a permis d'écrire une foule d'études dans lesquelles l'*Urbs* est toujours présente.

Je ne saurais citer ici toutes vos œuvres. Elles sont légion et choisir parmi elles serait impossible. Dirai-je tout l'intérêt de votre *Histoire de la République Romaine de 134 à 44 avant Jésus-Christ*, c'est-à-dire de l'époque des Gracques à celle de Jules César ? La seule énonciation de ces noms nous apprend qu'il s'agit d'une évolution capitale pour l'avenir des Quirites. Ferai-je quelque allusion à votre *Histoire des Gracques* ou encore à votre *Sylla ou la Monarchie manquée* ? Ce ne serait là que marquer les gîtes d'étape de votre pensée au cours d'un voyage effectué à travers tous les siècles et toutes les provinces du monde romain.

Chemin faisant, durant ce voyage, vous vous êtes d'ailleurs détourné parfois des considérations purement historiques ou philosophiques pour vous livrer à quelques études d'art sur *Ostie* ou encore sur la *Louve*, la Louve merveilleuse, du Capitole.

Mais ces bagatelles de la route ne pouvaient vous détourner d'un itinéraire que vous aviez librement choisi et qui vous empêchait de vous éloigner beaucoup de l'Histoire de la Cité-Mère. Vous aviez d'ailleurs choisi pour guide celui qui accompagna Dante Alighieri à travers sa grande vision, le doux cisalpin Virgile. A cette collaboration idéale d'un Mantouan et d'un Vernolien nous devons un très important ouvrage : *Virgile et les Origines d'Ostie* et aussi ce volume qui évoque un fameux problème médiéval : *Virgile et le mystère de la quatrième églogue*. L'enfant annoncé par le poète était-il le

fils d'Asinius Pollion ou, comme le voulaient les hommes d'autrefois, le Christ lui-même ? La question valait la peine d'être serrée de près comme vous l'avez fait.

Le passage du paganisme au christianisme à travers toute une période de mysticisme syncrétique est un des phénomènes spirituels qui ont le plus tenté votre curiosité. Dès la découverte de l'étrange Basilique pythagoricienne de la Porte-Majeure, à Rome, vous vous êtes passionné pour ce monument du 1<sup>er</sup> siècle de notre ère qui révèle le désir d'une élite de l'époque de dépasser le stade de la religion et de la mythologie officielles. Vous avez ensuite révélé les *Aspects mystiques de la Rome Païenne*, de la religion de Cybèle et d'Attis à l'hermétisme africain.

Après un si vaste tour d'horizon, vous avez encore poursuivi vos pèlerinages intellectuels à travers les terres romaines. Nous vous devons un merveilleux travail sur *le Maroc antique*. Mais vous n'avez pas négligé la Gaule, notre vieille Gaule. Vous avez couru à Alésia où vous avez replacé face à face le génie de César et les illusions de Vercingétorix. Et comme vous avez eu la bonne fortune de pouvoir vous ménager un pied à terre à la Ferté-sur-Aube, vous n'avez pas manqué de présenter vos devoirs à la mystérieuse Dame de Vix dont vous avez étudié le mobilier funéraire.

Nanti de tant de succès, vous voici aujourd'hui parmi nous, battant, si j'ose dire, un pavillon mi-parti normand et champenois puisque vous êtes venu nous entretenir de notre compatriote le caennais Boisrobert. Cet habile homme, bien que fort peu ecclésiastique de vocation, fut en son temps prieur de la Ferté. A ce titre, il a hanté les lieux mêmes où vous passez aujourd'hui de studieuses vacances. J'ai l'impression qu'à travers l'illusoire barrière de trois siècles votre esprit a conçu une véritable estime pour ce poète qui fut également, ne l'oublions pas, chanoine de Saint-Ouen de Rouen. Au demeurant fort bonhomme puisqu'il eut à cœur de s'ériger en avocat patenté des Muses incommodées, c'est-à-dire de ses confrères peu fortunés. Un homme fort intelligent aussi et je me sens pour ma part une grande tendresse pour lui parce qu'il n'hésita pas à se faire l'éditeur de Théophile de Viau au lendemain même

de la mort de cet infortuné. Ce geste impliquait alors une véritable noblesse de cœur. Une indiscutable noblesse d'esprit également car il atteste qu'à l'heure où le conformisme politique allait s'étendre fâcheusement à la littérature, Boisrobert faisait nargue à la mode du jour et gardait sa pleine indépendance d'écrivain.

Je ne crois énoncer ni une opinion hérétique ni un paradoxe en disant que toute notre histoire littéraire du XVII<sup>e</sup> siècle serait à reprendre de fond en comble. On a trop vécu, depuis deux siècles, de poncifs que rien ne justifiait. Ce soir, Monsieur, vous nous avez apporté, à propos de Boisrobert, un intéressant chapitre de cette histoire renouvelée. Soyez-en remercié ! Nous vous avons écouté avec grand plaisir. C'est avec une fierté très sincère que nous vous accueillons parmi nous.

---

# La Vocation maritime de la Normandie

---

DISCOURS DE RÉCEPTION DE  
l'Amiral André LEMONNIER

(30 juin 1962)

Mesdemoiselles, Messieurs,

**V**OUS m'avez fait un insigne honneur dont je vous suis profondément reconnaissant, et donné une grande joie : le Normand que je suis, fidèlement attaché à sa province, éprouve une grande fierté d'être compté, par votre bienveillance, parmi les rares et éminents privilégiés que vous tenez à associer à votre Académie, à cette Académie qui depuis trois siècles, maintient grâce à la vigilance de ses présidents successifs, au talent et à la distinction de ses membres, à l'intérêt de leurs travaux et à l'attention d'un public éclairé, les glorieuses traditions de la Normandie dans les domaines des Sciences, des Lettres et des Arts.

Maintenir les traditions, c'est un principe cher aux marins. On le leur reproche souvent, d'ailleurs, et bien à tort, car il est peu de métiers où l'on ne soit, par goût et par nécessité, aussi attentif à l'évolution des techniques et à celle du monde.

Mais ceux qui ont à conduire des hommes et qui doivent lutter contre les éléments savent par expérience ce qu'il en coûte de faire fi des leçons des anciens. Le souvenir des hauts-faits et des grandes œuvres de ceux qui nous ont précédés, est là pour nous rappeler nos devoirs. Avoir des traditions n'est pas un handicap, comme certains veulent dédaigneusement le faire croire, mais une force. « *Les vrais hommes de*

*progrès, écrivait Renan, sont ceux qui ont pour point de départ un respect profond du passé. »*

Aussi, Messieurs, en venant aujourd'hui vous entretenir de la « vocation maritime » de notre province, convient-il de rappeler d'abord la place que les marins normands ont tenue dans notre Histoire.



Il y eut, certes, des marins du Cotentin au Pays de Caux bien avant l'arrivée des Vikings ; César dut compter avec eux. Mais l'apport scandinave du IX<sup>e</sup> siècle fut incontestablement le facteur déterminant de la vocation maritime de la Normandie.

Pour faire une Marine, il faut avant tout des hommes qui aiment la mer, qui ont le goût de l'aventure, ne craignent pas les risques, qui sont capables de construire de bons navires et de les faire naviguer par vents et marées.

Ces qualités, les Vikings les avaient à un suprême degré. Ils faisaient, si l'on peut dire, corps avec leurs extraordinaires drakkars. Bien que ces drakkars ne fussent pas pontés et que la hauteur de leur franc-bord n'excédât par la hauteur d'un clapotis moyen, ils étaient si bien dessinés, si solidement construits, tout en étant très légers, et leurs équipages les manœuvraient avec une telle habileté, qu'ils permirent aux Vikings non seulement de sillonner en toutes saisons la mer du Nord, si souvent tumultueuse, mais aussi de s'élancer vers l'Islande, vers le Groënland qu'ils gagnaient en six jours, d'atteindre vraisemblablement l'Amérique 40 ans avant Christophe Colomb, de pénétrer en Manche, de descendre le long des côtes atlantiques jusqu'à Gibraltar et d'entrer en Méditerranée où ils jouèrent pendant deux siècles, notamment au temps des Croisades, un rôle prépondérant.

Tout le monde sait, tout au moins dans cette salle, que les terribles pirates venus des pays tourmentés du Nord, aux hivers longs et rudes, considéraient les doux rivages de la baie de Seine comme un paradis terrestre ; il est vrai que nos côtes offraient toutes les facilités désirables pour leurs opérations

amphibies : des plages propices aux débarquements, des abris sûrs, des cours d'eau permettant des pénétrations profondes dans l'intérieur des terres.

Le nombre de ces hommes du Nord qui se fixèrent en notre province fut certainement faible par rapport à celui de la population qui y vivait alors et que l'on évalue généralement à près d'un million, et leur assimilation fut rapide. Mais cet apport de sang scandinave contribua à donner aux Normands, tout au moins sur les côtes, le goût de la mer et de la navigation, et fortifia la race.

Si assagis qu'aient été les descendants des guerriers-navigateurs Vikings, la nostalgie du large, le besoin d'aventures et aussi l'attrait du gain, habitaient toujours en eux ; ils conservaient les secrets de leurs ancêtres dans l'art de construire des embarcations de haute mer, dans la manœuvre de flottilles comptant des centaines d'unités, et dans les tactiques de combat. Leur force, leur courage, leur audace et même, avouons-le, leur cruauté, en faisaient des guerriers redoutables et redoutés.

Un chroniqueur de la bataille de l'Ecluse, au début de la guerre de Cent Ans, dépeint ainsi un de ces capitaines-normands, du nom de Pierre d'Estelant, soutenant, sur son navire au mouillage, l'assaut de plusieurs bâtiments anglais :

*« Aussi fort comme géans, il tint tout le terrain en le châtel d'une barge où nul ne pouvait approcher. Tout autour de lui n'étaient que morts. Bien occis de sa main plus de cent Anglais. »*

Frappé à la fin du combat par un coup porté de l'arrière, raconte le chroniqueur, on le crut occis lui-même. Telle était la puissante constitution de ce descendant des Vikings, qu'il survécut en fait à des blessures qui, pour tout autre, eussent été mortelles.

La figure de ce Pierre d'Estelant fait songer aux pittoresques colosses blonds descendus en Méditerranée qui créèrent les royaumes normands de Naples et de Sicile et dont Jean Béraud-Villars nous a rapporté l'histoire prodigieuse dans son livre passionnant : *Les Normands en Méditerranée*.

Il ne saurait être question de présenter ici, même succinctement, et quelqu'en soit l'intérêt, l'histoire maritime de la Normandie au cours des dix siècles qui ont suivi l'invasion normande. Je me bornerai à en rappeler quelques phases. D'abord l'extraordinaire expansion des activités maritimes normandes au xv<sup>e</sup> siècle, dont le Professeur Philippe Mollat, qui a fouillé vos riches archives rouennaises, a présenté un remarquable tableau dans son ouvrage sur le « Commerce maritime normand à la fin du Moyen Age », mettant bien en évidence la vitalité de la marine normande à cette époque.

Lorsque prit fin la guerre de Cent Ans, le commerce était ruiné. Désolation et marasme régnaient à l'intérieur du pays. Les campagnes étaient dépeuplées, la population des ports réduite des trois quarts.

Il suffit de dix ans de paix pour que la vie revînt et que le commerce maritime normand reprît son essor.

Un quatrain d'époque, dû au notaire Le Doyen, le confirme :

*« Quand Anglais furent dehors,  
Chacun se mit en ses efforts  
De bâtir et de marchander  
Et en biens superabonder. »*

(Notez le verbe superabonder, démontrant que le terme *super* n'est pas l'exclusivité de notre époque).

Le commerce maritime normand se développe rapidement :

— au Nord, avec les Anglais, les relations étant particulièrement actives et cordiales avec les Ecossais ;

— à l'Est, avec les ports de la Mer du Nord, notamment avec Bruges, Anvers, les ports des Pays-Bas et aussi en Baltique ;

— à l'Ouest, avec la Bretagne, les ports atlantiques, principalement Bordeaux d'où l'on importe du vin et du bois des Landes, et bientôt avec l'Espagne, le Portugal, les Canaries, les Açores.

Sitôt connues les découvertes de Christophe Colomb, les marins normands, sentant bouillonner dans leurs veines le sang des Vikings, et malgré le caractère hasardeux de telles expédi-

tions, s'élancent en Atlantique vers les terres nouvelles, bien décidés à disputer aux Espagnols et aux Portugais le monopole que ceux-ci entendent jalousement conserver.

Onze années seulement après le premier voyage de Christophe Colomb, Gonneville, avec *l'Espoir*, de 100 tonneaux, armé à Honfleur, effectue le premier voyage français transatlantique abordant au Brésil.

« Dès 1515, ce qu'on appelle « le trafic des Indes » a cause gagnée en Normandie », écrit le Professeur Mollat. « Une fièvre d'affaires gagne les ports normands ». C'est l'époque des grands armateurs dominée par la figure de l'entrepreneur Ango.

Les marins Normands comprennent vite que pour les voyages à travers l'Océan, il faut de nouveaux moyens de navigation : l'école dieppoise, s'inspirant des travaux portugais, dresse des cartes précises des terres connues et les tient à jour des découvertes, établit les règles de la navigation orthodromique, forme des astronomes pour qu'il puisse en être embarqués à chaque voyage océanique. Les navires sont munis de montres pour déterminer les longitudes, en dépit des railleries de Rabelais qui fait dire à Pantagruel : « *Il n'est horloge plus juste que le ventre* ».

Bien que les affaires se traitent au voyage, c'est une véritable ligne commerciale qui s'établit avec le Brésil où l'on charge des produits exotiques, notamment le fameux bois rouge du Brésil, dont l'essence sert à teinter les étoffes. Le retour se fait par la Guinée, où l'on prend du sucre, de la gomme, de l'ambre, de l'or — il ne fut jamais question d'esclaves — avec un crochet en Méditerranée, comportant escale à Marseille. Le périple total dure environ huit mois.

Au cours d'un de ces voyages, un des vaisseaux honfleurais s'échoua à Malaga. Il transportait, entre autres, note le connaisseur, « 600 perroquets déjà bien instruits en notre langue ».

Il faut croire que la vogue des perroquets était grande à l'époque : tous les navires en rapportent.

Lors des fameuses fêtes brésiliennes données à Rouen à l'occasion de la visite du roi Henri II, le clou de ces réjouis-

sances fut une danse de quelques dizaines d'Indiens, suivie d'un caquetage en règle de centaines de perroquets.

C'est à Rouen que se fixe le cours des frets, que s'établissent la plupart des contrats « au voyage ou à la cueillette » et que se déroulent les procès qu'ils engendrent presque à chaque voyage. Les procès sont encore plus nombreux dans les périodes de guerre, lorsque sévit la course, officiellement reconnue, donnant lieu à contrats prévoyant la répartition des parts de prises, et portant, lorsque les prises sont de valeur, sur des sommes considérables.

« Rouen, écrit le Professeur Mollat, fut alors le carrefour de tous les peuples européens et une place financière de premier ordre ».

Rouen voit affluer et même se fixer de nombreux étrangers surtout espagnols et florentins, tandis que se développent toutes les corporations nécessaires au trafic : armateurs et banquiers, notaires et courtiers, hommes de loi, hôteliers et transporteurs, notamment bateliers qui remontent les marchandises vers Paris.

Le commerce maritime avec les peuples voisins et lointains ouvre les esprits. Rouen, et aussi les autres ports normands, ont une vie artistique et littéraire intense et la poésie y est en honneur.

Ce sont là des traits de votre histoire locale, bien connus en cette capitale si justement fière de son passé.

C'est aussi au xv<sup>e</sup> siècle que prend également naissance une autre importante activité maritime dans les ports normands, surtout à Granville et à Fécamp : l'armement pour la grande pêche.

Granville n'était encore qu'un petit bourg de pêcheurs, se livrant à la pêche locale et au dragage des huîtres sur les bancs qui abondaient en baie de Cancale.

De nombreux Vikings s'étaient fixés dans le Sud du Cotentin : l'esprit Viking y restait vivace.

C'est de la région de Coutances que partent les premiers Normands pour l'Italie et pour les Croisades.

Fascinés par la découverte de l'Amérique, armateurs et marins granvillais vont rivaliser avec les Dieppois, les Honfleurais, les Rouennais, en Atlantique, ainsi qu'à l'Est où ils ouvrent un trafic avec Copenhague et Danzic. L'armement pour les bancs de Terre-Neuve restera néanmoins leur principale activité. L'apogée de l'armement à la grande pêche se situe dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle : en 1775, Granville compte 110 navires morutiers armés par 3.000 marins.

A l'autre extrémité de la Normandie, un autre port d'armement à la grande pêche va, lui aussi, connaître un développement continu : Fécamp, qui n'atteindra pas l'importance de Granville comme port morutier, car il se spécialisera en outre dans la pêche du maquereau et celle du hareng, rivalisant avec Dieppe et Boulogne. Le hareng était alors un poisson fort apprécié : on offrait un petit baril de harengs à ceux que l'on voulait honorer, comme on offre aujourd'hui des fleurs, et les mauvaises langues prétendaient qu'un tel cadeau facilitait à merveille la signature d'un contrat avantageux.

La pêche est une grande école pour former des marins. Aussi n'est-il pas étonnant que Granville et Fécamp aient fourni un contingent important de corsaires, dans toutes les périodes où ce genre de guerre navale fut à l'honneur, c'est-à-dire à peu près dans toutes les guerres qui jalonnèrent les 16<sup>e</sup>, 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> siècles.

L'armement à la course était une entreprise souvent fort lucrative pour les armateurs, les capitaines et les équipages. Mais n'était pas corsaire qu'on voulait ! La guerre de course exigeait de la part des capitaines et des équipages non seulement de l'audace, de la témérité, mais aussi une expérience consommée de la mer et de la navigation, et une grande habileté dans la manœuvre.

Il n'est pas étonnant que les descendants des Vikings y aient excellé. L'appât du gain, certes, soutenait l'audace des capitaines et l'ardeur des équipages. Mais la guerre de course n'était pas vulgaire piraterie. Les capitaines avaient des lettres de commandement et, comme je l'ai déjà rappelé, des contrats en bonne et due forme. Ils ne s'attaquaient pas seulement à des navires marchands, mais souvent aussi aux frégates et

même aux vaisseaux d'escorte ou de surveillance, de même qu'au cours des deux dernières guerres mondiales, les croiseurs du Reich, ses sous-marins, ses navires auxiliaires camouflés spécialement armés, lancés en ordre dispersé dans l'Atlantique et même au-delà, à la recherche du trafic allié, durent livrer des combats souvent inégaux aux escorteurs et aux groupes de chasse qui les traquaient. N'oublions pas les chiffres des pertes qu'ils subirent : plus de 800 sous-marins coulés, généralement corps et biens, et tous les croiseurs et navires camouflés détruits, après une carrière généralement brève.

Je ne voudrais pas, par cette évocation des corsaires normands, laisser croire que notre province ne contribua que sous cette forme à l'activité de la Marine royale en pleine croissance au XVI<sup>e</sup> siècle, atteignant son plus haut niveau à la fin du XVII<sup>e</sup> : la France est alors en mesure de mettre en mer chaque année une flotte de l'ordre de 90 vaisseaux de ligne et d'autant de frégates, de flutes, de corvettes et autres bâtiments auxiliaires, soit autant que les marines britanniques et hollandaises réunies.

Toutes les populations des côtes sont appelées à fournir leur contingent de matelots, et les états-majors se recrutent déjà dans toutes les provinces.

La Normandie fournit naturellement sa bonne part à l'armement de nos escadres, en quantité et en qualité.

Les deux plus célèbres chefs d'escadre de notre histoire furent normands : Duquesne le dieppois, dont le souvenir est honoré dans le musée installé dans le château fort de sa ville natale, Tourville, son cadet, qui appartenait à une famille ayant ses racines dans le Cotentin.

Le jeune Tourville était un très joli garçon.

— *Que voulez-vous que je fasse de cet Adonis ?* déclarait son premier commandant.

L'Adonis fit une carrière aventureuse marquée d'une suite d'exploits tant à la mer qu'à l'occasion de raids, on dirait aujourd'hui de commandos, contre des navires au mouillage

ou contre des ports, qui se termina par le commandement de notre Armée Navale pendant les sept années de la guerre de la Ligue d'Augsbourg. C'est Tourville qui, dans la troisième campagne de cette guerre, remporta la plus grande victoire de notre histoire maritime, celle de Bévésiers, en 1690, contre les flottes anglaises et hollandaises réunies.

Bévésiers est le mot français de Penvensey, nom d'une petite rivière anglaise qui se jette près de Beachy-Head, face à Dieppe. Bévésiers fut une bataille classique bien à la manière de l'époque : les deux flottes adverses, rangées en ligne, se canonnent pendant sept heures, à bout portant. A peu près 100.000 coups de canon sont tirés de part et d'autre. Le soir, la plupart des navires alliés sont désemparés, les Hollandais ayant particulièrement souffert. L'amiral anglais Herbert, comte de Torrington, donne le signe de la retraite : il parvient à regagner la Tamise en se débarrassant des 12 vaisseaux les plus avariés qui ralentissent sa marche et qui sont pris ou détruits.

La maîtrise de la Manche, cette maîtrise que Napoléon eût voulu obtenir, ne serait-ce qu'une heure, disait-il, est à notre flotte pour tout un été.

— *Il n'y eut pas d'heure plus sombre dans l'histoire d'Angleterre, écrivait l'écrivain anglais Macaulay.*

Deux ans plus tard, les Anglo-Hollandais prendront leur revanche à la Hougue. La bataille se déroule dans le N.-E. de Barfleur, à l'ouvert de la baie de Seine. Le plan de campagne dressé à Versailles prévoyait le débarquement en Angleterre d'une armée de 20.000 hommes pour remettre notre allié, le roi catholique Jacques II, sur le trône d'Angleterre, dont il avait été chassé par son gendre Guillaume d'Orange.

Le corps de débarquement avait été réuni à Saint-Vaast-la-Hougue, à l'exception de 4.000 cavaliers qui devaient embarquer au Havre. 300 barges rassemblées à Saint-Vaast devaient assurer leur transport : Tourville a l'ordre de protéger le passage, en livrant bataille à la flotte ennemie, quel que fût son nombre : ceci écrit de la main du Roi.

On oubliait à Versailles que les Anglo-Hollandais, ayant réparé leurs pertes de Bévésiers, et avertis du projet de débarque-

ment, avaient déjà réuni en Manche une flotte de 92 vaisseaux, alors que Tourville n'en avait que 44, l'escadre de Toulon, retardée par des vents contraires, n'ayant pu rallier Brest en temps utile.

A l'aube du 30 mai, par un temps magnifique, légèrement brumeux, Tourville tombe sur la flotte anglo-hollandaise ; il est au vent et peut refuser le combat. Mais il a l'ordre du Roi de combattre : il hisse le signal de bataille et lance sa flotte « comme un furieux » contre la ligne anglaise, deux fois plus longue, qui n'a pas moins de 20 kilomètres.

Telle est la valeur de nos vaisseaux et l'ardeur de nos équipages qu'après une journée de terrible canonnade, suivie d'une attaque de brûlots, l'avantage est nettement à la flotte française. Ses pertes sont deux fois moins fortes et les escadres ennemies ont rompu le combat.

Malheureusement, le succès ne peut avoir de lendemain ; la plupart de nos vaisseaux n'ont d'ailleurs plus de poudre. Comme il n'existe pas, sur nos côtes de la Manche, de rade protégée où notre flotte puisse se ravitailler et réparer ses pertes (Cherbourg n'est alors qu'un petit port dont la seule défense, son château-fort moyenâgeux vient d'être démantelé par ordre de Louvois), Tourville n'a qu'une solution : regagner Brest. Le vent manquant, il cherche à utiliser les courants de marée pour donner le premier dans le Ras Blanchard, où les courants sont de 10 nœuds : si la flotte peut l'atteindre au jusant, une marée avant ses poursuivants, elle est sauvée ; 22 vaisseaux y parviennent.

L'arrière-garde où se trouve Tourville, composée des navires les plus avariés, n'arrive à la Hague qu'à la renverse du courant. Les vaisseaux mouillent au flot, chassent sur leurs ancres, dérivent sur la flotte alliée, forte de 150 voiles.

On sait la suite : Tourville qui a déjà renvoyé 3 bâtiments, dont le magnifique *Soleil Royal*, s'échouer sur la plage de Cherbourg où ils seront incendiés, donne l'ordre aux 12 autres navires de gagner Saint-Vaast. Par des prodiges d'habileté, nos vaisseaux y parviennent, mais, mal protégés par les troupes à terre, ils seront détruits malgré la courageuse défense des équipages.

Il est d'usage, dans les manuels d'histoire, de qualifier cette bataille de la Hougue de désastre et d'ajouter que ses conséquences se firent longtemps sentir.

Affirmation inexacte : Tourville n'avait laissé ni un vaisseau ni un homme aux mains de l'ennemi. L'année suivante, les pertes de la Hougue sont réparées. Tourville, à la tête de la plus forte escadre que la France ait jamais mis en mer, descend sur la côte portugaise suivant le plan de campagne qui lui était fixé et remporte à Lagos une nette victoire sur une escadre anglaise, détruisant le plus gros du riche convoi qu'elle escortait.

Ce qui est exact, c'est qu'après la Hougue, on a substitué la guerre du commerce à la guerre d'escadre, changement de tactique, et renoncé à remettre Jacques II sur le trône d'Angleterre, opération qui eût, semble-t-il, échoué de toute façon.

La Hougue ne fut donc qu'une défaite comme Bévésiers l'avait été deux ans plus tôt pour les Anglo-Hollandais. Ce ne fut pas un désastre.

La gloire de Tourville, la réputation de ses capitaines et de ses équipages ne furent pas atteintes, bien au contraire.

Je m'excuse de m'être attardé à ces batailles navales, mais ces événements de notre Histoire nationale appartiennent à notre histoire normande, à double titre : ils se sont déroulés sur nos côtes et le chef de notre flotte était un normand.



Je passe sans transition à la période actuelle, m'autorisant de la connaissance que vous avez des conséquences, pour le commerce et pour les ports normands, de la substitution au cours du siècle dernier de la marine à vapeur et à moteur à la marine à voiles.

La Normandie fut-elle atteinte par cette évolution ?

Bien sûr, plusieurs de nos ports au brillant passé ont perdu de leur importance : Honfleur, ensablé, est aujourd'hui à l'intérieur des terres. Granville, Barfleur et les petits ports du

Calvados et du Pays de Caux, ne pouvant recevoir les cargos modernes d'un tonnage cent fois supérieur en moyenne à celui des voiliers d'antan, ont dû s'adapter, soit comme ports de pêche, soit comme ports de tourisme, d'ailleurs fort actifs, des flottilles d'élégants yachts remplaçant sur leurs plans d'eau les pittoresques voiliers de jadis.

Mais avec ses cinq grands ports, dont deux de première grandeur, et dont le trafic représente 40 % du commerce maritime total de la France, avec ses 550 kilomètres de côtes, elle reste toujours la plus maritime de nos provinces.

Il serait ridicule, devant un tel auditoire, de m'étendre sur les étapes et sur les raisons du développement de ses ports, notamment du Havre et de Rouen, et de leurs annexes à l'estuaire ou le long des rives de la Seine.

Je me permets seulement d'exprimer les sentiments de reconnaissance que nous devons avoir, en tant que Français et en tant que Normands, envers ceux qui ont conçu, dirigé, exécuté l'œuvre accomplie, et qui ont dû souvent lutter contre l'incompréhension de ceux, trop nombreux dans notre pays, que n'intéressent pas les questions maritimes.

La position des côtes et des ports normands n'a pas seulement des conséquences d'ordre économique, mais aussi d'ordre stratégique que les formidables événements de Juin 1944 ont révélées au monde entier.

Les géographes se bornent généralement à qualifier le Cotentin de presqu'île, mais cette presqu'île est une digue de plus de 100 kilomètres, de la pointe de la Hague au Mont-Saint-Michel, qui barre la Manche en son milieu, la réduisant de moitié, arrêtant les houles de l'Atlantique et les hautes marées.

L'abri du Cotentin crée ainsi, en baie de Seine, des conditions éminemment favorables pour des opérations de débarquement. Les Français le savaient bien : c'est au Sud de Saint-Vaast-la-Hougue que l'escadre du Nord effectuait chaque année avant guerre ses exercices de débarquement, sur la plage même que

les Américains devaient rendre célèbre sous le nom d'Utah Beach.

Ainsi, les lents phénomènes qui, au cours des siècles, ont modelé les rivages de la Normandie, ont-ils contribué à fixer le lieu de la plus grande opération amphibie de tous les temps, comme ils avaient déterminé le point où les Vikings de Rollon avaient atterri et décidé de se fixer, et d'où leurs descendants s'étaient embarqués pour la conquête de l'Angleterre.

Dans un des reflux les plus impressionnants de l'histoire, la baie de Seine vit reparaître, le 6 juin 1944, une flotte immense — plus de 5.000 navires — transportant l'avant-garde de l'armée alliée de 2 millions d'hommes préparée pour l'invasion du continent.

J'ai eu maintes fois confirmation que pendant les deux années de préparation de l'opération nommée Overlord, — car c'est dès 1942 qu'un état-major anglo-américain fut chargé de préparer le plan du débarquement — il ne fut jamais question de débarquer ailleurs qu'entre Saint-Vaast et Ouistreham. Toutes les autres solutions avaient été écartées au premier examen.

Il est piquant de remarquer que tandis que les Alliés pensaient que, seule, la baie de Seine se prêtait au grand débarquement, le commandement allemand estimait qu'il n'y aurait tout au plus qu'une diversion, et attendait l'opération principale au nord de l'estuaire de la Somme ou dans les Flandres.

Ce ne fut pas sa seule erreur : le mois de mai ayant été très beau, il crut, au début de juin, en voyant le retour des vents d'Ouest, avec pluie et vents frais, que la période propice à un débarquement était passée.

Le général Eisenhower, au contraire, approuvé par ses adjoints et après avis des experts, déclenchait l'assaut, non sans hésitation d'ailleurs, puisqu'il recula d'un jour, mais un régime d'Ouest était estimé favorable, grâce à l'abri du Cotentin.

Il en résulta ce que vous savez :

— une veille relâchée sur la côte ;

— l'absence, le 6 juin, de Rommel qui avait cru pouvoir se rendre près de Munich fêter en famille l'anniversaire de sa femme, et celle de tous les généraux commandants d'unités appelés le 6 juin à Rennes pour un exercice anti-invasion.

Ainsi, ni le général en chef, ni les commandants responsables n'étaient à leurs postes le 6 juin au matin, alors qu'ils avaient sans cesse répété à leurs troupes que l'affaire se jouerait sur le rivage dans les premières heures de l'attaque.

Inutile de dire qu'ils rallièrent au plus vite dans la journée et que leurs seconds avaient déclenché les plans de défense.

Le Commandement allemand, et surtout Hitler, persistèrent pendant plusieurs jours à croire qu'il s'agissait d'une diversion et que l'attaque principale aurait lieu plus à l'Est — ce qui entraîna de grands retards dans l'envoi des réserves.

Je n'ai personnellement point pris part à l'établissement de ces plans, ni aucun officier français : le haut commandement anglo-américain avait la hantise de voir filtrer au dehors la plus petite indication susceptible d'alerter les Allemands et de leur laisser deviner le lieu choisi pour le débarquement. Seul devait participer à la préparation des plans le cénacle composé exclusivement d'officiers anglais et américains rigoureusement choisis.

Je n'ai aucun regret, vous le comprendrez, de n'avoir pas eu à donner un avis sur le choix des côtes normandes comme zone de débarquement, et je vous assure que j'eus une rude émotion lorsque j'en fus informé.

*« Il est tragique d'avoir comme perspective de tirer sur nos maisons »,* dis-je à l'amiral Cunningham, devenu Premier Lord de l'Amirauté, lorsque je fus à Londres à la fin de 1943 pour réclamer place au combat pour notre Marine, mais j'ajoutai naturellement : *« Il serait cependant inconcevable que celle-ci ne fût pas présente sur nos côtes, en force convenable, dans une opération dont l'issue doit déterminer l'avenir de notre pays ».*

Ma demande reçut satisfaction. Bien que le gros de nos

forces navales fût réservé pour le débarquement de Provence, notre Marine fût représentée à Overlord non seulement par les unités légères des Forces Navales Libres restées basées en Grande-Bretagne, mais aussi par une division de croiseurs détachée d'Afrique du Nord, dont le contre-amiral Jaujard reçut le commandement, composée du *Georges-Leygues* et du *Montcalm*, et aussi par une bonne partie de nos fusiliers-marins : un commando qui débarqua dans la première vague à Ouistreham, et le régiment blindé armé de tank-destroyers qui participa à toute l'épopée de la division Leclerc ; enfin, le cuirassé ancien *Courbet* sous le commandement du capitaine de vaisseau Wietzel (aujourd'hui amiral et citoyen rouennais), fut utilisé comme block-ship dans la digue artificielle mouillée au large de Ouistreham.

Nos bâtiments n'eurent pas seulement un rôle symbolique : ils furent tous dans les combats. Le *Georges-Leygues* et le *Montcalm* vidèrent leurs soutes à munitions en soutien du fameux assaut américain à Omaha, dont le film « *Le jour le plus long* » retracera bientôt les dramatiques péripéties.

J'ai cru devoir rappeler dans un livre consacré à la bataille de Normandie, ce que fut cette participation de nos forces. « *La France, ai-je indiqué, fut constamment présente dans cette campagne, d'abord parce que la bataille se déroula sur son sol, parce que ses soldats, ses marins, ses aviateurs y prirent part, ainsi que des milliers de civils qui jouèrent un rôle secret mais efficace, parce que deux millions de Normands furent mêlés aux combats, payant un lourd tribut* ».

Tribut difficile à chiffrer. Il n'y a pas de statistique officielle des pertes de la population normande, mais on peut estimer, grâce aux nombreux récits de personnalités normandes, tels les remarquables ouvrages de votre Secrétaire perpétuel, M. Nobécourt, et de M. René Herval, qu'au moins 15.000 Normands furent tués au cours des bombardements ou pendant les combats. Ce chiffre excède celui des pertes en tués de l'armée américaine qui, étant la plus nombreuse, fut la plus éprouvée des armées alliées.

Est-il besoin de rappeler ici que la Normandie a payé non seulement de tant de deuils, mais aussi d'immenses ruines,

l'honneur, qui lui valu l'attention mondiale, d'avoir été choisie comme champ de bataille pour la libération de la France, et que, dans le tableau désolant qu'offrait en août 1944 notre province dévastée, celui des ports était peut-être le plus dramatique, comme d'ailleurs dans toute la France ; car aux destructions par les bombardements qui avaient rasé, défoncé, s'ajoutaient dans les ports les destructions systématiques ordonnées par Hitler, aux conséquences encore plus graves, pour les rendre inutilisables.

Quel bilan, lorsque l'occupant ayant fui ou capitulé, on put mesurer l'effort à accomplir pour que le pays puisse à nouveau respirer par la mer ! 3.400 épaves encombraient nos ports. Plus un navire à flot, un seul bâtiment rapidement récupérable, les autres chavirés, éventrés, incendiés, 100 kilomètres de quais hors d'usage, leurs grues affalées, presque tous les ateliers, les entrepôts rasés, et tout le long de nos côtes, 50.000 mines, dont certaines de modèles diaboliques, étaient toujours actives. Il est bon de rappeler ces chiffres pour que les jeunes générations sachent l'œuvre gigantesque que réalisèrent alors leurs pères pour déblayer nos côtes et reconstruire nos ports.

Grâce à cet effort, la France a aujourd'hui retrouvé les instruments de sa prospérité maritime : une flotte moderne accrue, des ports rééquipés, dont le trafic est double de celui d'avant-guerre.

Mais cessons de regarder le passé et ne nous arrêtons pas au présent. Il n'y a pas de pause dans l'évolution de l'humanité.

Chateaubriand l'écrivait déjà : « *Respectons la majesté du temps, contemplons les siècles écoulés. Mais force est d'avancer avec l'intelligence humaine* ».

Aujourd'hui, il faut avancer vite.

Quel sera l'avenir maritime de la Normandie ?

Il est toujours dangereux d'être catégorique quand il s'agit du futur. « *Rien n'a été plus ruiné que la prétention de prévoir* », répétait Valéry après la première guerre.

Et cependant, il n'a jamais été plus nécessaire de prévoir, que l'on commande des hommes ou que l'on dirige des entreprises. En dépit des apparences, les techniques modernes exigent des programmes rigides : l'avion, le bateau qui se montent en quelques mois, l'automobile qui s'assemble en quelques heures, ont demandé des années d'études, d'essais, de préparation d'outillage. Entre la conception d'un modèle et sa réalisation en grande série, il faut compter souvent de nombreuses années. Les décisions du chef, du patron, engagent l'avenir pour de longues périodes : ainsi en est-il en matière de marine.

L'essor maritime de la Normandie est maintenant lié à celui du commerce maritime national et celui-ci est lui-même fonction du trafic mondial. On ne fait plus à notre époque cavalier seul, dans aucun domaine. Il s'agit de rester dans la course.

On peut, je crois, affirmer que le commerce maritime mondial qui a doublé dans la dernière décade, 1.065 millions de tonnes en 1960 au lieu de 550 en 1950, qui a décuplé depuis le début de ce siècle, ne peut que continuer à croître, et à un rythme rapide, en dépit de crises qu'entraînera, inévitablement, la turbulence du monde actuel.

Malheureusement, comme l'ont exposé récemment les représentants qualifiés de l'armement, les circonstances ne sont pas favorables à notre pavillon. Quelles que soient les expressions que l'on emploie à propos de la décolonisation, elles ne peuvent changer les faits : l'armement français sait qu'il va perdre, et il a déjà perdu, nombre de ses avantages, et qu'il se trouvera soumis à une concurrence sans cesse plus dure sur des trafics qui lui étaient réservés.

Il ne sera certes pas aisé de compenser ce que nous perdons par suite de l'évanouissement de notre empire d'outre-mer, de cet empire dont nous n'avons pas à rougir, car nos marins, nos soldats, nos missionnaires, nos colons, nos ingénieurs y apportèrent la civilisation, réalisèrent de véritables prodiges pour leur équipement et élevèrent le niveau de vie si bas des populations indigènes.

La contraction sur notre hexagone doit être compensée par

une extension de notre commerce avec les pays de tous les continents.

La France heureusement est favorisée par la nature ; elle a côtes sur les trois mers les plus fréquentées du monde, ainsi que sur l'Atlantique, cet océan essentiel pour le monde occidental.

La France est un pays de marins. Nos ingénieurs, nos ouvriers savent construire de bons navires : ils ont des traditions et se maintiennent à la pointe du progrès. Le succès du paquebot *France* est une démonstration éclatante de leurs capacités.

Mais pour que l'armement et la construction navale, avec toutes les industries dont elle dépend, restent compétitifs dans le monde, il faut que leur chiffre d'affaires reste étendu.

La capacité de production de nos chantiers a été évidemment portée bien au-delà des besoins nationaux, comme il est advenu dans d'autres pays européens : la moitié des flottes du monde — 13.000 grands navires de mer — fut coulée pendant la dernière guerre et ces navires furent remplacés en quelques années. Mais fermer des chantiers bien équipés, au personnel expérimenté, n'est pas une heureuse solution. Le problème est, au contraire, me semble-t-il, de tirer parti de leur existence.

La Norvège, le Danemark, la Hollande, sont de petits pays et ils ont de grandes marines. La capacité de construction de leurs chantiers navals n'est pas limitée par leurs gouvernements ; leur accroissement est au contraire encouragé, comme doit l'être une industrie-clé pour un pays.

Ce sont là problèmes graves dont les milieux compétents se préoccupent, on le sait en cette ville. Ce n'est pas ici qu'il convient d'en discuter.

Je forme simplement le vœu que notre Marine Marchande et nos industries de construction navale, surmontant les difficultés du moment, puissent conserver et même améliorer leur position mondiale.

L'activité, la puissance de travail, l'expérience, le sens avisé des milieux maritimes de notre province, à tous les éche-

lons, et, d'autre part, la position privilégiée de ses ports, avec leur riche arrière-pays et la proximité de la région parisienne où s'accumule le cinquième de la population française, permettent d'affirmer qu'elle bénéficiera plus que toute autre du développement de l'activité maritime française.

Il me reste, en terminant, à indiquer en quelques mots, l'évolution qui s'est produite dans le domaine de la stratégie navale depuis la fin de la guerre, et ses répercussions en notre Première Région Maritime. Le siège de cette Région est en effet, comme vous le savez, à Cherbourg, et son secteur va du Mont-Saint-Michel à la frontière belge, comportant les accès des ports de Normandie ; c'est dire son importance.

Le contrôle de la Manche, de cette mer parcourue jour et nuit par un double et intense courant de navires, est essentiel non seulement pour les nations riveraines, mais aussi pour les pays ayant côtes sur la mer du Nord.

Ce contrôle ne peut plus se concevoir, comme celui de l'Atlantique et celui de la Méditerranée, qu'avec le concours des nations intéressées.

Aucune marine ne peut aujourd'hui se flatter de pouvoir protéger son trafic avec ses seuls moyens, même dans une mer étroite comme la Manche. La démonstration en a déjà été faite pendant la guerre et, depuis, nous sommes entrés dans l'ère atomique.

La propulsion que l'on appelle par abréviation atomique ou nucléaire, aujourd'hui bien au point, tout au moins aux Etats-Unis, va devenir, pour certaines catégories de navires, la propulsion classique, tant est grand son intérêt militaire. Elle permet, comme on le sait, au sous-marin d'avoir un moteur unique et par suite puissant, avec un rayon d'action illimité en plongée comme en surface. Porte-avions et croiseurs, et même escorteurs peuvent, avec des réacteurs nucléaires, soutenir des vitesses élevées sans avoir à se préoccuper du ravitaillement, qualité militaire d'un intérêt exceptionnel.

Déjà la marine américaine a en service un porte-avion, un croiseur, une frégate à propulsion nucléaire ainsi que vingt sous-marins, dont certains ont fait les raids que l'on sait. Dans deux ans, elle aura soixante sous-marins atomiques.

Dans le domaine de l'armement, les lance-fusées remplacent peu à peu l'ancienne artillerie de bord : la portée des armes est centuplée, ce qui permet aux navires d'agir profondément à l'intérieur des terres et de s'attaquer à grande distance à des objectifs en mer ou sur les côtes.

On conçoit que la défense des communications maritimes soit devenue singulièrement délicate et qu'elle exige le concours des marines de plusieurs pays.

Aussi, l'une des premières mesures de l'O.T.A.N. a-t-elle consisté à créer un Commandement interallié de la Manche, confié à un amiral britannique, basé à Portsmouth, où il dispose d'un état-major comprenant des officiers de toutes les marines intéressées. Dans cet organisme, le Préfet de notre Première Région Maritime a une place de premier plan : d'abord parce que toute la côte sud de la Manche est française, parce qu'un trafic vital pour le pays et notamment pour sa capitale y aboutit, parce que notre base militaire de la Manche, Cherbourg, dont la guerre a révélé l'extrême valeur, est au centre même de la Manche.

Telles sont, résumées bien sommairement, les données nouvelles, pas toujours bien connues ni comprises, qui donnent à nos eaux de la Manche et à Cherbourg une importance militaire bien appréciée, je vous l'assure, dans l'O.T.A.N.

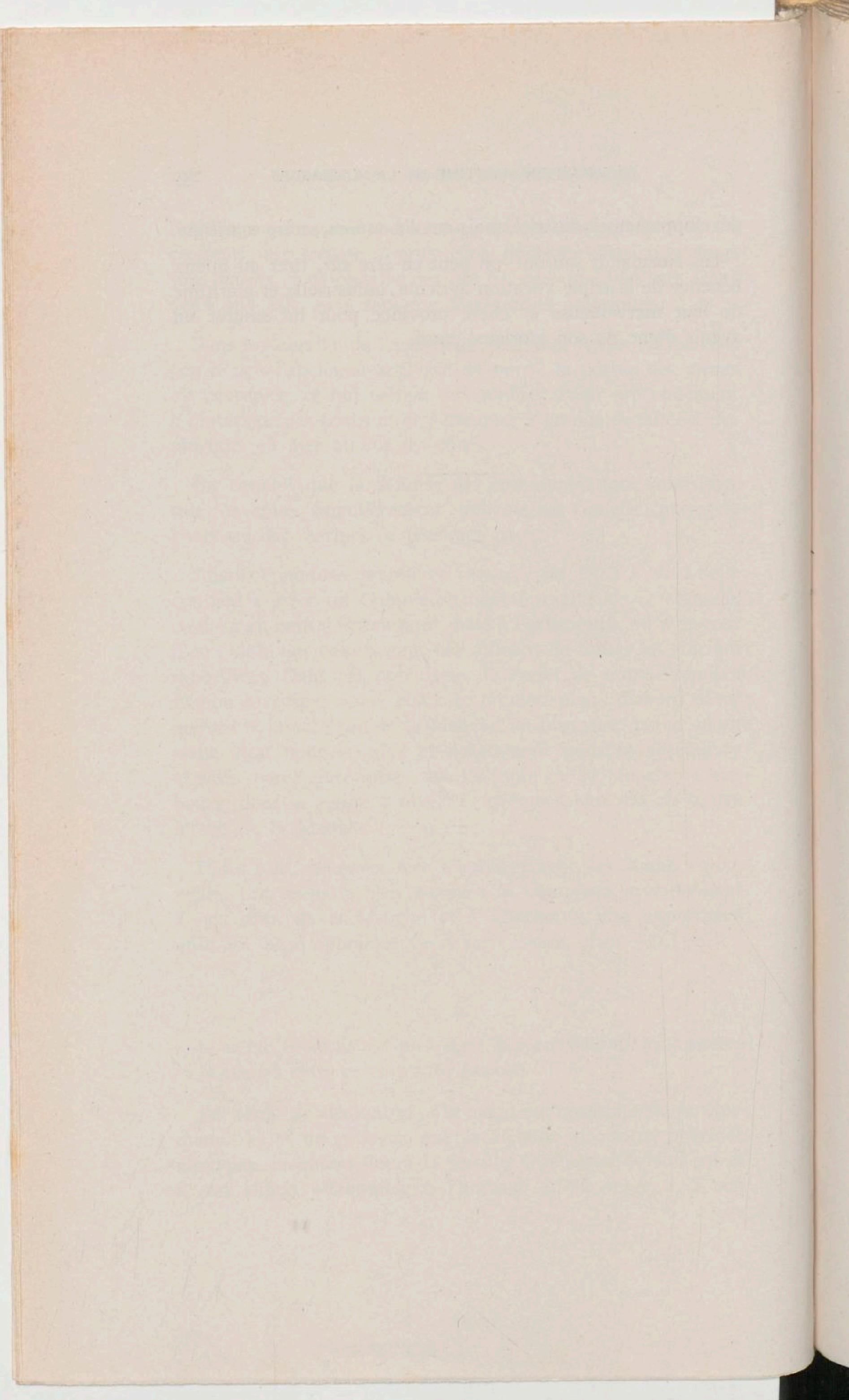
Je m'en voudrais de prolonger ces considérations austères et je tiens à clore ce trop long exposé.

J'ai tenté de démontrer « la vocation maritime de la Normandie », et de prouver que la richesse de notre province n'est pas seulement due à la fertilité légendaire de son sol et à son climat « favorable à l'herbage et au verger », à son

développement industriel, mais aussi à son caractère maritime.

Les Normands sauront, on peut en être sûr, tirer au mieux bénéfice de la triple vocation agricole, industrielle et maritime de leur merveilleuse et chère province pour lui assurer un avenir digne de son glorieux passé.

---



«Jubilee» et «Overlord»

Du rembarquement manqué  
de Saint-Valery-en-Caux (juin 1940)  
au débarquement avorté  
de Dieppe (août 1942)

---

RÉPONSE AU DISCOURS DE RÉCEPTION  
DE L'AMIRAL LEMONNIER

par M. R.-G. NOBÉCOURT

Amiral,

NOTRE Compagnie n'a que trop rarement l'occasion d'accueillir un marin pour que, attaché au vieil usage, je m'astreigne à vous appeler « Monsieur », et nous paraîtrions sans doute manquer à une plus évidente convenance en ne vous saluant pas du titre qui vous pare et a couronné de longs services. Aussi bien l'uniforme qu'il vous a plu de revêtir afin de nous honorer oblige tout naturellement la piétaille disciplinée que nous sommes à observer ce que le règlement appelle « les marques extérieures de respect ».

S'il fallait davantage me justifier de ne point observer le règlement académique, je me réfèrerais à un précédent, unique, je crois, mais suffisant : en recevant le 2 décembre 1944, comme nous vous recevons vous-même, au titre de membre associé, le vice-amiral Durand-Viel, notre confrère Pierre Abat n'avait pas cru devoir substituer à l'expression de la révérence habituelle envers un officier de haut grade l'expression accoutumée de notre courtoisie. Si je relève cependant que M.

Edouard Delabarre, le 6 avril 1916, avait appelé « Monsieur » le commissaire général de la marine Charles Neveu qui prenait séance parmi nous, c'est pour souligner davantage en nommant celui-ci — et en n'oubliant pas le lieutenant de vaisseau Emile Duboc que nous avons élu membre correspondant en 1904 — le caractère exceptionnel de cette séance en même temps que la brièveté de notre palmarès naval. Il semblerait que l'Académie de Rouen, depuis sa fondation même, a plutôt craint le mal de mer.

Elle ne le craint pas apparemment aujourd'hui puisque, grâce à l'hospitalité bienveillante de la Chambre de Commerce, elle a osé — ne serait-ce que pour moins vous dépayser et donner à votre *Normandie maritime* une touche discrète de couleur locale — elle a osé se rapprocher du fleuve, dont elle aime d'ailleurs à la fois l'animation et la tranquillité.

Vous dirai-je en outre, Amiral, que si nous avons des raisons bien claires de vous inviter à entrer dans la classe de notre Compagnie qui donne à celle-ci le plus éclatant de son prestige, nous avons une raison secrète qui nous encourageait à nous aventurer, sous votre marque, jusqu'au bord de la Seine ? En commençant l'histoire de trois croiseurs français dont vous alliez raconter les vingt années actives, de 1937 à 1957, vous écriviez qu'ils avaient été tous les trois des navires *heureux*. Car, remarquez-vous, la chance existe pour les bateaux comme pour les hommes — sans qu'on puisse déceler toujours ce qu'elle a de gratuit et ce qu'elle a de mérité. Elle existe pareillement pour les militaires : il y a des généraux *heureux*, dont la fortune appartient à celle d'un pays quand l'histoire l'éprouve. Le cours de votre carrière et le succès de vos divers commandements d'une guerre à l'autre montrent assez, Amiral, que vous êtes un marin et un chef *heureux*. Et nous voici rassurés.

Prétendrons-nous que votre première chance est votre ascendance normande ? Votre père, officier d'infanterie, était né aux environs de Saint-Lô, votre mère à Carteret, et, si vous êtes né vous-même à Guingamp, c'est à Cherbourg que vous avez passé votre jeunesse et fait vos études. Ainsi la bonne étoile qui éclairait votre berceau n'eut pas à s'éteindre

ou à vous délaissier quand vos pas d'enfant franchirent le Couesnon : les Côtes-du-Nord et la Manche sont voisines et, de part et d'autre du Mont-Saint-Michel, brillait le même firmament, bougeaient les mêmes eaux et rêvaient les mêmes horizons. Mais vous teniez par vos racines familiales à la Normandie et nous ne désobligerons pas vos parents en supposant que c'est à elle que vous devez, avec votre vocation sans doute, ces manières d'être que nous revendiquons volontiers : le sens du réel, le courage persévérant et appliqué aux tâches, de la mesure dans le jugement, de la prudence dans l'entreprise et quelque savoir-faire qui facilite ensemble les rapports sociaux et la promotion personnelle.

Ainsi constitué, ainsi muni, vous entrez premier à l'Ecole navale en octobre 1913. Pendant la guerre 14-18 vous êtes enseigne de vaisseau tantôt à bord de croiseurs ou de patrouilleurs, tantôt commandant une batterie de canonnières-marins à l'Armée d'Orient.

Il me faut ici marquer un temps d'arrêt dans la suite de votre biographie car y apparaît — vous ne le savez pas encore — le bout d'un fil qui tramera précisément celle-ci. Vous avez vingt-et-un ans alors que se déroule une opération-combinée dont vous écriviez en juin 1939 qu'elle fut la plus grande de l'histoire et que son ampleur peut-être ne serait jamais dépassée. En juin 1939, Amiral, le capitaine de frégate que vous étiez devenu n'imaginait pas que cette « mémorable » opération-combinée n'était qu'une préfiguration réduite — et affligeante — d'un certain nombre d'autres à de plus vastes échelles. L'histoire vous ménageait alors divers débarquements qui seraient pour vous mémorables bien davantage. Il est évident qu'en étudiant vingt-quatre ans plus tard la tentative alliée sur les rives du Bosphore vous ne vous doutiez pas que le temps allait bientôt venir où, sur des rivages plus proches, ceux de votre Normandie notamment, une flotte innombrable devrait pulvériser des défenses qui ne sauraient être comparées à celles des Dardanelles en 1915.

Cependant vous aviez depuis longtemps déjà une sorte de curiosité dont vous ignoriez qu'elle était comme une prémonition de votre destin. Au mois de février 1934 vous aviez

publié dans « La Revue maritime » un article qui manifestait certes l'importance que vous attachiez au rôle et à l'emploi des bateaux dans la conduite générale des opérations militaires et votre souci qu'on ne les méconnût point, mais qui, rétrospectivement, pouvait frapper par sa nouveauté et la singularité de son présage.

Vous y évoquiez cette course à la mer de septembre 1914 où les forces françaises et allemandes cherchaient à se déborder réciproquement par une série de manœuvres glissantes vers le Nord. On sait comment la bataille s'étendit ainsi devant Amiens, devant Arras et atteignit les Flandres. Nous étions obligés à chaque fois d'amener des troupes prélevées au centre et à l'est de notre dispositif soit pour prolonger notre propre mouvement, soit pour barrer les offensives allemandes qui nous devançaient. Une moindre vitesse dans le transport de nos divisions, malgré l'intense et diligent effort des chemins de fer, nous empêcha d'exploiter l'initiative prise par Joffre pour tourner le flanc de l'armée von Klück s'organisant sur l'Aisne, après notre victoire de la Marne, et elle faillit permettre à l'ennemi d'exploiter lui-même davantage des succès que Foch parvint à contenir.

Or, écrivez-vous, Amiral, il eut été possible d'amener par la mer, de Cherbourg à Dunkerque, du Havre à Boulogne, un corps d'armée en quarante-huit heures et d'accélérer l'envoi des renforts en le coordonnant par le rail et par l'eau : on avait des bateaux, des hommes et la Manche était protégée. Avant que les Allemands aient occupé la côte belge et que la bataille se fût engagée sur l'Yser, une plus grande rapidité, grâce à l'utilisation des navires et des ports, eut permis sans doute de conserver Ostende, sinon Anvers, et d'alimenter, à partir de débarquements, un front tourné vers le sud-est.

Le débarquement de 1915 aux Dardanelles se présentait bien autrement. Vous n'aviez pas cette fois à imaginer. Vous avez raconté ce que fut cette épuisante campagne de dix mois où furent engagés plus de trois cents bâtiments de guerre et plus d'un million d'hommes. Il s'agissait d'abord de forcer les détroits avec des navires cuirassés en franchissant un long et tortueux goulet hérissé de batteries et infesté de mines.

Après l'échec du 2 mars puis celui du 18 on monta une opération-combinée : des éléments débarqués en quatre points de la péninsule tiendraient les forts turcs pendant que la flotte tenterait le passage. L'attaque se déclencha le 25 avril mais, dès le 27, faute d'avoir exploité rapidement la situation où elle était le moins défavorable, les assaillants étaient bloqués. On recommença le 6 août dans la baie de Sulva ; faute encore de célérité, les forces à terre se trouvèrent réduites à une défensive difficile. Jusqu'en novembre, où il fallut se résoudre à évacuer, au prix d'un matériel énorme, les Dardanelles demeurèrent un creuset infernal qui consumma des effectifs très nombreux : deux cent mille anglais et cinquante mille français y furent tués ou blessés. En relatant les phases de ce désastreux débarquement vous en examiniez les circonstances et vous en tiriez les leçons.

Ainsi, par la réflexion sur une éventualité négligée puis sur une expérience réelle, vous aviez acquis une certaine connaissance de ce genre d'action dont le nom même d'amphibie, qui allait entrer dans le lexique militaire, exprimerait le développement et la complexité. Ainsi le thème d'un débarquement conçu comme une vraisemblance et une possibilité dans un plan général d'opérations, dans une stratégie largement conçue et articulée, n'était plus pour vous un jeu hypothétique devant « la boîte à sable » quand vous arrivâtes à Dieppe à la fin de mai 1940.

Vous étiez entre temps entré, lieutenant de vaisseau, à l'École de guerre navale dont vous étiez sorti premier en 1929, aviez été promu capitaine de corvette puis capitaine de frégate. Capitaine de vaisseau au mois de juin 1939, vous receviez au début de la guerre le commandement des batteries de canoniers-marins. Trois d'entre elles furent envoyées en Belgique le 10 mai 1940 pour participer à la défense d'Anvers et aux combats sur l'Escaut, alors que vous assuriez en outre la liaison marine près de l'état-major général belge. Puis vous étiez revenu en France par Dunkerque et aviez rejoint à Paris vos pièces de D.C.A.

Les Allemands tenaient à ce moment la rive droite de la Somme et poussaient des pointes sur la rive gauche. Dès le

25 mai le général Weygand demandait à l'Amirauté de les harceler le long des côtes au nord de cette rivière pour collaborer au dégagement, qu'il espérait encore, des troupes encerclées. L'idée d'une action combinée contre le littoral occupé par l'ennemi prenait corps.

Nommé adjoint du contre-amiral Gaudin de Villaine, commandant de la marine au Havre, vous étiez chargé d'étudier les opérations offensives pouvant être entreprises par mer au-delà de l'estuaire picard. Vos visites aux généraux Frère et Altmayer dont les armées, la 7<sup>e</sup> et la 10<sup>e</sup>, s'étendaient pour celle-ci de l'embouchure de la Somme à Corbie, pour celle-là de Corbie à la vallée de l'Oise, votre démarche auprès du général Chanoine dont la division de cavalerie motorisée arrivait sur la Bresle où s'établissait aussi, entre Sénarpont et Eu, la division écossaise du général Fortune, vos reconnaissances personnelles vous révèlent aussitôt la pauvreté de vos moyens : vous ne pouvez compter recevoir aucune troupe et il n'y a sur place aucun matériel. L'Amirauté cependant crée et vous confie « le secteur maritime de défense de la Somme » ; elle ordonne d'acheminer vers le Havre les navires et les équipages disponibles dans les ports de l'Atlantique afin que puisse être lancée une attaque amphibie de 4.000 hommes dans la région de Saint-Valery-sur-Somme.

Lorsque ces éléments — le cuirassé *Paris*, cinq chalands dont celui de l'Ecole navale et des fusilliers-marins de Lorient — arriveront au Havre, les armées allemandes auront depuis trois jours repris l'offensive, les divisions blindées de Rommel et de von Hartlieb auront percé nos lignes entre Conty et Poix. Le 8 juin les panzers déboulent vers Rouen. Le neuvième corps, commandé par le général Ihler, est coupé de notre X<sup>e</sup> armée et, la gauche appuyée à la mer, commence son repli vers la Basse-Seine alors que le général Fortune décide lui-même de faire retraiter de la Bresle à la Béthune ses écossais débordés, deux autres étapes devant les amener au Havre pour s'y embarquer.

Le temps ne leur en fut pas laissé. De Rouen en effet Rommel, par Barentin et Yvetot, est remonté vers Fécamp et von Hartlieb vers Dieppe. Au milieu de la journée du lundi

10 juin Rommel atteignait les Petites-Dalles et von Hartlieb parvenait à Dieppe, évacué la nuit précédente ; vous aviez pu quant à vous emmener votre personnel avec cinq chalutiers belges, non sans avoir sabordé un remorqueur entre les jetées, les Anglais ayant eux-mêmes mouillé deux blockships dans le chenal. Les troupes du général Ihler — deux divisions d'infanterie alpine, les rescapés de deux divisions légères de cavalerie et d'un bataillon de chasseurs alpins revenus de Namsos — avaient continué leur repli, avec celles du général Fortune, par ces routes de vacances qui surplombent les abrupts marins du pays de Caux.

Au-delà de Saint-Valery, celle de Fécamp allait leur être coupée et il ne leur était plus possible de retourner vers Dieppe, ou d'ailleurs, même quarante-huit heures auparavant. tout embarquement massif eut été impossible : depuis le 18 mai les bombes de la Luftwaffe avaient coulé dix-neuf navires qui embouteillaient les bassins et les mines magnétiques qu'elle avait lâchées obstruaient les passes. Ainsi cinquante mille hommes environ, français et britanniques, se trouvaient encerclés dans une tête de pont que fermaient à l'ouest les blindés de Rommel, à l'est ceux de von Hartlieb et, au sud, la 2<sup>e</sup> brigade motorisée du général Crüwel venue se glisser entre les deux unités de panzer.

Le général Ihler, pour couvrir et permettre l'embarquement, se proposait de contenir l'étreinte à quelque distance. Fixant son poste de commandement au château de Cailleville, à 3 km au sud de Saint-Valery, il tentait d'établir un réduit, adossé à la Manche, dont la ligne irait de Sotteville-sur-Mer au hameau du Tôt en passant par Houdetot, Bourville et Drosay. Mais, après avoir pris Fécamp le lundi 10 à la fin de la journée, Rommel, le mardi 11, se rabattait le long de la côte, passait la Durdent à Veulettes, débouchait de Conteville vers le Tôt, de Paluel progressait dans la plaine vers Saint-Riquier et Saint-Sylvain et occupait finalement toutes les hauteurs qui dominent Saint-Valery à l'ouest.

Des obus étaient déjà tombés sur la ville et ils y avaient provoqué des incendies. Vers 14 heures le bombardement s'intensifiait. Les Allemands s'infiltraient parmi les maisons du

quai du Havre. Des pièces de 105 installées sur la falaise d'Aval battaient la plage et la digue. A partir de 17 heures les tirs de mitrailleuses s'ajoutèrent à ceux des canons et le feu se propageait.

Cependant, de Porstmouth et de Cherbourg, des dizaines de bateaux avaient pris la mer ; une flotille de chalutiers avait appareillé du Havre. Ils étaient devant Saint-Valery dont les bombes et les obus leur interdisaient l'approche.

Si l'on a des souvenirs de ces affreuses journées de juin 1940, on peut imaginer ce que purent être, ce 11 juin, l'entassement, la confusion et la peur dans Saint-Valery assiégé. Un témoin nous en avait aussitôt rapporté des images ; tout ce qu'il avait vu n'était pas honorable mais il ne notait pas seulement des scènes de pillage ou de débandade. Il signalait par exemple les soldats qui, malgré les risques mortels, s'activaient à dresser des échelles d'embarquement au quai d'amont et au quai d'aval. Dans l'après-midi et dans la nuit un millier d'Anglais et quelques centaines de Français parvinrent ainsi à gagner les bateaux qui se tenaient au large. Certains utilisèrent des canots sur la grève mais la mitraille rendit ces tentatives de plus en plus meurtrières et impossibles. D'autres, du sommet des falaises à l'est, essayèrent de descendre jusqu'aux galets à l'aide de cordes mais, celles-ci étant trop courtes ou trop minces, plusieurs tombèrent dans le vide et se tuèrent.

Le Maréchal Rommel a décrit dans ses *Carnets* les péripéties de la bataille sur laquelle son regard plongeait directement et a rapporté de quelle façon fut proposée par lui et repoussée par nous une capitulation au début de la soirée du 11. L'ennemi, dit-il, construisait des barricades et plaçait des mitrailleuses autour du port. Il y concentra ses tirs et les maisons flambèrent toute la nuit. Craignant une opération de sortie en force vers le sud — à laquelle le général Ihler pensa en effet — il vint personnellement vérifier la solidité de ses lignes de ce côté. Le mercredi 12, alors qu'armes automatiques et canons continuaient de harceler les quais et la plage, l'investissement de Saint-Valery se resserrait au sud et à l'est, les chars et l'infanterie y progressaient, ramassant au fur et à mesure des prisonniers défaits, et Rommel arrivait lui-même à la Place

du Marché et à l'Hôtel de Ville. C'est là que lui fut amené le général Ihler qui venait d'être capturé et qui, n'ayant plus de munitions, se déclara prêt à ordonner la fin du combat. La lutte se prolongea dans les hameaux voisins. A midi une bataille de chars se livrait encore auprès de Manneville. Ce n'est qu'à 16 h. 30 que les chasseurs alpins retranchés à Houdetot déposèrent les armes. Veules-les-Roses fut défendu toute la journée, rue par rue, maison par maison, et cette résistance d'un groupe de chasseurs, de dragons et d'automitrailleuses, permit de sauver quelques centaines d'hommes.

Au total, à Saint-Valery et à Veules, 2.130 Anglais et 1.100 Français avaient été évacués dans ces conditions dramatiques. 6.000 Anglais (8.000 écrivait Rommel) et 40.000 Français étaient prisonniers. Et la mer, dans les jours qui suivirent, ramenait des cadavres à chaque marée.

Si ce désastre passa chez nous à peu près inaperçu alors que l'invasion déferlait sur le pays, la perte de la 51<sup>e</sup> division du général Fortune fut très péniblement ressentie à Londres. Y avait-on espéré que la promesse de Dunkerque se renouvelerait à Saint-Valery-en-Caux en des proportions moindres ? Ç'eut été méconnaître que la géographie aussi aide ou contraire le cours d'une bataille. La Flandre maritime uniformément plate s'élève à peine derrière les dunes qui la bordent et ses longues plages basses facilitent les accostages. Saint-Valery a creusé ses bassins au fond d'une vallée qui atteint la mer par une échancrure de 600 mètres à travers la muraille à pic, haute de 60 à 80 mètres, où s'achève le plateau cauchois. Qui occupe seulement l'un des bords de cette échancrure, embrasse le port et la ville et, comme il advint le 11 juin 1940, y porte ses coups à vue et à volonté.

Or, malgré cette démonstration cuisante, c'est contre des créneaux analogues, entaillant plus ou moins le même mur de craie, qu'allait être lancée deux ans plus tard, le 19 août 1942, l'opération *Jubilee*.

La possession d'un port semblait alors nécessaire pour constituer l'amorce et la base d'un second front. Le raid de Saint-Nazaire, dans la nuit du 27 au 28 mars 1942, s'il avait atteint son objectif principal, avait manifesté les risques d'une attaque

directe. Faute de la surprendre, on se heurtait à une organisation puissante qui éprouvait durement et disloquait les forces assaillantes. Ne valait-il pas mieux débarquer sur des plages éloignées de part et d'autre du port qu'on voulait tenir et tourner celui-ci par une manœuvre terrestre ? Dieppe s'ouvrait assez largement vers la mer pour que sa plage étendue parût accessible mais les falaises qui l'encadraient étaient pourvues d'une artillerie qu'il importerait d'annihiler. Au Nord et au Sud, les brèches profondes de la falaise devaient permettre d'accéder à l'arrière-pays pour y opérer des destructions qui eussent à la fois favorisé la mise à terre des forces principales à Dieppe même et un sondage plus ou moins poussé, plus ou moins débordant, du système défensif allemand.

Cette affaire d'août reste à vrai dire l'un des épisodes les plus controversés de la dernière guerre. Bien des rapports en Angleterre, en Allemagne, en France, en ont exposé les péripéties et ont multiplié à son sujet les considérations stratégiques. Le colonel Stacey, historien officiel de l'armée canadienne, pour laquelle Dieppe est un aigre souvenir, a noté que, si les détails en étaient aujourd'hui bien connus des deux côtés, la documentation sur ses origines et sur ses objectifs demeurait plutôt mince et discrète.

On sait qu'il y avait eu d'abord un projet *Imperator* et on le sait parce que M. Churchill le signale dans ses *Mémoires* en le jugeant lui-même extravagant. Il se serait agi de débarquer sur le continent une division et des unités blindées qui eussent causé des dégâts pendant deux ou trois jours et continué éventuellement jusqu'à la Place de l'Opéra pour y razzier le quartier général ennemi.

Puis il y eut un projet *Rutter*, plus sérieux, que le général Montgomery avait préparé pour les premiers jours de juillet. Sa réalisation sur le front dieppois comportait des bombardements aériens préalables et des parachutages. Le mauvais temps fit décommander la tentative. Les troupes instruites déjà de leur mission et préparées à l'accomplir avaient été alors dispersées dans leurs cantonnements. Lorsqu'il fut décidé de reprendre l'opération, baptisée cette fois *Jubilee*, Montgomery exprima son anxiété et souhaita en tout cas que, le

secret initial ayant pu être éventé, l'objectif fut changé. Mais il quittait l'Angleterre le 10 août pour le désert de Libye où il allait commander la 8<sup>e</sup> armée. Il y apprendrait le 19 le déclenchement et la fin du raid dont il ne conteste pas dans ses *Mémoires* qu'il ait contribué à mettre au point les conditions du débarquement de 1944, tout en déplorant le prix de la leçon.

Engagé contre un secteur d'une vingtaine de kilomètres géographiquement difficile, sans préparation aérienne, sans bombardement naval et sans intervention de parachutistes, *Jubilee* en effet coûta cher en vies humaines — trop cher assurément s'il s'agissait seulement de découvrir que les chenilles des chars s'accommodent mal aux galets et qu'il est malaisé de forcer une gorge quand l'ennemi tient les hauteurs qui l'enserrent. « Je crois, écrit Montgomery, que nous aurions pu obtenir les renseignements et l'expérience dont nous avons besoin sans perdre tant de magnifiques soldats canadiens ». Sur 5.000 de ces soldats engagés dans l'opération, déclarait au milieu de septembre le ministre de la Défense à Ottawa, 3.350 ont été perdus : 600 blessés, 800 morts, 1.950 prisonniers.

Un tel échec tout de même payait-il ? Les Canadiens le déplorèrent très amèrement et il ne semble pas que l'accueil triomphal que, le 1<sup>er</sup> septembre 1944, ils reçurent à Dieppe, abandonné sans combat par un général amoureux et compréhensif, les en ait consolés. M. Churchill avait dû s'en expliquer longuement à la Chambre des Communes le 8 septembre. Cette « héroïque affaire », disait-il, n'était qu'une « reconnaissance en force ». Elle avait été « une bagarre rude et sauvage » mais elle avait permis de recueillir les informations nécessaires pour un débarquement de plus grande envergure. Le quartier général des opérations-combinées, quant à lui, assurait qu'il était suffisamment démontré qu'un port ne pouvait être pris qu'à revers, par une manœuvre sur les flancs à la suite d'une pénétration rapide et lointaine à partir d'une région d'accès facile. « Sauf, ajoutait alors un humoriste, à en remorquer un depuis l'Angleterre ».

On retenait pour l'instant qu'il importait d'établir un abri temporaire devant les plages de débarquement, au moyen de

vieux navires chargés de ciment. On retenait surtout qu'une telle entreprise exigeait de gros moyens et d'abord une aviation maîtresse de l'air, capable de couvrir et de ravitailler les troupes au combat, capable également de rompre les communications de l'ennemi et d'interdire l'arrivée de ses renforts. En outre, un bombardement aérien massif sur les positions défensives du littoral qu'on aborderait, complété par des tirs directs de grosses pièces de marine, apparaissait comme une préparation indispensable. Enfin les péniches à rampe rabattable devaient être considérées comme les meilleures embarcations d'assaut. Et sans doute convient-il d'ajouter que la trop sanglante aventure dieppoise avait rappelé l'importance des données géographiques et que celles-ci, particulièrement dans le choix du secteur côtier où serait lancée l'attaque amphibie, ne sauraient être sous-estimées.

Telles auraient été les principales leçons du 19 août 1942 ; le débarquement du 6 juin 1944 montra qu'on les avait enregistrées et retenues. *Overlord* aurait ainsi justifié *Jubilee*.

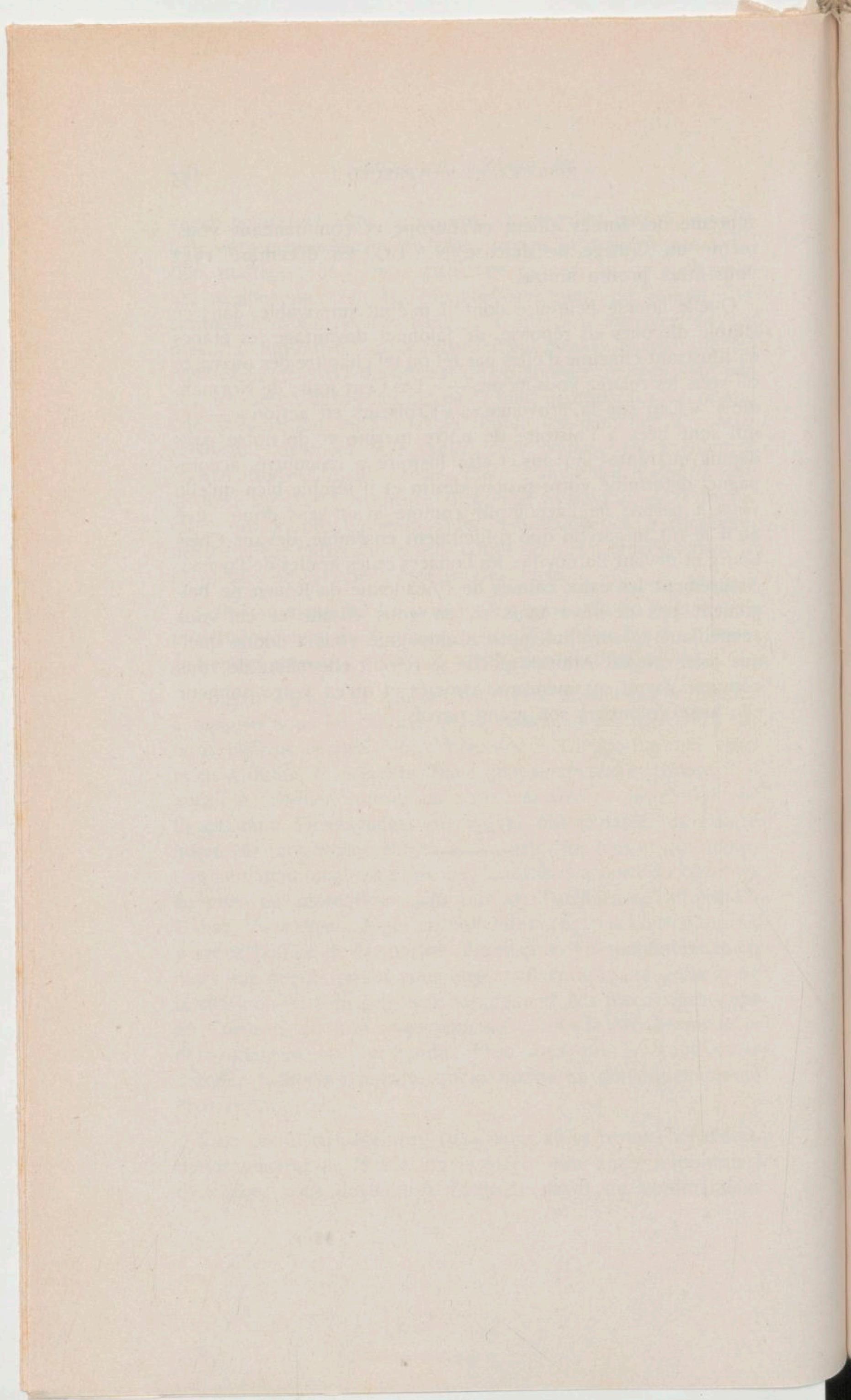
Vous m'excuserez, Amiral, de m'être ainsi laissé entraîner à tisonner sous les cendres de vingt années des souvenirs qui nous brûlent encore. Votre présence à Dieppe en mai 1940 m'en a donné le prétexte. Mais que de prétextes encore il y aurait à évoquer, autour de votre carrière et autour de vos livres, tant d'événements divers qui ont accablé ou éclairé notre vie quotidienne en des heures trop longues et qui appartiennent maintenant à l'histoire. Vous êtes à bord du *Georges-Leygues* en septembre 1940 lors de l'affligeante affaire de Dakar. Vous êtes à Alger en novembre 1942 et, contre-amiral, y créez l'office de la marine marchande. En septembre 1943, alors que depuis juillet vous êtes chef d'état-major général de la marine, vous dirigez le débarquement des forces françaises en Corse. Si en juin 1944 vous suivez de la Méditerranée le débarquement en Normandie, c'est vous qui, en août, commandez la flotte française qui participe au débarquement de Provence.

Vice-amiral en décembre 1944, vous alliez rester chef d'état-major général de la marine jusqu'en juin 1949. Vice-amiral d'escadre, vous deviendrez l'adjoint naval du commandant

suprême des forces alliées en Europe et commandant vous-même du Collège de défense N.A.T.O. En décembre 1952 vous étiez promu amiral.

Quelle course heureuse dont il m'était impossible, dans ce simple discours en réponse, de jalonner davantage les étapes en illustrant chacune d'elles par tel ou tel chapitre des ouvrages où vous les relatez vous-même — « Les Cent jours de Normandie », « Cap sur la Provence », « Croiseurs en action » — et qui sont liées à l'histoire de notre marine et de notre pays depuis quarante-cinq ans. Cette histoire a rencontré, accompagné, déterminé votre propre destin et il semble bien qu'elle vous a permis de l'accomplir comme avait sans doute rêvé qu'il le fût le garçon que sollicitaient ensemble, devant Cherbourg et devant Barneville, les bonaces et les houles de l'océan. Assurément les eaux calmes de l'Académie de Rouen ne baignaient pas ce rêve mais si, en vous élisant et en vous accueillant aujourd'hui, notre Compagnie vous a donné quelque joie, croyez, Amiral, qu'elle se réjouit elle-même de vous compter parmi ses membres associés et qu'en votre honneur elle hisse volontiers son grand pavois.

---



# Le grégorien chant d'adoration

---

DISCOURS DE RÉCEPTION DE

Dom René-Jean HESBERT

(20 octobre 1962)

Mesdemoiselles, Messieurs,

IL n'y a guère plus d'un an, Henri Massis, prononçant à l'Académie française l'éloge de son prédécesseur, pouvait dire, dans un fin sourire : « Académicien, Monseigneur Grente l'était de vocation ». Si je ne puis, moi, me permettre un sourire, en évoquant le souvenir de celui qui, à Solesmes il y a trente-trois ans, m'a oint les mains d'huile sainte, il me sera au moins permis de m'opposer résolument à lui en vous disant, tout net, que, des multiples vocations — toutes irrésistibles — du cardinal Grente, jamais je n'ai rien ressenti pour ma part : ni la vocation au chapeau, ni la vocation au fauteuil.

Et cependant, la vocation, elle est venue — vocation dans son sens le plus vrai, dans son sens étymologique d'« appel », — le jour où — il y a bientôt trois ans — une plume amie m'informa des intentions de votre Sanhédrin.

Cette invitation à entrer dans votre Compagnie, elle ne devait pas, paraît-il, m'étonner. Elle me surprit beaucoup, au contraire, et ne surprit pas que moi. En voulez-vous la preuve ? Faisant, il y a quelques mois, la connaissance de l'un des vôtres, dès qu'il perçut que c'était de moi qu'il s'était agi pour l'Académie, tout spontanément il s'enquit : « Mais... à quel titre ? ». Si simple et si droite, cette question m'enchantait : c'était, tout justement, celle que je m'étais moi-même posée.

« Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen » tel est votre noble nom. Et j'ai bien l'impression que, lorsque vous appelez un nouvel élu à siéger parmi vous, c'est — implicitement au moins — sous l'une de ces trois rubriques. Or, je crois bien que, dans mon cas, s'il vous avait fallu envisager mes titres sous l'une ou l'autre d'entre elles, ils n'eussent pu, évidemment, résister à un examen tant soit peu poussé.

Aussi bien dois-je à la vérité de vous dire, Messieurs les Membres de l'Académie, que votre position — en m'appelant parmi vous — n'est tenable que dans la mesure où, possédant tous des mérites réels dans l'une de vos trois classes, chacun de vous a dû penser que j'en avais, moi, dans l'une des deux autres... Devant cette indulgence, multipliée par votre nombre même, comment ne pas vous exprimer, tout à la fois, et ma gratitude, et ma confusion ?

Dans cette confusion, ce qui me rassure tout de même un peu, c'est que — j'en suis bien convaincu, — au delà de ses mérites, vrais ou supposés, celui que vous accueillez aujourd'hui parmi vous, c'est avant tout le religieux, c'est le moine, avec tout ce qu'il représente ; ou plutôt, avec ce que représente la vie monastique, dans un monde dont tous ceux qui voient clair ne cessent de déplorer le matérialisme toujours plus envahissant.

Ce dont témoigne la vie monastique, c'est d'abord l'existence de Dieu ; c'est ensuite la primauté de Dieu ; c'est enfin le droit de Dieu à l'hommage des hommes et de sa création : hommage privé, hommage public, hommage collectif, et très spécialement la plus haute forme de cet hommage qu'est le sacrifice, le culte divin, si fermement donné par saint Benoît comme l'« Opus Dei », l'« Œuvre de Dieu » par excellence, à laquelle rien, absolument rien, ne doit être préféré dans le monastère.

Ce premier devoir du moine, ce premier amour du moine, on peut — pour s'en tenir ici à l'essentiel — dire qu'avant d'être une prière — prière de demande ou d'intercession, — avant même d'être une louange, il est d'abord adoration.

Et, puisqu'il faut me limiter, c'est d'adoration seulement que je vous parlerai, de l'adoration par trop oubliée de nos jours, et de son expression musicale dans le chant grégorien.



Mais, tout d'abord — il faut bien commencer par là, — qu'est-ce que l'adoration ? Ou mieux — et pour écarter dès l'abord tout malentendu — qu'est-ce qu'elle n'est pas ?

Une jeune maman amie me racontait il y a quelque temps qu'ayant eu à corriger son petit garçon — quatre ou cinq ans, — celui-ci, aussitôt la correction reçue, se précipita sur sa mère, l'embrassant tendrement. Elle, un peu étonnée tout de même, de questionner : « Mais alors, mon petit Pierrot, tu aimes donc bien ta maman ? ». Et l'enfant, resserrant son étreinte : « Oh ! oui, maman, je t'aime bien, même quand tu me corriges. Mais, quand tu ne me corriges pas... j't'adore ! ». Scène charmante, n'est-ce pas, mais qui fait toucher du doigt le malentendu — si fréquent — qu'il s'agit précisément tout de suite d'écarter. L'adoration n'est pas du tout dans la ligne de l'amour. Je ne dis pas qu'elle exclut l'amour ; je dis qu'elle n'est pas dans la ligne de l'amour. L'adoration est dans la ligne du respect, de l'honneur, de la révérence : elle est l'effet du saisissement dont on est étreint en présence de quelqu'un — ou de quelque chose — dont la grandeur, dont la puissance, dont la supériorité vous dominant — j'allais dire : vous écrasent ; — en sorte que, tout spontanément, devant cet être exceptionnel, on s'incline, on se prosterne, on s'abîme, on s'anéantit.

L'adoration est donc d'abord un acte de la raison. Pour honorer quelqu'un, il faut, au moins en quelque façon, le connaître ; il faut avoir en quelque manière conscience de cette supériorité prodigieuse devant laquelle on sent que l'on doit disparaître.

Mais, connaître quelqu'un, reconnaître sa supériorité, ce n'est pas nécessairement l'honorer. Le jaloux, l'envieux, sentent bien la supériorité : ils ne la sentent que trop. Or, loin

de s'incliner devant elle, ils en prennent au contraire occasion pour nourrir leurs vilaines passions.

En quoi consiste donc l'honneur ? — Peut-être dans les saluts, dans les révérences, dans ces mille marques de respect qui varient, selon les lieux et les coutumes ? — Pas davantage ! Les flatteurs sont passés maîtres dans ces sortes de courbettes, qu'ils prodiguent, dès lors qu'ils les croient utiles, à des gens que parfois ils méprisent.

Mais alors ? Si l'honneur ne consiste pas dans la reconnaissance intellectuelle de la supériorité d'un autre être ; s'il ne consiste pas non plus dans les marques extérieures du respect ; où donc faut-il le chercher ? — Uniquement en celui qui honore : dans sa volonté, éclairée par son intelligence, et qui le porte à s'incliner, consciemment, volontairement et sincèrement, devant celui dont il reconnaît l'excellence.

Trois éléments sont donc indispensables pour constituer l'honneur véritable :

— il faut d'abord avoir conscience d'une supériorité chez autrui : acte de l'intelligence ;

— il faut ensuite, intérieurement, se soumettre à lui : acte de la volonté ;

— il faut enfin, extérieurement, manifester cette soumission par un geste, une attitude adaptée.

Supprimez l'un de ces éléments : ou bien il n'y a plus d'honneur du tout, ou bien l'honneur n'est pas rendu. « Rendre les honneurs » : expression consacrée, et qui dit bien ce qu'elle veut dire.

C'est très précisément dans cette ligne de l'honneur — honneur senti, honneur manifesté — que se situe l'adoration ; l'adoration qui, elle, n'est due qu'à Dieu.

C'est qu'en effet si, sous un aspect ou un autre, il peut bien exister dans telles créatures une supériorité très réelle, un degré élevé d'excellence, ou bien quelque perfection singulière qui incline spontanément au respect, Dieu est le seul dont la grandeur incomparable, dont l'excellence unique, dont les perfections infinies, méritent de notre part cette plus haute forme de l'honneur qu'on appelle l'adoration. Le Christ lui-même

nous l'a dit : « Vous adorerez le Seigneur votre Dieu, et ne servirez que lui seul » (Matth. IV, 10). « Lui seul », parce qu'il est supérieur à tout ; « lui seul » parce qu'il est tout ; « lui seul » parce que tout ce qui est tient d'abord de lui ce qu'il est.

Cette adoration à laquelle Dieu a droit, de la part de chacune de ses créatures, et précisément en tant que telles, elle embrasse tout son être, son essence et ses perfections, et toutes ses opérations, tant en lui-même que hors de lui-même.

« Je vous adore en votre essence et en vos grandeurs, écrit splendidement le cardinal de Bérulle. Je vous adore en vos pensées et en votre amour. Je vous adore en la vie heureuse que vous avez, en la jouissance et possession parfaite de vous-même... Je vous adore en la connaissance et en l'amour qui vous occupe de toute éternité. Je vous adore, toujours existant, toujours vivant, toujours voyant, toujours aimant et toujours heureux... Que toute chair et esprit vous loue, vous aime et vous adore en tous les siècles des siècles » (1).

Mais adorer Dieu en lui-même, ce n'est pas assez. Il faut aussi l'adorer dans son œuvre, et très spécialement dans sa Création :

« Toute la nature, dit non moins somptueusement Bossuet, veut honorer Dieu, et adorer son principe autant qu'elle en est capable. La créature privée de raison et de sentiment n'a point de cœur pour l'aimer, ni d'intelligence pour le comprendre. « Ainsi, ne pouvant connaître, tout ce qu'elle peut, dit saint Augustin, c'est de se présenter elle-même à nous pour être du moins connue, et pour nous faire connaître son divin Auteur : *Quae cum cognoscere non possit, quasi innotescere velle videtur* » (2). C'est pour cela, continue Bossuet, qu'elle étale à nos yeux avec tant de magnificence son ordre, ses diverses opérations et ses infinis ornements. Elle ne peut voir, elle se montre ; elle ne peut adorer, elle nous y porte ; et ce Dieu qu'elle n'entend pas, elle ne nous permet pas de l'ignorer. C'est ainsi qu'imparfaitement et à sa manière, elle glorifie le Père céleste. Mais l'homme, animal divin, plein de raison et

(1) Bérulle, *Œuvres complètes*, Paris ; Migne 1856, col. 1203.

(2) Saint Augustin, *La Cité de Dieu*, liv. XI, ch. xxvii ; Migne, *Patrologie Latine*, t. XLI, col. 341.

d'intelligence, et capable de connaître Dieu par lui-même et par toutes les créatures, est aussi pressé par lui-même et par toutes les créatures à lui rendre ses adorations. C'est pourquoi il est mis au milieu du monde, mystérieux abrégé du monde, afin que, contemplant l'univers entier et le ramassant en soi-même, il rapporte uniquement à Dieu, et soi-même, et toutes choses ; si bien qu'il n'est le contemplateur de la nature visible, qu'afin d'être l'adorateur de la nature invisible qui a tout tiré du néant par sa souveraine puissance » (3).

Mais la plus belle œuvre de Dieu, n'est-ce pas justement l'homme ? n'est-ce pas, dans toute la création matérielle, le seul qu'il ait fait capable, et de le connaître, et de l'adorer ? Aussi est-ce en une progression bien logique qu'ayant adoré Dieu en Dieu même, et puis dans sa Création, le vrai adorateur soit porté à rentrer en lui-même, pour l'adorer encore à un titre nouveau, sous l'angle des rapports qu'il a avec lui.

« De vous je passe à moi, poursuit Bérulle dans le texte que je citais tout à l'heure ; et, me trouvant en vous comme l'effet en sa cause et en son principe, j'adore ce que vous êtes au regard de moi, et au regard de tout être créé. J'adore votre puissance qui produit tout, votre immensité qui contient tout, votre bonté qui embrasse tout, votre science qui prévoit tout, votre providence qui pourvoit à tout. » (4) « Vous êtes ma substance, et je ne suis qu'une simple relation à vous. Vous êtes le fond et l'intime de mon être, et je ne suis qu'une simple dépendance de vous. Mon bonheur est d'être à vous, et d'être une pure capacité de vous, remplie de vous » (5).

« Une simple relation à vous... Une simple dépendance de vous... Une pure capacité de vous.... » Est-ce assez clair ?

L'adoration n'est donc pas un simple aveu de la grandeur de Dieu, de son immensité, de son éternité. Elle n'est pas davantage une simple admiration de ses perfections infinies : de sa science, de sa puissance, de sa gloire, de sa béatitude. Ce n'est pas même la conscience très nette qu'il est tout, et

(3) Bossuet, *Œuvres oratoires*, éd. Urbain-Levesque, Paris, Hachette 1922, t. V, pp. 106-107.

(4) Bérulle, *op. cit.*, col. 1197-1198.

(5) *Op. cit.*, col. 1198.

qu'en sa présence un respectueux tremblement doit secouer ses anges eux-mêmes. Tout cela fait partie de l'adoration, mais n'est pas l'adoration. Pour adorer, il faut, en plus de tout cela, s'abaisser, s'humilier devant Dieu ; confesser que lui seul est saint, lui seul grand, lui seul parfait, lui seul digne de louanges ; reconnaître qu'il a sur nous *tous* les droits, s'assujettir à lui lucidement, loyalement, cordialement, vouloir cette soumission, aimer cette dépendance.

J'ai dit, en commençant, que l'adoration n'était pas dans la ligne de l'amour : il le faut maintenir. Mais qui ne voit combien elle est aidée, valorisée par l'amour ?

« Qu'est-ce que nous entendons, en effet, par le nom d'amour, interroge Bossuet dans son sermon sur l'Assomption prêché au Val-de-Grâce en 1663, sinon une puissance souveraine, une force impérieuse qui est en nous pour nous tirer hors de nous ; un je ne sais quoi qui dompte et captive nos cœurs sous la puissance d'un autre, qui nous fait dépendre d'autrui, et nous fait aimer notre dépendance ? Et n'est-ce pas par une telle inclination que nous devons honorer Celui à qui appartient naturellement tout empire et tout droit de souveraineté sur les cœurs ? C'est pourquoi lui-même, voulant nous prescrire le culte que nous lui devons, il ne nous demande qu'un amour sans bornes : « Tu aimeras, dit-il, le Seigneur ton Dieu de toute ta force » (6), afin que nous entendions que l'amour seul est la source de l'adoration légitime que doit la créature à son Créateur, et le véritable tribut par lequel elle le doit reconnaître.

« En effet, il est très certain que tout amour véritable tend à adorer. S'il est quelquefois impérieux, c'est pour se rejeter plus avant dans la sujétion : il ne se satisfait pas lui-même, s'il ne vit dans une dépendance absolue. C'est la nature de l'amour, et le profane même ne parle que d'adoration, que d'hommages, que de dépendance ; par où nous devrions entendre, si nous étions encore capables de nous entendre nous-mêmes, que, pour mériter d'être aimé parfaitement, il faut être quelque chose de plus qu'une créature » (7).

(6) Deutéronome, VI, 5.

(7) Bossuet, *op. cit.*, t. IV, pp. 497-498.

Il n'y aurait rien à ajouter à cette admirable page, si l'on ne devait souligner — précisément dans ces perspectives, — l'harmonie profonde des vœux, et notamment des vœux de religion.

Quand sur terre une âme a compris — mais là, compris à fond, — qu'elle a tout reçu de Dieu, et son âme et son corps, et tout ce qu'elle est — son être naturel, son être surnaturel, — il est... j'allais dire logique que, sentant tout ce qu'elle lui doit, percevant en pleine lumière qu'il est, non seulement sa cause, mais sa fin dernière et sa béatitude, elle n'ait plus qu'une pensée : être toute à lui ; dût-elle, pour y arriver, briser tous les liens, même les plus légitimes, qui pourraient l'attacher à la créature, enracinant en lui, et son intelligence et sa volonté et jusqu'à sa sensibilité, pour être plus totalement à lui ; et cela, pour la vie.

Or, les vœux de religion, c'est cela : l'adoration suprême dont une créature peut être capable ici-bas. « Telle est l'adoration que vous allez rendre aujourd'hui » à Dieu, dit admirablement Bossuet à une religieuse au jour de sa profession. « Et cette adoration est en ce point différente de toutes les autres, que celles-ci passent avec l'acte que vous en formez, au lieu que celle-là a son effet dans toute la vie : de sorte que, comme Dieu est immuable par la loi toujours permanente de son éternité, ainsi vous vous faites une loi vous-même, par les vœux que vous concevez, d'être ferme et inébranlable dans son service » (8).

Et, de fait, la vie religieuse étant, ici-bas, la forme la plus manifeste, la plus expresse, la plus intégrale de la soumission, de la consécration à Dieu, c'est aussi la forme la plus haute, la plus éloquente, la plus totale de l'adoration.

Il l'avait admirablement compris, Dom Delatte — le troisième abbé de Solesmes, — qui, cherchant à présenter aux siens une doctrine cohérente de la vie monastique, et évoquant les incompréhensions dont elle est parfois l'objet dans le

---

(8) Bossuet, *op. cit.*, t. VI, p. 160.

monde — ce monde pour lequel on ne fait rien, si l'on n'agit, si l'on ne produit, — coupant court, et comme se redressant fièrement dans sa puissante stature monastique : « Quoi qu'il en soit, concluait-il, nous consentons à ne rien produire qui se voit et qui se palpe, et à n'avoir d'autre utilité que celle d'adorer Dieu » (9).

Cette soumission intégrale à Dieu, cette dépendance à son égard que j'ai évoquée sous le régime de la grâce, elle subsistera, accrue encore, dans la vie de la gloire.

L'objet de la vision béatifique, a fort bien écrit le P. Huby, « l'objet de la vision béatifique sera Dieu lui-même, non pas comme rapporté au moi, à la manière d'une part qu'on s'attribue ou d'un lot qu'on s'approprie, mais comme la source même de la bonté, à laquelle le bienheureux tout entier se réfère et se subordonne : « *Tu solus Sanctus, tu solus Dominus* ». Avec une clarté plus fulgurante encore que nous avons ici-bas de notre propre existence, l'élu du ciel a conscience qu'il n'existe que *par* l'amour de Dieu, et *pour* être uni à son amour. Il exulte de se voir ainsi fluent des mains de Dieu, non plus comme le premier homme dans la célèbre fresque de Michel-Ange, à la Chapelle Sixtine, pour être en quelque sorte disjoint de son Créateur et lancé sur les chemins de sa destinée terrestre, mais pour être pressé sur le cœur même du Père et introduit au secret le plus intime de la vie divine. Détachement suprême, puisque la volonté de l'homme renonce éternellement à s'opposer à l'amour divin, comme pouvoir autonome d'un être séparé ; joie parfaite, car la plénitude de la vision comble le désir le plus profond de la créature intelligente, qui est, non de *s'annexer* l'infini, mais de le *recevoir*, et de se laisser posséder par Lui » (10).



---

(9) *Commentaire sur la Règle de saint Benoît*, Paris, Plon 1913, p. 156.

(10) *Etudes*, 204 (1930), pp. 522-523.

Une fois parvenu au ciel, on voudrait pouvoir y rester. Il faut pourtant en redescendre, au moins pour achever cet exposé.

Vous vous serez rendu compte avec moi qu'en parlant de l'adoration, je n'ai jusqu'ici envisagé l'homme que comme individu. Or, nulle part l'homme n'est un isolé ; par nature, il est un être collectif qui, comme tel, appartient à un ensemble — à toute une série d'ensembles — dont il ne saurait se désolidariser.

Il fait partie de cet ensemble immense qu'on appelle le monde : toute la création visible, qu'il résume en lui ;

— il fait partie de cet autre ensemble très vaste qui s'appelle l'humanité : rien d'humain ne lui doit être étranger ;

— il appartient enfin, comme croyant, comme fidèle, à cet autre ensemble, surnaturel celui-là, qui s'appelle l'Eglise.

A aucun de ces trois titres son adoration ne saurait s'abstraire, en demeurant celle d'un isolé.

Comme membre de la création visible, son adoration doit embrasser, doit exprimer, celle de toutes les créatures sans raison : déjà j'y ai fait allusion ;

— comme membre de l'humanité, il doit adorer Dieu avec ceux qui l'adorent ; il doit adorer Dieu pour ceux qui ne l'adorent pas ;

— comme membre de l'Eglise, il doit à Dieu sa participation active à la grande adoration collective sur laquelle est fondé tout le culte chrétien, et plus précisément à la forme la plus expressive de cet hommage qu'est le sacrifice divin, si richement serti de prières et de chants.

C'est par là que je voudrais — aussi brièvement que possible — illustrer et achever ce discours déjà trop long.



En le commençant tout à l'heure, j'ai cru devoir insister sur le caractère essentiellement intérieur de l'adoration — acte de l'intelligence, acte de la volonté, — mais en ajoutant tout de

suite qu'au sens strict, il n'y avait vraiment adoration — au moins pour les hommes : je ne parle pas ici des anges — que si ce sentiment intérieur était manifesté extérieurement, par un geste, une attitude appropriée. Sans son expression extérieure, l'acte d'adoration n'est pas complet.

Et c'est si vrai que, comme bien souvent dans nos langues humaines, c'est cet acte extérieur qui a fini par désigner l'acte intérieur lui-même. Qu'est-ce, de fait, qu'est-ce, étymologiquement, que l'adoration ? *Adoratio* vient de *ad os*. C'est le geste de la main qu'on approche de la bouche pour envoyer un baiser : plus encore qu'un geste d'amour, c'est un geste de déférence, de dépendance et de soumission.

Chez les Orientaux, l'adoration, *προσκυνησις*, c'est le geste qui consiste à mettre les deux genoux en terre, et à baiser les pieds, ou simplement le bord du vêtement, de celui qu'on veut honorer. Ce geste, c'est celui que nous faisons toujours, le Vendredi-Saint, dans cette cérémonie éminemment orientale qu'est l'Adoration de la Croix.

Par conséquent, inclination, gémissement, prostration — avec ou sans baiser, — c'est cela, à proprement parler, l'adoration.

Et c'est bien en ce sens que le terme est si souvent employé dans la Bible. Rappelons-nous, pour n'en citer qu'un exemple, Joseph adoré par ses frères (Gen. XLIII, 26).

Dans l'Évangile, il en va tout de même. L'adoration, c'est le geste spontané — j'allais dire l'attitude de politesse élémentaire — de celui qui implore une grâce. Le lépreux, par exemple, sollicitant sa guérison : « *Et ecce leprosus veniens adorabat eum dicens* » (Matth. VIII, 2). Ou bien la Chananéenne : « *At illa venit et adoravit eum dicens* » (Matth. XV, 25). Ou encore la mère des fils de Zébédée : « *Tunc accessit ad eum mater filiorum Zebedaei cum filiis suis, adorans et petens aliquid ab eo* » (Matth. XX, 20). De la part de cette mère ambitieuse, sollicitant pour ses deux fils les premières places, il ne s'agit évidemment pas d'adoration en esprit et en vérité. Un degré plus bas encore — mais cela aide à mettre l'accent sur l'essentiel — l'adoration sacrilège des soldats au cours de la Passion du Christ : « L'ayant revêtu de pourpre, ils ceignirent

sa tête d'une couronne d'épines qu'ils avaient tressée ; puis ils se mirent à le saluer : « Salut, Roi des Juifs ! ». Et ils lui frappaient la tête avec un roseau, et ils crachaient sur lui ; et, fléchissant les genoux, ils l'adoraient : *Et ponentes genua, adorabant eum* ». (Marc, XV, 17-19).

L'adoration — nous sommes désormais fixés, — c'est cela ; c'est ce geste de déférence, de respect, qu'on doit à plus grand que soi ; geste qui n'a évidemment tout son sens que s'il est la manifestation extérieure d'un sentiment intérieur.

C'est cet élément essentiel qu'il est aisé de discerner dans l'expression musicale de l'adoration, telle qu'elle apparaît notamment dans le répertoire grégorien.

Voici, par exemple, l'antienne de *Benedictus* du Vendredi de Pâques :

*Ici l'antienne Undecim discipuli* <sup>(11)</sup>

Le Seigneur est ressuscité ; en Galilée il apparaît à ses Apôtres, aux onze. Tous l'ayant reconnu, ils se prosternent à ses pieds : « *adoraverunt eum* » (Matth. XXVIII, 17). Voyez comment la mélodie rend bien cette prostration unanime : progression descendante d'une octave entière, du *ré* au *ré* ; progression s'enfonçant de façon vraiment caverneuse une quarte au-dessous de la tonique, comme pour exprimer ce besoin des Apôtres de s'anéantir devant le Maître, de disparaître, de rentrer sous terre.

Traduisant de façon si adéquate le geste éminemment expressif de l'inclination, de la prostration, cette technique de la progression descendante ne pouvait pas ne pas inspirer aussi les compositeurs, même lorsque l'adoration évoquée par le texte n'était qu'intérieure.

Voyez cette admirable antienne qui clôt l'Office de sainte Agnès.

---

(11) Pour chacun des exemples présentés, la projection du texte noté avait été prévue, ainsi que l'enregistrement sur bande magnétique.

*Ici l'antienne Stans beata Agnes*

Tandis que les flammes la consomment, la petite martyre de treize ans, toute tendue vers Dieu, ne sait que louer, bénir, adorer : « Vous, le Tout-Puissant, vous l'Adorable, vous qu'on doit honorer et craindre, je vous bénis et je glorifie votre nom à jamais ! ». Après l'attaque directe sur la dominante, marquant bien la foi imperturbable en la toute-puissance de Dieu : *Omnipotens* ; voici, tout de suite après, l'adoration qui se prosterne, dans les cordes graves, du *fa* au *ré*, et puis du *ré* au *do* : *Adorande* ; imposant en quelque sorte au chanteur lui-même — qui peut-être n'y pensait pas — cette prostration intérieure du vrai adorateur.

Mais, si l'on veut vraiment savoir ce que c'est qu'adorer Dieu, plus qu'à tous ses saints, plus qu'à toutes ses saintes, c'est à l'humilité personnifiée qu'il convient de le demander : à Notre-Dame. Elle qui, Mère du Christ, avait droit à son respect et à sa soumission, elle savait mieux que personne, son Fils étant son Dieu, tout ce qu'elle lui devait — tout ce qu'elle était — et notamment la grâce incomparable d'être sa Mère. Plus que quiconque elle avait donc conscience de lui devoir elle-même, et respect et honneur et adoration. Jugez de la qualité de cette adoration par la belle antienne qui ouvre l'Office de la Purification, de la Présentation de l'Enfant-Dieu dans le Temple, dans son Temple :

*Ici l'antienne Senex Puerum portabat*

« Le vieillard — le vieillard Siméon — portait l'Enfant, l'Enfant guidait le vieillard. Celui que la Vierge avait mis au monde — sans cesser de demeurer vierge après sa naissance, — celui-là même qu'elle avait engendré, elle l'adora ». Vous noterez, dans le souverain respect de cette incise mélodique qui s'incline — *ipsum quem genuit adoravit*, — et la profondeur, et la plénitude, et tout à la fois la tendresse de cette incomparable adoration de la Vierge.

Adoration du Seigneur, par ses apôtres, par ses saints, par sa Mère : c'est là l'hommage personnel de simple justice que lui doit toute créature capable de reconnaître le souverain domaine de Dieu sur elle, et, en conséquence, l'état de dépendance et de soumission où elle ne peut pas ne pas vouloir demeurer à son égard, une fois qu'elle a bien compris que, sans son action créatrice, elle ne serait jamais sortie du néant, que, sans son action conservatrice ininterrompue, elle y rentrerait immédiatement.

Mais cette adoration ne suffit pas.

L'homme — déjà j'y ai fait allusion, — l'homme est un être social. Et comme tel, il doit à Dieu, outre son adoration personnelle, une adoration collective, dont la manifestation la plus haute est le culte divin, dont l'expression la plus significative est le sacrifice.

Qu'est-ce, de fait, que le sacrifice ? C'est — et ç'a toujours été — l'action par laquelle l'homme reconnaît ce souverain domaine de Dieu sur toute créature, vivante ou inanimée. Chez les Juifs, nous le savons, l'immolation des victimes avait ce sens. « Le sang, c'est l'âme », dit le Deutéronome (XII, 23) ; et le Lévitique de préciser : « L'âme de la chair est le sang » (XVII, 10). Répandre devant Dieu le sang d'une victime, c'était d'abord reconnaître que toute vie vient de lui ; c'était lui faire hommage du principe même de la vie.

On comprend dès lors toute la sainteté que revêtait pour un Israélite le sang sacrificiel, et comment son effusion sur l'autel constituait l'acte principal du sacerdoce mosaïque. Pratiquement, le sang de la victime représentait la vie de cette victime ; et la vie ainsi offerte à Dieu sur l'autel du sacrifice représentait — par une substitution mystérieuse — celle de l'offrant lui-même, celle de tout le peuple au nom duquel il agissait. Et nous savons, nous chrétiens, de quel unique sacrifice ces immolations sanglantes de l'Ancienne Loi étaient la préfiguration.

Ne nous étonnons donc pas de voir rappelés, dans tels textes de notre liturgie, ces sacrifices de l'Ancienne Loi, si éminemment expressifs de l'adoration telle que nous l'avons définie.

Le seul rapprochement des mots d'*adoration* et de *victimes* — ou d'*hosties* — qu'on y trouve montre assez qu'ils sont corrélatifs.

Voyez, par exemple, cette antienne de communion du XVIII<sup>e</sup> Dimanche après la Pentecôte :

*Ici la communion Tollite hostias*

« Apportez des hosties — des victimes, — et entrez dans les parvis du Seigneur ; adorez-le dans son Temple saint ». Beau mouvement invitatif, suivi de l'adoration sacrificielle. Vous noterez, là encore, la belle progression descendante, *ré-do-la-sol-fa*, rendue plus expressive et plus noble encore par le doublement de tous les degrés, par la retenue de tout le mouvement — tous les neumes sont allongés, — traduisant magnifiquement la grandeur de cette solennelle adoration collective, tout à la fois centre et sommet du culte divin.

Sacrifices — au pluriel — de l'Ancienne Loi ; sacrifice — au singulier — de la Nouvelle : le sacrifice unique du Christ, dont tous les autres ne sont que la répétition sacramentelle, où ils puisent tout leur sens et toute leur efficacité ; le sacrifice de la Croix, et l'attitude d'adoration que tout spontanément il inspire. J'ai évoqué tout à l'heure le geste si expressif de la grande prostration orientale que nous avons précisément conservé dans cette cérémonie si suggestive de l'Adoration de la Croix. Adoration — chacun le sait bien — qui ne va pas tant à la croix qu'au Crucifié. En voici l'expression mélodique :

*Ici le verset Ecce lignum Crucis*

« Voici le bois de la Croix, où le Sauveur du monde a été suspendu. Venez, adorons-le ! ». Vous noterez, après le calme respectueux de la première incise, l'ardent crescendo de l'invitation *Venite* qui permet l'admirable decrescendo de l'*adoremus*. En toute vérité, il est comme impossible, en percevant cette si chaude invitation, de demeurer debout ou assis ; on ne peut, avec la mélodie, que se prosterner et adorer.

Adoration en rapport avec le sacrifice : c'est tout le sens des deux pièces que vous venez d'entendre : l'une pour l'Ancien Testament, l'autre pour le Nouveau. Mais, est-il besoin de le souligner, ce sacrifice lui-même n'a de valeur que par l'intention du sacrificateur, par la qualité de l'adoration intérieure qu'il est censé exprimer. Et c'est bien pourquoi, dès l'Ancien Testament, on a vu si souvent les Prophètes s'élever contre tant d'immolations rituelles, odieuses au Seigneur dans la mesure où en était absente la vraie adoration intérieure. Et c'est pourquoi, dès l'Ancien Testament aussi, un autre sacrifice a été exalté, qui souvent traduisait plus authentiquement les sentiments profonds du cœur : le sacrifice de louange, l'adoration chantée.

Voici, entre bien d'autres, le riche *Alleluia Adorabo*, qui exprime si somptueusement la plénitude débordante de cette vraie adoration de l'âme et du cœur :

#### *Ici l'Alleluia Adorabo*

Adoration du cœur, dis-je, mais adoration exprimée ; et exprimée — tout comme les sacrifices rituels eux-mêmes — dans le Temple, dans le sanctuaire même de Dieu : *Adorabo ad Templum sanctum tuum* ; d'où son affectation actuelle à la Messe de la Dédicace.

Ici encore, on retrouve la technique descendante, déjà maintes fois signalée. Encore faut-il savoir la discerner. D'aucuns, de fait, pourraient faire observer que, loin d'être écrit en progression descendante, l'*Adorabo* initial part en plein élan, comme à l'assaut de la dominante. Sans doute ! Mais, qu'on prenne la peine de jeter un coup d'œil sur la suite, on verra que la progression descendante n'est pas loin : jamais elle n'est mieux marquée que lorsqu'elle part de plus haut. C'est ce qu'a bien compris ici le compositeur. Si, à l'attaque, il est, de fait, parti dans un mouvement ascendant aussi net, ce n'était que pour rendre plus adorante l'incise en détente qui allait suivre.

Il y a même, dans le cas présent, comme une double adoration : la première, partant du *ré* supérieur, s'abaissant par

ondulations jusqu'au *fa* ; et puis, la mélodie ayant rebondi jusqu'au *do*, une seconde adoration, plus simple et plus directe, comme en écho de la première, s'inclinant du *do* jusqu'au *sol*. On a ainsi comme deux gestes : l'un plus ample, l'autre plus émouvant, en ce que, l'adoration étant déjà rendue, et très noblement, l'adorateur semble se redresser, uniquement pour pouvoir se prosterner à nouveau, pour redoubler un geste, insuffisant semble-t-il à exprimer ses sentiments profonds. Mais écoutez plutôt ces admirables vocalises, dont les multiples crescendo, tout gonflés de louange, ne semblent imaginés que pour multiplier et amplifier l'adoration, qui s'abîme, et s'abîme, et s'abîme encore.

Chacun aura perçu, dans cet *Alleluia*, l'alternance incessante entre l'adoration et la louange : la louange éclatant surtout dans les montées, l'adoration s'inclinant dans les descentes, où elle aime parfois à s'étaler, comme se prosternant de palier en palier.

L'adoration — l'adoration chantée, — il faudrait des heures et des heures pour pouvoir en parler dignement, tant la prière de l'Eglise en est pleine, et comme saturée.

Songez donc que l'adoration, c'est le *la* que l'Eglise uniformément nous donne — et avec quelle variété ! — au seuil de chacune de nos journées. Il n'est pas une seule d'entre elles où, par le chant du si beau psaume XCIV<sup>e</sup>, elle ne nous fasse éclater en jubilation, elle ne nous fasse nous prosterner en adoration : « *Venite exsultemus Domino, jubilemus Deo salutari nostro... Venite adoremus et procidamus ante Deum...* » et cela, dans un unique élan de l'âme dont on ne sait trop s'il faudrait le nommer une joie adorante, ou plutôt une adoration jubilante. Mais non : c'est la seconde formule qui convient certainement le mieux : l'antienne invitatoire, incessamment reprise, de verset en verset, le souligne assez. On peut parcourir le Cycle liturgique, d'un bout à l'autre c'est toujours à l'adoration qu'elle invite : pendant l'Avent, *Regem venturum Dominum, venite adoremus* ; ou bien *Prope est jam Dominus, venite adoremus* ; à Noël, *Christus natus est nobis, venite adoremus* ; à l'Epiphanie : *Christus apparuit nobis, venite adoremus* ; à l'Ascension : *Alleluia, Christum Dominum ascen-*

*dentem in caelum venite adoremus, alleluia* ; à la Pentecôte .  
*Alleluia, Spiritus Domini replevit orbem terrarum, venite  
 adoremus, alleluia.* Et puis, tout au long du Sanctoral : *Regem  
 angelorum Dominum, Regem apostolorum Dominum, Regem  
 martyrum Dominum, Regem confessorum Dominum, Regem  
 virginum Dominum, Regem regum Dominum*, et jusque dans  
 l'Office des Défunts, *Regem cui omnia vivunt*, et toujours, et  
 incessamment, *venite adoremus, venite adoremus, venite ado-  
 remus...* C'est vraiment comme une idée fixe ; c'est comme  
 une obsession quotidienne d'adoration.

Cette attitude fondamentale d'adoration, elle n'apparaît pas  
 seulement dans l'Office ; on la retrouve aussi — bien en-  
 tendu — dans la Messe. Pensons seulement au *Gloria*. Chacun  
 a dans l'oreille l'avalanche si caractéristique : *laudamus te,  
 benedicimus te, adoramus te, glorificamus te, gratias agimus  
 tibi*. Dans ce torrent impétueux de mélodie qui déferle ainsi  
 sur Dieu, on peut noter que l'adoration occupe tout juste  
 le centre ; et il serait souverainement intéressant d'observer  
 comment, noyée si l'on peut dire au milieu de proclamations  
 si ardentes, toutes bouillonnantes de vie — louange, bénédic-  
 tion, glorification, action de grâces, — l'adoration a bien pu  
 être traitée, elle qui est toujours si intérieure, même lorsque,  
 extérieurement, elle s'incline, se prosterne et s'abîme. Mais il  
 y faudrait des heures et des heures, et déjà j'ai été indiscret.

Pour éviter d'abuser de vous, je me bornerai donc à vous  
 suggérer d'une manière synthétique, par l'audition d'une  
 ultime pièce, la richesse des possibilités de la technique gré-  
 gorienne, tant pour exprimer l'adoration elle-même, que pour  
 la différencier des autres formes de prière, et notamment de la  
 glorification de Dieu.

Il s'agit d'une grande antienne qui, dans les Eglises des  
 Gaules — et aujourd'hui encore à Lyon — était chantée, les  
 jours de grandes fêtes, pour inviter les fidèles à approcher, au  
 moment de la communion.

Voici la traduction de cette pièce : « Venez, peuples ; appro-  
 chez du mystère saint, du mystère d'immortalité ; venez au  
 banquet sacré ; avançons avec crainte, avec foi ; venons nous

unir à celui que, par notre pénitence, nous avons mérité de recevoir : l'Agneau de Dieu, offert en sacrifice au Père. Adorons-le, lui seul, et le glorifions en clamant avec les anges : Alleluia ! »

Dans son texte même, cette pièce synthétise, vous le voyez, tout ce que j'ai pu dire jusqu'ici. Mouvement invitatoire : « Venez, approchez ! Approchez avec foi, mais aussi avec crainte : la crainte sainte, le sacré tremblement qu'inspire la majesté de Dieu ; le respect qui fait se prosterner, s'anéantir devant lui. Malgré sa grandeur, malgré son immensité, son infinité, ce Dieu s'offre à nous, si toutefois nous avons fait ce qui était en nous pour nous purifier. Celui qui se donne ainsi, c'est l'Agneau de Dieu, c'est le propre Fils de Dieu, offert en sacrifice au Père, offert pour nous. A lui soient honneur et bénédiction, à lui soient l'honneur et l'action de grâces. »

*Ici l'antienne Venite populi*

Vous jugerez de l'étonnante grandeur de cette pièce, qui spontanément fait penser à la liturgie de l'Apocalypse : les anges qui se tiennent autour du trône de l'Agneau et se prosternent devant lui, la face contre terre ; les vingt-quatre vieillards se levant de leurs sièges pour adorer celui qui est assis sur le trône, jetant leurs couronnes à ses pieds et proclamant : « Vous êtes digne, notre Seigneur et notre Dieu, de recevoir la gloire et l'honneur, et la puissance... La louange, la gloire, la sagesse, l'action de grâces, l'honneur, la puissance et la force soient à notre Dieu, pour les siècles des siècles. » (Apoc. IV, 11 ; V, 13-14).



Il faut conclure. Je ne sais s'il en est beaucoup, parmi vous, qui, de temps en temps au moins, jettent les yeux sur l'admirable prière que l'Eglise fait réciter au chevet des agonisants. Point n'est besoin d'être à la mort pour la réciter, pour la méditer.

*Commendamus tibi, Domine, animam famuli tui...* « Nous vous recommandons, Seigneur, l'âme de votre serviteur (ou de votre servante) ». *Licet enim peccaverit, tamen Patrem, et Filium, et Spiritum Sanctum non negavit, sed credidit, et zelum Dei in se habuit, et Deum, qui fecit omnia, fideliter adoravit.* « Cette âme qui va paraître devant vous, c'est celle d'un pécheur ; et l'Eglise le sait bien, qui si souvent lui a pardonné. Mais, toute pécheresse qu'elle soit, cette âme, elle a cru en vous — Père, Fils et Saint-Esprit, — elle a eu le zèle de Dieu ; et — suprême motif de confiance — ce Dieu qui a fait toutes choses, avec toute sa foi, avec toute sa fidélité, elle l'a adoré : *fideliter adoravit* ».

Aux vrais adorateurs qu'ici-bas cherche le Père, Dieu se doit de s'unir un jour, Dieu se doit de se donner pour toujours.

---

# Qu'est-ce qu'un bénédictin ?

---

RÉPONSE AU DISCOURS DE RÉCEPTION

DE DOM R.-J. HESBERT

par M. R.-G. NOBÉCOURT

**A**u moment de vous accueillir en notre Compagnie souffrez, je vous prie, mon Père, que je tranquillise avec ma conscience celle de tous nos confrères. Ils ne semblent pas d'ailleurs très tourmentés du mauvais cas dans lequel ils se sont mis en vous appelant si volontiers à siéger parmi nous ; je crois devoir les en instruire.

Dans la profusion de vos travaux je me suis en effet arrêté davantage sur l'une des conférences, retrouvées et publiées par vous, où Dom Claude Martin, aux dernières années du dix-septième siècle, examinant avec un groupe de religieux de Saint-Maur, doctes et expérimentés, les vertus qui devaient spécifier le mieux les moines bénédictins concluait qu'à son avis la séparation du monde, effective et totale, caractérisait leur ordre.

Les interlocuteurs de Dom Claude Martin avaient d'abord diversement opiné : celui-ci distinguait l'obéissance comme le trait essentiel de l'esprit de saint Benoît, celui-là le silence ou la pauvreté, un autre la crainte de Dieu ou l'hospitalité ou la place faite à l'office divin dans le cours de la journée. Le premier à donner son sentiment avait avancé, quant à lui, que c'était par l'humilité que les Bénédictins se différenciaient des autres religieux.

Et j'allais craindre pour vous, mon Père, la tentation délectable, sinon le fâcheux manquement à la règle, en laquelle

nous vous induirions, non pas sans doute en ajoutant à votre qualité monacale celle d'académicien rouennais — nous n'avons pas une telle outrecuidance — mais en prononçant votre éloge devant vous comme le prescrivent à la fois, l'usage, la courtoisie et le jugement véritable. Quelle serait notre responsabilité de vous éprouver ainsi !

Mais voici que Dom Claude Martin me soulageait de ce scrupule : pas plus que l'obéissance ou la pauvreté ou le silence ou l'importance de l'office divin, l'humilité n'était particulière aux fils de saint Benoît. Vertu monastique, elle est d'abord, disait-il, une vertu que l'Évangile enseigne à tous les chrétiens et dont nul chrétien n'est dispensé. Si donc sa pratique devait être quelque peu enfreinte dans la séance solennelle où nous vous recevions, vous aviez une chance de ne pas faillir seul : enorgueillis nous-mêmes de vous voir répondre avec tant de bonne grâce à notre invitation, nous pourrions du moins battre notre coulpe ensemble et nous appliquer mutuellement une correction charitable.

Or la mise au point de Dom Claude n'arrangeait pas les choses en réalité, car, résumant le débat puis développant sa pensée selon l'habitude de ces « Conférences ascétiques » afin de résoudre les questions qu'on avait examinées, il concluait que la retraite, extérieure et intérieure, était la loi proprement bénédictine. Certes une retraite aussi rigoureuse convenait à d'autres religieux qu'aux Bénédictins, si large qu'en fût leur famille, noire ou blanche ; les Chartreux par exemple l'observaient strictement. Mais, pour n'être pas ermites comme ces derniers, les Bénédictins ne sauraient se concevoir que séparés du monde, et nul prétexte, nulle coutume, nul intérêt ne pouvait atténuer cette prescription. Perdre l'esprit de retraite, déclarait Dom Claude, c'était perdre l'Ordre et se perdre soi-même. L'Académie de Rouen serait-elle donc pour vous le lieu d'une double perte ? Son cas s'aggravait, mon Père, et je n'osais pas imaginer celui où elle vous mettrait.

Au risque d'un peu de cette agilité exégétique qu'on prête aux Jésuites — excusez-moi — j'essayais d'interpréter dans un sens qui ne nous fût pas trop défavorable les lignes où

Dom Claude, nuançant l'application du principe sévère, notait que saint Benoît n'avait pas interdit toute sortie de la clôture. Quoique la règle de la vie hors du monde fût incompatible avec toute activité éloignant le religieux de son monastère, habituellement ou fréquemment, il n'avait pas exclu des nécessités, voire de simples opportunités, qui justifieraient assez son absence. Non sans de grandes précautions, ajoutait Dom Claude, non sans que fussent pesées les urgences charitables, la première étant pour le moine de demeurer moine précisément, au cœur de sa solitude. Et Dom Claude rappelait en quelles circonstances des Bénédictins avaient quitté leur cloître pour travailler activement au salut du prochain : missions apostoliques en terres païennes ou en pays infidèles, lutte contre les hérésies et les schismes, œuvres hospitalières, rachat des captifs... Même en sollicitant beaucoup ces exceptions à l'étroite et fondamentale observance, je vous confesse, mon Père, que je n'en trouvais aucune qui puisse apparemment nous concerner et je ne suppose pas que votre savante habileté à déchiffrer les textes vous ait permis d'y découvrir celle d'appartenance à une Compagnie comme la nôtre.

La mésaventure eut été sans issue, si, relisant encore avec une attention anxieuse les propos de Dom Claude Martin, une courte phrase incidente ne m'avait éclairé soudain.

Saint Benoît, indiquait Dom Claude, avait laissé « au jugement de l'Abbé » le soin d'apprécier les motifs, nécessaires ou opportuns, qui permettraient au religieux de quitter pour un peu de temps le monastère. La présence ici de Dom Dalle manifeste assez, nous semble-t-il, que le « jugement » du Révérendissime Père Abbé de Saint-Wandrille n'a pas contrarié notre vœu ; nous lui en sommes très reconnaissants. Et cette présence qui nous honore doit suffire à nous rassurer.

Aurions-nous cependant quelques scrupules encore ? Je me réfèrerais de nouveau à Dom Claude Martin. Ni lui ni les moines avec lesquels il conférait n'ont cité en effet, parmi les traits distinctifs des bénédictins, le travail d'érudition qu'on leur attribue généralement comme leur occupation principale, leur privilège et leur mérite, sinon comme leur raison d'être. Dans le fil de ma casuistique précautionneuse je retiens donc

que, si c'est absolument méconnaître la réalité et l'emploi d'une vocation monacale que d'assimiler bénédictin et savant, de confondre recherches érudites et règle de saint Benoît, je retiens que nous pourrions prétendre sans irrévérence, et quoique vous ayez pu croire, qu'en vous élisant, mon Père, l'Académie a élu le savant et le chercheur et non pas le bénédictin.

Il me reste d'ailleurs un argument pour achever de nous apaiser, s'il en est besoin. C'est l'argument auquel on recourt quand les textes manquent et qui tranche souvent des problèmes que la lettre seule embrouille ou bloque : *le précédent*.

J'avoue que, dans la longue suite de nos membres depuis plus de deux siècles, je n'ai rencontré que deux moines. J'ose à peine d'ailleurs m'arrêter au premier, Dom François-Philippe Gourdin, non qu'il n'ait été un très savant bénédictin, professant en outre pour notre Académie — à laquelle, pendant plus de quarante ans, il apporta des travaux très nombreux et très divers — un respect et une affection dont il paraissait rare à M. Charles de Beaurepaire, en avril 1867, que de tels corps les inspirassent à un pareil degré, mais les malheurs du temps où il vécut éprouvèrent son esprit et sa constance.

Né à Noyon en 1739, Dom Gourdin avait fait profession à l'abbaye de Saint-Georges à Boscherville en avril 1761, suivi les cours de théologie à Saint-Wandrille, enseigné la rhétorique au collège bénédictin de Beaumont-en-Auge, quand, en 1771, il obtint la faveur de résider à l'abbaye de Saint-Ouen, pour se rapprocher de notre Compagnie qui l'avait déjà élu membre associé, notre règlement interdisant alors de nous agréger davantage toute personne attachée à un ordre de religion.

Ses activités académiques le mirent en rapport avec un certain médecin des gardes du comte d'Artois qui était physicien et s'appelait Marat. Ce Marat ayant quatre fois concouru aux prix de l'Académie de Rouen (en 1783, 84, 86 et 87) en fut quatre fois lauréat et ç'avait été l'occasion pour Dom Gourdin de nouer des relations amicales avec lui, relations qu'il dénoua, il faut le dire, lorsque la Révolution permit au dit Marat de satisfaire d'autres goûts.

Cependant, en avril 1790, Dom Gourdin proposait ses services aux officiers municipaux rouennais. Il les assurait

qu'ayant toujours été soucieux de remplir ses devoirs de citoyen, il était entré dans la congrégation qui précisément lui en donnait le mieux les moyens. Il leur déclarait qu'il était prêt à renoncer à son état, « forcé par des circonstances qui ne lui permettraient plus d'y jouir d'une existence sûre, honorable et utile ».

C'est alors que Dom Gourdin, dernier bibliothécaire de Saint-Ouen, fut chargé de rassembler et de mettre en ordre les livres et les manuscrits dont la Révolution dépouillait les couvents (il amena en bateau jusqu'à Rouen ceux de Jumièges) et qu'il constitua notre bibliothèque municipale dont il fut le premier directeur. Il habitait Bonsecours à cette époque.

En juillet 1825, âgé de 85 ans, il mourut à Rouen, rue Bouvreuil, sans avoir repris la régularité bénédictine mais ayant continué, dit-on, d'exercer les fonctions ecclésiastiques.

Mon argumentation semblerait peut-être malencontreuse et désobligeante, si nous n'avions, mon Père, pour nous rasséréner que ce seul « précédent » — dont pourtant, je ne le cache point, nos prédécesseurs ici se flattèrent longtemps. Mais nous en avons un autre, plus récent, et qui nous « couvre » d'autant mieux, si je puis dire, que le moine dont il s'agit, Dom David, appartenait aussi à l'ordre de Saint-Benoît et qu'attaché à Saint-Wandrille, il poursuivait cette restauration du chant grégorien, suscitée par Dom Pothier, à laquelle vous-même avez apporté tant de documents précieux, de pièces originales et de doctes études, historiques et critiques. Lors de sa réception en notre sein, le 30 octobre 1942, Dom David exposait précisément l'œuvre de Dom Pothier, qui, auprès puis dans le sillage de Dom Guéranger, entreprit de restituer le chant ancien à la liturgie romaine pareillement restituée, de remplacer par les mélodies grégoriennes conformes à la vieille tradition cette suite de notes lourdement scandées à coups de contrebasses et de serpents (il y en avait deux au chœur de notre cathédrale) et dont ce qu'on appelait dans notre diocèse « le plain-chant rouennais » n'était pas l'une des variétés les moins martelées.

Je ne crois pas avoir à plaider davantage (et je suis, aussi bien, à bout d'arguments) la pureté de nos intentions, notre déférence pour vos devoirs d'état et l'amitié de notre appel.

Mais toute cette dialectique dont l'efficacité ne me semble pas douteuse — du moins je m'en persuade — comporte un revers qu'il va vous falloir maintenant subir.

Après les hymnes et les cantiques et le haut enseignement que nous venons d'entendre, nous en arrivons à la lecture du martyrologe : c'est l'instant, que je vous ai loyalement annoncé, de ne pas succomber à la tentation et de surmonter l'épreuve. Elles eussent été sans doute d'une moindre malice et d'un meilleur agrément si notre confrère Georges Fayard n'avait pas été empêché, à cause des ménagements que sa santé requiert, de répondre en musicien à votre discours, comme il le souhaitait et comme nous le souhaitions. Reçu à l'Académie le 1<sup>er</sup> juillet 1947 par Dom David justement, il n'eut pas manqué de se souvenir de cette intronisation bénédictine qui l'honorait en s'honorant de vous introniser vous-même à son tour. Il avait ce jour-là parlé de la mer et de la musique avec une intelligence très avertie et très sensible. Dom David avait évoqué « la poésie de l'eau dans la mélodie grégorienne ». Le dialogue de ces deux artistes s'accordait sur le même ton. Le mien, hélas ! sera beaucoup plus bas que le vôtre — et je n'y puis rien (pas plus haut, n'est-ce pas ? que sa voix). Vous êtes assez charitable, je crois, pour supporter cette dissonance, si vous n'êtes pas assez facétieux (la charité d'ailleurs y trouverait son compte) pour me souffler, en manière d'oraison jaculatoire terminant votre méditation et transposant le soupir d'un vieux refrain délaissé : « Adore et tais-toi ! »



Les trois seuils — sciences, lettres et arts — sur lesquels s'ouvre le portique de l'Académie de Rouen s'alignent et ne se succèdent pas ; la plupart d'entre nous n'ont eu à en franchir qu'un. Si ces marches formaient un escalier vous l'eussiez, quant à vous, gravi avec aisance. Les membres de nos trois classes en vous élisant (vous avez tout à l'heure modestement supposé le contraire) ont pu penser qu'ils agrégeaient à la leur particulièrement une recrue éminente. De quelle façon se sont greffées sur votre formation scientifique des activités de nature

littéraire et des activités de nature artistique, je renonce à l'expliquer ; votre vocation religieuse sans doute en fournirait la clef et nous ignorons les secrets de la serrure. Je me bornerai à esquisser leur suite telle qu'elle s'est visiblement accomplie.

Vous avez certes de beaux souvenirs d'enfance ; ils fondent et éclairent toute une vie. Mais il n'y a que vous probablement qui puissiez discerner dans votre enfance même les amorces ou les présages de votre destin. Votre père, ingénieur sorti de l'Ecole Centrale, dirigeait quand vous naquîtes (le 22 janvier 1899) l'usine des papeteries Firmin Didot à Sorel-Moussel, auprès d'Anet, dans l'Eure-et-Loir. Il ne vous laissa pas le temps de vous enraciner en ces confins normands quoiqu'il eût lui-même, et vous par conséquent, de la Normandie dans les veines : son père, Georges Hesbert, n'était-il pas né à Yvetot (en novembre 1843) dont son grand-père était sous-préfet pendant la Restauration et où celui-ci avait épousé une yvetotaise, Mlle Asselin ? Certes le sang cauchois s'était ensuite un peu mêlé : votre mère en effet descendait d'une lignée coloniale ; votre arrière-grand-père et votre grand-père de ce côté-là étaient médecins à la Guadeloupe et votre oncle, Ferdinand L'Herminier, père du capitaine de vaisseau Jean L'Herminier qui s'est illustré en 1942 avec son sous-marin *Casabianca*, était médecin aussi dans nos troupes d'Outre-mer. En tout cas la part normande de l'hérédité des Hesbert ne parut point exclusive.

Vous aviez cinq ans quand votre père partit pour Vannes afin de construire le chemin de fer du Morbihan et vous en aviez sept quand il partit pour l'Argentine afin d'y construire une voie ferrée à travers la pampa. La pampa à ses côtés ne vous est pas interdite ; il vaut mieux cependant apprendre à écrire et à compter et vous voici élève au collège Lacordaire de Buenos-Aires. Quatre années passent et vous êtes encore un jeune garçon quand votre père, après vous avoir laissé quelques mois au Lycée Montaigne, à Paris, vous emmène cette fois à Smyrne : il est chargé de tracer des routes dans l'empire Ottoman. En 1913 la construction du chemin de fer de la côte basque l'appelle à Bayonne dont vous fréquentez le lycée.

Si les voyages forment la jeunesse, l'adolescent de quatorze

ans que vous êtes alors doit être déjà assez bien équipé. On pourrait craindre cependant que ses études ne se soient pas accommodées de tous ces déplacements familiaux. Or René Hesbert, pendant que son père mobilisé en 1914 édifie et dirige à Bordeaux une usine fabriquant des douilles d'obus de 75, fait ses classes de mathématiques élémentaires et de mathématiques spéciales puis prépare le concours d'entrée à l'Ecole Polytechnique. Il y est admissible en 1917 ; il l'est à l'Ecole Normale supérieure en 1918. A quoi il ajoutera une licence de mathématiques.

Votre père reconstruit les régions dévastées aux alentours du Chemin des Dames lorsqu'en 1920 vous êtes appelé au service militaire. Vous ne pouviez qu'être artilleur et quand vous recevez, après quelques mois, votre galon de sous-lieutenant, on imaginerait volontiers que tout jusqu'à présent — vos goûts, votre culture et vos diplômes — vous a préparé une carrière d'officier dans une arme savante. « Je serais aujourd'hui, m'avez-vous dit, colonel d'artillerie en retraite ». Auriez-vous donc été tellement non conformiste que vous ne fussiez devenu général ?

C'est une toute autre « profession » et un tout autre avancement que les desseins providentiels vous ménageaient. Le 31 décembre 1911 — vous alliez avoir 23 ans — vous entrez à l'abbaye bénédictine de Solesmes. Nous ne vous y accompagnerons pas mais nous avons appris comment vous remplissiez les heures qu'entre celles que retiennent les emplois et les obligations de la vie commune quotidienne, la règle laisse à chaque religieux le soin d'occuper selon ses aptitudes et ses compétences, selon bien sûr aussi la discipline de son monastère et l'esprit de son Ordre. Dix ans en effet se sont à peine écoulés depuis votre arrivée à Solesmes que se manifestent les premiers fruits de ces travaux de paléographie musicale que votre formation vous avait fait aborder sans doute avec une méthode et une disposition intellectuelle qui en établissaient plus rigoureusement l'assise scientifique. « La Revue grégorienne » et les « Ephémérides liturgiques » commencent de publier vos articles en 1932 alors que vous donnez dans le tome quatorzième de la « Paléographie musicale de Solesmes »

des pages sur « les principes de critique textuelle grégorienne » et sur « la tradition liturgique et musicale de l'Italie méridionale » et que vous faites paraître un ouvrage aussitôt loué par les spécialistes comme une édition remarquable et définitive des six textes les plus anciens de l'antiphonaire de la messe au VIII<sup>e</sup> et au IX<sup>e</sup> siècles. Ces textes étaient admirablement reproduits et vous en décriviez les manuscrits, vous en illustriez le témoignage, y releviez les traces d'archaïsme et les innovations, mettiez en évidence leurs divergences ou leur accord.

Ces articles et ces volumes, de 1931 à 1939, ouvraient une bibliographie qui comporte aujourd'hui une soixantaine de titres et qui, sans cesser de répertorier des travaux ayant le même caractère scientifique, allait s'enrichir de publications de caractère doctrinal et spirituel et même de disques gravés de compositions en français sur la ligne structurelle de compositions grégoriennes.

Mais, avant que cette bibliographie s'allongeât ainsi, la guerre vint vous prendre à Solesmes et je ne voudrais pas continuer de la feuilleter en omettant de signaler, au moment où elle s'interrompt, vos services de combattant. Capitaine d'artillerie vous passez en Sarre l'hiver de 1939. Cantonné au printemps de 1940 à Saint-Amand, dans la région de Valenciennes, vous êtes engagé en mai au sud de Bruxelles et mettez vos pièces en batterie au Mont-Saint-Jean, parmi les fantômes et les alexandrins de Watterloo. Puis votre unité se replie vers le sud-ouest, enfermée dans la funeste poche où les meilleures divisions françaises affluent et se désagrègent. Encerclé à Haubourdin, votre régiment résiste trois jours et quand il est épuisé, à bout de munitions et à bout d'espoir, son colonel se suicide et les Allemands lui rendent ce qu'on appelle les honneurs de la guerre : vous défilez avec votre troupe en armes sur la grand-place de Lille. Il faut aussitôt déchirer cette image d'Épinal : vous êtes prisonnier. Vers quels lointains barbelés — et pour combien de mois — vous mènent cette route des Flandres, cette chaussée belge ? A Renaix où l'affligeant convoi fait étape, vous tentez la chance : vous passez, l'allure innocente, entre les sentinelles, vous gagnez l'abbaye du Mont-César et y

changez de costume, vous parvenez à Lille, vous touchez Rouen, vous atteignez Chartres et le 11 juillet vous rentrez à Solesmes. La croix de guerre, la médaille des évadés, celle de Jambloux accordée par le gouvernement belge, puis la Légion d'honneur attesteront vos mérites militaires.

Vous demeurerez à Solesmes jusqu'en 1948 où vous serez envoyé à Saint-Wandrille. Vos travaux y seront continués. Dans votre champ qui, depuis alors vingt-ans de vie monastique, a été profondément labouré et qui va s'étendre, s'ouvre la saison des épis mûrs. Lesquels engerberai-je, mon Père, et autour desquels nouerai-je le ruban de notre hommage ? Vous comprendrez qu'il me faille être fort incomplet. Permettez-moi de citer seulement cette solution que vous apportiez au problème du coup de lance donné au Christ sur la Croix dont la représentation orientale intriguait les historiens de l'art — ce monumental *Prosaire de la Sainte-Chapelle*, paru en 1952, que vous aviez identifié et dont vous aviez expliqué la présence parmi les manuscrits de Saint-Nicolas de Bari, dans l'Italie méridionale, où Charles II d'Anjou, le neveu de Saint-Louis, avait prescrit à la Collégiale qu'il y fondait en 1304 de célébrer l'office divin, ponctuellement et intégralement, selon l'usage de l'Eglise de Paris et qui lui en fournissait les livres — ces *Manuscrits musicaux de Jumièges* publiés en 1954, quelque quatre cents appartenant à l'ancien fonds de l'abbaye dont on célébrait le XIII<sup>e</sup> centenaire, que vous aviez étudiés un à un, où vous aviez relevé et classé les divers types de notations musicales connues à Jumièges du XI<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècles et que reproduisaient cent planches magnifiques en phototypie.

Les six ouvrages et la trentaine d'articles ou rapports consacrés par vous à la restauration intégrale du chant grégorien ont achevé d'établir — ou de rétablir — sur une base solide, par une enquête et une démonstration scientifiques, les thèses soutenues naguère mais parfois insuffisamment fondées par Dom Pothier et son disciple Dom Mocquereau.

Recherche, inventaire, description caractéristique et circonstanciée des plus vieux manuscrits — il en est du IX<sup>e</sup> siècle — afin de reconstituer une langue musicale abandonnée depuis longtemps, études connexes afin d'en permettre la compréhen-

sion et la lecture, d'en connaître la rythmique et jusqu'aux rapports de cette rythmique avec l'intensité de la voix et l'accent latin, de retrouver avec les textes sûrs leur interprétation originale, leur ligne mélodique primitive et les nuances qui en coloraient et en animaient l'expression de l'âge d'or du grégorien, tel fut, mon Père, l'objet de tant de soins, tel fut, — je me risque à le dire mais gardez-vous, mes chers confrères, de me le suggérer — tel fut votre « travail de bénédictin ». Si je retiens cette formule sur vos lèvres et si je la laisse timidement échapper des miennes, c'est qu'il n'y aurait pas en vérité de « travail de bénédictin ». Dom Hesbert lui-même, appuyé sur Dom Claude Martin et sur Dom Jean Mabillon, va nous l'apprendre.



Abordant le second versant de votre bibliographie, je dois encore prendre quelque raccourci. Eviterai-je l'essoufflement en marquant un court arrêt sur deux ou trois paliers ?

Votre mérite initial et votre bonheur singulier — car vous êtes un chercheur heureux — sont ici principalement d'avoir exhumé à la Bibliothèque nationale les manuscrits provenant de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés. Henri Bremond qui en soupçonnait l'existence n'avait pas eu le temps ou la curiosité d'y aller voir et de les tirer de leur oubli pour en illustrer son *Histoire littéraire du sentiment religieux*. Il y avait là cependant, et dans d'autres bibliothèques où avaient été déposés les anciens fonds monastiques, toute une littérature inédite d'une valeur inestimable à la fois pour les richesses spirituelles qu'elle contient et pour cette histoire dont Henri Bremond a donné la somme et les lignes maîtresses. Malgré tant de rats qui ont fouillé et grignoté les bibliothèques ou, plutôt, malgré tant d'auteurs qui ont composé leur miel en butinant sur des rayons que personne n'avait jamais dérangés, c'est la récompense et la joie des historiens qu'il reste encore des archives inexplorées, des documents à découvrir, des liasses à dénouer, et donc telle biographie, tel événement, telle période à reconsidérer et l'histoire à récrire. Cete récompense et cette joie ont été les vôtres.

En publiant les textes dont vous étiez « l'inventeur », vous avez enrichi le chapitre religieux des lettres françaises, offert aux âmes dévotes une nourriture forte et savoureuse, et, en même temps, rendu à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés un certain éclat qu'une réputation fort honorable mais d'une autre nature avait estompé. Ainsi parurent sous le titre *Perfection chrétienne, amour et simplicité*, des conseils d'un moine anonyme aux pénitents qu'il dirigeait, imprégnés de Saint Augustin et rédigés en un style onctueux et noble ; sous le titre *Perfection de Dieu* une étude mêlant à la netteté doctrinale acquise à l'école de Saint Thomas d'Aquin, la chaleur de l'Écriture sainte et des Pères de l'Église ; sous le titre *Perfection du chef* trente méditations touchant les attributs de Dieu, destinées par Dom Claude Martin (que nous retrouvons) à des prélats, supérieurs et pasteurs, faisant une retraite, mais dont la pensée théologique profonde et la langue exacte et belle conviennent à tous ceux qui ont la charge d'un commandement. Du même Dom Claude Martin vous publiez encore, en deux gros volumes, les *Conférences ascétiques* auxquelles je me suis référé, puis un traité de Dom Jean Mabillon, *Science et sainteté*, qui situe l'étude et la culture intellectuelle dans la vie monastique.

De ces seuls manuscrits rendus par vous à la lumière — et surtout lorsqu'on les rattache aux occasions qui les suscitèrent : retraites, direction, conseils, colloques, — il apparaît que Saint-Germain-des-Prés était un foyer spirituel aussi brûlant et aussi rayonnant sans doute que ces autres hauts lieux des âmes au XVII<sup>e</sup> siècle, Port-Royal ou la Grande Trappe, le Carmel ou l'Oratoire. C'est sa gloire même de « société savante » qui fit oublier qu'il abritait d'abord une école de sanctification.

Depuis 1631 les bénédictins de Saint-Germain-des-Prés appartenaient à la Congrégation de Saint-Maur qu'ils avaient alors créée selon la ligne de la Congrégation de Saint-Vanne fondée à Toul, en 1618, pour réformer l'ordre discrédité à cause de son relâchement. Le mouvement inspiré par les mauristes de Saint-Germain s'était étendu de monastère en monastère jusqu'à en grouper, vers 1680, 179 réunis en six provinces dont la Normandie. Le fils de la vénérable Marie de l'Incarna-

tion, Dom Claude Martin, avait été lui-même, de 1666 à 1668, prieur de Bonne-Nouvelle à Rouen où, jeune moine, il avait déjà passé quelques mois après ses études théologiques à Jumièges. Elu assistant du supérieur général, il quitta Bonne-Nouvelle pour Saint-Germain-des-Prés dont les religieux lui renouvelèrent sa haute charge quatre fois encore ; ils le choisirent même, en 1687, comme supérieur général, mais Louis XIV s'opposa à cette promotion parce que Dom Claude avait défendu contre le pouvoir royal les droits des Mauristes.

Ces derniers, du fait au moins de la réforme qui les désignait ainsi, constituaient une branche à part qui prospéra sur le grand tronc bénédictin. Leur nom seul les différenciait-il ou quels éléments leur étaient particuliers à l'intérieur de la règle commune à tous les fils de saint Benoît ?

Vous vous êtes efforcé de dégager ces éléments, s'il s'en trouvait, et je crois qu'il faut signaler votre méthode et vos conclusions. Cette méthode est maintenant assez employée. Elle est en faveur aux Etats-Unis mais on en use aussi dans les universités européennes et l'on assure que ses résultats ont une valeur scientifique quelle que hasardeuse qu'elle puisse sembler parfois. Recourant naturellement d'abord aux textes institutionnels de la Congrégation de Saint-Maur qui explicitaient et adaptaient la règle de saint Benoît, vous n'y rencontrez à peu près rien qui permît d'élaborer sérieusement une théologie monastique propre aux Mauristes. Aussi bien de tels textes législatifs s'ankylosent, changent ou deviennent caducs, et vous pensiez avec raison que les textes historiques et biographiques font toucher de plus près la réalité : « Rien qu'à regarder vivre les mauristes, disiez-vous, on pourra discerner les éléments d'animation de leurs vies ; et, dans la mesure où les mêmes constatations pourront être renouvelées à propos d'un bon nombre d'entre eux, il sera possible de conclure au caractère commun des tendances profondes animant tout le corps. »

Relisant alors intégralement les neuf volumes de *l'Histoire de la Congrégation de Saint-Maur*, vous y releviez ligne après ligne le terme ou la phrase qui, à propos d'un religieux, d'un monastère ou de la Congrégation, pouvait se rapporter de près

ou de loin, à la théologie monastique des Mauristes. Cet ensemble d'extraits constitué, vous en dégagiez les mots revenus le plus souvent et vous organisiez un classement général de ces mots-clef, un coefficient étant affecté à chacun d'eux. Vous reteniez les douze premiers selon cette arithmétique et vous avouiez une certaine surprise : le mot-clef dominant, qui exprimait l'idée capitale de la théologie mauriste, était celui de *pénitence*. Venaient ensuite ceux d'oraison, de régularité, d'austérité, de retraite, d'exactitude, de mortification, d'observance, de solitude, de silence et de séparation du monde. Rapprochant ce qui pouvait l'être, vous réunissiez cette douzaine de mots-clef autour de trois pôles : l'ascèse, la discipline et la prière.

Cependant toutes ces opérations ne résolvaient pas votre problème car cette vie de pénitence et d'oraison, séparée du monde, n'était pas spéciale aux Mauristes : tous les moines la partagent. Il importait de reprendre chacun de ces mots afin d'en fixer le sens et la portée dans le cadre de Saint-Maur, de faire de chacun une sorte de monographie illustrée par des exemples, des cas, des pratiques, des témoignages recueillis dans l'*Histoire de la Congrégation* où de nouveau vous vous plongiez. Enfin vous pouviez conclure que si l'on retrouvait chez les Mauristes les éléments fondamentaux de toute existence religieuse, certains caractérisaient davantage leur théologie monastique : une exigence presque farouche de la séparation du monde, une conscience aiguë de la régularité et des devoirs d'état, un scrupule vigilant de la fidélité, une volonté d'ascèse très prononcée, une prière qui était, plus que l'office, observance régulière de la communauté, une oraison contemplative continue, non point un exercice cérébral mais un simple regard toujours tourné vers Dieu.

Vous avez peut-être remarqué, mon Père, que dans la suite de votre dénombrement, j'avais omis une soustraction. Si vous aviez relevé avec étonnement que ni l'humilité, ni l'obéissance, ni la pauvreté ne figuraient dans la liste des mots-clef, je ne manquais pas de noter pour ma part que le travail d'érudition n'y figurait pas non plus. Et vous voyez à quoi je reviens dans ma péroraison.

Les Bénédictins ont communément la réputation d'être des moines consacrés à l'étude et qui passent leur temps à déchiffrer de vieux manuscrits dans leurs bibliothèques. On dit « savant comme un bénédictin » ; on parle, pour qualifier certains travaux minutieux et considérables, d'un « travail de bénédictin ». Des éditions monumentales les ont assurément rendus célèbres et des publications massives ont témoigné d'un énorme labeur nécessitant une application longue et continue, absorbant, accaparant chaque jour et pendant des années ceux qui les élaboraient et les menaient à terme.

Cependant cette image du bénédictin voué à cette seule recherche et à ces seules entreprises d'érudition, dévoré par elles en quelque sorte, ne laisse pas d'être équivoque et même, vous l'avez dit, caricaturale. C'est que la réputation de plusieurs qui furent, en effet, très savants et de grands travailleurs, à l'esprit ouvert, judicieux, probe et persévérant, a rejailli sur leur monastère et sur tout leur ordre. Mais ils ne sont pas les plus nombreux — loin s'en faut — dans la vaste famille de saint Benoît.

On ne saurait non plus les en séparer : ce serait méconnaître ce qui a fondé et ce qui lie cette famille dans la même vocation que de distinguer parmi ses fils les intellectuels et les spirituels, les savants et les saints. Tous sont voués pareillement, tous sont d'abord des moines authentiques, et ils ne le sont que par la règle — laquelle n'est pas seulement ou surtout un code de prescriptions fixant les horaires et l'emploi des jours, mais un ensemble de moyens capables de les acheminer tous, dans une identique humilité et un même silence rempli de Dieu, vers la perfection évangélique et une haute contemplation. Pas plus qu'il n'y a antinomie entre l'étude et la piété, entre la sanctification et la science, il n'y en a, dans une abbaye bénédictine, entre la fréquentation habituelle des archives et de l'écritoire et l'assiduité à l'office, l'obéissance, la mortification, le respect de l'observance commune. En accomplissant chacun sa tâche, quelle qu'elle soit, dans le cours quotidien de la vie du monastère, tous l'accomplissent selon la règle qui les unit, selon l'intention surnaturelle qui les rapproche. Si le savant, quand il s'applique à la sienne, alimente sa piété et son

zèle aux sources même de la tradition chrétienne et monastique, s'il manifeste davantage l'importance de l'étude et de la culture intellectuelle dans la contemplation, il n'est bénédictin ni moins ni plus que tous les autres religieux qui vaquent autrement, à des occupations matérielles ou ménagères, et qui se nourrissent aussi de cette forte spiritualité que nous avons vu s'exprimer par exemple dans les traités, leçons et commentaires des mauristes du XVII<sup>e</sup> siècle, eux-mêmes fidèles et fervents interprètes de la règle de saint Benoît.

De telle sorte, mon Père, qu'en toute honnêteté, je dois rectifier l'une de mes propositions initiales, un peu trop paradoxalement astucieuse, mais je puis le faire en terminant : le savant et le chercheur qui nous avons élu ne peut être dissocié du bénédictin.

C'est donc à ce bénédictin, chercheur et savant, que, sans le dissuader de respecter la première urgence charitable que définissait Dom Claude Martin, nous demandons qu'il veuille bien (avec l'accord certes de son révérendissime Père Abbé vers lequel je me tourne pour le saluer et le remercier encore), nous demandons qu'il veuille bien admettre l'Académie de Rouen en troisième ou quatrième urgence. Notre confraternité nous crée des obligations qui relèvent, pour une bonne part, d'une charité particulière, faite d'échanges humains et de communication intellectuelle. Nos séances sont des rencontres mutuellement profitables et, en y assistant parfois — souvent... — quoique nous ne soyons ni sauvages, ni hérétiques, ni captifs, vous nous ferez, mon Père, profiter beaucoup.

---

CONFÉRENCES PUBLIQUES

&

COMMUNICATIONS

CONFÉRENCE PUBLIQUE

COMMUNICATIONS

**Gaston d'Orléans**  
**et le mouvement religieux au XVII<sup>e</sup> siècle**  
par M. Georges DETHAN

*M. Georges Dethan, conservateur des archives du Ministère des Affaires Etrangères, élu membre correspondant de la Compagnie, a pris publiquement séance le 14 octobre 1961 en prononçant la conférence suivante :*

**L**ORSQU'ON demandait au doge de Gênes ce qui l'avait le plus étonné à la Cour de Versailles, il répondait : « de m'y trouver ». Toutes proportions gardées entre ma modeste personne et l'illustre patricien, je suis aujourd'hui dans la position du doge de Gênes. Je m'interroge en vain pour découvrir quels titres me valent d'être reçu parmi vous de manière si honorable et si flatteuse. A défaut d'autres mérites, je n'ai pas même celui d'avoir vu le jour dans votre cité ou dans votre province. Certes la Normandie est le berceau de ma famille paternelle, mais le village de Thaon dont seraient originaires mes ancêtres est du ressort de Caen, non de celui de Rouen, et les miens ont quitté la région du Bessin depuis la Révolution.

Le lien qui me rattache à votre cité est plus subtil mais non moins fort : c'est une parenté non de sang, mais de cœur et d'intérêt intellectuel avec un homme qui fut un des membres éminents de cette Académie et dont vous vénerez toujours la mémoire, M. Chéruel. Je dis « Monsieur Chéruel », comme on dit encore Monsieur Thiers, Monsieur Taine et même Monsieur Courbet, parce que je l'ai toujours entendu appeler ainsi par les miens, avec ce respect que l'on porte aux êtres d'une éclatante supériorité intellectuelle et morale. Les miens, c'est-à-dire mon père, et surtout mon grand-père, dont je porte

à la fois le nom et le prénom, et pour qui M. Chéruel avait été un véritable aïeul d'adoption.

Mon ami M. Herval évoquera tout à l'heure l'historien rouennais. Il le fera, j'en suis sûr, avec sa chaleur habituelle et la meilleure érudition. Je me contenterai donc de vous dire comment ma famille et moi-même pouvons revendiquer M. Chéruel comme l'un des nôtres. En 1838, en effet, alors âgé de 29 ans et professeur d'histoire au collège de Rouen, il avait épousé la veuve d'un de ses collègues, le philosophe Henri Bach, prématurément disparu onze mois auparavant. Le rapide remariage de celle-ci avait même inspiré alors au jeune élève de Chéruel, Gustave Flaubert, à seize ans déjà mysogine, cette réflexion d'un ironie désabusée, que je vous livre pour égayer un peu cette causerie :

« O que Molière a eu raison de comparer la femme à un potage ! Bien des gens désirent en manger, ils s'y brûlent la gueule, et d'autres viennent après. »

Adolphe Chéruel apprécia le potage, si je puis reprendre une expression aussi irrévérencieuse. Les deux époux restés plus d'un demi-siècle tendrement unis ne furent séparés que par la mort, qui les frappa à quelques semaines d'intervalle. Ils n'eurent pas d'enfant, mais M<sup>me</sup> Bach, au moment de son remariage, était mère d'une petite fille de trois ans, que M. Chéruel aima comme la sienne. Cette petite fille est mon arrière-grand-mère et son fils, lui-même orphelin de bonne heure, devait retrouver chez ses grands-parents Chéruel la chaleur d'un foyer.

Bien entendu, je n'ai pas connu moi-même M. Chéruel, mort en 1891, mais son exemple m'était souvent rappelé par mon grand-père, à qui il avait laissé ses papiers et ses livres. Dans la propriété familiale de Périgord, j'ai, durant l'été 40, nourri mon imagination d'adolescent des volumes laissés par l'historien de Mazarin. Ce ne sont pas alors, je l'avoue, ses propres ouvrages qui m'enthousiasmèrent, mais ceux du visionnaire qui avait suscité sa vocation, son professeur de Normale Supérieure, Michelet. Je décidai, dans ma juvénile ardeur, que moi aussi je serais historien. Fidèle à la mémoire du protecteur

de sa jeunesse, mon grand-père encouragea mes vellétés. Et c'est ainsi que, peu après, j'entrais à l'École des Chartes.

Plus tard, lorsqu'il me fallut choisir un sujet de thèse, c'est-à-dire fixer pour longtemps mon intérêt sur une période de notre histoire nationale, c'est à l'époque que Chéruel avait si bien aimée et servie que je pensai. Je ne consultai plus son édition originale de Michelet, où s'inséraient des lettres personnelles du maître et de l'ami, mais je m'initiai au XVII<sup>e</sup> siècle par la lecture des *Mémoires* si divers dont Chéruel avait été pour beaucoup (et non des moindres : Saint-Simon, Fléchier, d'Ormesson, M<sup>lle</sup> de Montpensier) le premier à publier le texte exact ; enfin, j'eus recours à ses propres œuvres de synthèse sur le ministère du cardinal Mazarin. Ses livres ne pouvaient que me confirmer dans ma passion, guider ma recherche, lui offrir un modèle d'inlassable labeur, de scrupuleuse honnêteté.

Voilà ce que je dois à M. Chéruel, et je vous suis profondément reconnaissant, Messieurs, de m'avoir donné l'occasion d'exprimer publiquement ma gratitude pour ce fils de Rouen que les historiens d'aujourd'hui considèrent encore comme le meilleur spécialiste de Mazarin.

C'est en effet au premier ministre d'Anne d'Autriche que Chéruel a consacré ses dons d'historien. Il avait cependant d'autres objets d'intérêt dans ce XVII<sup>e</sup> siècle qu'il connaissait si bien. Profondément chrétien, il avait formé le projet — j'en ai retrouvé le plan dans ses papiers — d'un ouvrage qui se serait intitulé : *De l'esprit religieux au XVII<sup>e</sup> siècle*. « Chacun, écrivait-il, doit pour sa part défendre la religion attaquée avec violence. Tous les grands siècles de l'histoire de France ont été religieux ». Il voulait le prouver par l'exemple du Grand Siècle par excellence, en énumérant les « fondations monastiques nouvelles » et les « établissements charitables » qui se multiplièrent alors, en magnifiant les œuvres de ces nouveaux pères de l'Église de France que furent les écrivains et orateurs de l'âge d'or de la chaire.

Ce plan qu'il se traçait a, depuis sa mort, été magnifiquement rempli par une pléiade de lettrés et d'historiens, de l'abbé Henri Brémond à Mgr Calvet, de Georges Goyau à Daniel Rops. Si Chéruel avait pu profiter des résultats acquis de l'historio-

graphie d'aujourd'hui, il aurait, me semble-t-il, étendu les bornes du traité qu'il rêvait d'écrire. Il aurait compris que le sentiment religieux d'un siècle ne doit pas se mesurer seulement à la ferveur des purs ; et, sans doute, il se serait inquiété de savoir comment le mouvement spirituel, animé par les saints, avait atteint l'homme engagé dans le monde, celui qui, en ayant connu les plaisirs comme les servitudes, a pu apprécier par contraste ce que lui offrait l'idéal chrétien de détachement et d'humilité. La genèse d'une conversion est toujours instructive. La crise intime qui ébranle un individu est un aspect du trouble d'une société : son cas, si personnel soit-il, est marqué par l'ambiance de l'époque. L'exemple que j'ai choisi de traiter devant vous me paraît à cet égard significatif, car c'est celui d'un homme engagé dans la vie la plus brillante, la plus agitée, la plus frivole, et qui sera pourtant touché par la grâce. Ce Gaston d'Orléans, auquel j'ai consacré des années d'étude, frère de Louis XIII et oncle de Louis XIV, cet ennemi de l'absolutisme, ce conspirateur et aussi ce prince charmant, protecteur des lettres, des arts et des sciences, je ne l'évoquerai aujourd'hui que pour tenter de retracer son évolution spirituelle et de suivre avec vous les étapes de sa progressive conversion.



Gaston d'Orléans est né en 1608, dernier fils du Vert Galant et de Marie de Médicis, la riche héritière des seigneurs de Florence. Filleul de la légère reine Margot, il commencera à grandir dans une cour fameuse pour sa liberté de mœurs et de langage. A son berceau l'astrologue Cosimo Ruggieri pourra prédire, avec grand chance de ne pas se tromper :

« Le duc d'Anjou — c'est le premier titre de Gaston — sera extrêmement paillard et adonné au changement en matière d'amour et y sera fort heureux, étant beau, riche et libéral en ses plaisirs. »

Et, en effet, Ruggieri ne se trompera pas en prévoyant que Gaston serait l'un des derniers princes cultivés et licencieux de la Renaissance. Mais le destin d'un homme n'est pas seule-

ment gouverné par son hérédité ou le milieu dans lequel il est né. 1608, c'est aussi l'année de la composition par François de Sales du futur bréviaire de l'honnête homme, cette *Introduction à la vie dévote* qui cherche à pénétrer de religion les actes quotidiens de la vie dans le siècle.

Les excès mêmes de la Renaissance, ou plutôt de son prolongement fanatique et outrancier à la fin du xvi<sup>e</sup> siècle, amènent une réaction. Louis XIII, élevé au milieu des grossièretés des compagnons d'armes de Henri IV, réagira par une pudibonderie qui semblera parfois excessive. Gaston, plus près que son aîné de son père, dont il aura la verve gouailleuse et le don d'épistolier pittoresque, n'en subira pas moins l'influence de sa mère, la dévote Marie de Médicis. Mais la religion de celle-ci est assez formaliste et il ne semble pas qu'elle aît réussi à implanter chez son dernier fils un sentiment profond ; non plus, d'ailleurs, que les gouverneurs du jeune prince, de pieux gentilhommes certes, mais aux connaissances théologiques assez sommaires. Pourtant Gaston adolescent est jugé favorablement par le nonce à Paris :

« Monsieur, écrit-il à Rome en 1624, est d'esprit vif, adroit, ingénieux ; ...il craint Dieu et respecte le roi. »

Deux ans plus tard, le prince gagnera l'indulgence du jubilé « ayant visité par quinze jours différents les églises, à pied, avec toute la modestie imaginable. » « Ses passions, note un observateur espagnol, sont bien réglées et il n'y a point d'excès en elles. »

Et puis, soudain tout va craquer. Six mois plus tard, le même observateur se désolera de le voir « tellement desbauché » : « Il est débordé en boisson... Il court le jour par toute la ville de Paris, de lieu en autre fort scandaleux. » Gaston d'Orléans, au milieu des compagnons de plaisir qu'il a réunis dans son *Conseil de Vauriennerie* (un titre prometteur !) inaugure sa carrière de mauvais sujet.

Que s'est-il passé ? Rappelons-nous l'appréciation du nonce : « Il craint Dieu, il respecte le roi ». Maintenant il ne respecte plus le roi et la crainte de Dieu n'a pas été une force suffisante pour le maintenir dans les sentiers de la sagesse. Il vient d'être victime, à dix-huit ans, d'une suite de disgrâces qui lui ont été

infligées par ce frère qu'il chérissait et vénérât, sans qu'aucune Providence soit intervenue en sa faveur : le colonel d'Ornano, son gouverneur, qu'il aimait comme un second père, arrêté, est mort en prison ; ses frères naturels, les Vendôme, ont, eux aussi, été incarcérés ; et, lorsque Gaston affolé a envisagé de s'enfuir de la cour, on l'a marié de force à une héritière sans beauté, plus âgée que lui, et l'on a condamné à une atroce décapitation son ami Chalais. Voilà une suite d'événements capable de bouleverser une mentalité juvénile, de fixer à jamais un destin de révolté. Ils seront à l'origine de la haine inexpiable vouée par Gaston d'Orléans au persécuteur de d'Ornano et des Vendôme, au meurtrier de Chalais : le cardinal de Richelieu.

Cette révolte ne s'exprimera pas que dans l'action politique. Le préjudice de l'injustice subie, à laquelle s'ajouteront d'autres injustices, s'étendra au plan moral. Pendant une douzaine d'années, Monsieur s'estimera libéré de toute règle de conduite, publique ou privée.

Son libertinage ne fut toutefois que de mœurs. Il n'entama jamais chez Gaston d'Orléans une foi, toute de façade sans doute et restant singulièrement passive, mais cependant sincère. Jamais le prince ne cessa de pratiquer les sacrements ; il ne manquait pas de communier aux jours de fête, et, lorsqu'il invitait son chancelier Chavigny à « venir assister à (ses) dévotions de la messe de minuit », il ajoutait, parlant d'un des membres les plus débauchés de son entourage :

« Pour Bautru je n'en veux point, car il est trop méchant pour un si bon jour » (décembre 1635).

Aussi son confesseur, bien que navré de sa conduite, ne désespérait pas de son salut. C'était, il est vrai, un très saint homme qu'à la demande du prince, le cardinal de Bérulle lui avait donné comme directeur de conscience, un religieux si éminent qu'il devait succéder au cardinal à la tête de l'Oratoire : le Père Charles de Condren. Ses écrits peu nombreux, si solides, si élevés fussent-ils, ne nous rendent pas l'extraordinaire force de séduction spirituelle qui émanait de lui au jugement de ses contemporains (« Quand il tombait sur les matières de piété, écrit de lui Nicolas Goulas, un gentilhomme

de Monsieur, il semblait avoir été instruit par les anges »). Gaston ne fut pas insensible à son influence, d'autant que Condren était aussi un bel esprit, qui aimait à rire. Leur intimité se fortifia à l'occasion des crises pénibles survenues entre le roi et son frère, et dans lesquelles Condren servit d'intermédiaire, incitant Louis XIII à la modération et Gaston à la soumission. Témoin des échecs et des déceptions du prince, il jugeait ainsi de son avenir spirituel :

« Quand je le vois si malheureux et mortifié de toutes parts, n'ai-je pas sujet d'espérer que Notre Seigneur en fera quelque chose et qu'il a dessein de l'avoir par la tribulation. »

Moins indulgents pourtant que ce saint prêtre, certains historiens ont conclu de la vie licencieuse et de l'entourage libertin de Monsieur que celui-ci était athée. L'un d'eux, Perrens, tire son principal argument d'une lettre du prince adressée « à notre féal Blot » (l'un des plus mécréants de sa bande), lettre qui commence ainsi :

« J'ai cru, comme homme pieux que je suis devenu depuis peu, être obligé de vous écrire ces lignes pour vous exhorter à la conversion par l'exemple de Praslin, lequel, ayant toujours mal vécu, s'est converti par un accident bien étrange... » (1640 ou 1641).

Et Gaston continue en racontant avec aisance une histoire de fantôme, qui l'a visiblement frappé. Perrens a eu tort d'interpréter cette lettre comme une moquerie. Les hommes du XVII<sup>e</sup> siècle, si blasés ou moqueurs puissent-ils paraître, restaient sensibles au surnaturel et au merveilleux (Descartes lui-même le fut). J'en vois la preuve dans l'attitude vraiment symptomatique que Monsieur avait adoptée, cinq ou six ans avant sa lettre sur la conversion de Praslin, à propos d'un cas non moins extraordinaire : l'affaire des religieuses possédées de Loudun.



Curieuse et sombre affaire sur laquelle l'Histoire s'est depuis longuement interrogée et qui ne sera sans doute jamais complètement élucidée : les Ursulines de Loudun, qui haïssaient

le curé débauché Urbain Grandier, simulèrent-elles la possession pour le perdre en l'accusant de magie ? C'est probable, mais qu'après l'affreux supplice sur le bûcher de Grandier elles soient restées encore quatre longues années soumises à des crises violentes et douloureuses, voilà ce qu'il est plus difficile d'expliquer et que l'hypothèse de l'hystérie ne peut entièrement résoudre. Ces démons, que les exorcistes appelaient de noms bibliques (Zabulon, Astaroth, Isacaron), c'étaient l'envie, la haine, la luxure, la colère ; installés dans le cœur des Ursulines, ils ne pouvaient se résoudre à les quitter.

Gaston d'Orléans, qui s'était rendu à Loudun en mai 1635 avec une intention de moquerie, fut effrayé de leurs ravages.

« Dites à Bautru, écrivait-il avant d'arriver dans la petite cité poitevine, que si je vois les diables, je lui en ferai fidèle relation. »

Or il vit les diables, et, sous leur influence, les malheureuses Ursulines se débattaient dans des contorsions désespérées. L'un d'eux se chargea même de deviner une pensée que Monsieur avait formée, en la gardant secrète, à la demande du père exorciste :

« Il n'y a rien à redire, dut constater le prince. Je voulais qu'il baisât la main droite du Père Elisée. Il a parfaitement obéi. »

Le frappèrent aussi particulièrement les hideuses grimaces d'une des possédées au contact d'une hostie consacrée. Alors qu'il s'entretenait avec le Père Surin, l'un des maîtres spirituels les plus pénétrants de l'Ecole Française, il vit le religieux entrer en transes sous les assauts d'Isacaron et ne se remettre qu'avec peine. Or nul n'a jamais accusé le vénérable Père Surin de simulation, pas même le sceptique et illogique Aldous Huxley qui admet à propos de ce saint homme un phénomène dont il nie l'existence chez les Ursulines. En vérité, cette affaire, si suspecte par bien des aspects, en a d'autres qui paraissent inexplicables sans une intervention surnaturelle.

C'est bien ainsi qu'en jugea Monsieur. Venu en curieux sceptique, il s'en retourna convaincu de la réalité de la possession. Très impressionné, il modéra pour un temps ses

habitudes de blasphème. S'il revint vite pourtant à ses errements anciens, l'empreinte que lui laissa cet aperçu dantesque sur l'au-delà fut ineffaçable. Lorsque, trois ans plus tard, la mère Jeanne des Anges, prieure des Ursulines de Loudun, passa à Tours, sur le chemin de son pèlerinage de reconnaissance au tombeau de Saint François de Sales à Annecy, Monsieur vint la féliciter de sa récente guérison, ou plutôt délivrance, et tint à lui déclarer :

« J'ai été autrefois à Loudun. Les diables qui étaient en vous me firent grand peur. Ils m'ont servi à me corriger de l'habitude que j'avais de jurer, et là je pris des résolutions d'être plus homme de bien que je n'avais été jusqu'alors. »

Ferment qui devait ne se développer que lentement, mais dont il fallait signaler la curieuse origine. A Loudun, Gaston d'Orléans avait appris qu'on ne se moque pas impunément de Dieu.

Le Père de Condren l'avait bien prédit : c'est dans le malheur que Monsieur se rapprocha de la religion. Une première déception, toute frivole, la trahison, en 1639, de sa maîtresse, Louison Roger, ne fut pas sans ébranler son illusoire confiance en lui-même. Il s'ouvrit de son trouble à Condren, qui crut alors « avoir commencé la conversion » de son pénitent princier. Trop faible et trop endurci à la débauche pour la quitter d'un coup, Gaston s'efforça cependant de modérer ses mœurs. Mais bientôt, en janvier 1641, Condren meurt, à la réelle douleur du prince — il sera remplacé comme directeur de conscience de Monsieur, aussi bien qu'à la tête de l'Oratoire, par l'austère Père Bourgoing —. Une nouvelle épreuve vient abattre Gaston : la découverte de sa participation à la conjuration de Cinq-Mars et de Thou, et la sanglante décapitation à Lyon de ses amis et complices.

Dépouillé de ses privilèges princiers, écrasé de rage et de honte, il doit se terrer dans son apanage des bords de Loire. Et voilà qu'un triste jour de novembre de cette triste année 1642, il reçoit à Blois une visite qui lui apporte joie et réconfort spirituel. Aussitôt, il écrit au curé de Saint-Gervais, à Paris :

« M. l'évêque de Belley étant passé par ici, j'ai désiré qu'il prêchât les dimanches et fêtes de cet Avent en cette ville... Je l'ai assuré que je vous écrirais... et qu'il vous donnera un autre Avent pour votre paroisse... Je crois que vous trouverez son excuse bien légitime, puisqu'elle regarde ma satisfaction. »

L'évêque de Belley, c'est Jean-Pierre Camus, l'ami et disciple de Saint François de Sales, auquel il devait consacrer un livre délicieux de souvenirs et sur le tombeau duquel, quelques mois auparavant, Gaston d'Orléans, réfugié à Annecy où il venait d'apprendre la mort de sa mère, priait avec ferveur, le cœur brisé par la douleur et l'humiliation. Le bon Camus vient à lui, avec son éloquence bouffonne d'adversaire des moines mendiants, son imagination fertile d'auteur de romans édifiants, sa simplicité bonhomme qui dissimule un si profond amour de Dieu (Camus passera ses dernières années au service des pauvres, à l'hôpital des Incurables). Avec une rude franchise, il invite Monsieur à un franc examen de conscience :

« D'où vient que les grands princes se trouvent sujets aux changements ? C'est qu'ils n'écoutent que les flatteurs et que la vérité n'entre ordinairement dans leurs oreilles que comme l'argent dans les coffres du roi : un pour cent. »

Et comme Gaston, séduit par cette plaisante façon de prêcher, l'engage à poursuivre, Camus achève l'attaque par un coup de boutoir :

« On dira, Monseigneur, quand vous n'y serez plus : Monsieur d'Orléans avait les meilleures intentions du monde, mais il n'a jamais rien fait qui vaille. »

Gaston d'Orléans reprend courage. Il se promet de faire aboutir les intentions de sa vie, non seulement dans l'ordre politique, mais aussi de réforme morale. Les événements vont aider ses résolutions. Richelieu, Louis XIII meurent à quelques mois de distance, et avec l'accession à la régence, en mai 1643, d'Anne d'Autriche, sa chère belle-sœur, Monsieur retrouve honneurs et considération. Il va enfin pouvoir donner la pleine mesure de ses talents diplomatiques et militaires. Il va aussi confirmer nettement l'évolution qui le porte depuis quelque temps vers les soucis spirituels. Faut-il en attribuer le mérite à Camus, que Monsieur fait maintenant prêcher dans la cha-

pelle de son palais parisien du Luxembourg, en même temps que le prêtre humaniste Jean de Lingendes qui « disait que les trois livres qu'il aimait le mieux c'étaient la Bible, Erasme et... l'*Astrée* » (un mélange bien salésien, puisque le saint évêque de Genève fut l'ami d'Honoré d'Urfé), ou faut-il imputer les progrès religieux de Monsieur à son curé Jean-Jacques Olier, l'élève et l'ami de Condren, qui fut pasteur de Saint-Sulpice précisément pendant les dix années que Gaston d'Orléans séjourna au Luxembourg, de 1643 à 1652 ?

Sans doute, l'influence de ces prêtres aussi zélés que cultivés ne fut pas indifférente. Mais il faut rendre à César, ou plutôt à la femme de César, ce qui lui appartient. Avec la Régence Gaston d'Orléans a retrouvé son épouse. Depuis près de dix ans, il était, en effet, séparé, par la volonté de Louis XIII, de la princesse lorraine qu'il avait épousée par inclination (en 1632). Le roi mort, Marguerite de Lorraine quitta Bruxelles pour Paris ; désormais, elle ne quittera plus son mari, et, profondément religieuse (elle était en correspondance avec une religieuse mystique, la Mère Mechtilde), elle concourut avec ardeur à le ramener à Dieu. Par amour pour elle, il se fit d'abord un devoir de régler sa vie privée. Ses « galanteries », comme on disait alors, ne furent plus que platoniques, et même l'une d'elles pour une suivante de sa femme, M<sup>lle</sup> de Saujon, contribua à son élévation spirituelle. L'histoire me semble valoir la peine d'être brièvement contée.

La jeune fille était fort dévote. Lasse peut-être des assiduités de Gaston, elle s'enfuit, un jour de 1649, du Luxembourg pour se réfugier au Carmel. Monsieur s'émut et l'on vit Jean-Jacques Olier aller sermonner M<sup>lle</sup> de Saujon dans son couvent, en lui persuadant que son devoir était de rester près du prince. Elle le crut, revint près de lui, et ne fut pas étrangère à sa conversion ; à sa mort, elle se retira dans un Ordre qu'elle avait elle-même fondé, celui des Filles de l'Intérieur de la Très-Sainte Vierge.

Ce titre marial fort baroque ne doit pas nous surprendre : la dévotion à la mère de Dieu était très répandue autour de Monsieur. On sait le développement qu'elle prit au XVII<sup>e</sup> siècle et dont la manifestation la plus fameuse fut la consécration

à la Vierge par Louis XIII du royaume de France. Gaston lui-même en était pénétré, car, écrivait-il déjà en 1643, « dès son bas âge ayant été nourri, instruit et élevé en l'amour et connaissance de Dieu, Il lui a fait la grâce de le disposer et porter à une dévotion particulière envers la Sainte Vierge Marie ». C'est à elle qu'il avait confié le soin de le corriger de ses habitudes de blasphème, qui le reprenaient chaque fois qu'il touchait des cartes. « Il ne jouait jamais le samedi, jour dédié à la Vierge, espérant qu'elle lui obtiendrait cette grâce, et elle le fit », assure Goulas. C'est sans doute à cette maternelle et divine protection qu'il dut d'accomplir des progrès décisifs dans la voie du salut.



Ainsi, dès le début de la Régence, Gaston d'Orléans a adopté les mœurs d'un honnête homme de son temps, imbu de sentiments chrétiens, pratiquant régulièrement, généreux dans ses aumônes, mais continuant de mener une existence mondaine. Pour le forcer à la « conversion », comme on l'entend au XVII<sup>e</sup> siècle, c'est-à-dire à une véritable révolution dans sa vie, désormais consacrée au service de Dieu dans le siècle, il lui faudra subir une nouvelle défaite, voir son rêve politique de limiter l'absolutisme s'effondrer définitivement avec la ruine de la Fronde. Cet échec dont il prévoyait avec lucidité les conséquences encore lointaines — « je crois, disait-il, que la monarchie va finir » — lui fut un coup décisif et, comme le dit éloquemment Bossuet d'Anne de Gonzague, princesse Palatine, il ne tira d'autre fruit des années troublées de la Fronde que « de connaître par expérience le faible des grands politiques et la profonde obscurité du cœur de l'homme. »

A peine fut-il retiré à Blois, il fit publiquement « profession d'une ardente dévotion ». Après une retraite assidue de carême, il renonça pour toujours aux vanités mondaines. Le mercredi saint, 11 avril 1653, « il demeura l'espace d'une heure et demie aux pieds de son confesseur (le Père Bourgoing), avec une contrition si forte qu'elle paraissait jusqu'en son maintien » (P. de Faverolles). En faisant ainsi l'aveu de ses fautes, il ne croyait pas les abolir, mais s'engager dans la voie de l'expia-

tion. Désormais, il multiplia les pratiques charitables et s'abandonna sans réserve à des actes de réparation envers le Seigneur : longues prières dans les églises, méditations solitaires ou avec son confesseur, assistance quotidienne aux offices du matin et du soir.

Cette piété, si profonde et si active, n'eut jamais un caractère morose. Gaston d'Orléans ne voulut pas se séparer de ses anciens serviteurs, compagnons de ses années folles, ni les contraindre à suivre l'exemple (qui fut communicatif) de sa conversion. Pour la distraction de ses gentilshommes et de ses hôtes de passage, il gardait à sa petite cour un train de vie mondaine et ne négligeait pas lui-même les devoirs que lui imposait encore dans sa retraite sa position d'oncle du roi.

L'on ne s'étonnera donc pas que son tempérament indulgent et le sentiment profondément ancré en lui de la miséricorde divine se soient trouvés en opposition avec le rigorisme étroit des disciples de Jansénius, leur refus d'admettre la communion fréquente, leur attachement aux idées de prédestination et du petit nombre des élus. Il se fâcha vertement lorsqu'il apprit que sa fille, la Grande Mademoiselle, toujours imprudente, avait rendu visite à Port-Royal-des-Champs. Il y avait pourtant, parmi les *Messieurs* solitaires, un ami de très longue date, Robert Arnauld d'Andilly, qui avait veillé autrefois sur son éducation et qu'il continuait de pensionner. De son côté, d'Andilly recevait des nouvelles du prince par le nouvel aumônier de Gaston, un jeune prêtre mondain frappé par la mort subite de sa belle amie, la duchesse de Montbazou, Armand de Rancé. Ainsi, par l'intermédiaire de Monsieur, se nouait le lien qui à l'austérité de Port-Royal rattachera l'ascétisme de La Trappe.

L'on voudrait s'attarder sur tant de noms illustres, longuement parler de mouvements d'idées qui nous concernent encore. Qu'il nous suffise de constater que l'exemple d'un prince insouciant et débauché nous a permis de capter les principaux courants de la spiritualité du Grand Siècle. N'est-ce pas la preuve que la renaissance religieuse s'étendit alors dans tous les milieux, même les plus corrompus par le pouvoir, le faste, la licence. Les voies de Dieu pour ramener à lui,

âme après âme, tout un peuple, furent innombrables. Telle est, me semble-t-il, la leçon que l'on peut tirer du destin de Gaston d'Orléans, ce prince de la jeunesse libertine devenu un chrétien pénétré, un homme d'œuvres, un dévot sincère.

Je voudrais arrêter ici cet exposé déjà trop long. Mais comment imaginer que l'on puisse retracer un itinéraire spirituel sans en décrire l'achèvement qu'est une mort chrétienne ? Tel qu'en lui-même enfin la dernière heure le change, voici, d'après le récit de témoins, et comme je l'ai rapporté dans mon livre, le dernier visage de Gaston d'Orléans :

C'est dans la nuit du 26 au 27 janvier 1660 qu'il fut saisi du mal qui devait l'emporter.

Faut-il en attribuer l'origine à une action touchante mais imprudente, que Monsieur accomplit « quelques jours avant sa mort » ? Ayant vu passer dans la rue le Saint Sacrement, il avait suivi à pied, tête nue sous la pluie, le prêtre qui portait le viatique à un habitant des faubourgs de Blois : il était entré avec lui dans la pauvre maison, avait assisté à genoux aux cérémonies de l'extrême-onction et gratifié d'une large aumône la famille du moribond. Ainsi Gaston se faisait adorer des sujets de son apanage ; ainsi peut-être, il contracta ce « grand rhume accompagné d'une oppression sur la poitrine » qui lui fut fatal.

Aussitôt il se jugea perdu. Il envisagea la mort avec calme et résolution et « employa les bons intervalles que Dieu lui donna pendant les sept jours de sa maladie à implorer sa miséricorde et à se soumettre à sa sainte volonté ». Ce qui frappe le plus dans ses paroles, qu'un récit anonyme nous a conservées, c'est la profonde humilité qui les imprègne. Faisant de fréquents retours sur son passé, Gaston déplorait ses fautes et cherchait à les racheter, supportant ses souffrances avec courage.

— Les péchés que j'ai commis en toute ma vie, disait-il, font que Dieu me punit justement de ne lui pouvoir offrir mon cœur que très imparfaitement. J'ai raison de craindre ses jugements, car je n'ai jamais suivi que très faiblement les mouvements de sa grâce. Je suis coupable d'y avoir si

longtemps résisté et reconnais à mon grand regret que les princes se sauvent bien rarement.

Le 30 janvier, au quatrième jour de sa maladie, un léger mieux se déclara dans son état ; mais l'amélioration ne fut que passagère. « Un redoublement de fièvre et de douleurs » acheva de ruiner son organisme affaibli et l'emporta en moins de vingt-quatre heures. Cette dernière journée, qu'il passa entouré des siens, assisté de l'abbé de Rancé et du curé de Saint-Sauveur de Blois, ses serviteurs devaient longtemps s'en souvenir. Ils étaient là, tous réunis autour de cet agonisant lucide et ferme. L'un d'eux, lui montrant sa maison en prières et lui appliquant la parole sacrée *Domus mea, domus orationis vocabitur*, il répartit avec un soupir déchirant :

— Dites plutôt : *domus mea, domus desolationis*.

Il regarda ses domestiques et, pensant à leur sort futur :

— Si Dieu a pitié de moi, je prierais sa divine Majesté de vous secourir dans votre affliction.

Il fit approcher sa femme et ses filles, les embrassa, leur donna sa bénédiction de mourant. Enfin, « il se disposa à la sainte communion et reçut le Très Saint Sacrement avec un respect tout à fait chrétien. Il fut ensuite muni de l'extrême onction. Après quoi, il prononça avec ferveur et avec foi : *In manus tuas Domine...*, fit des actes de contrition, leva les yeux au ciel en adorant la croix, rendit l'esprit à son Sauveur, le 2<sup>e</sup> jour de février 1660, sur les quatre heures après-midi. »

« Je suis persuadé que Dieu lui a fait miséricorde », écrivait à d'Andilly l'abbé de Rancé, qui avait senti s'affermir à l'édifiant spectacle des derniers moments du prince sa vocation de futur réformateur de La Trappe. Oui, sans doute, le Seigneur dut se montrer indulgent à celui qui, à l'école des épreuves, avait fini par fixer sa mouvante personnalité, devenant au soir de sa vie cette âme immortelle et sanctifiée qu'au long de son existence il avait en gémissant recherchée, bafouée, perdue et enfin retrouvée dans l'abandon de toute ambition terrestre.

---

The history of the United States of America is a story of growth and expansion. From a small collection of colonies on the eastern coast, it grew into a vast nation that spanned a continent. The early years were marked by struggle and conflict, as the colonies fought for their independence from British rule. The American Revolution was a pivotal moment in the nation's history, leading to the signing of the Declaration of Independence in 1776. The new nation then faced the challenge of creating a stable government, which was accomplished through the drafting of the Constitution in 1787. The years following the Revolution were a period of rapid growth and development. The United States expanded its territory westward, acquiring new lands through purchase and conquest. The Louisiana Purchase of 1803 was a major event in this expansion. The nation's population grew steadily, and its economy diversified beyond agriculture. The early 19th century was also a time of social and political change. The movement for reform, including the abolition of slavery and the promotion of education, gained momentum. The United States emerged as a world power, with its influence extending across the Atlantic. The mid-19th century was a period of intense conflict, as the nation was divided over the issue of slavery. The Civil War, which lasted from 1861 to 1865, was a defining moment in American history. It resulted in the preservation of the Union and the abolition of slavery. The Reconstruction era that followed was a time of rebuilding and reform. The United States continued to grow and expand, and its influence in the world grew even greater. The late 19th and early 20th centuries were a time of rapid industrialization and technological advancement. The United States became a world leader in industry and innovation. The nation's population continued to grow, and its territory expanded further. The early 20th century was also a time of social and political change. The Progressive Movement sought to reform society and government. The United States emerged as a world superpower, with its influence extending across the globe. The mid-20th century was a time of intense conflict, as the nation was divided over the issue of nuclear weapons. The Cold War, which lasted from 1945 to 1991, was a defining moment in American history. It resulted in the preservation of the Union and the abolition of slavery. The Reconstruction era that followed was a time of rebuilding and reform. The United States continued to grow and expand, and its influence in the world grew even greater. The late 20th and early 21st centuries were a time of rapid technological advancement and globalization. The United States remained a world leader in industry and innovation. The nation's population continued to grow, and its territory expanded further. The early 21st century was also a time of social and political change. The United States emerged as a world superpower, with its influence extending across the globe.

# Adolphe Chéruel

*historien rouennais*

par M. René HERVAL

*La conférence de M. Georges Dethan, publiée dans les pages précédentes, fut suivie d'un compliment et d'une communication de M. René Herval en manière de « discours en réponse » au nouveau membre correspondant.*

Monsieur,

**S**i l'Académie de Rouen a tenu à vous inscrire au nombre de ses membres correspondants, c'est qu'elle avait conscience de remplir un double devoir en le faisant. Elle tenait tout d'abord à dire toute son estime à l'excellent historien que vous êtes : un historien auquel rien de ce qui a trait au xvii<sup>e</sup> siècle, en particulier, n'est étranger et qui fait autorité pour cette époque de nos annales. Il lui était de plus très agréable de pouvoir, en vous honorant, faire rejaillir un peu de son admiration vers ce grand historien rouennais demeuré inoublié parmi nous, votre propre trisaïeul, Adolphe Chéruel.

Vous, Monsieur, vous êtes né à Paris il y a quelque trente-huit ans. C'est dire que vous êtes encore au seuil de votre période de production. Conservateur des Archives au Ministère des Affaires Etrangères, vous avez à votre disposition une documentation exceptionnellement riche et dont vous savez vous servir de main de maître. Vous avez été formé dans ce sanctuaire de l'érudition qu'est l'Ecole des Chartes et cela se sent dans tout ce que vous faites. Habileté dans l'analyse des documents, méthode sûre dans leur interprétation, prudence absolue dans les jugements, il ne vous manque vraiment aucune des qualités que requiert le métier patient et difficile de l'historien.

Pour vos grands débuts vous avez choisi de reconstituer l'existence et d'examiner la politique d'un homme pour lequel ses contemporains et ses proches mêmes n'ont guère été tendres. Il s'agit de ce Gaston d'Orléans que d'aucuns appelaient un prince charmant et que d'autres considéraient comme une sorte d'hurluberlu. Il faut sans doute beaucoup rabattre de ces éloges et de ces calomnies.

L'ouvrage que vous avez consacré à ce fils de Henri IV s'efforce de remettre toutes choses à leur place. Il nous montre comment le jeune prince, tiraillé entre son frère Louis XIII qui en était féroce ment jaloux et sa mère Marie de Médicis, puis en butte à l'hostilité de Richelieu, vit se clore devant lui tous les chemins qui pouvaient le conduire à la gloire, voire même au bonheur intime. Les fautes nombreuses et lourdes qu'il commit sont surtout venues de là. Gaston d'Orléans a dû se trouver, aux âges de sa pleine maturité, abominablement seul. Avant la naissance du futur Louis XIV, naissance qui paraissait à beaucoup d'origine assez problématique et à la légitimité de laquelle la propre femme de Gaston, Marguerite de Lorraine, ne croyait guère, le jeune prince faisait figure d'héritier du trône, ce qui cristallisait autour de lui bien des dévouements mais aussi bien des haines. Assailli de partout, il s'efforça, bien maladroitement hélas, de rompre ce cercle hostile. Il est vraiment curieux de le voir, à l'origine de la Fronde, se liguier avec le Prince de Condé, lui aussi du sang royal, pour abattre celui qu'on appelait alors le Mazarin. Tout se passa comme si, en portant des coups violents au Cardinal, on essayait d'atteindre au-delà de sa personne quelqu'un de plus haut placé que lui. Gaston a-t-il alors été repris d'espérances dynastiques ? Certains faits le donneraient à penser et aussi cette déclaration découragée qu'il fit certain jour : « *Je crois que la Monarchie va finir. En l'état où est le Royaume, elle ne peut subsister.* »

Dans le privé, Gaston était à la fois homme de goût et bon homme. Il protégeait les artistes et les lettrés et s'intéressait au sort des plus humbles parmi les habitants de ses domaines. « *Déçu, avez-vous écrit, Monsieur, par son entourage parisien de grands seigneurs et de haute bourgeoisie, il proclamait qu'à*

*l'avenir il prendrait plutôt conseil d'un de ses palefreniers que de ceux qui jusqu'alors s'étaient mêlés de lui en donner.* » Ses malheurs passés lui avaient donc appris quelque chose. Et peu à peu, sous l'influence d'un réveil religieux qui, chez lui, fut sincère et profond, il devait prendre une conception plus austère, plus juste aussi, de ses devoirs. Un mot de lui en témoigne, mot à la fois curieux, vu l'époque et le milieu, et bien révélateur de ses sentiments profonds : « *Je suis prince, il est vrai. Cet homme est de la lie du peuple. Je puis tout contre lui et il n'a point contre moi de justice. Voilà bien de la différence ! Mais combien durera cette inégalité ? Si je l'opprime, où en serons-nous à la mort ? Si je ne le soulage, le pouvant faire, à quoi me servira ma qualité de prince ?* » Déjà sans doute ses revers et ses désillusions l'avaient-ils conduit à faire sur les événements et sur lui-même de salutaires réflexions. Aussi ses dernières années furent-elles marquées par le grand apaisement qu'on a appelé sa conversion. Lorsqu'il mourut, à la fin de janvier 1660, âgé seulement de cinquante-deux ans, il murmura ces paroles qui sonnaient le glas et faisaient le bilan de sa vie entière : « *Domus mea, domus desolationis* » (Ma Maison est une maison de désolation).

C'était vrai. Né près du trône, longtemps héritier présomptif d'un frère rongé par la maladie, il s'était vu brusquement écarté d'une éventuelle succession par la naissance d'un dauphin qu'on n'attendait plus. Rejeté de ce fait dans le camp des mécontents, il s'était laissé manœuvrer par la coalition des perfides et des médiocres. Et maintenant il mourait dans une sorte d'exil, ne laissant même pas un hoir mâle pour perpétuer ses ambitions et ses illusions. La morale de cette vie sans but et sans gloire, il l'avait bien tirée : *Domus mea, domus desolationis*. Et pourtant, à bien des égards, il avait été un honnête homme ainsi que vous l'avez, Monsieur, lumineusement démontré.

Il existait, sous le nom de ce prince qui fut certainement quelque peu étourdi, s'il fut, d'ailleurs, comme vous le dites un prince charmant, des « *Mémoires de ce qui s'est passé de plus considérable en France depuis l'an 1608 jusqu'en 1636.* »

Continuant à poursuivre à travers l'histoire du xvii<sup>e</sup> siècle les traces de votre héros, vous n'avez pas eu de peine à démontrer que cet ouvrage n'était pas de lui, ni même d'Algay de Martignac à qui certains l'avaient attribué. En réalité, ces *Mémoires* sont dus à un officier de Gaston d'Orléans, Jean Lasséré, « *conseiller au Conseil de son Altesse et l'un des secrétaires ordinaires de sa Maison.* » Il faut, en vérité, connaître le xvii<sup>e</sup> siècle comme vous le connaissez pour pouvoir procéder à des identifications de ce genre, nullement hypothétiques, mais que vous appuyez des plus pertinentes certitudes.

Il est bien votre domaine, il est bien votre fief, ce xvii<sup>e</sup> siècle du temps de Louis XIII et de la Régence dont M. Daniel Rops a pu écrire qu'il avait été le grand siècle des âmes. Il est vôtre non seulement par droit de conquête parce que vous l'avez étudié avec une admirable constance et une prudente perspicacité, mais encore, dirai-je, par droit héréditaire. Après un siècle écoulé, vous mettez en effet vos pas dans ceux de votre trisaïeul, Adolphe Chéruel. Comme lui vous vous êtes penché avec dilection sur une période de l'histoire française d'autant plus passionnante qu'elle pose, aujourd'hui encore, bien des énigmes. Citons pour mémoire, parmi les ouvrages les plus importants d'Adolphe Chéruel son *Histoire de France pendant la minorité de Louis XIV* et son *Histoire de France sous le ministère de Mazarin* : au total sept gros tomes qui ont coûté à leur auteur, si consciencieux, une infinité de recherches. Et je ne parle pas des nombreux *Mémoires*, relatifs à cette période agitée de la Monarchie, dont votre trisaïeul s'est fait l'éditeur : ceux de Mademoiselle de Montpensier, la fille de votre « ami » Gaston d'Orléans ; ceux de Saint-Simon, ceux de Lefèvre d'Ormesson et, par-dessus tout, les *Lettres* de Mazarin en une dizaine de volumes dont les derniers, qui étaient prêts mais non encore remis à l'impression lors du décès de l'historien, furent alors déposés par M. Georges Dethan, votre grand-père, entre les mains du Ministre de l'Instruction Publique, afin que l'édition pût en être poursuivie.

On demeure confondu, en vérité, devant l'immensité de l'œuvre accomplie par Adolphe Chéruel, d'autant que celle-ci comporte, en plus, un nombre infini d'articles de toutes sortes,

d'ouvrages définitifs sur l'histoire normande, de rapports rédigés pour notre Académie et pour bien d'autres Sociétés Savantes. Et toutes ces besognes s'ajoutaient à ses tâches quotidiennes de professeur, de professeur habile à éveiller les jeunes esprits qui lui étaient confiés.

En vérité la ville de Rouen serait injuste envers la mémoire de ce maître illustre, de ce travailleur incomparable, si elle acceptait qu'elle fut voilée par l'oubli. Mais il n'en est rien. La Normandie et Rouen se souviennent de lui.



Pierre-Adolphe Chéruel est né dans cette ville le 17 janvier 1809 de Louis-Pierre Chéruel et de Marie-Catherine Lebreton, son épouse. L'événement eut lieu dans une maison de la rue du Faubourg Martainville qui porte aujourd'hui le n° 25. C'était, pour le quartier, une fort belle maison qu'avait construite le grand-père de l'enfant, Louis-Marie Chéruel. Le jeune Adolphe entra en 1819 au Collège royal de Rouen et l'on peut dire que sa carrière scolaire fut, à mesure qu'il avançait en âge, de plus en plus brillante. Dès qu'il fut sorti de cet établissement, il affronta le concours de l'École Normale, il y fut brillamment reçu. Il demeura à Paris durant deux années, bénéficiant de l'enseignement et de l'amitié de Michelet. Le 16 septembre 1830 il était agrégé des Lettres et choisissait, pour suivre une vocation déjà impérieuse, l'enseignement de l'Histoire. Le 6 octobre suivant il était nommé au Collège de Rouen dont il était alors le plus jeune professeur, un professeur qui retrouvait devant sa chaire un certain nombre de ses cadets, connus lorsque lui-même était encore élève.

Ce qui fut alors le plus extraordinaire dans l'enseignement de Chéruel, ce fut la souplesse de son art pédagogique. Il semblait que, dans le domaine qui lui était imparti, le jeune professeur eût hérité de la méthode de Socrate, la fameuse maieutique. Voici le témoignage que portait de lui, une soixantaine d'années plus tard, Eugène Noël, son ancien élève. Il est trop touchant, trop sincère aussi, pour que nous hésitions à le citer.

N'oublions pas que Chéruel enseignait en 1830. La jeunesse de ce temps était ivre de la liberté retrouvée. Waterloo, ce contre-sens historique, était effacé. Tous les espoirs semblaient permis et Chéruel, dans son enseignement, bien qu'il ne fût pas, Dieu merci, de politique, ouvrait toutes grandes les fenêtres à ses jeunes élèves. Eugène Noël a fort bien marqué la transition :

*« Nos professeurs, nos pauvres professeurs, dit-il, tout honnêtes gens qu'ils fussent, nous apparaissaient comme très loin, très loin en arrière de nous. Il en vint un cependant pour lequel, tout de suite, nous sûmes très bien faire l'exception : jeune, ardent, actif, zélé, plein de savoir et d'esprit. Vous jugez du contraste avec les autres ! C'était M. A. Chéruel, le professeur d'histoire. »*

Et Eugène Noël continue. Vous pouvez être fier à bon droit, Monsieur, de ce magnifique éloge de votre trisaïeul :

*« Avec un souffle, une verve, une netteté qui nous enchantèrent, il nous faisait parcourir en son ensemble le grand drame historique où les nations servent de personnages. Il nous le commençait, ce drame, aux anciens Egyptiens, aux anciens Mèdes, aux anciens Assyriens pour le continuer à travers tous les peuples et tous les siècles jusqu'aux approches de la Révolution française dont il nous faisait pressentir la grandeur... Nous l'avions surnommé Teglath-Phalasar mais nous l'aimions, nous l'écoutions avec bonheur, avec admiration et respect... M. Chéruel prenait les élèves du Collège de Rouen dès la cinquième, les suivait en quatrième, en troisième, en seconde et en rhétorique. Il fut pour notre jeunesse un véritable portelumière. »*

En vérité, que pourrions-nous ajouter à un tel témoignage ?

Notons que les confrères de M. Chéruel n'étaient pas moins élogieux que ses élèves lorsqu'ils constataient, aux examens, l'ouverture d'esprit de ceux-ci. *« On sentait, disait le docte M. Charma, doyen de la Faculté des Lettres de Caen, qu'un souffle puissant avait passé par là. »*

Nous avons vu que M. Chéruel suivait ses élèves, à travers les classes ascendantes, de la quatrième à la rhétorique. Il

faut croire, d'après cela, que les méthodes d'enseignement des Jésuites étaient demeurées dans leur ancien collège, ce qui ne saurait surprendre, car elles avaient fait leurs preuves. Et voici que, sous l'influence de M. Chéruel, une autre habitude empruntée, du moins je le crois, aux Jésuites renaissait rue du Maulévrier. Il s'agit de ce que les Pères appelaient les Académies de classe, excellent instrument d'émulation entre les meilleurs élèves. Votre trisaïeul, Monsieur, créa donc une petite société littéraire parmi ses jeunes disciples, société dont aucune trace n'est demeurée mais dont l'existence a été attestée par un de ceux qui en firent partie, M. François Bouquet. Chose curieuse, ce jeune groupement prit le nom de Société des Emules, terme qui, je crois, révèle également une survivance du langage scolaire des anciens maîtres des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. Quant au but que se proposaient les jeunes associés, ils étaient bien dignes de la jeunesse d'une génération qui, déjà, regardait haut et voyait loin. « *Il nous a semblé, disait leur manifeste, qu'au lieu de perdre nos pas sur le pavé des rues, notre temps serait bien mieux employé à des études de littérature et d'histoire, surtout à ressusciter, autant que possible, le vieux Rouen, la Normandie d'autrefois.* » Adolphe Chéruel n'aurait pas mieux dit et il y avait peut-être une excellente raison pour cela !

La *Société des Emules* bénéficia durant plusieurs mois de l'hospitalité que voulut bien lui accorder aux pages de la *Revue de Rouen* l'excellent Nicétas Périaux, un autre nom méritoire qui demeure vivant parmi nous, un autre ancien membre correspondant de cette Académie que sa ville n'a pas oublié. Mais, en dépit des judicieux conseils d'Adolphe Chéruel, elle dut disparaître après neuf mois à peine d'existence. La raison de cet échec était toute simple. En voulant, d'emblée, se faire écrivains les jeunes élèves du Collège Royal s'étaient montrés quelque peu présomptueux car ils manquaient encore d'expérience. Ils avaient trop osé mais l'audace avait été belle.

Bientôt, d'ailleurs, Adolphe Chéruel allait accroître la troupe déjà nombreuse de ses brillants élèves d'une jeune recrue qui devait, elle aussi, lui faire honneur. Je veux parler de Gustave Flaubert. Mais voyons tout d'abord ce qu'était la température

morale du Collège de Rouen lorsque Flaubert, alors âgé de quinze ans, y obtenait en 1836 le prix d'histoire :

« *On n'était pas seulement troubadour, insurrectionnel et oriental, a écrit le grand romancier. On était avant tout artiste. Les pensums finis, la littérature commençait et on se crevait les yeux à lire, au dortoir, des romans. On portait un poignard dans sa poche comme Antony... Nous méritions peu d'éloges, certainement ! Mais quelle haine de toute platitude ! Quels élans vers la grandeur ! Quel respect des Maîtres ! Comme on admirait Victor Hugo !* »

Tout ce romantisme, qui cherchait à se traduire en vie ardente et en actions peut-être inconsidérées, aurait pu devenir dangereux pour les âmes candides qu'il envahissait. Fort heureusement la jeunesse enthousiaste de 1836 avait été confiée à de bonnes mains. Flaubert, pour son compte, fut à la fois séduit et maîtrisé par Chéruel dont il a fait le portrait suivant : « *C'était un tout jeune professeur, de haute taille. Il avait une belle tête, un front haut et large. Sa chevelure châtain, assez abondante, retombait par derrière. [Il avait] la parole claire, bien timbrée...* » Voilà bien une silhouette de l'époque de Louis-Philippe mais dessinée avec une évidente sympathie. Qui dira l'influence qu'exerça Chéruel sur le futur auteur de *Salammbô* ? J'ai parlé tantôt de maïeutique socratique. La maïeutique, c'est l'art d'accoucher les esprits. Chéruel possédait excellemment cet art-là, pourtant si difficile.

Mais, le croirait-on ? Ce maître hors de pair, vivant — et intelligent ! — exemple du devoir professionnel largement accompli n'était pas encore, suivant un mot beaucoup plus proche de nous, titularisé. Il ne fut reconnu comme professeur d'histoire à titre définitif que le 20 septembre 1839. Il avait fallu neuf années aux bureaux ministériels pour s'apercevoir qu'en la personne d'Adolphe Chéruel ils avaient affaire à un maître hors-série ! Mais existait-il pour eux des gens intelligents en province ? « *Ah ! Ah ! Monsieur est Persan ! C'est une chose bien extraordinaire ! Comment peut-on être Persan ?* » avait dit, longtemps auparavant, Montesquieu.

Il vint cependant un ministre — tout arrive ! — qui eut l'idée, probablement incongrue aux yeux des piliers de la

Sorbonne, de réserver quelques distinctions pour les professeurs de province — voyez-vous cela ? — à l'occasion de la fête du roi-citoyen qui tombait le 1<sup>er</sup> mai 1845. Le *Journal général de l'Instruction Publique* imprima alors ces lignes mémorables, dans le style ailé et fluide dont l'Administration seule détient le secret :

« Par arrêté du Ministre de l'Instruction Publique, en date du 27 avril 1845,

*Chéruel (Pierre-Adolphe), professeur d'histoire au Collège de Rouen, est nommé chevalier de la Légion d'honneur* ». Le bon maître lorsqu'on lui mit cette prose sous les yeux ne voulait pas croire, tant il était modeste, à sa réalité.

Nous allons oublier de citer le nom du ministre-homme de bien qui s'était ainsi permis de distribuer vers l'aval de la Seine des récompenses jusque-là réservées si judicieusement à l'amont. Il s'appelait M. de Salvandy... (Narcisse-Achille), comme auraient dit ses bureaux. Louange à lui !

Nous possédions à Rouen, depuis le 17 mars 1808 une Académie universitaire, dirigée par un recteur et qui avait été honorée par des fonctionnaires de premier ordre, à commencer par le « bon » Monsieur Carlo Botta, historien piémontais qui en avait été le recteur, et qui repose aujourd'hui dans l'église de Santa-Croce, à Florence, ce Panthéon de l'Italie. La Révolution de 1848 eut pour conséquence la suppression de cette Académie universitaire. De ce fait M. Chéruel se voyait ôter toute perspective d'avancement sur place. Déjà Paris commençait à stériliser la France. Il ne pouvait plus espérer poursuivre sa carrière que dans la capitale et ce n'était pas de gaieté de cœur qu'il envisageait son départ de Rouen :

« Je ne quitterais Rouen qu'avec beaucoup de peine, écrivait-il à son ancien élève M. Bouquet, le 12 septembre 1848, surtout en y laissant des amis comme vous. Mais tout avenir universitaire est fermé de ce côté et il faudra, bon gré mal gré, chercher ailleurs. »

Et voilà comment un homme de très haute valeur fut perdu pour Rouen et pour la Normandie.

Afin de pouvoir obtenir une chaire importante à Paris, Adolphe Chéruel devait passer l'examen du doctorat ès-Lettres. Ce fut encore sa Province qui lui fournit les sujets de ses thèses. Il avait naguère examiné à Pavilly, dans les curieuses archives de la famille d'Esneval, un recueil intitulé *Affaires d'Angleterre et d'Ecosse*. Ce recueil, dû à Charles de Prunelé, baron d'Esneval, qui avait été ambassadeur de France en Angleterre de 1585 à 1586, devint le sujet de sa thèse latine. Le *Journal d'Olivier Lefèvre d'Ormesson*, découvert par lui dans le fonds Leber de la Bibliothèque de Rouen, lui suggéra de consacrer sa seconde thèse à l'Administration de Louis XIV de 1661 à 1672. Ce fut un double succès qui valut au nouveau docteur sa nomination à la chaire d'histoire ancienne de l'Ecole Normale.

Le 25 décembre 1849, à l'âge de quarante ans, Adolphe Chéruel quitta la ville de Rouen et son Collège Royal où il avait enseigné pendant dix-neuf ans. Le moment est venu sans doute d'examiner la moisson que, déjà, il y avait engerbée.



Nous nous taisons, de propos délibéré, des très nombreux articles qu'il avait donnés à la *Revue de Rouen* et dans le *Précis Analytique* de notre Académie dont il était membre depuis le 17 janvier 1834. Notons en passant que les portes de notre Compagnie s'étaient ouvertes devant lui dès qu'il avait atteint l'âge de vingt-cinq ans. C'était un record de précocité académique.

Sa bibliographie, lors de son départ de Rouen, comportait déjà quelques morceaux de choix.

C'était d'abord une *Histoire de Rouen sous la domination anglaise au XV<sup>e</sup> siècle* éditée en 1840 par Nicéas Périaux. Ce premier sujet choisi par Adolphe Chéruel était très difficile à traiter et le jeune écrivain s'en était tiré avec assez de compétence et de bonheur pour que son ouvrage fût, de nos jours encore, considéré comme capital.

Enhardi par ce premier succès, il s'était ensuite attaqué à une matière plus délicate encore. En 1844 il publiait une

*Histoire de Rouen pendant l'époque communale*, c'est-à-dire de 1150 à 1382, du règne de Henri II Plantagenet à la brutale répression de la révolte de la Harelle. Les connaisseurs salueaient aussitôt dans ce nouveau travail une œuvre définitive.

Ce fut à Rouen encore — il nous demeurait décidément fidèle, malgré tout — qu'il publia en 1850 les deux thèses de doctorat qu'il venait de soutenir si brillamment à Paris. L'imprimeur Brière mit au jour le volume consacré à l'Administration de Louis XIV et son confrère Péron la thèse latine au titre curieux : « *De Maria Stuarta, Utrum Henricus tertius eam in suis periculis tutatus fuerit an omni ope destitutam Anglis prodiderit. A propos de Marie Stuart. Henri III l'a-t-il protégée dans ses malheurs ou l'a-t-il abandonnée sans ressources entre les mains des Anglais ?* »

Partant de Rouen, votre trisaïeul, Monsieur, possédait déjà d'immenses connaissances et les plus sûres méthodes d'information. Il n'allait pas tarder à le démontrer dans ses nouvelles fonctions.



De 1850 à 1858 Adolphe Chéruel occupa la chaire de maître de conférences à l'École Normale. Il obtint en 1857 la chaire de géographie de l'Université de Paris. Mais désormais le Ministère avait les yeux fixés sur un maître qui unissait à des connaissances exceptionnellement vastes des qualités morales de premier ordre. Dès l'année suivante il était nommé inspecteur de l'Académie de Paris. En 1860 il devenait inspecteur général de l'Instruction Publique et le 14 août 1863 la rosette d'officier de la Légion d'honneur lui était attribuée.

Cependant les fonctions qu'il exerçait depuis 1858 étaient pour notre historien l'occasion de fréquents déplacements à travers la France. Ses recherches historiques s'en trouvaient gênées. Pour ce motif, il sollicita un poste plus sédentaire. Le 23 janvier 1866, il était nommé recteur de l'Université de Strasbourg. Il se trouvait encore dans cette ville lorsqu'elle fut assiégée par les Allemands en 1870. Madame Chéruel et lui durent recourir à maintes reprises à l'hospitalité du censeur

du Lycée — un futur proviseur de celui de Rouen — M. Chardon, dont la cave leur fut un sûr abri contre les tirs de l'artillerie germanique. Dès que le siège de la capitale alsacienne fut terminé, il apprit qu'il avait été nommé, au début du tragique mois d'août, recteur de l'Université de Poitiers. Avec maintes difficultés il parvint à rejoindre son nouveau poste en passant par la Suisse, abandonnant ses biens et sa bibliothèque à la discrétion de l'ennemi. Discrétion toute relative d'ailleurs car, fort allègrement, les Allemands pillèrent une partie des livres de notre historien.

Adolphe Chéruel exerça les fonctions de recteur à Poitiers jusqu'au mois d'octobre 1874. A ce moment, désireux qu'il était de pouvoir consacrer à ses recherches une plus large partie de son temps, il demanda sa mise à la retraite.

Il lui restait seize ans à vivre. L'immensité de son labeur durant cette période, somme toute assez courte, eut quelque chose d'inimaginable. Pour arriver à composer tant d'ouvrages, à publier tant de mémoires, il fallait qu'il eût acquis une culture historique susceptible de rendre ses investigations directes, donc de les abréger. L'expérience acquise au cours de toute une vie d'études fut alors pour lui une merveilleuse auxiliaire.

Parlons d'abord des œuvres originales. Au mois de juin 1881 l'Académie française lui décernait un premier Prix Gobert pour son *Histoire de France pendant la minorité de Louis XIV*. Un an plus tard, le même prix lui était attribué pour la seconde fois. En 1882 nouveau prix Gobert pour le premier volume d'une *Histoire de France sous le Ministère Mazarin*. Peu après, il recevait ce même prix pour la quatrième fois. Jamais aucun historien n'avait reçu, avec une telle continuité, des témoignages aussi éclatants de l'estime de l'Académie.

Il semblait dès lors qu'Adolphe Chéruel méritait de voir s'ouvrir devant lui les portes de l'Institut. Le décès d'un autre grand historien, Henri Martin, laissa à cette époque une place vide dans le sein de l'Académie des Sciences Morales et Politiques. Ses amis firent violence à sa modestie pour obtenir qu'il posât sa candidature. Celle-ci remporta un succès assez exceptionnel sous la Coupole puisque votre trisaïeul, Monsieur,

obtint vingt-sept voix sur trente-six votants. Les membres de l'Académie avaient su reconnaître son exceptionnel mérite.

Nous ne saurions énumérer ici tous les ouvrages auxquels Adolphe Chéruel mit la main au cours de ces années de vieillesse qui furent pour lui les plus fécondes. Citerons-nous son *Dictionnaire historique des Institutions, mœurs et coutumes de la France*? Ou ce *Dictionnaire des Antiquités romaines et grecques* d'Antony Rich qui fut traduit sous sa direction? Nous préférons signaler les très nombreux *Mémoires* édités par lui et qui étaient des œuvres considérables. Les *Lettres du Cardinal Mazarin* à elles seules ont nécessité l'impression de six volumes de plus de neuf cents pages chacun. En vérité votre trisaïeul, Monsieur, fut toute sa vie ce qu'on appelait jadis un « *bénédictin dans le siècle* ». Il n'a déposé la plume que pour mourir.

Sa vie parisienne était demeurée toute provinciale et c'est sans doute ce qui lui a permis, à force de méthode et de labeur, de tant produire. Dans la *Revue Bleue* du 16 mai 1891, Pierre Gauthiez traçait ce portrait du Maître en ses dernières années.

« On le rencontrait souvent marchant à petits pas autour de l'Odéon ou sous les arbres du Luxembourg. Tout passant un peu soucieux des physionomies eut remarqué, sans être averti, l'extrême finesse et la bonhomie de la figure chez ce vieillard aux airs modestes. Sa promenade terminée, il rentrait dans son antique maison...

« C'est là qu'il fallait le voir, au milieu de sa bibliothèque, le chef couvert d'un bonnet en velours de forme abolie, la tête chenue et les mains agiles et spirituelles encadrées par la fourrure d'une houppelande à grands plis. »

Ce portrait du grand historien drapé dans sa large robe de chambre et le chef surmonté de la calotte grecque alors à la mode est à la fois plaisant et charmant. Il est seulement permis de regretter que l'auteur de cet article n'ait pas montré, veillant avec toute sa vieille et douce mansuétude sur l'historien, celle qui avait été la compagne de toute sa vie et dont le dévouement avait certes été un des éléments primordiaux de la belle carrière qu'il avait fournie. Les deux époux vivaient

côte-à-côte, dans une parfaite harmonie d'esprit et de sentiments. Leur existence même était un exemple admirable pour tous ceux qui les connaissaient.

Ils étaient heureux, sans doute, mais la mort, jalouse de leur bonheur, veillait dans l'ombre.



Le 14 février 1891, Madame Chéruel fut frappée la première. Sa mort fut un coup de foudre pour l'historien déjà plus qu'octogénaire. Il ne survécut que dix semaines environ à celle à laquelle l'avait lié toute une vie d'une admirable droiture. Au cours de cette période ultime de sa vie, il fut d'ailleurs soigné avec le plus grand dévouement, Monsieur, par votre grand-père, un autre Georges Dethan et par sa femme. Et ce fut entre les bras de cet aïeul plein de mérites qu'expira doucement Adolphe Chéruel le 1<sup>er</sup> mai 1891.

Les funérailles eurent lieu le 5 mai à Saint-Sulpice. Une foule extrêmement nombreuse y assista, dans les rangs de laquelle on distinguait les membres de l'Académie des Sciences Morales et Politiques et les plus hautes notabilités : Georges Liard et Léopold Delisle, normands comme le défunt lui-même, Jules Simon, Henri Wallon, Alfred Blanche, François Bouquet et bien d'autres. La presse normande et la presse parisienne comblèrent d'éloges la mémoire du Maître illustre qui venait de disparaître. La Ville de Rouen elle-même si souvent lente, trop lente, à s'émouvoir vota dès le 26 juin 1891 — il n'y avait pas deux mois que Chéruel était mort ! — un crédit destiné à l'apposition d'une plaque commémorative sur la maison natale de la rue du Faubourg Martainville. De plus la Municipalité, décidément en proie au démon de la vitesse — qu'elle en soit rétrospectivement louée ! — décidait qu'une rue de la ville porterait désormais le nom de l'historien. La rue désignée pour cet honneur n'était certes ni longue, ni large, mais le beau geste était fait.

Madame de Sévigné a conté dans une de ses lettres que passant certain jour, par Avranches je crois, elle comptait y profiter de l'hospitalité de l'évêque qui était de ses amis. Or,

au débarqué du coche, elle apprit que le prélat avait rendu l'âme quelques jours plus tôt et qu'il venait d'être inhumé. Elle n'en fut pas moins fort bien accueillie à l'évêché, ce qui lui permit de dire, à quelque temps de là, qu'elle avait été magnifiquement traitée « *par l'ombre de ce bon évêque* ». Vous avez un peu rencontré aujourd'hui, Monsieur, le même destin.

Ce n'est pas moi, en effet, — *indignus ego!* — qui vous reçois au seuil de cette Académie. Je ne saurais le faire avec la dignité ni la compétence convenables. Mais une ombre s'est levée pour vous sur ce seuil, celle d'un Maître auquel vous rattachent les liens familiaux les plus chers et dont vous êtes, de plus, le digne disciple posthume. C'est une grande joie pour nous tous de voir, grâce à vous, la grande ombre d'Adolphe Chéruel reprendre sa place dans cette ambiance académique que, jadis, il a tant aimée.

---

The first of these is the fact that the United States is a
 young nation, and that its history is a history of
 growth and expansion. The second is the fact that the
 United States is a nation of immigrants, and that its
 history is a history of the struggle for a better life.
 The third is the fact that the United States is a
 nation of free men, and that its history is a history
 of the struggle for freedom.

The fourth is the fact that the United States is a
 nation of progress, and that its history is a history
 of the struggle for progress. The fifth is the fact
 that the United States is a nation of peace, and that
 its history is a history of the struggle for peace.
 The sixth is the fact that the United States is a
 nation of justice, and that its history is a history
 of the struggle for justice.

The seventh is the fact that the United States is a
 nation of hope, and that its history is a history
 of the struggle for hope.

## L'Œuvre de la France au Sahara

par M. Raymond POSTAL

*M. Raymond Postal, élu membre correspondant de la Compagnie, prenant publiquement séance le 16 juin 1962, a prononcé la conférence suivante :*

Mesdemoiselles, Messieurs,

**C**E qui vient d'être dit à mon propos, en des termes qui m'ont profondément touché, par M. le Président Lemari-gnier, m'inclinerait aisément à croire que l'honneur qui m'est fait ce soir par votre Compagnie reconnaît quelques mérites personnels. Mais je sais bien que je le dois surtout à l'amitié de quelques-uns et à la bienveillance de tous. Flatté certes, je suis plus encore ému, et je ne saurais mieux vous exprimer ma reconnaissance qu'en essayant de vous dire pourquoi j'éprouve cette émotion.

Je ne suis pas Rouennais, et je ne suis né en Normandie que par hasard. J'avais sept ou huit ans lorsque je suis arrivé à Rouen, venant de Caen, où j'avais achevé l'année scolaire et où mon père était allé me rechercher. C'était la nuit ; j'étais fatigué, un peu grisé encore par la distribution des prix de la matinée. Mon premier souvenir de notre ville est celui d'un pont qui m'avait paru interminable, d'où j'apercevais les sombres silhouettes de grands bateaux et qui conduisait tout droit à la maison que j'allais longtemps habiter.

Je ne pensais pas alors que, bien des années plus tard, un jour de l'été 1940, revenant, par Caen encore, de l'exode, pour rejoindre Le Havre, et débarquant de la même gare, je découvrirais au-delà du même pont le poignant spectacle de cet immense espace couvert de décombres, où notre maison avait

disparu avec tant d'autres et derrière lequel, noircie, mais intacte, et plus pathétique que jamais, notre Cathédrale — ma paroisse — demeurerait dressée comme une certitude... Rouen n'avait pourtant connu encore que le premier acte du martyre dont notre ami Nobécourt allait être l'historien aussi émouvant que minutieux.

Je ne pensais pas non plus alors, enfant que j'étais, que j'allais à Rouen, à travers les étapes successives de l'âge, éprouver, jusqu'à prendre conscience d'un enracinement bien-faisant, tout ce qui peut lier un être à un *lieu* : les études, leur cadre, les camaraderies et les ouvertures sociales qu'elles favorisent déjà, et tous ces mystérieux échanges qui tiennent tout simplement à l'air que l'on respire, qui est celui de ce lieu et de nul autre, et, ici plus qu'ailleurs, à ce bain chaque jour renouvelé dans la vie d'une ville dont l'activité présente prolonge un passé millénaire d'histoire et de beauté... J'allais ainsi devenir, sinon Normand, du moins Rouennais.

Je le suis resté — par beaucoup de souvenirs, vous l'avez compris, par des amitiés précieuses, par quelques biens, et par un coin de cimetière... A tant de liens qui m'attachent à Rouen, et qui m'y ramènent, à la vérité moins souvent que je ne le souhaiterais, je vous ai, Messieurs, beaucoup de gratitude d'avoir ajouté celui que consacre ce soir l'accueil de votre Académie...

Voilà — pourra-t-on dire — un point de vue, ou un sentiment, d'un ordre tout subjectif. Il ne se sépare pas, soyez-en assurés, et bien au contraire il se renforce de tout ce que je sais et pense, ici très objectivement, du rôle de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen. J'ai une grande joie, bien sûr, d'y retrouver des amis de toujours. Un Emmanuel Bondeville, qui m'enchantait au piano, quand nous avions vingt et quelques années et alors qu'on pouvait se demander encore s'il deviendrait un grand musicien — ou un grand écrivain... Un Pierre-René Wolf, avec qui je ne me suis jamais battu que sur un terrain de football — ce qui ne nous arrivera plus, probablement — et dont aucun des quelques désaccords que nous ont valus nos vicissitudes nationales n'a jamais entamé l'amitié, parce que ses qualités d'esprit et sa recherche

du vrai sont couronnées par cette intelligence du cœur qui inspire la rare vertu de tolérance... Et bien des personnalités éminentes, tels Mgr Blanchet, André Maurois et l'Amiral Lemonnier, que vous recevrez bientôt, avec qui j'ai eu ou ai encore commerce, pour mon profit — ou pour mon édification — autant que pour mon plaisir. Que de figures rouennaises d'hier ou d'avant-hier je serais tenté d'évoquer ! Permettez-moi du moins d'accorder une pensée émue au souvenir de deux de vos membres, de deux de mes amis, qui nous ont quittés il y a peu : Pierre Varenne et René Fauchois.

De ceux-ci et de ceux-là, et de maints autres d'entre vous, Mesdemoiselles et Messieurs, je connais bien les œuvres, les travaux et les mérites, qui pour plusieurs se situent au plan du plus haut service national. Si incomplètement informé que je sois des œuvres et des travaux de tous, j'en sais assez pour mesurer ce que représente votre Académie ; et, au surplus, j'ai lutté durant trop d'années pour la cause du régionalisme, ou de ce que j'ai appelé les sociétés naturelles, pour ne pas saluer ce qu'il y a d'exemplaire dans l'ancienneté et dans la vitalité d'une Compagnie comme la vôtre.

Il y a un demi-siècle déjà, Jean Revel — un autre Rouennais — dénonçait « cette hypertrophie du cœur français qui s'appelle Paris », et l'on a, depuis, dans une formule devenue célèbre, marqué le pernicieux déséquilibre qu'on a laissé s'établir entre « Paris et le désert français »...

La Normandie, Rouen, ne sont certes pas le désert. Mais la France, qui l'oublie trop, est faite de ses provinces ; elle vit de leur labeur et de leur apport ; et ce qu'elle doit à cet égard à leurs foyers de pensée n'est certes pas le moins nécessaire. En réalité, il n'est pas de vie nationale cohérente qui ne s'appuie sur des structures provinciales elles-mêmes vivantes et conscientes...

C'est pourquoi il est bon, et louable, et rassurant, pour la santé à la fois de la Normandie et de notre pays, qu'à côté de son port, de son industrie et de son négoce, Rouen témoigne depuis plus de deux cents ans d'une autre et plus haute ambition, en rassemblant dans son Académie une élite d'hommes adonnés, le plus souvent sans obligation directe de métier et

à plus forte raison avec un entier désintéressement, aux disciplines les plus variées des sciences, à l'histoire, aux lettres, aux arts, en un mot à tout ce qui, faisant l'honneur de l'homme, maintient dans une communauté humaine la primauté des valeurs de l'esprit... C'est là un domaine, je ne le sais que trop, où l'on n'a jamais fini d'agir et de combattre. Que vous m'ayez jugé digne de vous y rejoindre est pour moi, Mesdemoiselles et Messieurs, le plus précieux des encouragements.



**J**E viens de parler des valeurs de l'esprit. Il s'est trouvé un homme qui, dans ce siècle et au service de ce pays, a plus qu'aucun autre, je crois, autant par sa personne que par son œuvre, témoigné de ces valeurs, qu'il ne séparait pas et qui en vérité ne se séparent pas des valeurs du cœur. Cet homme, s'il est permis de le définir par l'habit qu'il portait, était un soldat, et la France lui a dû ce qu'il y a eu de plus achevé et de plus généreux dans son action colonisatrice. J'ai nommé le Maréchal Lyautey, fondateur du Maroc moderne.

J'ai eu, vers la fin de sa vie, le privilège de connaître le Maréchal, qui avait été le « héros » de mes vingt ans. J'ai reçu de lui beaucoup de confidences. J'ai, plus tard, dans un de mes livres, essayé d'expliquer, non son génie, certes, mais comment *fonctionnait* ce génie et (ce qui est peut-être le plus admirable) pourquoi ce génie ne l'éloignait pas de nous, qui ne sommes que des hommes ordinaires. Je n'ai pas, enfin, cessé de me faire l'écho de son message.

Parce que j'ai, à trois reprises déjà, parlé de lui dans cette ville, ce que je vous dirai ce soir de Lyautey ne sera cependant qu'une introduction — mais la plus pertinente, je pense — à ce que j'ai à vous dire ensuite.

Il y a un peu plus d'un an, dans une cérémonie grandiose — et amère, la France a conduit aux Invalides les cendres du Maréchal, ramenées du Maroc, à l'encontre de ses dernières volontés ; et nous avons su alors que des morts eux-mêmes — et des plus illustres — on peut faire aujourd'hui des « per-

sonnes déplacées »... L'événement s'expliquait par le drame qui déchire l'Afrique du Nord, par la crise de croissance d'une jeune nation qui en est encore à son apprentissage de la pleine souveraineté. Mais, bien loin de consacrer l'échec posthume d'une œuvre et d'une doctrine, selon les courtes vues de certains, il nous rendait plus sensibles la bienfaisance et la saisissante actualité de l'enseignement de Lyautey.

Cet enseignement, cet exemple de Lyautey, ne valaient pas, ne valent pas seulement sur le plan de l'action en pays d'outre-mer. Ils concernent directement chacun d'entre nous, parce qu'ils répondent d'une vision humaniste du monde, proprement de la vision chrétienne du monde qu'il avait reçue lui-même à vingt ans d'Albert de Mun et qui lui avait inspiré, dès 1891, les pages alors révolutionnaires du *Rôle Social de l'Officier*, dont il dirait plus tard qu'il avait été « l'assise de toute son œuvre ». Ils nous concernent tous aussi parce que Lyautey nous propose sa leçon sous la caution d'un type supérieur d'humanité, difficilement égalable sans doute, mais le plus propre à stimuler nos énergies et nos générosités. Peut-être a-t-il été plus grand encore par ce qu'il a été, par les principes et les sentiments auxquels il a choisi d'obéir, que par ce qu'il a fait ou construit — fût-ce au Maroc.

Je résumerai la leçon *personnelle* du Maréchal — entendez celle du réalisateur, du chef et de l'homme tout court — en disant qu'il offre à tout homme d'action une méthode d'action d'une efficacité singulière, à quiconque exerce une autorité — ingénieur, patron ou homme d'Etat — *une méthode et une philosophie du commandement* exigeantes, mais fondées d'abord sur cette franchise et cette confiance qui font une « Equipe » ; et à tous, l'exemple d'une attitude devant la vie et devant le devoir qui ne vise pas au perfectionnement personnel sans l'appuyer sur autrui, ni sans y associer autrui. Pour ce grand réaliste, l'homme, avec sa dignité foncière, était la première et la plus précieuse réalité de ce monde.

C'est sous cet éclairage qu'il faut considérer Lyautey devant la vie nationale ou internationale.

Lyautey aimait la France passionnément, dans son passé, son présent et son avenir, mais il ne la regardait pas comme

une abstraction : il l'aimait d'abord dans les Français, avec une prédilection pour les jeunes qui ne s'est jamais démentie.

Apôtre de l'union, il ne se voulait ni « de droite » ni « de gauche ». Il condamnait tout ce qui divise ou sépare, les exclusivismes qui enferment les groupes en vase clos et croient du même coup y enfermer la vérité et la justice. « Social », et non socialiste, « national », et non nationaliste, il se réclamait de ce qu'il appelait « la France totale » : « Sous des étiquettes diverses, il n'y a qu'une France. N'en renions rien ». Il n'avait d'autre parti pris que celui de la concorde, parce qu'il croyait que sans concorde, il n'y a pas de nation ni de société qui tiennent... Et peut-être, nous qui demeurons « les Gaulois divisés et disputeurs » dont il parlait, n'avons-nous jamais eu autant besoin qu'on nous le rappelle...

Ce sens fondamental de la communauté humaine, que Lyautey exprimait dans sa célèbre formule du « dénominateur commun » — qu'il faut dégager entre les êtres et les groupes pour les rapprocher et les accorder — il l'élargissait jusqu'aux nations et aux races, à toutes les nations et à toutes les races... Européen avant la lettre, il croyait à la nécessité d'une unité organisée de notre vieux continent. Dès les premiers jours du conflit de 1914, il avait qualifié celui-ci de « guerre civile ».

Pour tout dire, Lyautey voyait l'espèce humaine dans son universalité, et son œuvre de colonisateur ne pouvait pas obéir à une autre morale, car c'est bien de cela qu'il s'agit.

En fait, son action outre-mer n'a jamais été que du « social » à l'échelle des peuples. Fondée sur le respect de ceux-ci et vouée au service des hommes, elle servait l'expansion et la grandeur de la France, mais en appliquant sa force, sa science, et d'abord sa générosité au bien des populations chez lesquelles elle s'était établie. Il savait, certes, ce que c'est que d'assumer sur ces terres difficiles ce que Kipling appelait « le fardeau de l'homme blanc » — le poids écrasant de tous ces êtres à nourrir, à soigner, à élever —, et qu'il arrive à ceux qui le portent de ne récolter que ce que le poète anglais leur annonçait comme « la vieille récompense » :

« Le blâme de ceux qui valent moins que vous  
Et la haine de ceux que vous préservez... »

Mais il prouvait que la réussite est possible et qu'en aboutissant à créer des solidarités de tous ordres, elle peut être éclatante ; comme l'ont prouvé sur des théâtres plus limités, tant d'hommes — administrateurs de la France d'Outre-Mer, officiers des Affaires Indigènes ou Sahariennes, et souvent officiers tout court — que nous avons vus faire, dans le même esprit, le plus beau et le plus passionnant métier du monde ; comme l'ont prouvé aussi tant de nos amis de couleur, d'Asie ou d'Afrique, qui, découvrant la doctrine de Lyautey, comprenaient qu'elle était la plus propre à permettre à la fois l'accord de nos génies respectifs et celui de nos destins.

Aujourd'hui...

Je n'ai pas à dire à quels écroulements nous avons assisté et assistons encore, pour notre humiliation autant que pour notre chagrin.

Pas davantage n'essaierai-je d'imaginer ce que le Maréchal, revenu parmi nous, eût fait en Indochine, il y a quinze ans, ou plus récemment en Afrique du Nord, en des conjonctures qu'il aurait eu seulement à accepter telles quelles.

Ce qui est certain, c'est que Lyautey n'eût jamais permis dans son domaine, lui vivant, cette dégradation de nos positions. C'est aussi qu'il avait prévu et annoncé les évolutions inscrites dans la nature des choses et par là même universelles, mais qu'en même temps il nous avait indiqué la voie à suivre, les mesures à prendre, les fautes à éviter. Ses avertissements de 1920 et de 1925 étaient tracés en lettres de feu. En fait, précurseur d'une Union Française et d'une Communauté qui l'une et l'autre n'ont jamais été qu'ébauchées — mais dont la seconde, je crois, peut connaître un nouveau départ — il nous invitait à fonder l'avenir sur les bases d'une association patiemment préparée dans une cohabitation fraternelle.

Le Maroc, sans doute, pays de protectorat, où il avait eu devant lui « un peuple » et — fût-il affaibli — « un Etat », l'y déterminait, mais ses expériences de l'Indochine et de Madagascar avaient déjà à cet égard orienté sa pensée.

Est-ce seulement pour le Maroc que cette pensée valait (et je ne cite que ces lignes de la fameuse circulaire du « coup

de barre ») quand il écrivait, en 1920, à propos de l'élite marocaine, qu'il nous fallait donner « le plus tôt possible » à celle-ci « les moyens d'évoluer dans sa norme... en remplissant auprès d'elle dans toute son ampleur le rôle d'un tuteur, d'un grand-frère bienfaisant auquel elle ait intérêt à rester liée, et en bénéficiant ainsi de l'avantage d'avoir affaire ici non pas à de la poussière, mais à une nation dont l'émancipation se fera *sous notre tutelle, sous notre direction, à notre profit...* » ?

Ainsi comprise, l'association, qui eût en fait consacré une sorte d'assimilation réciproque et prévenu les risques de l'indépendance octroyée — ou arrachée — « à chaud », ne pouvait que venir couronner un long travail d'éducation, d'un côté, de loyal apprentissage de l'autre, qui l'eût préparée et en eût exorcisé les périls.

Je ne m'arrogerai pas, certes, le droit de juger des responsabilités qui ont d'ailleurs été successives, collectives, diffuses — car nous y avons eu chacun notre part, activement ou passivement —, mais dans l'affreux déchirement qui est le nôtre, devant ce déferlement de passions et d'abord de douleurs, je ne puis me défendre de penser qu'en écoutant Lyautey à temps encore, nous nous serions épargné beaucoup de deuils et de ruines.

Ce qui en tout cas me paraît certain aussi, c'est que ce qui a été sauvé ou qui sera sauvé, de l'œuvre française outre-mer, je dirai plus : ce qui sera un jour restauré ou étendu, l'a été ou le sera parce que des hommes de chez nous ont mené cette œuvre dans sa ligne, en semant partout des germes d'amitié.

C'est pour cela qu'ayant à vous parler du Sahara, j'ai voulu dédier devant vous, avec vous, à la mémoire de Lyautey, qui fut d'ailleurs quelque temps Saharien, la présentation de ce qui aura peut-être été une des dernières grandes actions de la France souveraine en terre d'Afrique.



**I**L y a peu d'années encore, le nom du Sahara n'évoquait pour les Français que quelques images parfaitement étrangères au monde moderne : les sables infinis, le lent cheminement des

caravanes, la magie des oasis, le mouvement et la couleur de cités qui semblaient surgies de la Bible, les pics désolés du Hoggar... Sur cette toile de fond millénaire, la présence française avait bien superposé quelques autres images, de choses ou d'êtres, mais qui avaient cette commune mesure d'une signification avant tout humaine. C'était, dans tel centre, le « bordj » d'où rayonnait l'administration étonnamment polyvalente de l'officier des Affaires Sahariennes, le légendaire « Képi bleu » ; c'étaient les pistes piquées de loin en loin du drapeau d'un poste ; c'étaient, en des lieux privilégiés, l'école et le dispensaire, ou, dans un autre domaine, le puits d'eau fraîchement ouvert ; c'était la course vigilante de nos méharistes...

Dans ce Sahara que j'ai connu il y a douze ans, rien n'avait pourtant vraiment changé ; et qu'est-ce qu'on aurait pu changer à tout ce qui faisait de ce pays une terre sacrifiée : le climat, le sol, les distances, la pauvreté et le retard de ses habitants ? On eût mal imaginé pour lui un avenir différent, alors que, dans son immobilité, passé et présent semblaient se confondre.

Tel qu'il était, et d'abord, je crois, parce qu'il était ce pays difficile entre tous, ce Sahara au nom chargé de résonances aimantait depuis longtemps les imaginations, les énergies et les dévouements. Depuis longtemps aussi, il tenait une place à part, non seulement dans la sensibilité française, comme André Siegfried le notait peu avant sa mort, mais dans la spiritualité française. Siegfried y voyait pour nous « la fenêtre ouverte sur l'infini ». C'était vrai quant à l'espace, au mystère et à l'aventure ; et je rappelle seulement, parmi bien d'autres, ces livres qui ont fait date : *Un été au Sahara*, de Fromentin, *L'Atlantide*, de Pierre Benoit, *Terre des Hommes*, de Saint-Exupéry, *L'Escadron blanc*, de Peyré. C'était vrai aussi quant à la plus haute aventure, qui est intérieure, parce que l'envoûtement de l'immensité, de la lumière et du silence se transcende de lui-même, là-bas, en source de vérité. Et nous avons eu Lavigerie, Psichari et le Père de Foucauld... A tous égards, la grande leçon du désert était celle du dépassement de soi.

Mais il semblait bien, cependant, que le visage à vrai dire multiple du Sahara, était alors fixé à jamais.

Or, allait survenir le pétrole.

De nouvelles images, inattendues, allaient s'inscrire sur les horizons sahariens ; de nouvelles réalités, s'affirmer, éveillant une fierté et des espérances auxquelles la Presse, l'opinion et — non sans exagération — la Bourse, devaient très vite et très largement faire écho. On avançait des chiffres vertigineux, de production possible, de bénéfices... ou de salaires. Dans le sentiment qu'une grande chose commençait, à la mesure de notre époque et de notre pays, les Français se tournaient vers le Sahara ; et ceux qui le pouvaient y allaient, pour y travailler — ou pour voir. Un journaliste lançait cette boutade : « Je reviens du désert... il y a un monde fou ». Nul en tout cas n'était indifférent : « *Miracle* », pensaient ou s'écriaient la plupart. « *Mirage ?* », questionnaient les prudents.

*Ce n'était pas un miracle*, sinon celui de la science et de l'obstination de nos chercheurs, de la sûreté de nos techniciens, et aussi, ceci doit être dit, de la lucide volonté de nos pouvoirs publics.

Depuis bien des années, nos géologues (je cite entre autres un Menchikoff, un Conrad Kilian — le plus grand peut-être — qui parlait des « coffres-forts enterrés du désert ») avaient pressenti, sinon mesuré, les richesses du sous-sol saharien. Ils n'avaient guère été entendus. Mais il est vrai qu'en 1951 encore, un géologue américain, une des plus hautes autorités mondiales du pétrole, écrivait — au moins pour la seconde fois — que le Sahara ne pouvait être « vraiment intéressant pour des recherches futures ».

Or, ces recherches s'effectuaient. Mais elles n'étaient devenues vraiment méthodiques, elles n'avaient été assurées des larges moyens qu'elles nécessitaient que sous l'impulsion des organes de la politique pétrolière de la nation, la *Direction des Carburants* du Ministère de l'Industrie et du Commerce et le B.R.P. (*Bureau de Recherches de Pétrole*), créé en 1945 pour établir et mettre en œuvre le programme de la recherche pétrolière pour l'ensemble de la zone franc. A partir de 1947, on allait voir l'Etat, à travers le B.R.P. ou d'autres de ses

émanations, tel le Gouvernement Général de l'Algérie, d'abord créer la première grande société de recherches intéressée au Sahara — la REPAL —, puis prendre dans les suivantes des participations importantes, sinon majoritaires.

Disons encore qu'en dehors même du perfectionnement des techniques d'exploration pétrolière, les progrès accomplis depuis vingt ans, pour une part grâce aux nécessités et aux expériences de la guerre, dans les domaines ici interdépendants de l'aviation, du matériel automobile, de la radio, de la réfrigération, etc., ont été décisifs pour le Sahara. Sans ces progrès, la prospection se serait sans doute limitée à quelques franges du désert, mais il n'eût jamais été possible d'organiser le travail et la vie dans ses parties les plus hostiles, qu'il s'agisse des centres pétroliers, des chantiers d'oléoducs ou de routes, ou des forages hydrauliques. Et cela explique, à la fois, qu'on ait commencé assez tard et que l'on soit ensuite allé aussi vite.

Nos espérances, en effet, n'étaient pas non plus un *mirage*...

Je ne ferai que rappeler, peut-être préciser, ce que tout le monde sait maintenant. Six ans après les découvertes décisives — si l'on ne compte pas la première, celle du gaz de Bergha, qui, trop éloigné de la mer, n'est pas exploité — l'inventaire des hydrocarbures sahariens se résume ainsi :

*Pour le pétrole*, les deux grands ensembles d'Hassi-Messaoud et d'Edjelé ont confirmé, quant à leur capacité, les données déjà admises : 500 millions de tonnes de réserves *recupérables* pour le premier, 150 millions pour le second. S'y ajoutent les 35 à 40 millions de leurs prolongements respectifs d'El Gassi-El Agreb et d'Ohanet, eux aussi en exploitation.

Evacuée aujourd'hui par trois importants ouvrages, la production saharienne de brut a été en 1960 de 8 virgule 6 millions de tonnes ; en 1961, de 16 millions, chiffre un peu inférieur aux prévisions en raison du blocage de La Skhirra par la Tunisie, à la suite de l'affaire de Bizerte ; elle doit atteindre pour 1962 20 à 22 et peut-être 23 millions de tonnes, soit plus des 2/3 des besoins métropolitains. Il est probable qu'elle dépassera ceux-ci dans un proche avenir, et au surplus le

sous-sol du Sahara n'a sans doute pas dit son dernier mot à cet égard.

Pour le gaz, je mentionne seulement l'important gisement du Gassi-Touil, qui s'est signalé au monde par l'incendie que l'on sait, mais dont les diverses utilisations sont encore incomplètement précisées.

La vedette est ici Hassi R'Mel, avec ses 1.000 milliards de m<sup>3</sup> : plusieurs fois Lacq, l'équivalent de 1.500 millions de tonnes de charbon. Il était tout de suite apparu que sa mise en valeur devait d'abord permettre d'entreprendre sérieusement l'industrialisation de l'Algérie, en offrant à celle-ci l'énergie à bon marché qui lui faisait défaut. Depuis plus d'un an un gazoduc transporte le gaz à la côte, avec une antenne qui dessert Alger. Mais les énormes ressources d'Hassi R'Mel sont sans proportion avec les besoins de l'Algérie, fût-elle industrialisée au maximum, et la rentabilité même de leur exploitation supposait que le gaz pût trouver, sous une forme ou sous une autre, de larges débouchés à l'exportation. L'Europe, et pour commencer la Grande-Bretagne, puis la Métropole, et peut-être l'Autriche et l'Allemagne, ne vont pas tarder à les lui ouvrir.

Je dois ici éclairer ce rapide bilan par deux ordres de commentaires.

1°) Dès maintenant classé au nombre des grandes régions pétrolières, le Sahara le doit d'abord à la précision avec laquelle nos géologues ont su guider les recherches. Alors que la moyenne mondiale est de 1.000 forages pour la découverte d'un gisement dit de classe A (50 millions de *barils*, ou 7 millions de tonnes de réserves), il a suffi de 22 forages pour chacun des cinq premiers gisements de cette classe découverts au Sahara. A Edjelé, par exemple, l'huile a été atteinte dès le premier forage.

Il avait fallu onze ans à l'Arabie Séoudite et à Koweït pour passer de la découverte à une production annuelle de 10 millions de tonnes, et c'était là un *record*. Le Sahara, dans des conditions beaucoup plus ingrates, a réduit ce délai à cinq ans.

Il le doit, d'une part, à la valeur et au courage de nos techniciens de tout rang, dont les cadres ont été formés pour la plupart par l'*Institut Français du Pétrole* ; d'autre part, au concours que nos industries ont su apporter aux pétroliers, en menant à bien, en tant de domaines et aussi rapidement, tant d'adaptations ou de créations, depuis le matériel automobile jusqu'aux tubes nécessités par les oléoducs. Et cela vaut tout autant à propos d'autres grands travaux dont je parlerai tout à l'heure. Banc d'essai pour le savoir et l'énergie de beaucoup de jeunes hommes de chez nous, le Sahara a été, magnifiquement, le « test » de l'efficacité et des facultés de renouvellement de l'industrie française.

2°) Ces résultats ont exigé un très gros effort financier. En onze années, y compris cette année 1962, qui voit la prospection se poursuivre, les investissements pétroliers au Sahara auront été, en effet, de l'ordre de 700 milliards de francs.

Leur analyse me conduit à dire ceci :

— Pour une partie très importante, ces investissements sont revenus déjà, ou reviendront, dans la Métropole, sous forme d'économies réalisées par les Français qui travaillent au Sahara, et surtout de commandes à l'industrie, donc aussi de salaires.

— L'approvisionnement de la France en pétrole saharien, acheté en francs, représente pour elle, au bénéfice de sa balance des comptes, une économie de devises que l'on peut chiffrer sensiblement à 250 millions de *dollars* pour 1961 et à 320 millions pour 1962.

Rarement, investissements effectués outre-mer auront été plus vite et plus largement rentables..

— Jusqu'à la fin de 1957, c'est l'Etat qui a assuré l'essentiel de ce financement. Les capitaux privés, comme il était naturel, ont pris ensuite la prédominance. Mais la puissance publique ne leur a ouvert le Sahara qu'en prenant les précautions requises, sans d'ailleurs se dessaisir de rien, et en gardant le contrôle de tout. Quoi qu'il ait été dit parfois, la part des intérêts étrangers reste très limitée : elle est aujourd'hui de 13 % dans les capitaux cumulés, de 30 % dans les surfaces

des permis concédés, de 20 % dans la production... L'intérêt national a bien été sauvegardé.

Pour l'avenir, et sans rien ignorer de ses incertitudes, je relèverai ces deux certitudes :

— le pétrole saharien, pour des raisons diverses, a son débouché *naturel* en France ;

— le gaz saharien a son débouché *nécessaire* en Europe et en France, et comme les investissements les plus considérables — d'abord, ceux du ou des gazoducs sous-marins — restent à faire, ils ne seront faits que si l'Algérie de demain se lie à l'Europe et au Marché commun.

Ces deux faits économiques sont propres à déterminer des positions politiques de sagesse.

★  
★★

Le pétrole n'a pas transformé le Sahara. Le vide du désert n'est pas comblé. A l'échelle de son immensité, la carte de la *vie* saharienne, comme avant (et dix autres Hassi-Messaoud n'y changeraient demain pas grand'chose), continue à faire penser à une poussière d'îlots dispersés dans l'Océan ; et c'est là une donnée qui doit être regardée comme fondamentale. Mais c'est le pétrole qui a donné l'occasion, puis les moyens, d'entreprendre, à la faveur du développement économique de ce pays soudain sorti de son sommeil, l'œuvre combien nécessaire d'une véritable promotion sociale de ses populations.

Nous avons vu l'Etat agir comme promoteur du Sahara pétrolier. Nous allons — et c'est ici encore, il n'est que juste de le rappeler, l'Etat de la 4<sup>e</sup> République — le voir intervenir sur deux autres plans.

En janvier 1957, une loi institue l'*Organisation Commune des Régions Sahariennes* (l'O.C.R.S.), qui se voit attribuer, quant à la mise en valeur générale et à la promotion sociale, un rôle d'animation et de coordination qui fait d'elle l'organe-clef du développement saharien.

En juin 1957, la création d'un *Ministère du Sahara* amorce une refonte totale des structures politico-administratives sahariennes. Détachés de l'Algérie, en effet, les anciens « Territoires du Sud » sont constitués en deux départements de type classique (Oasis et Saoura), relevant de l'autorité gouvernementale, et c'est là, peut-on dire, la naissance juridique du Sahara, car celui-ci, remarquons-le, n'a encore existé que géographiquement. Pendant trois ans, le Ministre sera en même temps le Délégué Général de l'O.C.R.S., et au début du moins, le jumelage des deux fonctions est utile, sinon tout à fait logique.

Ces deux départements ont leurs préfets, leurs conseils généraux, leurs députés et leurs sénateurs, élus comme tous les autres au suffrage universel et au collège unique ; et la moindre nouveauté, dans ce pays islamique, et où l'on n'avait jamais voté, n'est pas ici la participation des femmes aux scrutins et, par là, leur entrée dans la vie publique. Parallèlement, une profonde réforme communale substitue à l'ancien régime des « communes mixtes » et « communes indigènes » le régime métropolitain, compte tenu de certaines adaptations au milieu.

L'introduction, là-bas, de ces institutions démocratiques peut paraître une gageure. Et sans doute ce nouveau cadre était-il conçu pour une part pour soustraire le Sahara et ses richesses aux aléas du drame algérien, mais son premier objet était d'élever les hommes et de faire d'eux des citoyens.

En fait, ce territoire grand comme quatre fois la France et où vivent quelque 600.000 habitants n'aura connu de la rébellion que des manifestations isolées, très limitées et très passagères — de quoi on peut conclure que les Sahariens n'avaient pas à se plaindre de leur statut — et, quant aux institutions nouvelles, nous les avons vues fonctionner de façon fort satisfaisante, dans l'entente réelle des autorités, des Français (venus de France ou nés là-bas, car le Sahara a aussi ses « pieds-noirs ») et des autochtones, alors que ceux-ci occupent les deux tiers des sièges parlementaires et des conseils généraux, plus des deux tiers des postes de maires et la quasi-totalité des sièges de conseillers municipaux.

Sans doute la sagesse qu'inspire le désert, et, pour les Sahariens d'origine berbère, une vieille pratique des « djemaas » — leurs assemblées locales — ont-elles facilité cette entente et cette adaptation. Le certain, c'est que, lorsqu'il y a eu des frictions — car il y en a eu — elles étaient dues à la libre discussion des affaires et non aux différences ethniques ou religieuses.

Le Ministère chargé du Sahara ne s'en est pas tenu à cette vaste réforme politique. Appuyé sur des cadres — pour la plupart, ceux des anciens Territoires du Sud — qui ont du milieu une connaissance hors de pair, il a implanté là-bas progressivement les services nécessaires : agricoles, financiers, judiciaires. Il a poursuivi et développé l'œuvre commencée, notamment sur le plan de l'enseignement et de la santé. Et ce qu'il a fait déjà n'est pas peu : je citerai le seul exemple de la scolarisation, progressant de 75 % entre 1958 et 1961. Et ç'aurait été vite beaucoup plus, grâce à l'application de la loi-programme qui avait prévu sur cinq ans, à partir de 1961, 14 nouveaux milliards de francs pour cet effort social.

#### L' O. C. R. S.

Nous étions jusqu'ici dans le domaine de l'administration classique. Nous en abordons un autre, tout différent — et plus large — avec l'*Organisation Commune des Régions Sahariennes*, dont je vous parlerai plus longuement, parce qu'elle a été une des créations les plus originales de notre pays et de notre temps — autant par sa structure que par son objet —, parce que son œuvre, à laquelle il va sans doute être mis fin, a été fort importante, et parce que cette œuvre est peu et mal connue.

L'institution de l'O.C.R.S., en janvier 1957, donnait corps à une idée qui, d'abord « dans l'air », s'était exprimée depuis plusieurs années sous des formes différentes, que des hommes comme Eirik Labonne et Louis Armand, conscients des virtualités sahariennes, avaient obstinément soutenue, et à laquelle les découvertes pétrolières venaient de donner une force irrésistible.

Nous en étions encore, rappelons-le, au temps de l'Union Française. Ce qui était alors le Sahara français était partagé entre l'Algérie (Territoires du Sud), trois Territoires d'Outre-mer de l'A.O.F. (Mauritanie, Soudan — aujourd'hui Mali — et Niger) et un de l'A.E.F. (Tchad). Mais l'unité géographique du désert était un fait. Dans ces cinq zones, les conditions de vie étaient sensiblement identiques ; les problèmes humains s'y posaient pratiquement dans les mêmes termes. Et la géologie saharienne (entendez : la répartition des gisements de pétrole ou de minerais, et par conséquent la recherche, l'exploitation et la commercialisation de leurs ressources) se pliait mal elle-même à des limites administratives, autrement dit à des barrières réglementaires, fiscales et douanières, aussi artificiellement fixées. Il était devenu nécessaire de remédier aux inconvénients de ce morcellement.

La tâche immense que la Nation confiait à l'O.C.R.S. concernait *pour la première fois le Sahara dans son tout*. L'Algérie, la Mauritanie, le Soudan, le Niger et le Tchad étaient appelés à participer à la gestion de cet organisme de type nouveau, qui allait constituer une autorité commune supra-territoriale, à vocation économique et sociale, et dont on peut dire aussi bien qu'elle respectait, ou qu'elle ignorait, les structures politiques existantes.

Cette création n'était pas sans analogie avec la *Tennessee Valley Authority*, aux Etats-Unis, dont on sait qu'elle a seule permis, malgré le cloisonnement fédéral, la mise en valeur efficace d'une vaste région. Mais elle allait beaucoup plus loin, puisque, dès l'origine, véritable « *coopérative ouverte* », comme j'ai été le premier, je crois, à la définir, elle permettait aussi des possibilités d'accords avec d'autres Etats riverains du Sahara, qui auraient pu être le Maroc, la Tunisie, voire la Libye.

A travers cette coopération, grâce aux activités qu'elle devait susciter là où il n'y avait que le vide, grâce aux échanges matériels et humains et aux solidarités qui en résulteraient, le Sahara était appelé à devenir en fait ce que la géographie faisait de lui virtuellement depuis toujours : le « pont » entre l'Afrique Blanche et l'Afrique Noire et la pièce d'assemblage

de l'ensemble franco-africain. Plus vite et plus complètement l'O.C.R.S. pourrait jouer son rôle, et plus vite le Sahara jouerait lui-même le sien... Il est significatif, à cet égard, que ce soit le Ministre Houphouët-Boigny, Africain, et aujourd'hui Président de la Côte-d'Ivoire, qui ait été, avec une conviction souvent émouvante, le porte-parole du Gouvernement français dans les débats qui ont abouti à la création de l'O.C.R.S.

Au-delà encore, il était clair que l'O.C.R.S., facteur de développement et donc de paix pour la moitié Nord de l'Afrique, inscrivait sa mission dans des perspectives africaines qui coïncidaient avec celles de l'Europe qui se construit et, à travers la France, s'y rattachaient. Elle apparaissait ainsi comme devant constituer une des pièces maîtresses de l'Eurafrique, de cette Eurafrique qui d'ailleurs est en train de s'ébaucher, elle aussi (regardez vers tant de capitales africaines et vers les organismes de Bruxelles), parce que l'Europe et l'Afrique en ont le même besoin, et qui permettra à l'Afrique, pour son profit et son salut, et pour l'équilibre du monde, de rester — librement — dans le camp des hommes libres. L'O.C.R.S., conception française, s'établissait en dernière analyse au plan même de la géopolitique.

Mais, de ceci, et de ce dont j'ai parlé avant, je ne crois pas que beaucoup de Français aient eu conscience.

C'étaient là de hauts desseins... Qu'allait-il en être ?

C'est un fait, l'O.C.R.S. n'a pu étendre son intervention aux dimensions géographiques que sa vocation lui assignait.

Des partenaires que ses textes constitutifs lui avaient désignés, disons statutairement, la Mauritanie s'était tout de suite réservée, et l'adhésion des autres allait demeurer longtemps de pure forme. Dans l'instauration d'un nouvel organisme saharien, fortement structuré — et, qui de plus est, confondu, je l'ai dit, avec l'autorité d'un membre du Gouvernement français, de qui relevaient les départements du Sahara — ces Territoires d'Outre-Mer, qui venaient d'obtenir l'autonomie interne, croyaient en effet voir une menace pour certaines au moins de leurs jeunes libertés.

Pendant deux ans, l'action de l'O.C.R.S. devait se limiter à ces deux départements, en fait au Sahara du pétrole.

L'institution de la Communauté et l'accession des Territoires d'hier au rang d'Etats entraînaient, au début de 1959, diverses modifications de son statut. Je ne retiens que celle qui, faisant litière du passé, fondait désormais sur la base de *conventions* librement débattues l'entrée dans l'O.C.R.S. d'associés éventuels... Le Niger, bientôt, le Tchad, quelques mois plus tard, lui apportaient leur adhésion ; et ces deux conventions, qui plaçaient de vastes portions de leurs territoires respectifs dans l'aire d'intervention de l'O.C.R.S., augmentaient celle-ci de 1.800.000 km<sup>2</sup>, avec quelque 1.300.000 habitants.

En juin 1960, une réforme plus profonde, qui notamment assurait à l'Organisation une autonomie plus grande en séparant les deux pouvoirs du Ministre et du Délégué Général, lui ôtait ses dernières apparences d'institution de caractère administratif ou politique. Elle n'a pas suffi néanmoins pour déterminer d'autres adhésions ; et il faut bien le dire, le conflit algérien n'a pas cessé, tout au long des dernières années, de constituer à cet égard une lourde hypothèque.

Ni cette hypothèque, ni les autres, n'ont cependant empêché l'O.C.R.S. de faire ce qu'elle avait à faire, là où elle a été en mesure d'agir.

Et c'est de cette action que je voudrais vous donner une vue nécessairement rapide. De ce qu'elle a été et du terrain où elle s'est exercée, les deux films que vous venez de voir vous ont déjà montré bien des aspects <sup>(1)</sup>.



L'O.C.R.S. n'avait à intervenir directement ni dans la recherche ni dans l'exploitation des hydrocarbures au Sahara ; mais celles-ci appelaient de toute évidence un régime spécial, adapté aux conditions de lieu et de temps, conforme à l'intérêt national, et qui donnât aux capitaux considérables que l'industrie pétrolière met en jeu le maximum possible de garanties de sécurité.

---

(1) On avait projeté, avant cette conférence, deux remarquables « courts métrages » réalisés pour l'O.C.R.S. et obligeamment prêtés par cet organisme : *Routes au Sahara* (Producteur : S.T.E.P. (Jean Guglielmi) et *De l'Eau pour Agadès* (Production-Occident).

Dès la création de l'O.C.R.S. et avant même qu'elle fût dotée du budget propre qui lui permettrait d'entreprendre ses autres tâches, sa Division des Mines a donc eu la charge d'élaborer, en liaison avec les autres instances compétentes, les textes dont l'ensemble constitue ce qu'on appelle communément le *Code Pétrolier* saharien. Dès la fin de 1958, le Gouvernement du Général de Gaulle promulguait ce Code qui fixait clairement le cadre fiscal et juridique des activités pétrolières.

Sans analyser ses dispositions ou ses innovations, ni celles des textes qui l'ont depuis complété, on peut dire, après trois ans et demi de pratique, que le Code de l'O.C.R.S. — que cette dernière a eu ensuite à mettre en œuvre, assurant ainsi au nom de la nation le contrôle, soit préalable, soit permanent, des entreprises intéressées — a permis à l'industrie pétrolière de se développer au Sahara à l'abri du désordre ou de l'arbitraire.

Mais un point doit être souligné, car il est *capital*.

La caractéristique à coup sûr la plus révolutionnaire du Code tient dans cette décision, expressément formulée dans son préambule : la France, à qui revient, au titre de la fiscalité, la moitié des bénéfices des Compagnies, a voulu renoncer à ces sommes considérables pour qu'elles soient employées en biens d'équipement économique et social, au profit des populations du Sahara et des régions voisines. Dans la grande et nécessaire entreprise de l'aide aux pays sous-développés, c'était là une mesure sans précédent au monde.

Depuis 1960, c'est-à-dire depuis que ces recettes sont devenues effectives, elles vont pour 25 % à la Caisse d'Équipement de l'Algérie et pour 75% à l'O.C.R.S., dont 15% pour la Caisse Saharienne de Solidarité, organisme avant tout intercommunal.

Par l'O.C.R.S., donc, le pétrole tiré du sous-sol saharien allait prendre sa place dans la vie saharienne elle-même, pour la rendre plus humaine...

Parce qu'il n'est pas de vrai progrès social sans l'assise d'un développement économique préalable, et parce que l'industrie pétrolière créait des besoins nouveaux et urgents, c'est à *l'infrastructure de base*, c'est-à-dire aux moyens de communication, que l'O.C.R.S. a d'abord consacré son principal effort.

Cette infrastructure était embryonnaire : des pistes plus ou moins carrossables et quelques routes dites légères, dont l'ensemble n'avait guère de signification économique, quelques lignes de P.T.T., quelques aérodromes rudimentaires, les courts tronçons sahariens des trois chemins de fer (dont deux à voie étroite) qui partaient de la côte. Peu entretenue pendant et depuis la guerre, elle avait en outre subi de graves dommages, surtout quant aux routes et aux lignes téléphoniques, du fait de la rébellion, dans la mesure où elles touchaient à l'Algérie, ou du fait des lourds convois pétroliers des premières années.

Je ne m'arrêterai pas, ni dans ce domaine, ni dans ceux que nous verrons ensuite, aux études économiques ou techniques sur lesquelles l'O.C.R.S. a dû fonder ses programmes et son action. Je n'énumérerai pas les organismes ou les administrations avec lesquelles elle s'est articulée pour cette action, car il faut bien entendre que son rôle était celui d'un « maître-d'œuvre ». Je noterai pour mémoire le travail de réglementation qu'elle a mené à bien ou préparé. Je me borne à résumer ses réalisations.

#### *Les Routes...*

L'O.C.R.S. succédait ici aux Services de l'Algérie, qui, dès la révélation des premiers indices pétroliers, avaient eu le mérite d'entreprendre un sérieux effort en faveur des Territoires du Sud.

A la fin de 1961, elle avait construit plus de 2.000 km de routes *de classe internationale*, amélioré ou aménagé près de 7.000 km de pistes, assuré pour l'essentiel l'entretien du réseau en service.

La grande route du pétrole, notamment, qui a suscité l'admiration de tous ceux qui l'ont empruntée, déroule depuis Alger un ruban de plus de 1.500 km, et j'indique en passant qu'elle

a traversé le Gassi-Touil au prix d'une extraordinaire innovation technique, le matériau de base employé étant... le sable lui-même.

La plupart des axes lourds sahariens sont maintenant équipés de façon moderne. Les grandes oasis du Nord sont « désenclavées ». Au Niger et au Tchad, les travaux urgents ont été entrepris.

Tout cela avait coûté, à la fin de 1961, 25 milliards. Mais, en rendant les communications plus faciles et plus rapides, cet équipement avait, *en trois ans*, permis de réaliser déjà, sur le coût des transports terrestres, tant au profit des populations que des entreprises, une économie que l'on chiffre à 8 milliards.

#### *Les Télécommunications...*

L'ancien réseau téléphonique aérien était en grande partie détruit, mais il aurait été à tous égards très insuffisant.

Plutôt que de le reconstituer tel quel, l'O.C.R.S. a eu recours aux plus récentes techniques, et spécialement à celles des faisceaux hertziens troposphériques (ou « transhorizon »), qui propagent les ondes de relais en relais.

Le nouveau réseau repose essentiellement sur deux « nœuds » (Alger et Ouargla), reliés directement à Paris, et sur trois grands axes hertziens Nord-Sud, sur lesquels se greffent ou se grefferont des liaisons secondaires. Deux de ces axes sont en fonctionnement, l'un sur sa totalité, l'autre sur sa partie saharienne, et donnent des résultats remarquables.

Les techniques utilisées permettent, de quelque point qu'il s'agisse, de se rattacher facilement, avec un matériel radio léger, à un réseau raccordé à l'Europe, ce qui est essentiel pour les nombreuses entreprises qui ont été amenées à organiser leurs propres télécommunications. L'O.C.R.S. ayant simultanément installé ou rénové les réseaux téléphoniques de maints centres urbains, le Sahara « utile » est aujourd'hui dans sa plus grande partie en communication immédiate avec le reste du monde.

*L'Aviation...*

Les grandes lignes aériennes n'avaient fait longtemps que survoler le Sahara. Or, l'avion — qu'il s'agisse des transports de personnes ou de vivres frais, des liaisons administratives, des activités des chantiers de pétrole ou de travaux — est le moyen de transport idéalement adapté à ses étendues.

Très vite, les compagnies y installaient leurs aérodromes privés — aujourd'hui au nombre d'une centaine — et c'est l'O.C.R.S. qui, jusqu'en 1961, a instruit leurs demandes d'ouverture ou de fermeture.

C'est elle, surtout, qui a amélioré, équipé et pour plusieurs d'entre eux créé, au Sahara, une vingtaine d'aérodromes publics presque tous accessibles aux gros porteurs. Elle a dans le même temps renforcé et étendu le système de renseignements météorologiques nécessaire à la sécurité.

Le trafic de ces aérodromes n'a pas cessé de croître. Ils reçoivent dans les meilleures conditions les appareils réguliers d'Air-France et d'Air-Algérie (200.000 passagers en 1960) et ceux des compagnies d'affrètement qui répondent avec souplesse aux autres besoins.

Dans ce domaine primordial des communications, l'O.C.R.S. avait en deux ans fait face aux nécessités les plus pressantes. En mettant en place des moyens d'échanges et de contacts, elle rendait, ou mieux encore donnait, au Sahara entré dans le siècle, un appareil circulatoire et un système nerveux.

Sans avoir jusqu'alors négligé *l'action plus directement profitable aux hommes*, l'O.C.R.S. allait pouvoir, à partir de 1960, lui faire la part principale — et une part croissante — dans son budget et dans ses programmes.

Comment allait-elle agir ?

Le Sahara reste l'antique « pays de la soif et de la peur » et à peu près partout la présence de l'homme garde le sens d'un défi. Il est facile, certes, d'y mourir de soif, mais il arrive aussi encore que des enfants, dans les villes ou près des villes, y meurent de faim — *ou de froid*.

Ce que, par lointaine analogie, nous appelons « l'économie

saharienne » n'a jamais été, au mieux, qu'une économie de subsistance ; la vie qui s'y inscrit est aussi incertaine que difficile, et l'on imagine mal ce qu'elle représente de courage et d'obstination.

Les nomades tournent en rond, sur d'immenses parcours, avec leurs troupeaux, de maigre pacage en maigre pacage. Les sédentaires des centres trouvent à peu près toujours un travail, au moins temporaire. Mais ceux des oasis, dans leurs pauvres villages ? Ils ont les dattes, oui... Mais pensez à ces inventions de leur ingéniosité : les norias, les cuvettes à palmiers, les « foggaras » — ces drains souterrains qui vont, souvent très loin (il y en a peut-être 1.500 kilomètres au Sahara), capter un peu de l'eau albiennaise — et ces murets, ces haies, par lesquels ils tentent de protéger, ici un bouquet d'arbres, ici *un arbre* ; imaginez ce travail exténuant de désensablement qu'il leur faut poursuivre à longueur d'année... Quête de l'eau, quête de la nourriture et du combustible, lutte contre le vent et le sable, inlassablement recommencées... Ce n'est pas Antinéa, mais Pénélope, qui doit être la souveraine de ce magnifique et terrible royaume.

Et le prix de tant d'efforts est bien mince, puisque, si peu aisé qu'il soit de mesurer en valeur, de façon exacte, le niveau de vie du Saharien moyen, des études sérieuses donnent à penser que son revenu doit être encore de l'ordre de 20, 25, peut-être 30.000 francs — anciens — par tête, *et par an*.

Les travaux pétroliers et routiers... bien sûr... Ils ont injecté dans la population une masse inhabituelle de salaires, de très hauts salaires. *Mais* on a vu, ici ou là, les chantiers élever le niveau de vie de 3.000 personnes, et, du fait de l'augmentation des prix, abaisser celui de 15.000 autres. *Mais* il fallait éviter que ces activités nouvelles ne viennent bouleverser le cadre social existant. *Mais* — enfin — ces grands travaux ne pouvaient être que temporaires : il faut peu d'hommes — et surtout des spécialistes — pour faire marcher un centre pétrolier en production.

Le problème, c'était de doter le Sahara de l'équipement et des techniques modernes, de mettre ses habitants en mesure de les utiliser et, par là, de participer eux-mêmes à son

expansion. C'était aussi, et avant tout, de *sauver* et de *revigorer* cette humble économie à base agricole et pastorale dont j'ai parlé.

Avec nos vieux « Sahariens », j'allais dire avec les vrais « Sahariens » — je pense à nos officiers, à nos administrateurs, à nos médecins, à nos instituteurs, à Mgr Mercier, l'admirable évêque du plus vaste diocèse d'Afrique, et à ses Pères Blancs, promoteurs là-bas de la formation professionnelle — avec tous ces hommes habitués à se colleter avec cette misère et à qui le pétrole n'est pas monté à la tête, les responsables de l'O.C.R.S. n'en ont pas jugé autrement.

Il serait fastidieux, ici encore, de dresser un catalogue d'actions qui ont été fort diverses, d'objet ou d'échelle. Pour en citer presque au hasard quelques-unes, ce sont, dans le domaine financier par exemple, les interventions portant aide aux investissements privés, directement ou par le canal de « Sociétés de Développement » comparables à celles que nous connaissons ici, ou encore les crédits à l'artisanat : tout cela visant à susciter ou à développer des activités locales, à créer — et en fait, permettant de créer — des emplois par centaines. C'est l'appui accordé aux Centres d'apprentissage. C'est l'installation, à Messaoud, d'une raffinerie qui déjà ravitaille, à des prix qui sont parmi les plus bas du monde, une vaste partie du Sahara en produits raffinés, et à partir de laquelle on commence à organiser la distribution du butane, — et l'on voit sans peine ce que cela peut signifier là-bas...

Dans les secteurs-clefs eux-mêmes, nous constaterons que l'action a été faite surtout d'actions éparses, quelquefois spectaculaires, souvent modestes, mais dont l'addition révèle la convergence et finalement la cohésion. Il est plus facile d'en cerner l'ensemble et d'en apprécier les résultats.

*L'équipement électrique* du Sahara était, on s'en doute, primitif et insuffisant. Il fallait cependant assurer l'éclairage à tout centre de quelque importance, l'énergie aux ateliers de toute nature et aux stations de pompage qui alimentent en eau les hommes et les cultures, et en même temps réduire partout le prix du courant.

Avant même de disposer, en 1960, de ses premiers crédits d'électrification, l'O.C.R.S. avait très vite mis à l'étude les extensions ou créations de réseaux dans tous les centres groupant au moins 1.500 habitants. Par le moyen de solutions forcément partielles, à l'échelon communal le plus souvent, et en utilisant au maximum les ressources locales d'énergie — pétrole et gaz —, le plan de quatre à cinq ans déterminé par ces études a permis déjà de nombreuses réalisations, qui ont fait *doubler la consommation en trois ans* ; et chacune de ses étapes a apporté à des milliers de Sahariens des commodités, pour nous banales, mais pour eux miraculeuses.

*Les villes* anciennes connaissaient un afflux d'habitants nouveaux européens, alors que leur population autochtone était elle-même en croissance continue, et accrue des nomades qui se sédentarisait. Autour des puits de pétrole surgissaient des centres de vie improvisés, appelés à devenir des villes permanentes ; comme, en des points jusqu'alors inhabités, des centres ruraux qu'il fallait équiper. Partout, enfin, se posait le problème d'un habitat traditionnel amélioré, mais toujours adapté au pays.

*Recherches de base*, c'est-à-dire essais de matériaux, prototypes de logements, concours d'architecture saharienne ; *programmes d'urbanisme*, c'est-à-dire plans directeurs, communaux ou intercommunaux, plans de détail, d'extension ou de redressement ; *travaux*, c'est-à-dire exécution de ces plans, installation de voiries et de réseaux divers, construction de cités expérimentales et de bâtiments publics ; *mesures* en faveur de l'accession à la propriété : tels sont les points essentiels sur lesquels a porté un effort qui a maintenant largement dépassé le démarrage.

Si, notamment, on a pu voir Hassi-Messaoud et In-Aménas, cités nées dans les sables au hasard des découvertes, se développer harmonieusement, si, à cet égard comme à bien d'autres, le Sahara n'a pas été un « Far West » — au mauvais sens du mot — c'est à l'action coordinatrice de l'O.C.R.S. qu'on l'aura dû.

Et pour ce qui est de *l'habitat rural* en particulier, le principal sera dit quand j'aurai marqué que l'O.C.R.S., encore,

aura, à la fin de 1962, équipé 15 « villages » nouveaux et permis de remettre plus de 1.600 « fermes » à leurs attributaires.

L'urbanisme, l'électrification, dont je viens de parler et qui introduisent le Sahara dans le monde de la civilisation, restent malgré tout, par rapport à la nature, des choses ajoutées, sans lien intime avec elle.

Au *dernier chapitre* de cette action économique-sociale (est-ce le plus important, alors que tout se tient?... Je le crois... mais c'est certainement le plus passionnant), à ce dernier chapitre, dis-je, *l'hydraulique*, telle que nous allons la voir, avec ses prolongements, agit ici, elle, à *même la nature*, l'asservit, l'utilise et en fin de compte la corrige... un peu.

Comme dans tous les autres domaines, l'O.C.R.S. allait d'abord s'attacher à améliorer et à développer ce qui existait. Qu'il s'agisse de l'alimentation des villes et de leurs réseaux de distribution et d'assainissement, de la remise en état ou de la multiplication des points d'eau des nomades, de l'irrigation des anciennes oasis : tout cela, si nécessaire que cela fût dans ce pays où la question de l'eau est vitale, n'aura été pourtant que la menue monnaie d'un effort dont l'objectif principal a tout de suite été beaucoup plus ambitieux et plus original.

On savait depuis longtemps qu'il y a au Sahara des réserves hydrauliques profondes, la plus importante étant celle de la « nappe albiennne », dont on estime aujourd'hui qu'elle couvre en surface à peu près le quart Nord-Est du Sahara, et que son volume doit permettre, sans prélèvement sur le « capital », une consommation régulière de 25 à 30 m<sup>3</sup>/seconde. C'est à l'utilisation optimale de ces ressources que l'O.C.R.S. devait consacrer son plus gros effort.

Le problème était d'amener cette eau au sol, et de l'y amener là seulement où elle pourrait être pleinement utilisée, ce qui n'était pas la moindre difficulté. Car le Sahara n'est aussi peu cultivé que parce que, dans la quasi-totalité de son étendue, son sol *n'est pas cultivable*...

Chacun des nouveaux périmètres agricoles que l'on projetait de créer, a donc requis la rencontre en un même point

de *trois facteurs* : l'eau en puissance ; la *terre* cultivable, dont il fallait trouver les quelques centaines d'hectares d'un seul tenant qui justifieraient les travaux ; les *hommes*, enfin, qui y seraient installés et qu'il importait de ne pas éloigner de leurs anciennes palmeraies ou d'un centre de vie avec lequel ils puissent établir des échanges.

Cela étant acquis, tout est alors très simple, dans la mesure, bien entendu, où l'opération se déroule sous le soleil du désert : vous creusez le forage, vous nivelez le terrain, vous y mettez en place les 40 ou 50 kilomètres de canalisations nécessaires, vous construisez les 3 ou 400 logements du nouveau village. Il ne vous reste plus qu'à planter ou à semer, avant d'aller recommencer ailleurs... Dans dix ans, vous aurez des dattes, mais dans quelques mois du blé ou de l'orge, et, entre vos jeunes palmiers, des légumes.

...C'est ce qu'un de nos grands spécialistes appelle joliment : « Mettre des taches vertes dans un pays jaune »...

Sidi Mahdi, Guerrara, El Hadjira, M'Rara, Sidi Slimane, ce sont les noms des grands forages ouverts par l'O.C.R.S. de fin 1959 à l'été 1960, et que d'autres ont suivis.

Autant de victoires qui sont pour l'eau ce que Messaoud et Edjelé avaient été pour le pétrole.

Autant de réussites techniques éclatantes, puisque quatre de ces forages constituent — et resteront longtemps sans doute — des *records mondiaux*, au titre à la fois de leur profondeur (entre 1.600 et 1.750 mètres), du diamètre des tubes employés (35 centimètres) et de leur débit de 350 à 500 litres/seconde. Pour fixer les idées, 400 litres/seconde, cela représente les grandes eaux de Versailles — qui ne s'arrêteraient jamais.

Autant d'étapes dans l'exécution d'un plan qui devait en dix ans *doubler* le revenu agricole du Sahara et le *tripler* en vingt, par le *doublement des surfaces cultivées*.

Déjà, les ressources nouvelles en eau mises à la disposition des Sahariens ont permis ou permettront la mise en culture de 6.500 hectares conquis sur le néant, ce qui représente l'établissement de 6.000 familles (ou 30.000 personnes) jus-

qu'alors incertaines de leur subsistance... Et il faut avoir vu, comme je l'ai vu, ici ou là, et à Sidi Slimane le jour même de la mise en eau, l'émerveillement et la joie reconnaissante de toute une population, pour comprendre ce que cela veut dire.

*De la coopération intersaharienne* — par laquelle s'achèvera notre tour d'horizon — je vous ai dit qu'elle était le but le plus original et en un sens la raison d'être de l'*Organisation COMMUNE des Régions Sahariennes*, et pourquoi celle-ci n'a pu, ni s'y employer aussi vite qu'elle l'eût voulu, ni lui donner toute l'ampleur souhaitée.

L'O.C.R.S. a cependant commencé à apporter au Niger et au Tchad un concours substantiel, non seulement dans la plupart des secteurs que nous venons de voir, mais en l'adaptant à leurs nécessités propres. C'est ainsi qu'elle a engagé dans ces deux pays un effort tout spécial en faveur de *l'élevage*, principale sinon unique ressource actuellement exploitable de leurs zones sahéliennes; et cela s'entend aussi bien de la protection du cheptel et du développement de la production en quantité et en qualité, que de sa commercialisation rationnelle.

Sur ce terrain élargi, l'O.C.R.S. rencontrait un problème nouveau, et double: celui de sa collaboration avec chacun des Etats intéressés, et c'est dans la franche confrontation des points de vue comme dans l'entier respect des compétences de ces Etats, que les méthodes et les programmes ont été chaque fois décidés; et celui de la collaboration dans son sein, au mieux des intérêts de tous, des diverses parties du Sahara qui s'y rassemblent.

Mais, dès lors qu'elle avait reçu son organe, cette coopération devait prendre corps sans réelles difficultés, parce qu'on se trouvait ici et là devant des problèmes particuliers qui appelaient des solutions analogues, et devant des problèmes communs — ou liés — qui appelaient des solutions communes.

Où, par exemple, trouver des débouchés nouveaux à l'élevage tchadien et nigérien amélioré, sinon en priorité dans les départements sahariens, où la viande fait défaut? Comment y répondre, sans organiser des circuits commerciaux, des moyens

de transport, et d'abord cette « chaîne du froid », dont les premiers jalons sont aujourd'hui en place, depuis les abattoirs jusqu'aux magasins des centres de consommation ?

Elargissant, transportant « *sur le terrain* », comme on a dit, la collaboration déjà instituée au sein de sa Commission Economique et Sociale, l'O.C.R.S. allait réunir, d'avril 1961 à janvier 1962, à Fort-Lamy, à Niamey et à Tamanrasset, trois grandes conférences inter-Etats consacrées respectivement à l'élevage, à l'enseignement, aux communications et aux échanges.

Préparés avec soin, menés dans la franchise et bientôt dans l'amitié, ces entretiens ont beaucoup contribué à orienter plus sûrement les interventions de l'O.C.R.S.

Plus encore : en amenant à sortir de leur isolement séculaire des régions très diverses du Sahara, en traçant les linéaments d'un « marché commun » saharien, ouvert sur le Nord comme sur le Sud — ce « pont » dont j'ai parlé — ils ont déjà traduit, de la part de leurs participants, une prise de conscience de cette solidarité intersaharienne de fait, désormais sentie, comprise, et que l'action de l'O.C.R.S. eût organisée et fécondée.

A quelque hiatus plus ou moins long que l'on doive s'attendre demain, l'idée est lancée, des liens se sont noués, une doctrine de développement commun a été définie, et tout cela correspond trop étroitement aux données du réel pour que ce qui a été ébauché à cet égard l'ait été en vain.

★  
★ ★

Mesdames et Messieurs, j'en ai maintenant fini.

Je vous ai dit, honnêtement, mais avec la conviction que je dois à mon information, ce que la France a fait au Sahara et à travers le Sahara dans ces dernières années, par ses pétroliers et, en partie grâce à eux, par son administration départementale et, plus spécialement, par l'*Organisation Commune des Régions Sahariennes* comme par tous ceux à qui celle-ci a donné l'impulsion, puisque c'est à elle qu'avait été confiée la mission la plus vaste et la plus lourde.

Si je n'ai pas trahi mon propos, je vous aurai rendu sensibles les réalités humaines, « charnelles » eût dit Péguy, que cette

action embrassait et qui lui ont donné son sens. Car il s'agissait — il s'agit toujours — de rendre plus habitable ce pays fascinant et misérable, de faire en sorte que les « taches vertes » y soient chaque année plus nombreuses et plus étendues, que ses villes deviennent de vraies villes pour des hommes de notre temps, peuplées de familles qui mangent à leur faim, que l'indigence y fasse place pour tous à la sécurité dans la dignité restaurée.

Je vous ai dit ce qui a été fait, et vous aurez compris que la tâche est seulement commencée. Mais quand on pense au point de départ et quand on sait quel intérêt attentif tant de gouvernements étrangers et tant d'organismes internationaux ont porté et portent encore aux méthodes et aux réalisations de l'O.C.R.S., on a le droit de dire que nous sommes — ou que nous étions... — dans la bonne voie.

Je ne sais pas — et nul ne sait — ce que sera l'avenir du Sahara, et vous devinez, vous partagez mes regrets et mes inquiétudes, qui ne vont cependant pas sans espérances... Ni à propos de cette longue tâche dont j'ai suivi depuis quatre ans les progrès, ni à propos des 100 milliards que l'O.C.R.S. a dépensés au Sahara, je n'imiterai en effet, fût-ce pour masquer nos déceptions, le détachement romantique de Cyrano — vous vous rappelez : « *C'est bien plus beau lorsque c'est inutile...* » Je ne ferai pas aussi légèrement bon marché de tant d'efforts ; et, surtout, *je crois que cela n'a pas été inutile.*

Quoi qu'il doive advenir — mais pourquoi donc serait-ce le pire ?... et s'il arrivait que ce fût le pire, il resterait que nous aurions été les Romains du Sahara, comme de beaucoup d'autres pays dans le monde, et que nous laisserions sur son sol, et dans ses habitants, la marque ineffaçable de notre génie — quoi qu'il advienne, dis-je, tout ce que nous avons réalisé là-bas — ces routes, ces palmeraies qui grandiront, ces puits ouverts pour des siècles — ne cessera pas de porter témoignage d'un grand dessein français, et de l'action par laquelle des Français, en y mettant la « parcelle d'amour » dont parlait Lyautey, ont fait, à son exemple, ce qu'il eût appelé *une œuvre de vie...* Et comment ne pas ajouter que si cette œuvre, comme il le faut, doit être poursuivie, elle ne le sera efficace-

ment qu'à partir des fondations qu'ils ont établies, et dans les perspectives qu'ils ont ouvertes ?

Aux balances de l'Histoire, bientôt peut-être — car si l'Histoire va vite, je doute fort que les Sahariens soient près d'oublier ce que nous avons fait chez eux et pour eux, — aux balances de Dieu — car les nations aussi sont comptables du bien qu'elles font comme de celui qu'elles omettent de faire — la France peut présenter sans crainte, je crois, ce Sahara qu'elle a rendu à la vie.

---

# HOMMAGE AUX MEMBRES DE LA COMPAGNIE DÉCÉDÉS

---

CHARLES GOINGUENET

(1881 - 1960)

Dans la personne de M. Charles Gouinguenet, c'est à un Breton authentique, devenu Normand d'adoption, que l'Académie avait ouvert ses portes le 7 mars 1953.

Si l'homme, contrairement à beaucoup de ses frères d'origine, était de haute stature, le visage, chez lui, naturellement coloré, apparaissait sculpté dans un de ces rudes granits révélateurs de la terre ancestrale. L'œil était vif derrière le lorgnon, le verbe net détachant bien les mots ; au demeurant l'abord souriant, un tantinet cérémonieux.

Né à St-Brieuc le 9 juillet 1881, M. Gouinguenet, après de bonnes études au Lycée, s'était inscrit comme avocat au barreau de sa ville natale, tout en s'essayant dans le journalisme. Il est engagé volontaire en 1914 ; réformé à la suite d'accident, il entre dans l'Administration préfectorale. Successivement Conseiller de Préfecture, vice-président du Conseil de Préfecture à St-Brieuc, puis Commissaire du Gouvernement à Rennes, il arrive à Rouen où rapidement il est promu Président du Conseil interdépartemental de Préfecture, hautes fonctions qu'avec autorité et distinction il assurera durant de longues années, jusqu'à l'âge de la retraite survenu en 1950. A ce titre, en maintes occasions, il sera le délégué naturel de M. le Préfet et, l'esprit orné, formé à la parole par le barreau qu'il avait connu jadis, ne dédaignant pas la pointe d'ironie, il saura faire honneur à ces multiples mandats. Il en prendra prétexte pour dépeindre en traits parfois mordants, dans son discours de réception, les grandeurs et servitudes de la fonction préfectorale.

M. Gouinguenet, au cours de sa longue carrière, avait acquis trop d'expérience pour que ses concitoyens ne cherchent pas à l'utiliser à l'heure où des textes impératifs mettaient un terme à ses fonctions officielles. Vite, il était appelé à présider le Conseil d'Administration de la Caisse d'Epargne de Rouen, tout en continuant à assumer la présidence à Rouen de l'Union bretonne où il aimait à retrouver les fils de la terre d'Arvor. Nous le voyions très fidèle à nos réunions.

C'est avec tristesse qu'à la rentrée d'octobre 1959 nous apprenions qu'il avait été brusquement frappé deux mois auparavant d'une attaque d'hémiplégie à Nice où il se trouvait en vacances. Transporté chez son fils médecin à Coutances, il en revenait quelque temps après pour s'éteindre à Darnétal le 26 juin 1960.

Qui sait si, dans ses derniers mois, il n'appelait pas instinctivement à son aide le grand Laënnec, son illustre parent, dont il disait, pour dépeindre l'esprit de détachement, qu'on avait dû vendre son alliance pour payer son cercueil ?

VICTOR BOUTROLLE.

### ABEL CAILLE

(1889 - 1960)

Né à Rochefort-sur-Mer le 25 juin 1889, M. Abel Caille, après de brillantes études secondaires, poursuit ses études supérieures à la Faculté des Sciences de l'Université de Rennes. Il en sortit en 1909 et fit ses débuts en qualité de chimiste au Laboratoire municipal de cette ville.

Successivement préparateur de Physique puis de Chimie à la Faculté des Sciences de l'Université de Rennes, il y passa avec succès la thèse de Doctorat ès Sciences Physiques, puis l'Agrégation de Physique et de Chimie dont il fut l'un des plus jeunes titulaires.

Appelé sous les drapeaux en 1914, quelques semaines avant la première guerre mondiale, il fut, en raison de ses diplômes, affecté successivement, durant celle-ci, tout d'abord comme contrôleur au matériel chimique de guerre puis, comme chimiste, à la Société pour l'Industrie Chimique en France, au Phénol Synthétique, au Service Aéronautique et, enfin, comme chef de laboratoire, à la Compagnie Générale des Produits Chimiques de Normandie, à Petit-Quevilly, dans laquelle il continua sa collaboration après la démobilisation de 1918, se distinguant par ses travaux sur l'acétate de cellulose, comme précurseur de cette branche de la chimie textile qui devait acquérir par la suite un très grand développement.

Engagé en octobre 1919 par M. Emile Blondel, président de la Société Industrielle de Rouen, pour prendre la direction de l'Institut Chimique de Rouen, école de caractère privé, reconnue par l'Etat, récemment créée, il resta à la tête de cet organisme d'enseignement supérieur jusqu'en 1957, année de sa retraite.

D'une autorité souriante et maligne provoquant à la fois l'admiration, le respect et l'attachement de ses élèves, ses remarquables qualités pédagogiques, sa grande culture scientifique, l'aisance et l'élégance de son élocution, la lumineuse clarté avec laquelle il excellait à exposer les sujets les plus ardues, l'expérience des servitudes industrielles qu'il avait acquise, alliées à son dynamisme, son enthousiasme et sa profonde connaissance de la psychologie de la jeunesse, ne tardèrent pas à exercer sur les étudiants une très profonde influence.

Au cours de ses trente-huit années de direction et de professorat, il mit, avec le précieux concours scientifique de son collaborateur et ami M. Masselin, à la disposition de nos industries chimiques et parachimiques régionales et nationales, un essaim d'ingénieurs chimistes, diplômés d'Etat, de brillantes qualités scientifiques et générales, parmi lesquels un très grand nombre ont occupé dans les industries les plus diverses de très hauts postes de direction technique et même générale.

Les 12 décembre et 7 août 1944, l'Institut Chimique de Rouen fut victime des violents bombardements effectués par l'aviation alliée sur notre ville afin d'en détruire les ponts. Au cours de ces bombardements, une partie des laboratoires, le grand amphithéâtre et la demeure de M. Caille, subirent d'importants dommages, blessant M<sup>me</sup> Caille.

De hautes distinctions furent successivement décernées à M. Abel Caille, celle d'Officier de l'Ordre des Palmes Académiques en 1934, puis la Croix de Chevalier de la Légion d'Honneur en 1952 que j'eus la grande satisfaction de lui remettre.

Proposé comme membre de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen, il y fut élu en 1923. Sa réception eut lieu le 28 mars 1924. Ayant choisi comme thème de son discours : « *Coup d'œil sur le développement de l'industrie chimique dans la région rouennaise* » la réponse d'accueil lui fut donnée par M. Louis Gensoul, alors président de l'Académie, dont les membres, séduits par l'étendue de ses connaissances, appelèrent quelques années plus tard M. Caille à la vice-présidence de la Compagnie.

En plus de l'Institut Chimique de Rouen, M. Caille dirigea pendant plusieurs années et dès leur création par la Société Industrielle de Rouen, l'Ecole Textile et le Centre de Recherches Textiles de Rouen, ce dernier étant l'émanation régionale de l'Institut Textile de France de Paris. Appelé à siéger aux différentes commissions techniques de cet organisme national, la participation de M. Caille y fut particulièrement appréciée et il le représenta brillamment à l'occasion de rencontres internationales.

M. Abel Caille s'est éteint le 26 décembre 1960.

ROBERT BLONDEL.

## GEORGES VANIER

(1877 - 1961)

Né le 14 février 1877, rue de Crosne à Rouen, dans une famille de négociants en cotonnades fondée par son grand-père, Georges Vanier fit ses études au Pensionnat Jean-Baptiste de la Salle, puis à l'Institution Join-Lambert où il passa son baccalauréat. Il entra ensuite dans la maison de commerce de son père, auquel il succéda jusqu'en 1922, époque où, après la guerre 1914-18 et le retour de l'Alsace à la France, le marché du coton subit une crise en notre région et amena la disparition de son négoce.

Dès sa sortie d'études, Georges Vanier milita activement dans les groupements catholiques : le cercle Ozanam, les sociétés de Saint-

Vincent-de-Paul, les Philippins. Il fit aussi partie des sociétés musicales *La Gamme et l'Accord Parfait*, organisa des spectacles de toutes sortes au profit des œuvres et monta soixante-dix fois sur la scène entre 1890 et 1902, date de son mariage. Auteur de monologues, de chansons et de revues, il les interprétait lui-même, remplissant aussi les fonctions de metteur en scène, avec un entrain sans pareil. Certaines de ses pièces (comme *Chambre à louer*) et de ses revues (*Rouen le verra, Encore une affaire...*) connurent des succès remarquables. Cette vie d'acteur amateur, au service de la charité, a rempli sa jeunesse de 18 à 25 ans ; on l'appelait « le petit Molière », et son nom à l'affiche était un gage de réussite.

Lorsqu'il se retira des affaires, il continua de se dévouer aux œuvres charitables et sociales : les Conférences de Saint-Vincent-de-Paul, la Société de bienfaisance de Sainte-Madeleine de Rouen, l'Aide aux convalescents indigents, la Visite des pauvres à domicile et des malades à l'hôpital ; et, plus tard, la Caisse d'Épargne et de Prévoyance de Rouen, où il entra comme directeur-adjoint en 1938, et devint membre du bureau du Conseil d'administration en 1948. Il obtint, en 1934, la médaille de la prévoyance sociale, fut nommé officier du Mérite social en 1951, puis commandeur de cet Ordre.

Dans le désarroi où le laissa la mort de sa femme, en 1941, il reçut l'affectueux conseil du commandant R. Quennedey (dont le fils avait épousé sa fille aînée) de s'intéresser à l'Histoire locale et à l'archéologie, et dès lors, son esprit curieux et chercheur y trouva un heureux dérivatif.

Après de minutieuses recherches dans les archives départementales, municipales et autres, il rédigea un grand nombre d'études excellentes, dont il donna communication dans les sociétés savantes auxquelles il avait apporté son adhésion : les Amis des Monuments rouennais, la Société libre d'émulation qui l'élut vice-président et dont il refusa par modestie la présidence, l'Académie de Rouen enfin, où il fut élu en 1953, sur rapport de M. Pierre Chirol. Il y fut reçu le 22 mai 1954, par M. François Blanchet, et prononça un érudit et spirituel discours ayant pour titre : « Demeures rouennaises disparues ; un soir de novembre 1683 à l'Hôtel de la Mésangère ».

En 1955, il était nommé officier d'Académie au titre des Sociétés Savantes.

Jusqu'à ses derniers jours, il fut assidu à la Caisse d'Épargne, aux archives et à la Bibliothèque municipale, aux réunions des sociétés auxquelles il appartenait ; on l'y voyait venir, toujours alerte et souriant, aimable avec tous. Et l'on peut dire qu'il est mort en pleine activité, en dépit de son âge avancé. Il succomba brusquement à une crise cardiaque, au soir du 22 janvier 1961.

Ses obsèques furent célébrées le 25 janvier, en l'église Saint-Romain, proche de sa maison dont il aimait rappeler qu'elle se trouvait sur l'emplacement du Jardin où se réunirent les fondateurs de l'Académie.

Sur l'image mortuaire que ses proches ont dédiée à sa mémoire, on lit cette phrase du Livre de la Sagesse, qui s'applique bien à lui : « Sa droiture, sa bonté, ont fait de tous ceux qui l'ont connu autant d'amis qui resteront fidèles à sa mémoire... »

R. EUDE.

## RENÉ FAUCHOIS

(1882 - 1962)

*Au cours de la séance du 17 février 1962, M. André Renaudin consacra à M. René Fauchois la communication suivante :*

M. René Fauchois est décédé à Paris le 10 février. Il était né à Rouen le 31 août 1882.

Essayons de retrouver parmi les souvenirs que nous en gardons les éléments durables d'un portrait. Nous en trouverons quelques-uns dans le texte du discours qui fut prononcé pour la réception de M. Fauchois en notre Compagnie le 5 décembre 1930.

La manière dont il le détailla disait à elle seule le comédien qu'il était. L'appareillage de sunlights et de caméras dont il était entouré disait son amour du théâtre. Le lieu qu'il avait choisi, en l'occurrence la Salle d'Albane, aujourd'hui en voie de reconstitution, disait sa dévotion pour les vieilles pierres et pour « son vieux Rouen ». La substance du discours disait le reste.

Il était fils de Louis Fauchois, peintre décorateur, et de M<sup>me</sup>, née Julia Quibel, avec qui ils habitaient, son frère et lui, *dans leur jolie maison du faubourg Saint-Hilaire.*

Le papa était l'ami des artistes et singulièrement du peintre Gaston Lespine. M<sup>me</sup> Louis Fauchois était musicienne. Le jeune René devait nécessairement devenir, comme il l'a dit, *apprenti violoniste* en prenant des leçons auprès de M. Mouchard *dans un obscur entresol du quai de Paris.* Sa passion pour les beaux-arts et pour la musique datait de l'époque du foyer familial.

— *Un petit garçon de plus en plus grand qui me ressemble, c'était moi, nous a-t-il donc confié, à la manière romantique de Musset et à la façon de Sacha Guitry.*

Le passage au Lycée Corneille l'enflamma. Il y reçut l'empreinte indélébile d'une forte discipline classique. Rien d'étonnant à ce qu'il ait ressenti plus qu'un autre, et très jeune, dès l'âge de 17 ans, l'appel de Paris. N'était-il pas poète (1) !

A 20 ans, il est joué pour la première fois avec sa pièce : *Le roi des Juifs.* En cinq actes et en vers, s'il vous plaît. A 22 ans, il est admis à l'utilité nourricière de tenir un bout de rôle dans *l'Aiglon* d'Edmond Rostand, aux côtés de Sarah Bernhardt. Pour dire le vrai, il n'avait qu'un vers à prononcer, mais il le disait bien, sauf au premier jour où dans l'émotion du premier feu de la rampe, trop préoccupé de son maintien et d'un obstacle à franchir sur fond de gazon, il l'oublia totalement. Pourtant sa vaste mémoire n'avait eu aucun mal à le retenir : *Prince, que faites-vous. C'est votre régiment !*

(1) Auteur des « Glorials » (Berger-Levrault) et de « Délices des Mourants » (Editions René Fauchois).

Dès lors il se consacrait à la scène par le moyen d'une vingtaine de tragédies qui chatouillaient l'esprit héroïque des peuples. Les plus minces avaient un acte ; les plus copieuses cinq ou même six, telle une comédie, *Rêves d'amour*, consacrée aux épisodes de la vie de Liszt.

La tragédie intitulée *La fille de Pilate* avait trois actes et elle eut trois séries de représentations, en 1908, en 1909 et trente ans plus tard, en 1939. La « présence » de l'acteur y triomphait autant que la générosité de l'auteur.

Cette pièce qu'il commença d'écrire le 27 août 1907 à Rouen, terminée le 7 septembre de la même année à Paris, fut jouée par René Fauchois et ses comédiens au Théâtre des Arts, — de Paris —, à partir du 13 avril 1908. Ecrite en onze jours et faite de bons et loyaux alexandrins, elle était née en sept mois. Sa tenue se ressentait-elle d'une telle hâte ? Consultons le vieux lion de la critique : Catulle Mendès : *Il faut, disait-il, considérer M. René Fauchois comme l'un des mieux doués parmi les jeunes hommes en qui espère le théâtre de France !...*

Un des mieux doués, à coup sûr ! Cependant le goût pour la grandeur des sacrifices à l'antique et pour le ton de la tragédie allait bien vite sombrer dans les remous de l'après-guerre. Auparavant, René Fauchois connut la joie d'être joué sur la première scène de France. La Comédie française représenta deux de ses ouvrages, en un acte et en vers : *Vitrail* que créa Julia Bartet ; *l'Augusta* avec M<sup>me</sup> Piérat et Albert-Lambert (fils).

Après la guerre, la tragédie ne nourrissait décidément pas son homme. La grande tradition de Hugo et de ses servants, François Coppée, Richepin, ne résistait pas longtemps à l'assaut du surréalisme. René Fauchois était trop lucide pour ne pas s'en rendre compte. Il modifia la ligne de son œuvre. Si son *Beethoven* date de 1909, son *Mozart* est de 1925. Il prit sur lui de modérer son souffle romantique déjà tempéré par l'influence des Parnassiens et par les élégances hautaines de Henri de Régnier.

Ce fut pour lui la saison des ouvrages plus légers, en trois actes et en prose, en réparties légères et papillonnantes sur le ton des comédies du Boulevard. *Boudu sauvé des eaux* fut créé à Lyon en 1919. Cette pièce fut suivie par *Le singe qui parle*, *La danseuse éperdue*, qui furent représentées en Europe et même aux Etats-Unis. Plus tard *Quand le diable y serait* connut de beaux soirs.

On n'a pas toujours que des succès. On n'est pas toujours riche avec les seuls droits d'auteur. Si René Fauchois acheta son charmant domaine de Tourville-la-Rivière qu'il appela si joliment « Montjoye » c'est que l'auteur était florissant en ses affaires. Il colportait ses propres pièces. A Paris et ailleurs il avait pour d'autres joué du Strindberg *La danse de mort*. Il se défendit ensuite lui-même en créant sa propre compagnie. Pendant la saison 1937-1938 le répertoire de cette compagnie comportait neuf ouvrages, tous de René Fauchois.

Il garda de cette époque chevauchante l'habitude d'endosser l'hiver une grosse pelisse fourrée et doublée, de couleur jaune. Il l'arborait avec noblesse. Elle complétait la silhouette de l'acteur qu'il

cessa d'être sans cesser de porter beau dans son vieil âge, le monocle à l'œil au-dessous du sourcil broussailleux et expressif.

Troisième évolution lorsque M. René Fauchois revint à la tradition du librettiste, commencée en 1913, sur le thème de *Pénélope* pour Gabriel Fauré. Il l'avait continuée pour le ballet de Reynaldo Hahn, *Nausicaa*.

Il écrivit le livret de *Madame Bovary* pour Emmanuel Bondeville. Il en avait eu l'idée avant la seconde guerre, sans se douter de tout ce qui l'attendait. Il ne termina l'ouvrage qu'en l'année 1942 et le porta à Emmanuel Bondeville en lui disant avec sa bonhomie accrochée à la malice de l'œil : *Je n'en ferai plus jamais. Ça m'a donné trop de travail!* Cependant il consentit à écrire pour l'Opéra les raccords des *Indes galantes* sous la forme d'interludes, aux vers bien frappés.

Vers 1950, il ne jouait plus. L'effort physique à fournir par le comédien — et qu'il fournissait avec passion — lui était devenu pénible. Il en avait consenti l'aveu à Sacha Guitry, qui fut si souvent son modèle, et l'auteur de *Nono* lui avait répondu de sa voix d'or : *Il faut respecter ce qu'ordonnent les médecins. Mais, mon cher Fauchois, on peut aussi changer de médecin!*

René Fauchois gardait cependant le goût de la conversation. Ses réparties étaient vives. Il en faisait autant de répliques d'un texte qu'il alimentait et qu'il renouvelait par l'abondance de ses souvenirs. Sa mémoire le fit briller longtemps jusqu'au jour où il s'aperçut qu'elle faiblissait, elle sur qui il avait toujours compté sans être jamais déçu. Elle le laissait en plan pour les choses du présent et comme, par compensation, elle se faisait plus claire, plus impérieuse pour celles du passé. Si bien qu'il croyait parfois être douloureusement revenu à une époque antérieure, et il en éprouvait des alarmes croissantes, jusqu'à l'angoisse.

Aussi lorsqu'il nous annonçait dès 1930 qu'il se proposait de songer quelque jour à écrire ses mémoires, et s'il en parlait fréquemment depuis, nous ne savons encore s'il aura eu le temps de les rédiger.

Tel fut celui qui fut élu par ses pairs président de la Société des auteurs et compositeurs dramatiques de France et qui fut en 1957 notre lauréat pour le prix de littérature régionaliste. Il ne l'oubliait pas et s'en disait très honoré. Le 27 mai de l'an dernier il avait tenu à venir de Paris pour siéger avec nous.

Nous ne pouvions manquer de célébrer la richesse de son esprit infatigable et d'essayer de le définir une dernière fois dans la pensée où il nous avait confié, non sans quelque espièglerie, dans son discours de réception : *Vous ne comptez pas que je sache d'auteur dramatique parmi vous. Il vous a semblé amusant de voir comment c'était fait!*

Eh bien, pour reprendre son expression en la corrigeant, *c'était fait* de beaucoup de vivacité, de beaucoup d'endurance, de beaucoup de générosité d'esprit et d'une grande noblesse de beaux sentiments.

## LE CHANOINE LÉON LETELLIER

(1880 - 1962)

*Au début de la séance publique où l'Académie recevait solennellement M. Jérôme Carcopino, membre de l'Académie française, élu membre associé de la Compagnie, M. R.-G. Nobécourt, secrétaire de la classe de Lettres, rendit l'hommage suivant à M. le chanoine Léon Letellier :*

L'Académie de Rouen doit un hommage public à M. le chanoine Léon Letellier. Cette séance solennelle, trois semaines après sa mort, lui en donne l'occasion et M. Jérôme Carcopino, nous en sommes certains, voudra bien accepter que l'accomplissement de ce devoir retarde de quelques minutes le « remerciement » dont il lui plaît d'honorer notre Compagnie. Qu'il me laisse lui dire, pour nous excuser davantage s'il en était besoin, que M. le chanoine Letellier eût apprécié lui-même très vivement que sa mémoire, toute vivante encore parmi nous, fût ainsi évoquée en présence d'un tel maître au moment où il daigne franchir notre triple seuil.

Il est sûr que l'Académie de Rouen fut l'une des joies de M. le chanoine Letellier et l'une des meilleures parts de sa vie. Né le 8 août 1880 à Wanchy-Capval, dans le pays de Bray, élève au Petit Séminaire du Mont-aux-Malades, puis au Grand Séminaire de la rue Poisson, ordonné prêtre en 1904, il était professeur à l'Institution Join-Lambert depuis une trentaine d'années, quand, en 1935, notre Compagnie l'appela.

Elle ne méconnaissait certes pas les mérites du prêtre enseignant qui, dans sa chaire de rhétorique (comme on disait alors) réalisait tout naturellement sa vocation sacerdotale et sa vocation humaniste, ne doutant pas qu'elles fussent compatibles et croyant au contraire que celle-ci en quelque manière — puisque c'était sa grâce à lui — offrait à celle-là, avec ses moyens propres, son champ particulier de jeunes esprits à former, de jeunes âmes à épanouir. Mais, en bordure de ce champ où chaque année, de l'automne à l'été, alternaient un nouveau labour et de nouvelles semences, M. l'abbé Letellier cultivait un jardin personnel.

Licencié ès lettres en 1906, il avait préparé une thèse de doctorat qu'il soutint en 1920 très honorablement devant la Faculté de Caen. Louis Bouilhet en était le sujet et cette étude, à la fois biographique et intellectuelle, était nourrie de nombreux documents inédits, manuscrits et correspondance, qui révélaient définitivement l'œuvre et la personne d'un poète que l'amitié protectrice de Flaubert empêchait jusqu'alors d'être tout à fait oublié.

L'Académie connaissait aussi les pages attachantes que l'abbé Letellier avait consacrées à un ancien élève de Join-Lambert, mort à la guerre en août 1916, le commandant Jean Oursel, et elle n'ignorait pas qu'il réservait, au centre même de son jardin, une corbeille privilégiée à Pierre Corneille. Il allait en découvrir l'un des secrets, le 22 novembre 1935, quand M. Georges de Beaurepaire le reçut en notre Compagnie.

Prenant prétexte alors du troisième Centenaire de « L'illusion Comique » et du « Cid », l'abbé Letellier — que la bienveillance archiépiscopale promouvait dans le même temps au canonicat — recherchait, au risque volontiers pris de désembaumer les classiques, dans quelle mesure Pierre Corneille avait dépendu de son époque et plus particulièrement de son milieu rouennais. Corneille, remarquait-il, avait passé à Rouen cinquante six ans de son existence contre vingt-deux à Paris : comment n'aurait-il pas été tributaire, jeune surtout, de l'atmosphère de sa ville natale ? Or, il y avait dans cette atmosphère une présence espagnole dont le chanoine Letellier décrivait les éléments : une société brillante, riche et cultivée, qui fournissait des dignitaires au Parlement, à la Cour des Comptes, au collège des médecins, au Chapitre de la Cathédrale ; des marchands castillans qui entreposaient à Rouen, entre l'Espagne et les Flandres, leurs laines et leurs cuirs ; des livres aussi avec leurs fantaisies satiriques, leurs rodomontades et leur chevalerie d'une fierté pointilleuse, attentive à l'honneur, à l'éloquence et à l'attitude. Et M. le chanoine Letellier, par des rapprochement littéraires, montrait combien et comment l'Espagne rouennaise avait inspiré Corneille écrivant « l'illusion Comique » et le « Cid ».

Il notait alors que les sources de l'antiquité latine, quoiqu'en ait prétendu Corneille, n'avaient pas été pour lui les plus fécondes et que le théâtre, les romans, les poèmes contemporains lui avaient apporté plus que les ouvrages latins. Mais une curiosité devait cheminer dans l'esprit de M. le chanoine Letellier : pourquoi « Horace » et « Cinna » après « Le Cid », pourquoi Rome après la Castille ? Il y a peu de semaines, prenant malicieusement un certain ton confidentiel, il nous laissait entendre qu'il croyait avoir trouvé la réponse. Jean-Pierre Camus, nous rappelait-il, s'étant démis de son évêché de Belley, était devenu vicaire général de l'archevêque de Rouen et, comme tel, il prêcha une année le carême à l'église Saint-Ouen, prédication que Corneille probablement suivit... Le chanoine Letellier nous quitta, affriandé, au départ de cette piste sans nous apprendre ce qu'il avait appris lui-même sur les sermons de Camus et en quoi ceux-ci avaient pu orienter Corneille vers l'histoire romaine.

Le même goût de la recherche originale et du document inédit amenèrent plus tard le chanoine Letellier, d'après de très nombreuses lettres — dont il avait publié une vingtaine dans « Le Mercure » comme il avait publié naguère dans « La Revue de Paris » celles de Louis Bouilhet à Louise Collet — à éclairer l'humanisme enthousiaste d'un des plus glorieux rouennais, le docteur Charles Nicolle, directeur de l'Institut Pasteur de Tunis, auquel ses travaux contre les maladies infectieuses avaient valu le Prix Nobel de Médecine.

Si l'Académie de Rouen apporta au chanoine Letellier l'un de ces petits bonheurs humains qui ne sont pas une raison d'être assurément, mais qui ornent les marges des travaux et des jours — une société agréable où l'on ne se flatte plus de « bel esprit » comme ceux qui la fondèrent il y a plus de deux siècles ; où l'on aime seulement de se rencontrer, si divers qu'on soit, pour s'entretenir de quelque matière touchant les sciences, les lettres et les arts ; et où l'on voudrait aussi, dans le fil d'une longue tradition et, en même temps, selon le cours mouvant des choses, des besoins et des mœurs, demeurer un foyer de culture au cœur d'une cité que tant d'autres préoccupations,

légitimes, envahissent — si l'Académie de Rouen apporta quelque joie au chanoine Letellier, il nous faut dire que le chanoine Letellier apporta bien davantage à l'Académie de Rouen.

Dès 1938, il était élu secrétaire perpétuel de notre classe des Lettres. Sa vice-présidence et sa présidence, en 1945 et 1946, interrompirent l'exercice de cette charge. Elle lui était de nouveau confiée en 1947 et il fallut que l'âge et la maladie le contraignissent à une moindre activité pour qu'il y renonçât à la fin de 1961. L'Académie alors le proclama « secrétaire émérite » : elle voulait reconnaître ainsi les services si ponctuels, si avertis, si discrets que, pendant près d'un quart de siècle, il lui avait rendus, elle voulait par cette qualification exceptionnelle manifester sa gratitude. C'est au titre déjà de ses services académiques que le chanoine Letellier avait été nommé chevalier de la Légion d'honneur, en 1957, alors que l'archevêque de Rouen, couronnant pour sa part une carrière exemplaire de prêtre-professeur, l'introduisait au Chapitre métropolitain.

Secrétaire perpétuel, le chanoine Letellier rédigeait chaque année la Chronique de l'Académie et rendait hommage à ses morts. Le voici maintenant à son tour parmi nos morts et voici que c'est à lui maintenant que notre hommage est rendu.

L'Académie de Rouen, depuis ses origines, a compté parmi ses membres, une suite d'ecclésiastiques savants et distingués ; il est rare qu'on n'ait point à nommer l'un ou l'autre dans telle ou telle bibliographie, qu'elle soit scientifique ou littéraire, archéologique ou musicale. Les cornéliens, les flaubertistes, se référeront au chanoine Letellier.

Aujourd'hui où il vient de commencer son repos éternel dans le cimetière de son village brayon, nous évoquons sa haute silhouette si délibérément conforme à la tenue du clergé français dont il avait — et dont nous avons — l'habitude ; ses bonnes manières, simples et courtoises ; sa culture toute imprégnée des valeurs spirituelles qu'il importait d'entretenir et de défendre ; son regard attentif, son accueil souriant, sa curiosité toujours rebondissante pour la gazette des Lettres, de l'Université, de l'Eglise. Nous pourrions évoquer aussi sa parole, cette façon qu'il avait de distiller ses phrases, de déguster les mots, d'en éprouver le sens, d'en exprimer la saveur.

En vérité, le chanoine Letellier, avec une dignité aimable, continuait dans ce diocèse et au sein de notre Compagnie, la tradition du prêtre-humaniste dont on ne saurait prétendre sans une méconnaissance abusive de sa nature et de son rôle qu'elle soit maintenant surannée et vaine, sous prétexte d'inefficacité ou de divertissement gratuit. Il a enseigné toute sa vie de nombreuses générations d'adolescents, et nous savons bien quelle expérience fut l'histoire pour ces garçons dont il eut, d'année en année, à nouer le printemps entre 1906 et 1960 : c'était son ministère sacerdotal ; il l'a exercé selon sa double vocation où le goût des lettres et le sentiment apostolique s'alliaient intimement. Il nous a aussi enseignés nous-mêmes par son savoir, sa bonne grâce, sa modestie et sa régularité. L'Académie de Rouen lui en est reconnaissante et elle aimerait, Monsieur, que l'ayant ainsi nommé devant vous, elle ait suggéré, restitué sa présence, à cette place même, au moment où elle vous accueille.

R.-G. NOBÉCOURT.

# Table des Matières

---

	Pages
TABLEAU DE L'ACADÉMIE AU 31 DÉCEMBRE 1963 .. .. .	9
<b>CHRONIQUE DES SÉANCES DE L'ACADÉMIE, PAR R.-G. NOBÉCOURT</b>	
Année 1960 .. .. .	15
— 1961 .. .. .	18
— 1962 .. .. .	22
<b>PRIX DE L'ACADÉMIE :</b>	
Année 1960 .. .. .	27
— 1961 .. .. .	27
— 1962 .. .. .	28
<b>LE TROISIÈME CENTENAIRE DE LA MORT DE BLAISE PASCAL (10 novembre 1962)</b>	
Discours de M. JEAN LECOMTE .. .. .	31
Discours de M. HENRI MASSIS .. .. .	53
<b>DISCOURS DE RÉCEPTION</b>	
Discours de M. DANIEL LAVALLÉE (13 février 1960) : <i>De Rouen ville-musée et de quelques paradoxes</i> .. .. .	67
Réponse de M <sup>lle</sup> ELISABETH CHIROL : <i>Défense et sauvegarde du patrimoine artistique de Rouen</i> .. .. .	83
Discours de M. ANDRÉ RENAUDIN (27 mai 1961) : <i>Le théâtre dans la cité</i> .. .. .	99
Réponse de M. ANDRÉ HAUMESSER : <i>Le Théâtre des Arts</i> ..	127
Discours de M. CHARLES SCHNEIDER (17 février 1962) : <i>L'Impératrice Mathilde dans l'histoire et dans la légende.</i>	141
Réponse de M. RENÉ HERVAL : <i>Du mont italien de la Sibylle au Vénusberg allemand</i> .. .. .	163

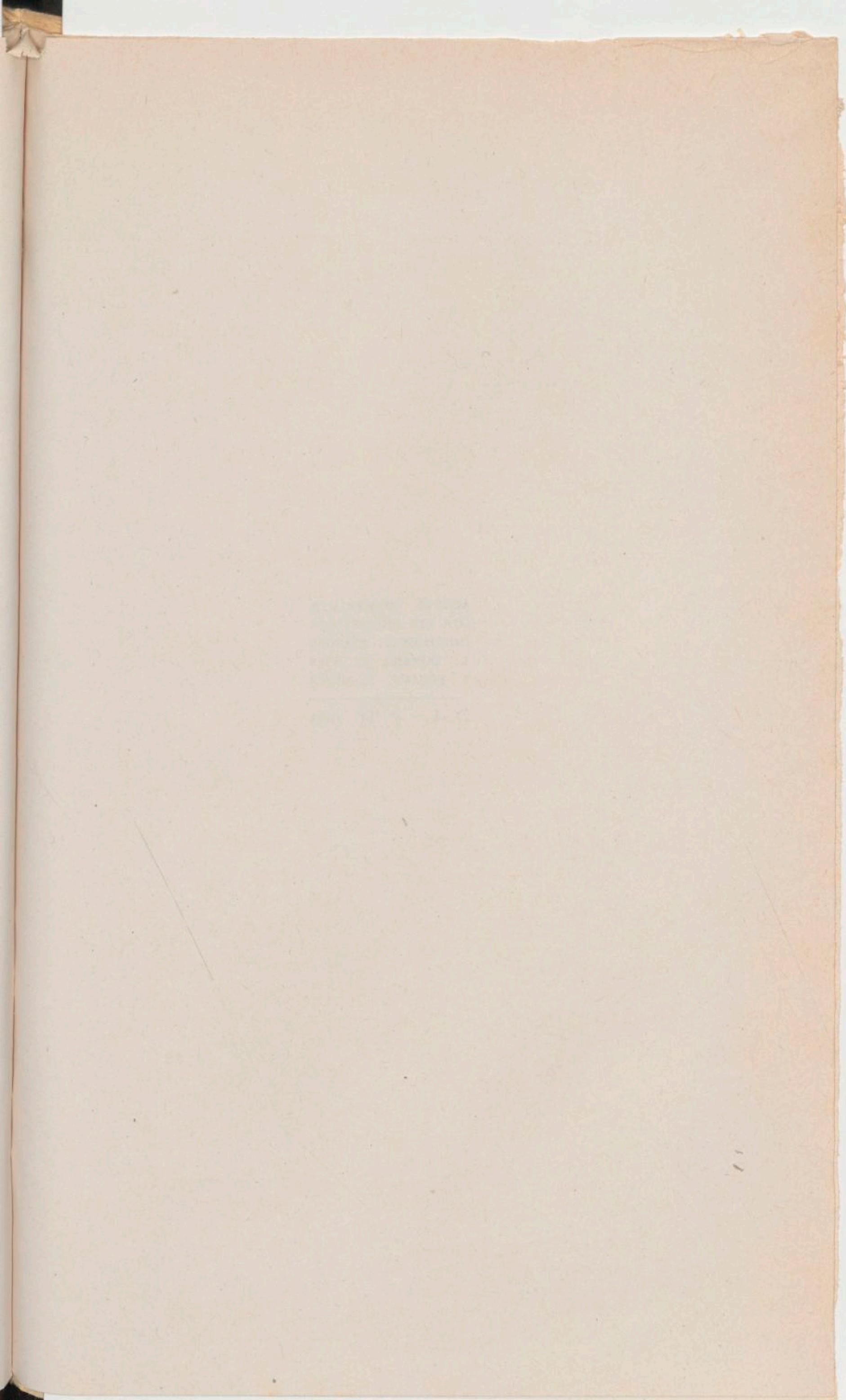
Discours de M. JÉRÔME CARCOPINO (10 mars 1962) : <i>François Le Métel de Boisrobert</i> .. .. .	183
Réponse de M. RENÉ HERVAL : <i>De Verneuil-sur-Avre à Rome et à La Ferté-sur-Aube</i> .. .. .	211
Discours de l'Amiral ANDRÉ LEMONNIER (30 juin 1962) : <i>La vocation maritime de la Normandie</i> .. .. .	219
Réponse M. R.-G. NOBÉCOURT : <i>Du rembarquement manqué de Saint-Valery-en-Caux (juin 1940) au débarquement avorté de Dieppe (août 1942)</i> .. .. .	241
Discours de Dom RENÉ-JEAN HESBERT (20 octobre 1962) : <i>Le grégorien, chant d'adoration</i> .. .. .	255
Réponse de M. R.-G. NOBÉCOURT : <i>Qu'est-ce qu'un bénédictin ?</i> .. .. .	275

#### CONFÉRENCES PUBLIQUES ET COMMUNICATIONS

<i>Gaston d'Orléans et le mouvement religieux au XVII<sup>e</sup> siècle</i> , par M. GEORGES DETHAN, membre correspondant .. .. .	293
<i>Adolphe Chéruel, historien rouennais</i> , par M. RENÉ HERVAL .. .. .	309
<i>L'œuvre de la France au Sahara</i> , par M. RAYMOND POSTAL, membre correspondant .. .. .	325

#### HOMMAGE AUX MEMBRES DE LA COMPAGNIE DÉCÉDÉS

CHARLES GOINGUENET .. .. .	357
ABEL CAILLE .. .. .	358
GEORGES VANIER .. .. .	359
RENÉ FAUCHOIS .. .. .	361
LE CHANOINE LÉON LETELLIER .. .. .	364



ACHEVÉ D'IMPRIMER  
SUR LES PRESSES DES  
IMPRIMERIES RÉUNIES  
L. DURAND ET FILS  
A FÉCAMP (S.-M<sup>time</sup>)

---

D. L. : 4<sup>e</sup> Tr. 1963

